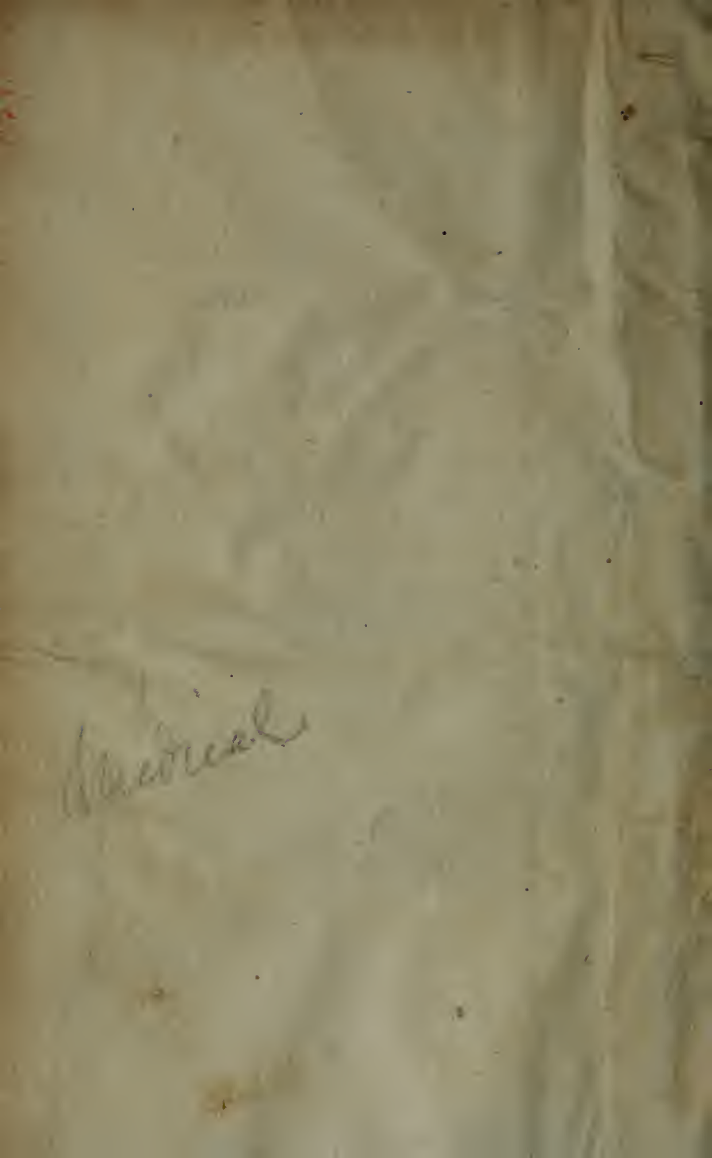
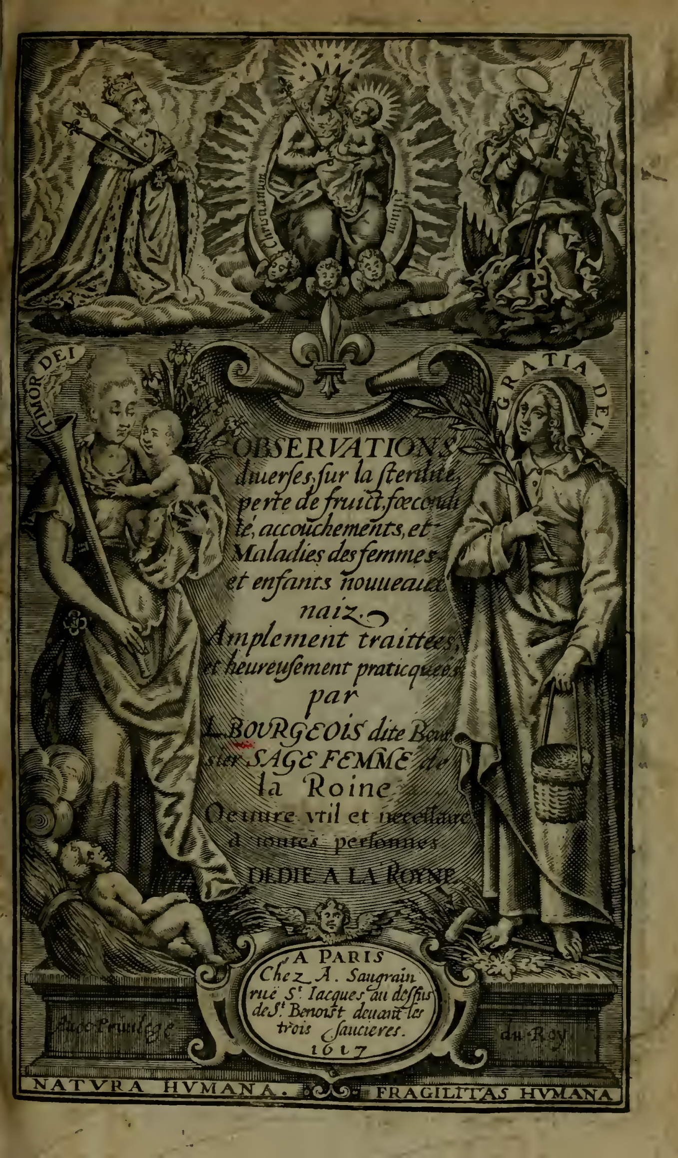

TW



George Wilbraham




TIMOR DEI
GRATIA DEI
OBSERVATIONS
diuerses, sur la sterilité,
perte de fruict, fœcondi
té, accouchements, et
Maladies des femmes
et enfants nouueaux
naiz.
Amplement traittees,
et heureusement praticquees
par
L. BOURGEOIS dite Bour
sier SAGE FEMME de
la Roine
Oeuure vtil et necessaire
à toutes personnes
DEDIE A LA ROYNE
A PARIS
Chez A. Saugrain
rue S.t Iacques au dessus
de S.t Benoist deuant les
trois Saucieres.
1617
Auec Priuilege
du Roy
NATVRA HVMANA.
FRAGILITAS HVMANA



AV MESDISANT.

ENuieux si tu as l'audace,
De t'attaquer à mes escris,
Fay moy paroistre en quelle place
Tu as mieux fait que ie ne dis.
Ma prattique n'est vn langage,
Ce sont veritables effects,
C'est à son port faire naufrage,
De parler sans venir aux faits.



Quand l'auguste grandeur (dont tu vois le pourtrait)
Prist naissance ça bas. le Ciel la terre, l'onde
S'esiouirent disants Voicy l'oeuure parfait
D'ou naistront des enfants, tous Monarques du Monde

Petrus Firens fecit. *S. Hacquin.*



A LA ROYNE.

MADAME,

I'ay pensé que ce me ſeroit trop aneantir, & faire paroiſtre vn courage laſche et du tout indigne d'auoir approché de voſtre Majeſté, m'ayant fait l'honneur de m'auoir choiſie pour vous ſeruir, & de puiſſance abſoluë, contre les meſpris qui vous furent faits de moy par quelques perſonnes, tant pour ma ieuneſſe, que pour n'y auoir aſſez, à leur aduis, nombre d'annees que ie faiſois profeſsion de cét art, & voulans du tout referer à la longueur du temps la cognoiſſance de toute ſcience. Voſtre Majeſté m'ayant veuë, dés la premiere fois, ſceut par ſa prudence iuger l'affection que i'auois de vous faire vn fidel ſeruice, & que ie n'auois la façon ſite-

meraire de m'oser presenter deuant elle, pour m'offrir de cueillir vn si precieux fruict que ie n'en eusse l'industrie, sans l'endommager ny la branche dont il sortiroit. Estant tres necessaire pour tout le bien public d'en produire plusieurs, estans si excellens, que l'odeur du premier, a fait reprendre les esprits non seulement à tout le peuple François, mais à vne infinite de Republiques, et a rendu ceux qui vn iour se fussent voulu aduancer d'enuahir vostre Royaume douteux & craintifs. Il est donc bien raison que ie me preualle d'auoir la premiere iouy de la cognoissance de ceste heureuse nouuelle, & que ie ren- de graces au Roy, & à vous, Madame, de m'auoir fié entre les mains, ce tresor incomprehensible, & comme glorieuse de telle victoire, ie sois la premiere femme de mon art qui mette la plume en main pour descrire la cognoissance que Dieu m'en a donnee, tant pour faire cognoistre les fautes qui s'y peuuent commettre, que les moyens plus propres, pour le bien exer-

cer Lesdites fautes estans le plus souuent incogneues aux plus doctes Medecins & Chirurgiens, à cause que l'œuure est interieur, la curation de laquelle se doit faire selon qu'il est possible. Et qu'ordinairemẽt la vergongne de nostre sexe ne peut permettre qu'ils en ayent la congnoissance que par rapport de celle qui opere, n'en faisant tousiours rapport veritable, quelquesfois par ignorance, & autresfois honte de vouloir confesser sa faute, partant Madame, ie supplie tres-humblement vostre Majesté, vouloir prendre en bonne part ce petit œuure, lequel ie vous dédie, bien qu'il ne soit digne d'estre presenté à vostre Maiesté, laquelle ie supplieray tres-humblement prendre ma bonne volonté pour vn plus grand effect, comme de celle qui desire viure & mourir.

Vostre tres-humble & tres obeïssante subjette & seruante,

Lovyse Bovrgeois.



En ce parfait tableau le defaut de peinture
Se congnoist aujourdhuy clairement a nos yeux
Pource qu'on n'y peut veoir que du corps la figure
Non l'esprit admiré pour chef d'oeuure des Cieux

S. Hacquin. Thomas de Leu fecit



AV LECTEVR.



MY Lecteur, ceſt enfant de mon eſprit, creature des merites de la plus grande Roine que le ciel ait fait naiſtre, ne s'eſtalle point à tes yeux pour ſe faire admirer en la vanité de ſon langage, comme font pluſieurs de ce temps. Il te dit pour vne de ſes maximes veritables qu'il n'a point le fil d'vne Ariadne pour te conduire auec vn plaiſir doucement trompeur, parmy les contours d'vn labyrinthe de paroles. Auſſi ne luy ay-ie donné pour tout fard que la verité, pour raiſon que l'experience, ny pour teſmoin que tout noſtre ſexe, qui reſſentant en ſoy-meſme ce que i'en eſcry ne dementira iamais ma plume. C'eſt pourquoy ie franchy aſſeurément les barrieres de toute apprehenſion & l'expoſe à toutes les bouraſques que l'enuie, mere de la meſdiſance, & capitale enne-

mie de toutes loüables actions, pourroit souffler à l'encontre, m'asseurant que ayãt r'appelle tes sens en la consideration de ce suject, tu loüeras mon desiein & aduoüeras auecques moy que ce n'est point vn desir de me mettre en mire à l'admiration, mais pour te faire veoir que doucement forcee par l'inclination de mon naturel, qui est de rendre seruice à vn chacun, ie me suis laissé vaincre à la pitié de mes yeux & de mes oreilles. La naissance donc de ce liure eschantillon de ma practique, est vne escole ou la Medecine mariee à l'industrie de la sage femme apprend à vn chacun les admirables effects de sa diuinité. Les rereceptes qui ont fait des heureux succés en tirent leur deriuation, & ne s'escoulent parmy le monde que pour l'assistance des personnes á qui, ou la fortune, ou l'occasion deniera la presence du Medecin : ne desirant de t'attedier dauantage ie te supplie (Amy Lecteur) te souuenir qu'vne femme pour seruir à toutes les autres, te represente comme en vn miroüer ; choses ou il y a autant de verité qu'il y a peu d'artifice en son discours, lequel elle te supplie receuoir auec autant d'affection qu'elle desire que tous ceux qui s'en seruiront

puiſſent dire, *Dans vn iardin d'vn art ſans art eslabouré, i'ay recouuert la fleur precieuſe de ma ſanté*, te ſuppliant de rechef de prendre en bonne part les fruicts de ceſte premiere impreſſion qu'il m'a fallu cueillir auant le temps de leur maturité, & en precipiter le gouſt auparauant que l'occaſſion & les empeſches qui me ſuruiennent d'ordinaire, m'ayent donné le loiſir d'en faire l'eſſay, tant auſſi pour ſatisfaire à l'importunité de l'Imprimeur, que pour fermer la bouche au meſdiſant qui balance ma capacité au poids de ſon iugement, te promettant en vne ſeconde impreſſion, ſi tu l'as à gré, de reparer le defaut par vne reueuë moins precipitée. Adieu.

A LA ROYNE.

SONNET.

ROYNE qui n'eut iamais, en vertu sa pareille,
Non plus que ce grand Roy, son pareil en valeur,
Je n'escris point cecy pour flatter vostre oreille,
I'en laisse le subject pour quelque graue autheur.

L'argument de ce liure, ou mon esprit s'esueille,
Prend son estre de vous, comme moy mon honneur,
Puis qu'en son orient, i'ay touché la merueille,
Du Soleil qui nous luit, par vn rare bon-heur.

Tellement qu'a bon droit, (ceste ayde de nature)
Se doit dire estre à vous, comme à la creature,
Qui auez reparé le sang de Francion:

Car comme vne Pirrha, vous nous donnez des filles,
Ou plustost des amours & des graces gentilles,
Et ce grand Roy des Mars comme vn Deucalion.

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTY.

GRande Princesse dont la gloire,
Se graue au temple de Memoire
Ie t'ose ces six vers offrir,
Afin de faire à tous cognoistre
Qu'en moy tes vertus ont fait naistre
L'affection de te seruir.

A MADAME DE MONT-PENCIER.

ET ma plume, & ma main, croiroit estre coulpable;
Puis que i'ay ce bon-heur, d'auoir esté capable
De te pouuoir seruir en seruant ton enfant:
Si de vœux à iamais, & de sainctes prieres
Ie n'alloy suppliant le pere des lumieres.
Qu'il rende son hymen de palmes triumphant,

A MADAME D'ELBEVF.

APres auoir seruy, tirer de mon seruice
Vn plus riche guerdon que ie n'ay merité,
Ce n'est point sans subjet si ie fais sacrifice
Et à toy & aux tiens de ma fidelité.

A MADAME LA DVCHESSE DE SVLLY.

SI mon corps eust esté d'vne telle nature
Qu'en mesme heure il eust peu se placer en deux lieux.
Dés que te seruir i'ay receu l'ouuerture,
I'eusse seruy la Royne, estant pres de tes yeux.

A MADAME LA MARQVISE DE GVERCHEVILLE, DAME d'honneur de la Royne.

LEs Poetes iadis ont eu leur ame esprise,
De feindre vne Pallas mere de tout sçauoir:
Mais ils se sont trompez, c'est en ceste Marquise
Que la sagesse mesme à nos yeux se fait voir.

SONNET.

A MADAME CONCHINE DAME D'ATOVR DE LA ROYNE.

Anagramme de ſon nom.

LEONORE GALLIGAY.

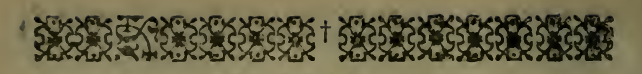
GAGE A ROYNE LOYAL.

CE fut le ſainct Eſprit au iour de ton bapteſme
Qui te fit Leonore heureuſem nt nommer,
Nous prediſant, qu'vn iour, tu te ferois aymer,
Comme gage loyal, d'vne Royne ſupreſme.

Or elle te cherit : & ton amour extreſme
Monſtre que d'autre Amour tu ne peus enflammer.
Car en la bien ſeruant tu te veux conſommer,
Et s'il conuient mourir, mourir pour elle meſme.

Et ainſi de ton nom les ſecrets characteres,
Eſtans bien rapportez, deſcouurent les myſteres,
De ta fidelité, a qui rien n'eſt eſgal.

Parquoy aſſeurement la Royne peut bien dire,
Plus grande loyauté ie n'ay pas peu eſlire,
Puis qu'en ce nom ie voy, GAGE A ROYNE LOYAL



A MADAME DE MONGLAS,
GOVVERNANTE DE MESSEIGNEVRS les enfans de France.

POur auoir cultiué de telle diligence
Les Palmes & les Lys qui decorent la France,
Ie penseroy faillir, si mon liure auiourd'huy,
Qui a la liberté de courir par le monde,
Ne disoit qu'en bon-heur tu n'as point ta seconde,
De regir des François & de France l'appuy.

A MADAME DE HELLY.

IE ne dois point passer tes biens-faits sous silence,
Bel Astre que i'honore en sa douce influence,
Ayant luy dessus moy, pour me monstrer aux yeux
De celle qui voulut, (comme vne autre Charite,)
Employer tellement son glorieux merite,
Que ie sers l'ornement de la terre, & des Cieux.

A Monsieur

A MONSIEVR DV LAVRENS Conseiller & premier Medecin du Roy.

MVse qui ne crains point la fureur de la Parque
Fay moy d'vn pas aislé, qu'on ne puisse esgaller
Pour ce grand Æsculape, à mon gré fendre l'air,
Et chanter de son nom quelque insigne remarque,
Ses vertus ce sont mers, ou quiconque s'embarque,
Doit bien considerer, auant que d'y cingler
S'il a pour auirons le tout diuin parler
D'vn Bellay, d'vn Bartas ou de quelque Petrarque
N'ayant rien de ceux-là, si sens-ie toutesfois
Je ne sçay quelque Dieu, qui me hausse la voix,
Et inspire ma plume heureusement feconde:
A escrire auiourd'huy, que ton sçauoir diuin
Te faict estre en ses iours le premier Medecin (de
Du plus grãd Roy qui soit & qui puisse estre au mõ-

A MONSIEVR HEROARD MEDEcin ordinaire du Roy, & premier de Monseigneur le Dauphin.

DV crayon de mes vers (miracle de nostre aage)
Ie n'entends de tracer cest heureux aduantage
Que tu as eu des Cieux pour te rendre immortel,
Car ie sçay qu'vne fois sur le front de la gloire
Tes escrits grauceront ton heureuse memoire,
Bastissant à ton los vn glorieux Autel.

A MONSIEVR MARTIN, MEDEcin ordinaire du Roy & de la Royne.

PVis que diuersement nous sommes au seruice
De mesme Majesté permets que i'enrichisse
Ce liure de ton los: & que dedans ces vers,
On te voye immortel triompher de la Parque
A raison que tu sers l'espouse & le Monarque
Dont le nom n'est borné que de tout l'Vniuers.

A MONSIEVR HAVTAIN, MEDEcin du Roy.

QVād ces grāds Medecins furēt entr'eux en peine,
De choisir qui pourroit seruir vne grand Reine
Hautain tout hautement donna sa voix pour moy,
C'est pourquoy du bon-heur dont i'ay la iouyssance,
I'en fay à tes vertus ceste recognoissance,
Et le faisant ainsi, ie fay, ce que ie doy.

A MONSIEVR DVRET, MEDEcin du Roy.

IE n'ose pas toucher vn seul de tes merites
D'autant que ie ressen mes forces trop petites,
N'ayant encore assez esté dessous tes lois,
Toutefois de ce peu dont i'ay la cognoissance
Ie t'en dis estre autheur (grand Apollon de France)
Qui reluis icy bas pour le bien des François.

A
MONSIEVR DE LA VIOLETTE,
Medecin du Roy.

TOut ce qui se peut voir au monde d'admirable
De beau, de grand, de bõ, de rare, & de parfait
Se treuue en ceste fleur, dont l'odeur agreable
Nous fait brauer la mort en despit de son trait.

A MONSIEVR DE MAIARNE,
Medecin du Roy.

IE me dirois ingratte & des ingrats complice
Si mon liure en son front ne t'offroit mon seruice
En pay'ment des plaisirs que i'ay receu de toy.
Voy le donc d'vn bon œil, & d'y c'est vn ouurage
D'vne femme qui veut donner vn tesmoignage
Qu'elle a vescu ça bas pour autre que pour soy.

A MONSIEVR SEGVIN, PROfesseur du Roy en la faculté de
Medecine à Paris.

LE sommeil qui tenoit ma paupiere abbaissee
Pensoit rendre ma plume & ma Muse lassee
Pour me faire glisser dans vn somme oublieux,
Quand le Latonien me vint tirer l'oreille
Me parlant de Seguin comme d'vne merueille
Qui doit tenir sa place vn iour entre les Dieux.

AVX BIEN-HEVREVSES CENdres de feu Monsieur Marescot, & Ponson Docteurs en Medecine en la Faculté de Paris.

Vous qui seruez aux vers, à present de reliques,
Qui auez en viuant approuué mes pratiques,
Je ne veux pas troubler vos sommeils gracieux,
Ie diray qu'empeschant de la mort les desastres,
Vous esclairiez ça bas tout ainsi que les Astres,
Mais ores vous luisez comme soleils aux Cieux.

A MADAME BOVRSIER, SVR ses Diuerses Obseruations.

Que n'ay-ie maintenant ainsi que ie desire,
D'vn Desportes mignard le langage affeté,
Que ne suis-ie vn Ronsard, ou bien que n'ay-ie esté
Sur le mont d'Helicon, ou Phœbus se retire.
Afin qu'ayant appris la façon de bien dire,
Plein de saincte fureur & de diuinité,
Ie peusse ce iourd'huy a toute eternité
Marier tes vertus aux chansons de ma lire.
Muse moderez vous, n'aspirez point si haut,
N'imitez point celuy dont l'effroyable saut
Eternise son nom, par vne cheute estrange.
Vous ne possedez rien digne de son autel,
Pour loüer ceste dame, & son œuure immortel,
Il faut l'esprit d'vn Dieu, & la plume d'vn Ange.

S. HACQVIN.

LE MESME SVR SON pourtraict graué.

GRaueur en ce tableau
Tu laisses le plus beau
C'est la diuine essence
De l'esprit non pareil
Qui luit comme vn Soleil
Pour la Royne de France.

A LA MESME.

LES choses que l'on voit estre plus admirables
Et qui peuuent rauir les plus braues esprits
Ne sont rien au regard de tes doctes escrits
Qui sont d'autant vtils qu'ils sont inimitables.

I. LE MAISTRE.

LE LIVRE AVX Lecteurs.

VN honneur me fit entrependre
Un affronteur presque estouffer
Vn médisant m'a fait reprendre,
De trois me faisant triompher.

Priuilege du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de Frãce & de Nauarre,à nos amés & feaux les gẽs de nos Cours de Parlement de Paris, Roüen Tholoſe, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Aix & Rennes,Baillifs, Preuoſts, Seneſchaux deſdits lieux, ou leurs lieutenans,& a tous nos autres Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut, Noſtre bien amé Abraham Saugrain marchand Libraire Iuré en noſtre Vniuerſité de Paris,nous a faict dire & remonſtrer qu'il a recouuré vn liure intitulé *Obſeruations Diuerſes ſur la Sterilité, perte de fruict, fœcondité, accouchements & maladies des femmes & enfans nouueaux naiz. Amplement traictées & heureuſement pratiquees par Louyſe Bourgeois ditte Bourſier Sage femme de la Royne,* noſtre treſchere cõpaigne,lequel liure il deſireroit volõtiers faire imprimer,mais il doubte qu'aucuns Libraires ou Imprimeurs de ceſtuy noſtre Royaume, pour le fruſtrer de ſes grãds frais & miſes faicts & a faire le vouluſſent auſſi imprimer ou ſuſciter les Libraires & Imprimeurs eſtrãgers de ce faire, & les expoſer en vente à ſon treſgrand dommage & perte,s'il ne luy eſtoit ſurce par nous pourueu de remede conuenable humblemẽt requerant iceluy pource eſt il que nous inclinant liberalement à la requeſte dudit expoſant,& pour aucunement le releuer de ſes grands frais & miſes qu'il luy a conuenu & conuiendra faire pour mettre ledit liure en lumiere, auons par ces preſẽtes permis & accordé,permettons & accordons de noſtre pleine puiſſance & auctorité Royalle audit Abraham Saugrain, & à tous ceux qui auront droit de luy, & non autres qu'ils puiſſent faire imprimer ledit liure D*es Obſeruations Diuerſes*, *&c.* meſme auec l'augmentation qui pourra eſtre faitte audit liure ſi aucune y en a,& ce tant de fois en telle marge & caractere qu'il trouuera ou les

ſiens bon eſtre durant le temps & terme de dix ans prochains & conſecutifs, à compter du iour & date que la premiere impreſſion ſera paracheuee d'imprimer auec deffence à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, d'imprimer ou faire imprimer, ſoit dedans ou dehors noſtre Royaume tronquer ny alterer ledit liure augmenté ny autrement ny en extraire aucune choſe, vendre ne debiter, ſi ce n'eſt du conſentement dudit Saugrain, ou autres ayant droict de luy, ſur peine de confiſcation des liures exemplaires qui ſeront trouuez auoir eſté imprimez & mis en vente contre, & au preiudice des preſentes, ſoit en public ou en particulier, & de mille liures d'amende pour chacun exemplaire qui ſera trouué auoir eſté imprimé, & ſaiſi, & en outre d'autres mille liures d'amende applicable vn tiers à nous, vn tiers aux pauures, & l'autre tiers au denonciateur, ſans aucune diminution. Voulons & nous plaiſt auſſi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit liure vn extraict des preſentes, elles ſoyent tenuës pour ſuffiſamment ſignifiees, & venuës à la cognoiſſance de tous, comme ſi expreſſement & particulierement elles leur auoyent eſté ſignfiees: Si vous mandons, & a chaſcun de vous endroit ſoy commandons, que de nos preſentes grace, congé, permiſſion & cõtenu cy deſſus vous faictes & laiſſez iouyr ledit Saugrain & ceux qui auront droit de luy, & vſer plainement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraire, de l'aider a l'encontre de ceux qui contreuiendront à l'auctorité de noſdites lettres par toutes voyes deuës & accouſtumees, & par les peines ſuſdictes: Car tel eſt noſtre plaiſir. Nonobſtãt oppoſitiõs ou appellations quelconques, Clameur de haro Chartre Normande, priſe à partie, & toutes lettres que pourrions auoir baillé ou bailler par ſurpriſe, a ce contraires, faictes ou a faire auſquelles auons derogé & derogeons par ces preſentes pour ce regard, & à la derogatoire des derogatoires, & a tout ce qui pourroit eſtre fait au preiudice des preſentes que nous entendons ſortir

leur plein & entier effect , nonobstant mesme tous Arrests de nos Cours contraires à icelles, Ayants pris ledict liure & ledict exposant & les siens en nostre protection & sauuegarde speciale par ces presentes, Données à Paris, le vingtquatriesme iour de Decembre l'An de grace mil six cens huict. Et de nostre regne le vingtiesme

Signé, Par le Roy en son Conseil

BRIGARD,

Et scellé du grand seau en cire iaune.

Acheué d'imprimer la premiere impression le vingtquatriesme Decembre 1608.



OBSERVATIONS DIVERSSES, SVR LA STERILITE', PERTE DE FRVICT, fœcondité, accouchements, & maladies des femmes, & enfans nouueaux naiz.

AMPLEMENT TRAICTEES, & heureusement practiquées par

LOVYSE BOVRGEOIS, ditte BOVRCIER, Sage-femme de la Royne.

CHAPITRE I.

Pourquoy plusieurs femmes ne peuuent porter enfans.



L semble à plusieurs femmes, se voyans priuees de porter enfãs, que la faute prouienne de leurs maris, cela n'est ordinairement si sou-

uent de la faute des hommes, comme de celles des femmes, encores que i'aduoüe que quelquesfois il ſe trouue des femmes capables d'engendrer, qui pourtant ne font pas d'enfans: Mais les empeſchemens ſont plus frequens aux femmes que aux hommes, ie diray auſſi que l'empeſchement des femmes eſt plus curable que celuy des hommes. I'ay remarqué tout ce qu'il m'a eſté poſſible, ſelon la practique que i'en ay euë, des raiſons qui les peuuent cauſer: pour ceux des hommes, ie les laiſſeray cognoiſtre à ceux de leur ſexe, ſçachant qu'ils pourront familierement conferer enſemble. Ainſi que les femmes peuuent faire auec celles du leur. La cauſe du premier & plus frequent empeſchement, eſt que le ſexe feminin eſt extremement humide, & neantmoins colerique, &

que la matrice eſt receptacle, & lieu dedié pour receuoir la vie du ſang, & l'expulſer hors du corps. Celles-là qui abondent plus en ſang colerique qu'en bon, ſont celles qui font ſouuent des moles, ou mauuais germes, d'autant que nature pour ſage qu'elle ſoit, ne peut de meſchante eſtoffe faire bon habit, & neantmoins celles qui font mauuaïs germes, ou moles, ſont capables de porter enfans, ayans eſté à l'iſſuë d'iceux purgees & ſeignees, ſe gardant de ſe laiſſer aller à des paſſions de colere, qui peuuent troubler le ſang. Ces femmes-là, n'ont aucuns empeſchemens qui paroiſſent exterieurs en les touchant: Tout le mal eſt interieur, lequel eſtant recognu du docte Medecin les peut facilement guerir.

Il y en a d'autres, qui ont ſi peu de choſe qui les empeſche, qu'à faute

d'eſtre recognu par ſage-femme capable, demeurent ainſi en peine, le mary en deſdaigne la femme, & la femme croit que c'eſt la faute du mary: Cela eſt quelquefois qu'il abonde telles humidités en la matriçe, prouenantes du cerueau, qui prénent leur cours du long de l'eſpine du dos, & ſur les reins, que venant à paſſer par la matrice l'humectent, & rafroidiſſent tellement, que la chaleur naturelle n'y peut reluire, pour conſeruer, & entretenir les ſemençes, dediées pour la formation de l'enfant, faiſant ainſi qu'vn grãd orage, tombant ſur des terres nouuellement enſemencées, lequel emmeine la ſemence, és foſſes dediés pour receuoir légouſt des eaux, i'ay veu qu'à telles femmes les choſes deſſicatiues, à elles ordonnées par Medecins cognoiſſans leur mal, leur ont grandement profité, s'adreſſant à l'e-

ſtomac, comme à vn mauuais cuiſinier, lequel ne fait ſon deuoir de cuire les viandes qui luy ſont bonnes, pour la nourriture de tout le corps, l'ayant purgé, luy donnãt tablettes, où entre rubarbe, & autres choſes confortatiues pour le corroborer, eau d'eſquine ou ſalcepareille, à prẽdre ordinairement dans leur vin, coiffes picquees, où entreront choſes aromatiques & deſſicatiues, qui ſont les vrays moyens que i'ay veu tenir, & qui ont fait reüſſir le traictement au contentement des medecins & du malade.

Autres ſont ſubiectes à des fleurs blanches, leſquelles elles deſirent pluſtoſt guerir par remedes exterieurs, qu'interieurs laiſſans la cauſe du mal fluer touſiours ſur la partie accouſtumée, & inbibants tout le corps de la matrice, qui eſt composé de veines, & arteres, nerfs

& tuniques, la rendant dure & eſpoiſſe, & quelquefois groſſe comme la teſte d'vn enfant, rendant vne choſe qui du commencement auroit eſté curable, preſqu'incurable, c'eſt ſans doute que ſi les menſtruës ſont retenuës à telles femmes, infalliblement elles encourent hazard qu'il ne ſe face Cancer, ou vlcere tres-maligne.

Autres ont humeur froide, laquelle tombe ſur l'orifice, ou embouchеure de la matrice, pechant plus en extreme frigidité, qu'en grande quantité, laquelle l'endurcit & empeſche de s'ouurir, & fermer en temps, & meſmement tombant plus ſur vn des coſtez que ſur l'autre, la fait tourner de coſté, ainſi qu'vne fluxion, qui tombant ſur l'vne des mantibulles fait tourner la bouche, & met quelquesfois l'embouchеure de la

matrice dans l'aine, autresfois vers l'inteſtin rectum, autrefois la fluxiõ faiſant comme vn ſac ſur le ſiege, tournant l'orifice vers l'os pubis: c'eſt ce qui fait dire à aucunes ſages-femmes, que les femmes ne peuuent auoir enfans, à cauſe que la matrice n'eſt bien tournee, telles femmes endurent douleur lors que leurs maris les touchent, (choſe fort remediable) ayant oſté là cauſe primitiue, par fomentation, ou fumigation des ſimples, propres à ramolir. C'eſt pourtant vn humeur froid, il s'en trouue qui ayant eu des enfans autresfois, tel mal leur ſuruient faute d'eſtre remediées, & les empeſche d'en auoir d'autres.

Autres ont le col de la matrice ſi long, & endurcy de pareille humeur, qu'au lieu de reſſembler à

l'entree d'vne bource fermee, reſſemblent pluſtoſt à vn flageollet, non du tout en longueur, mais en groſſeur, tellement que le ſang menſtrual, ny peut qu'à peine paſſer, & encores n'eſt ce à la pluſpart que la cerοſité, qui eſt d'vne couleur blafarde, & le gros eſtant retenu, renuoye d'eſtranges vapeurs au cerueau, & ſuffocatiõs de matrice merueilleuſes, qui cauſent à aucunes des conuulſions, & mouuemens de matrice, ainſi que ſi c'eſtoit vne choſe qui roulle, ces femmes là croyant d'eſtre groſſes, ſe gardent fort, & fuyent tout ce qui peut faire deriuation de ceſte humeur: ſi vne ſage-femme qui entend ſon art les touchoit, elle iugeroit que le col de la matrice, eſtant long & dur, n'a eſté capable pour receuoir enfant: puiſque l'empeſchement qui eſt en la matrice, n'eſt que la retention de ce

gros sang menstrual, dont nature se treuue si empeschee, qu'ayant fait effort de l'expulser par la voye ordinaire, choisit le meilleur, & l'enuoye aux mamelles. Ie le puis dire auec verité, ayant veu vne femme qui aagee de quarante huict à cinquante ans, n'ayant iamais eu d'enfans, auoit du laict qu'elle faisoit rayer, & auoit vne telle plenitude de matrice, qu'on l'eust iugee grosse, ayāt eu degoust, enuies de manger aucunes choses à elle inaccoustumees, foiblesses, enuies de vomir, & sentoit mouuoir, mais ces mouuemens-là sont faciles à iuger à celles qui l'entendent: d'autant qu'vn enfant a vn petit mouuement, ainsi que le battement de l'aile d'vn petit oyseau, ou semblable à des petites chiquenaudes au commencement du sentiment, s'enforçant ainsi que l'enfant croist : & tout au contraire, l'autre se hausse

ainſi qu'vn chat, qui ſentant la chaleur du feu, hauſſe le dos en l'eſtendant, ces femmes-là ſont fort maladiſues pendant le temps de leurs purgations, d'autant qu'ayant peu de remede à leur mal, il faut que nature par ſucceſſion de temps s'en deſſace, & que les vapeurs que la matrice renuoye au cerueau, retombent ſur icelle, comme d'vn pot qui bout, lequel enuoye de l'eau au couuercle, leſquelles retombant dedans, leur donne les enuies de vomir & foibleſſe, & peu à peu au temps de leur purgations, ayant detrempé quelque peu de ce gros ſang, s'eſcoule ſeulement teinte d'iceluy, auec la ceroſité du ſang qui eſt renuoyé alors des purgations, les fluxions qui tombent ſur la matrice y apportent ordinairement des vents, à cauſe de leur frigidité, qui leur cauſe aucunesfois

des douleurs, ainſi que ſi elle vouloyent accoucher : I'ay veu que pour appaiſer telles douleurs, les cliſteres compoſez de medicamens qui purgent & diſſipent les vents, eſtoient tres-profitables, auec ce vn gaſteau de baume franc, amorti ſur vne belle arrouzée de bonne eau de vie, appaiſe la douleur, & diſſippe les vẽts, & arreſte la matrice en ſon lieu accouſtumé, ſans qu'elle bouge & ſi ce remede là eſtoit fait à femme groſſe il feroit bouger l'enfant, telles femmes que celles d'ont i'ay parlé, ne peuuẽt iamais auoir enfans, moles, ny mauuais germes. I'en ay aſſiſté vne malade de ceſte maladie, laquelle eſtoit groſſe, comme ſi elle euſt eſté à terme pour accoucher : iefus d'auis quelle appellaſt des Medecins, auſquels ie dy ce que i'en penſois. Elle auoit des ſuffocations de matrice telles qu'a tout

heure il luy prenoit des conuulſiõs, ils la firent purger, ſeigner, baigner, vẽtouzer les cuiſſes, ſeigner du pied, tellement qu'elle ne ſe voyant ſortir de peine à coup, ne voulut plus rien faire, & demeura deux ou trois iours ſans remede, ſon mal la reprit plus qu'auparauãt, elle n'y voulut appeller autre que moy, & diſoit que rien ne luy ſeruoit, ie luy perſuaday de receuoir vne fumigatiõ, d'ont i'auois veu faire eſtat, qui attire la matrice lors qu'elle ſurmonte & ayde à la purger, ainſi qu'elle eùſt demeuré à diuerſes fois deſſus, elle ſentit de grands efforts en bas, & jetta vne choſe qui s'entretenoit comme vn ſang boüilly, à dmy pourry, ſi puant que l'on ne pouuoit durer en la chambre, & dépuis ſe porta mieux: ie n'attribuë de tout ce bien au remede ſeul, mais la plus grand part au traitement qu'elle auoit reçeu des Medecins bien

eſtimez ; ſont les remedes qui viennent à la fin du mal, le tout enſemble la tira de la peine où elle eſtoit, ie l'eſcry afin que ſi quelqu'vne s'en veut ſeruir elle le puiſſe faire.

Prenez parietaire, ſaneton, camomille, melilot, baume rouge, baume vert, bouillon blanc, mauues, guimauues, betoine, marjolaine, herbe à chat, ſauge, violiers de Mars, armoiſe, & mettez autant d'vne que d'autre couppez menu, & les faites boüillir en vn pot neuf, auec trois pintes de bon vin blanc, & que la femme en prenne la fumee deux ou trois fois le iour, cela eſt auſſi bon à celles qui deſirent des enfans, à la fin de leurs mois en vſer, d'autant que cela ayde à nettoyer la matrice: Mais il n'eſt propre à celles qui en ont relaxation, d'autant qu'il attire quelque peu.

I'ay veu des femmes, leſquelles

n'ont iamais eu leurs purgations, & tous les mois au lieu de les auoir, ont flux de ſang par le nez, il eſt aiſé de iuger que nature ne pouuant renuoyer ce ſang menſtrual par les conduis dediez, s'en trouuant empeſchee s'eſt habituee à ſe deſcharger par ceſte partie. Telles femmes ſont ſubiectes à des grandes douleurs de teſte, à cauſe de ceſte reuulſion, & des vapeurs qui ſont en ce ſang, renuoyees de toutes les parties du corps pour la purgation d'iceluy, ces femmes-là ne doiuent iamais eſperer d'enfans.

Ie diray, apres auoir dit combien les fluxions & humeurs froides cauſent d'imbecilitez en la matrice, par leur frigidité, qu'il ſe trouue des femmes, mais plus rarement que par mauuaiſe habitude de boire de vins trop forts, & en quantité, telles perſonnes mangent peu, & ayment les

choſes de haut gouſt, & par ce mauuais regime de viure, eſchauffent tellement leur ſang, qu'il eſt tout bruſlé & furibond, ne laiſſant de ſortir en quantité fort teint, meſmes tout noir, au temps ordinaire, ſans que bien reiglees qu'elles ſoient, elles ayent iamais d'enfans, car les ſemences, au lieu d'eſtre entretenuës d'vne chaleur mediocre ſont conſumées, ainſi qu'vn pain qui ſeroit blanc & delicat, ietté dans vn four trop chaud, ayant ardeur exterieure, & chaleur en ſa propre ſubſtance: puis que la ſemence eſt faicte du ſang ſeulement blanchy.

Ce qu'en ce faiſant perd ſa couleur & non ſa chaleur, ſe conſumant ainſi ſoy-meſme. Ces femmes là ſont auſſi ſujectes à des vlceres aux reins, & en la matrice. Ie le dy en ayant veu ouurir pluſieurs, auſquelles cela a cauſé la mort, & afin que chacune

rende de ſoy à ſoy-meſme compte, & recognoiſſant ſon naturel, ſe corrige, ou le confeſſe aux Medecins, pour leur ordonner les remedes neceſſaires, à la reparation de ce qui eſt gaſté: autrement cachant leur mal, elles abbregent leurs iours, le foye ſe cuiſant par ſucceſſion de temps, ſe fait dur, comme s'il auoit eſté boüilly, deuenant de couleur de chamois, ne faiſant que de l'eau : au lieu de ſang, qui cauſe à la pluſpart vne hydropiſie, & mort langoureuſe.

Les autres deuiénent ſeches comme bois, leſquelles eſtant mortes, leur foye ſe treuue tant ſec, qu'il ſe pourroit reduire en poudre.

Autres ſont malades de paſle-couleurs, les ayans eu auant qu'eſtre mariées, & quelquefois pour bien mariées qu'elles ſoyent, n'en ſortent pas ayſement: ce mal là eſt vne opilation de foye & de rate, qui s'eſtant inue-

terée en vne personne, est tres-difficile à guerir, parce que ce mal les rend si melancoliques, qu'elles n'ont contentement qu'en la solitude, aymant estre tousiours assises, & ordinairement leur prend enuie de pleurer : que si on leur demandoit pourquoy, elles ne le sçauroyent dire. Il y a beaucoup de personnes, qui voyans vne fille agitée de ce mal, là iugent amoureuse: Ie dy auec verité en auoir veu plus de cent les auoir, qui n'auoyent iamais pensé d'aymer, estans des filles de sept, huict, neuf, ou dix ans, n'ayans encore l'aage d'auoir leurs purgations, lesquelles auoyent les mesmes incommoditez, que grãdes filles & femmes mariées, qui n'auoyent leurs purgations suffisamment. Ceste maladie aux ieunes femmes les empesche fort d'auoir enfans, & si elles deuiennent grosses, à l'issuë de ce mal, sans auoir

eſté bien purgees de la retention precedente, leurs enfans ne ſe portẽt ordinairement gueres bien, & ſemblent participer de ce mal, ſont forts à eſleuer, ayans le teinct iaunatre, auec battement de cœur, & vne peſanteur de teſte, & d'humeur fort melãcolic, ainſi comme i'ay dit que ſont les filles & femmes, leſquelles ſont accouſtumees d'auoir mal & battement dans la teſte, douleur d'eſtomac, auec battement de cœur, laſſitude de iambes, & alteration, & ſemble que ce mal là s'aigrit contre les remedes de Medecine, faictes auec les plus grande apparence du monde, dont ie me ſuis eſtonnee, qu'infinité de fois i'en ay veu, qui auoyent porté ce mal deux ou trois ans, ayans eſté ſi bien penſees, & n'eſtre gueries, i'ay veu que certaines perſonnes les gueriſſoyent parfaictement. Et le deſir que i'ay eu

de voir vne infinité de pauures filles, plus seruantes qu'autres, gueries de ce mal, qui n'ont le moyen de se faire traicter, m'a incité d'en cognoistre veritablement, & mettre la recepte icy, comme ie l'ay plusieurs fois experimentee, auec l'affection que i'ay de la rendre aussi commune, comme elle estoit tenuë secrette par plusieurs.

Il faut donc prendre de la limure d'acier telle quantité que l'on voudra, & la mettre dans vn creuzet, dont se seruent les Orfeures, puis le mettre entre des charbons de feu, & souffler tant que le creuzet & l'acier soit rouge comme charbons: estanr rouge le laisser cuire enuiron vn quart d'heure, puis le tirer, il deuient fort noir, il le faut bien pulueriser dans vn mortier, le plus subtil que l'on pourra, en prendre quatre dragmes, auec deux dragmes

de canelle fine, fort puluerisee & passee, mesler cela ensemble, auec quatre onces de bon succre de Madere, y mettre fort peu d'eau, & comme le succre est bien escumé, il faut mettre les poudres & mesler continuellement, à cause de l'acier qui demeureroit au fõds: Il faut les cuire moins que le succre rozard, en faisant preuue d'vne goutte sur le bord d'vne assiette, pour estant froid voir si elles sont cuites, puis les voyant mediocrement cuites, les verser sur vn papier, ou les faut paistrir des mains, ou les battre d'vne spatule, d'autant que qui les laisseroit refroidir sans y toucher, elles se trouueroyent toutes creuses, aucunes personnes y adioustent deux dragmes de poudre diarodon, lequel peut plus seruir que nuire. Mais ie ne l'y ay iamais adiousté: c'est dequoy certaines femmes qui les pensent, font leur pou-

dre, pulueriſant leur ſuccre, auec les autres dozes d'acier & canelle, & la poudre diarodon. Il faut bien ſe garder d'eſteindre l'acier d'aucune choſe, il y en a qui diſét le preparer auec du vinaigre, ou l'eau roſe, ceux-là s'y trompent, ie l'ay veu eſprouuer, il perd ſon effect, de la doze dont i'ay eſcrit, il s'en peut faire vingt-huict tablettes, deſquelles ſe doyuent prendre deux le iour, l'vne en ſe leuant, & l'autre trois heures apres diſner, ne mangeant aucun fruict pendant le temps que l'on en vſe.

I'ay deſia dit comment l'on peut faire les tablettes & la poudre, ie diray que pour faire pillules, il faut les meſmes dozes d'acier, & canelle, auec vne dragme d'aloés, & vne dragme de poudre diarodon, & aſſembler le tout auec du ſyrop de capillaire, dont ſe feront pillules moyennes, & en prenant ſeulement le

matin, la poudre ne ſe prend auſſi que le matin, plein vne cueiller d'argent, ne faiſant que deux repas le iour, prenant ce remede en l'vne des trois façons.

Celles qui le mettront en pillules, n'ont que faire de rien prendre, d'autant que l'aloés leur fera ouurir le ventre : Mais celles qui prendrõt les tablettes ou poudre, n'en auront liberté ; & ſi cela les incommode elles peuuent prẽdre de deux ou trois iours l'vn, vn clyſtere, ou bien deux fois la ſepmaine vne pillule de rufus demy heure auant que diſner, cela n'empeſchera de prendre la poudre ou tablette, il ne ſe faut pas eſtonner ſi pendant les trois ou quatre premiers iours, ceux qui en vſent ſe treuuent plus mal que de couſtume, cela eſt fort ordinaire. C'eſt que le remede auant que de pouuoir des opiler, opile d'auantage:

mais pendant ce temps-là, il se fait faire voye par le moyen de l'acier, il semble que quand l'on parle d'acier, qu'il n'appartient qu'a des Autruches d'en prendre. Il faut considerer comme il est pulverisé, & la petite quantité corrigee par le sucre & la canelle. Pour en auoir l'heureuse yssuë. Il en faut vser trois sepmaines, ou vn mois, mais sans aucun doubte toutes les incōmodités causées par le mal, cesseront dans quinze iours : ie diray que i'en donnay à prendre à deux gentils-hommes, l'vn desquels estant vn iour à mon logis, tomba en foiblesse, il fallut l'asseoir bas, luy donner du vin, luy frotter les temples de vin-aigre, ie le fus voir quand il fust reuenu à soy ; il dit que depuis vn temps qu'il auoit eu vne grande fascherie, cela luy auoit esté ordinaire, ie m'informay ou luy

tenoit le mal, il me conta tous les meſmes accidens qui arriuent aux filles & femmes, ie coniecturay que ces remedes là luy pourroyent profiter. Ie luy en donnay, dont il guerit parfaictemēt. Il retourna en Gaſcogne d'où il eſtoit, ſon mal venoit d'vne fille que l'on ne luy auoit voulu donner. Il ne ſe peut reſoudre à coup, à quelque temps il retomba au meſme mal, il me pria de luy enuoyer du remede, ce que ie fis, il guerit derechef, & cognoiſſant la cauſe de ſon mal, ſe reſolut de ne ſe plus faſcher, i'en donnay auſſi à vn gentil-homme de Normādie, qui auoit eu grande faſcherie d'affaires, qui eſtoit tombé au meſme accident, il fuſt guery de meſme, & en Italie l'acier ſe donne tout tel qu'il vient de deſſous la lime, vne dragme dans vn œuf le matin, & vn mois durant: cependant faut faire exercice, & en vn

mois n'en faut prendre que huict dragmes accommodé comme i'ay dit, & quand l'on ne bougeroit du lict, l'on l'on ne laiſſe pas de guerir.

Pourquoy le fruict conceu n'eſt conſerué iuſques au terme ordinaire.

CHAP. II.

APres auoir traitté des cauſes, pour leſquelles les femmes ne peuuent porter des enfans, ie deſire de parler des raiſons pourquoy ayant conçeu, les enfans ne ſont conſerués iuſques au terme ordinaire de neuf mois, & ce qui ſe peut apporter.

L'occaſion la plus ordinaire qui fait accoucher les femmes, eſt la colere, laquelle ſuruient quelquefois ſur la formation de l'enfant, qui trouble tellement le ſang, qu'elle eſt cauſe que tous les ſens ſe retirent à

leur principe, laiſſans l'œuure imparfaict, tellement que nature retournant à ſoy-meſme, n'eſt reçeuë à le paracheuer puis aprés, n'eſtant vn œuure qui vueille eſtre vne ſeule minute ſans que nature y trauaille, dépuis ſon commencement iuſques à ſon entiere perfection, qui eſt le iour de l'accouchement: qui fait que i'ay veu femme, laquelle croyant eſtre groſſe, a porté ſon empeſchement quatre mois & demy, où auec douleurs rendit vne groſſe membrane, plus eſpaiſſe en vn bout qu'à l'autre, faicte comme vn œuf de cane, dans laquelle y auoit de l'eau rouſſe, & force filamens blancs, auec trois ampoules comme petits grains de criſtal, celle d'en-haut plus groſſe que les deux autres: leſquelles eſtoyent de groſſeur ineſgale, ce qui me fit demander à la femme, ſi lors qu'elle creuſt deuenir groſ-

se, elle auoit point eu quelque frayeur, & me dit qu'elle auoit esté en colere & fascherie extréme, peu apres auoir perdu ses mois, ayant déja eu quelque changement, comme frisson, & mal de cœur, qui me fist iuger que sa fascherie arriua là dessus, selon ce qu'en a remarqué Paré au liure de la generation, parlant des trois ampoules dont sont faits le cœur, le foye, & le cerueau.

I'ay receu, à vne femme grosse de trois mois & demy, vn enfant où estoit la teste auec tout le corps, duquel se voyoit fort bien l'espine du dos, les bras iusques aux coudes, les petits bouts de cuisses n'ayant point de iambes, ayant ombilic tenant du vẽtre à l'arriere-fais. Il sortit tout enueloppé auec ses eaux, lequel n'estoit du tout si long que le bout auriculaire ou petit doigt pris à la derniere iointure : à cause dequoy ie

pric & exhorte celles qui ſe ſentent ſubiectes à telles choſes, conſiderer le mal dont elles ſont cauſe, d'auoir empeſché la perfection de l'œuure de Dieu, & d'auoir receu vne ame pour le glorifier eternellement, ayãt attaint le ſainct Sacrement de Bapteſme. Il en eſt, encor que le mal vienne de leur faute, qui en font peu de conſcience, diſans que l'enfant n'ayant eu vie, l'ame n'y a pas eſté infuſe: Puis que les loix humaines condamnent à mort, ceux qui malicieuſement coupẽt des antes, qui ne ſont que choſes creées pour l'vtilité de l'hõme, & qui n'ont qu'vne ame vegetatiue, que merite celle qui s'en pouuant empeſcher, couppe chemin à la venuë d'vn enfant, lequel euſt eu ame vegetatiue, ſenſitiue, & raiſonnable. Creé à l'image de Dieu, & peut eſtre vn iour vn miroir de vertu, ſeruant de flambeau pour eſ-

clairer tout vn peuple. Si vne pauure miserable s'oublie tãt que d'en faire deffaire vn, auec iuste occasion on la fait mourir exemplairemẽt, & celles qui ne sont punies en ce mõde, pensent elles éuiter la iustice de Dieu. Non, non, elles se trompent, il est iuste & rigoureux, pleust à Dieu que l'on augmentast leur supplice, & qu'on fist exacte recherche de ceux & celles, qui aydent aux desesperés à se pendre, ou à se deffaire par autre sorte, leur donnans pour argent ou faueur, des remedes pour les exempter de la honte du monde, les faire damner & eux auec : j'inuoque de tout mon cœur la vengeance diuine sur telles gens, car comme l'on dit, si les larrons n'auoient des receleurs, ils n'oseroyent desrober, ne sçachãt que faire de leurs larcins. Ie n'entẽds parler de celles qui perdent leurs enfans fortuitement, comme par bles-

ſeures ſans y penſer, apportans tous remedes pour conſeruer leur fruict, croyant que Dieu iuge ſelon l'integrité de l'ame: il faut donc que les femmes ſe gardent de ſoy bleſſer, ſerrer, manger choſes preiudiciables à la vie d'vn enfant, ſi elles ſe ſentent ſubiectes à quelques fluxiõs, maladies, quantité de ſang deſmeſurée, ſont tenuës d'appeller des doctes Medecins, & leur conter leurs incommodités, afin de preuenir le mal futur, remettant le tout en eux, comme s'ils declaroient leurs pechez au confeſſeur, on dit en prouerbe, qu'il ne faut rien celer au Preſtre ny au Medecin, pour n'eſtre en cela reprehenſibles deuant Dieu ny les hommes, ſe gardans auſſi de danſer, aller en carroce, ou ſur cheual qui aille dur, & de toutes les choſes qui ſeront cy apres plus à plain deſduites.

Ie diray donc que la grosseße en la pluſpart des femmes ne vient ſans quelque maladie, dont s'enſuit degouſt, foibleſſe, enuie de manger choſes inaccouſtumees, leſquelles vne femme a grande honte de dire, encore qu'elle ne le doyue iamais faire, car en cét enchargemét, l'imaginatiõ eſt ſi forte, qu'elle a pouuoir de faire porter marque à l'enfant de la choſe imaginee par la mere, n'en mangeant en temps & lieu, il s'en eſt veu aſſez d'experience au detriment de celles qui l'ont negligé. Il y a d'autres femmes qui venans à encharger, croyent que ce ſoit autre maladie, voulant à toutes fins eſtre purgees & ſaignees, & quelques vnes en ont ainſi fait ſans aduis: dont elles ſe ſont mal trouuees, eſtans faciles à eſmouuoir ont ietté leurs enfans.

Les autres n'ayans la patience

d'attendre de sentir bouger leurs enfans, se font toucher par sages-femmes, les coniurant de leur en dire la verité, disans qu'elles sont tenuës pour les plus capables d'en iuger, blasmant celles qui ont manqué de leur dire verité, tellemēt que celles-cy charmees de ces loüanges, s'efforcēt d'en recognoistre, & voulans porter le doigt iusques dans la matrice, font ouurir veines ou artere à l'emboucheure d'icelle, d'ont s'ensuit si grand perte de sang que l'enfant demeure a sec, & sans nourriture, la mere & l'enfant meurent, les femmes se peuuent toucher sans leur faire mal, mais il faut qu'elles soyēt bien asseurees de la discretion & experience de celle qui touche.

Partant ie conclus qu'il vandroit mieux attendre, que se precipiter en telles mains, estant tout certain que iusques à deux mois, vne sage-

femme

femme peut cognoiſtre ſi vne femme eſt groſſe, en ce que la matrice eſt fort fermee: mais comme l'enfant ſe fait grand, auec les eaux qui le ſupportent, fait quelquesfois telle peſanteur ſur la bouche de la matrice, qu'il n'y a plus de iugement certain, ſi la ſage-femme n'y entend autre fineſſe que l'attouchement, elle trouuera en aucunes femmes qui auront retention de mois, autãt de plenitude en la matrice, que celles qui ſont groſſes, ayans les tetins plus durs & changez, comme i'ay dit cy deuant parlant de la retention des mois. Tellement qu'il faut interroger la femme de ſon changement de naturel, afin de diſcerner la groſſeſſe d'auec la retention; car pour celles qui ont moins leur purgation que de couſtume, & plus paſles, quelque foibleſſe, enuie, groſſeſſe du ventre qu'elles ayent, de cent

il n'y aura pas vne groſſe d'enfant, ny mauuais germe, bien s'en trouuera il, qui auront tant de ſang, que eſtant groſſes, nature s'en trouuera fort empeſchee, à cauſe que l'enfant n'en prend guieres pour ſon alimẽt, Ayant pour cét effect prins le meilleur ſelon ſon beſoin, renuoye ce qu'elle peut aux mammelles, & en ayant encore quantité, elle eſt contrainte pour ſe deſcharger, s'en deffaire par les voyes ordinaires; ainſi que ſi la femme n'eſtoit groſſe tous les mois, ſuyuant le reflus, ou par les grandes vuidanges, leſquelles entrainent l'enfant auec ſoy. I'ay veu à telles femmes la ſeignee fort profiter, non pour vne fois, mais par pluſieurs, obuiãt par ce moyen l'accouchement auant terme, & à de grãdes pertes de ſang apres iceluy. Autres leſquelles n'õt pas trop de ſang, mais ſi ſubtil qu'à la moindre colere ou

esmotiõ il sort de ses limites, & cause aussi l'accouchement auant le tẽps : il faut que si ces femmes-là boiuent du vin qu'il soit gros, mangẽt bœuf, ris, mouton, raisins de damas, & de toutes les choses qui peuuent grossir le sang, & sur tout se commãder, se represẽtant que ceux qui ne se peuuent commander, ne sont dignes de commander à autruy, portant en elles-mesmes le vray remede.

Autres sont si despitées estans grosses, qu'à la moindre chose qui les fasche, bouffent en elles-mesmes, tellement qu'elles viennent à s'enfler, & pressant par ce despit la matrice, font qu'elle s'ouure, iettant l'enfant dehors à tous termes.

D'autres sont plus subiettes à tõber estant grosses que ne l'estãt pas, i'attribuë cela à ce que la grosseur du vẽtre les empesche de regarder à leurs pieds, tellemens que descendant des

degrez en deſcendent quelquesfois deux pour vn, qui donne vne merueilleuſe ſecouſſe aux ligamens de la matrice. Autres tombent à genoux qui ne vaut guiere mieux, faiſant que l'enfant eſtant par la cheute dégité, marchant & ſe tenant debout, ou aſſiſe la matrice eſtant ſupportée à plein ſur ſes ligamens, eſtant deſgiſtee du lieu d'où elle auoit quelque autre ſupport, les ligamens trop chargez ſe relaſchent, dont s'enſuit l'accouchement.

D'autres pour auoir eſleué lès bras plus haut que leur teſte, ſentẽt quelque choſe qui leur tire à l'inſtant au ventre, c'eſt vne extenſion de ligamens, qui cauſe pareil accident: à ceſte occaſion les femmes de qualité ſe recognoiſſant aiſees à bleſſer, ne doiuent faire grand façon à leur coiffer, & celles qui ſont moindres ne ſe doyuent amuſer à eſtendre du lin-

ge,pendant leur grossesse, d'autant que i'en ay veu souuent accoucher pour auoir fait chose semblable.

Ie me suis esmerueillée autrefois de voir des femmes de village, iusques au iour qu'elles accouchent quelquefois de deux enfans, leuer seules des faisseaux d'herbe sur leur teste sans se blesser, mais venant à penser la raison pour laquelle elles ne se blessent: c'est que de ieunesse elles ont accoustumé cet exercice, qui fait que les ligamens sont relaxés dés leur enfance, n'ayant pesanteur aucune en la matrice, se rendant robuste à force de trauail. Ayant remarqué en d'autres femmes de village, nourries d'enfance à la ville, retournant demeurer aux champs, voulans trauailler ainsi que les autres, se blesser incontinent, qui me fait dire en cela que la nourriture passe nature.

Telles relaxations des ligamens de la matrice, sont causes qu'apres l'accouchement des femmes, elles sont si subiettes à pesanteur de matrice, que quelquefois elle sort à aucunes, i'en espere parler cy apres tout au long. Partant il faut obuier à l'accouchement auant terme, parce que nature y estant accoustumee, au mesme terme qu'vne femme à mal accouché, elle en veut faire tousiours de mesmes, tellement qu'il y a bien plus de peine à se remettre en bon chemin, qu'il n'y auroit eu à se garder du commencement.

I'ay veu femme grosse de sept mois laquelle estoit tombee du haut d'vne trappe en bas, & auoir bien perdu vne poëllette de sang, laquelle fust mise au lict deux iours apres, cõme elle se leua luy print telle douleur, auec vne pesanteur, qu'il sembloit qu'elle d'eust accoucher, on

m'appella & apres auoir entendu le discours de son mal, ie trouuay que la pesanteur auoit fait ouurir la matrice de la largeur d'vne dalle, sans neantmoins qu'il y eust aucune formation d'eaux, qui me fit luy faire prendre le lict en diligence, puis sçachant qu'elle estoit loin du manger, ie luy fis prendre les germes de sept ou huict œufs dans vn œuf frais, auec de la soye cramoisie rouge, hachee menu enuiron vn quart de gros puis ie luy fis faire vne fomentation de ciprés blãc, marjolaine franche & romarin, autant d'vn que d'autre, amortis sur vne poëlle chaude, arrousee de vin fort couuert, mis entre deux linges dessus le vẽtre au dessous du nombril, & la rechauffer deux ou trois fois en vn iour, i'asseure qu'elle porta son enfant deux mois dépuis, qui furẽt iusques aux neuf. Ie n'ay riẽ veu de meilleur à faire, si tost qu'vne

femme ſe penſe eſtre bleſſee: Ie penſe auoir aydé à en conſeruer plus de deux cents.

La graine d'eſcarlate miſe en poudre vaut encor mieux que la ſoye, à cauſe que ce n'eſt que pour la graine que l'on donne la ſoye.

Pour celles qui peuuent auoir vne pierre d'aigle miſe ſous l'aiſſelle gauche, vne pierre d'aimant, vn morceau de peau d'vrie, ou vne ceinture, y ſont tres-propres: mais il faut tenir le lict à plat, tous les neuf iours & vſer chaſque matin vn œuf, auec vingt grains de graine d'eſcarlate en poudre, mettre germes d'œufs frais, ſera encore mieux, & que cela ſe face à l'inſtant, demie dragme de graine de plantin y eſt tres-propre auſſi. Ie puis aſſeurer que l'enfant, pourueu qu'il n'ait eſté meurtry par la cheute, ſera conſerué iuſques au temps ordinaire.

Emplaſtre fort propre pour retenir l'enfant, en appliquant vne ſur les reins, & l'autre ſur le nombril.

PRens maſſe-d'emplaſtre qu'on nomme contra rupturam : ſix onces cerat ſantalin, & vnguent comitice de chacun deux onces, huile de mirtil, deux onces, cire iaune trois onces, faictes fondre le tout en vn poëſlon à petit feu, eſtant fondu l'oſter & remuer, tant qu'il ſoit demy froid, alors y adiouſterez les poudres ſuyuantes, poudre de maſtic, ſang de dragon. bol d'Armenie, de racine de biſtorte, & noix de galle, de chacun trois dragmes, poudres de coral, & ambre iaune, de chacun deux dragmes & demie, noix muſcade deux dragmes, meſlez le tout enſemble, & l'incorporez treſbien, remuant touſiours auec vne ſpatule, iuſqu'à ce que le tout ſoit bien

froid, & de ceſte maſſe faites emplaſtres, & les couurez de ſandar qui ſera rayé par l'ozãge, pour empeſcher que longuent n'ad'here au cuir, & ſera mis petits rubans pour ceindre l'emplaſtre, l'vn deuant, & l'autre derriere.

I'en ay veu vne laquelle auoit eu pluſieurs enfans, leſquels venoient tous imparfaicts, l'vn auoit la teſte où il ne ſe ſentoit point d'os, eſtant cõme vne groſſe membrane pleine d'eaux, venant à terme mort. I'en ay veu à d'autres de ſemblables, ie l'ay veu appeller aux Medecins, Hydro Cephalos. I'en ay veu à ceſte la meſme vn qui n'auoit aucuns os dans les doigts des mains : cela ce fut peu prendre pour auoir manqué de ſemence, ie ne le croy pourtant, ayant remarqué qu'à ſon dernier accouchement à terme elle fit vne fille petite, cõme ſi elle n'euſt eſté que de 5.

mois,& moins charnuë: car elle n'a-
uoit que les os & la peau venant au
monde dás ſon arriere-faix auec ſes
eaux, lequel eſtoit du tout ſembla-
ble à vne veſſie de pourceau remplie
de vent, ſans que ces membranes là
fuſſent plus eſpaiſſes en vn coſté
qu'en l'autre, ſans y apparoiſtre au-
cuns vaiſſeaux qui peuſſent porter la
nourriture à l'enfát, autres que ceux
qui peuuent entretenir vne veſſie
ſortant d'vn porc, ie fis diligence de
l'ouurir à l'inſtant que cela fut ſorty,
les eaux ſe trouuerent toutes noires,
& l'enfant mort. Ie croy qu'il auoit
eſté nourry iuſques au terme qui pa-
roiſſoit, qui pouuoit eſtre enuiron
cinq mois, & que dépuis il ne s'eſtoit
trouué ſang pour le nourrir ſuffiſam-
ment, ains n'auoit fait que languir
deſpuis, il ne ſe trouua aucune for-
me de ce gaſteau, qui eſt recep-
tacle du ſang, (monſtrant en cela

que les perſonnes qui ne peuuent viure qu'au iour le iour, ne peuuent faire prouiſion de bled) ny en la veine ombilicale vne goutte de ſãg, ny aux arteres goutte de ſang arterial, qui demonſtroit bien que le pauure enfant n'eſtoit mort qu'a faute de nourriture, & auoit fait ainſi qu'vn bon capitaine eſtant aſſiegé dans vne place, qui fait durer ſes viures le plus qu'il peut, mais n'en ayãt plus, eſt contraint de ſe rendre: ceſte femme dont ie parle ne laiſſe de ſe bien nourrir, mais i'ay recognu que ce qu'elle mange, nourriſſant legerement ſon corps, tourne pluſtoſt en pituite qu'en ſang, & pour preuue de cela, ie remarquay qu'apres l'accouchement, le viſage & le col luy enflerent, & ſe miſt à cracher de telle façon qu'il eſt incroyable, qui monſtre bien qu'elle eſt fort cacochime. Telles femmes à mon aduis.

n'ont tant de sang qu'il faille leur en oster, pour conseruer leurs enfans.

C'est pourquoy il est tres-necessaire qu'vne femme appelle le Medecin, pour luy faire entendre son naturel, afin que par sa prudence il pouruoye comme il cognoistra bon estre, sçachant que femme telle que celle que i'ay representee, si elle estoit seignee, accoucheroit auãt le temps, puis qu'à faute de sang elle produit ses enfans morts, & d'autres, faute d'estre seignees, en pourroyent faire autant, nature se trouuant ordinairement accablée par repletion ou inanition, qui sont deux extremités ausquelles il faut obuier.

I'ay veu des femmes lesquelles estant grosses de sept ou huict mois, ayant grande plenitude de sang, à la moindre émotion s'estre mises à fluer en telle quantité qu'il est incroyable, & les ayant fait mettre au lict,

il sébloit que le flux ceſſat. Mais i'ay recognu le contraire, d'autant que le ſang ne laiſſe ſouuent de ſortir de ſes vaiſſeaux, mais trouuant vn receptable au ſortir de la matrice s'y arreſte, & ſortant peu à peu ſe coagule & le premier ſorty empeſche le dernier, tellemét que les femmes venãs a ſe leuer, ou mettre ſur le baſſin ont grande perte à coup, qui leur cauſe foibleſſe, aquoy il ne faut negliger de les ſecourir, qui eſt pour le plus vray remede de les accoucher prõptement, comme ie traitteray plus amplement, encores qu'elles n'ayẽt vne ſeule douleur, aſſeurant que venant a les toucher l'on trouuera que la foibleſſe a autant relaſché les ligamens de l'orifice de la matrice, que ſi la femme auoit eu cinquante douleurs : c'eſt le vray remede pour leur ſauuer la vie, & faire que l'enfant puiſſent eſtre baptiſé. Ceux qui le

pratiqueront autrement, perdront la mere & l'enfant, en cas que la perte de ſang ſoit grande, ie l'ay pratiqué & m'en ſuis bien trouuee: il ne faut qu'en cela la ſage-femme timide face cimetierre boſſu, ſi elle ne peut faire quelle concluë auec les Medecins, de le faire faire au temps & lieu par vn Chirurgien.

Pluſieurs s'eſtonneront dequoy ie dy, que la ſage femme ne le pouuāt faire, le face faire par vn bon Chirurgien, eſtant beſoin aux extremes maladies, s'aider d'extremes remedes, & d'autant que les ſages femmes, ne ſe trouuent de cēt fois l'vne a choſe qui aille mal, sōt ſub iectes à s'eſtonner voyant mal aller, le Chirurgien, au cōtraire, ne ſe trouue iamais qu'en choſe deploree, & que la ſage femme ne ſe ſoit renduë, eſtant auſſi accouſtumé au mal que la ſage femme au biē: il ſe trouue des ſages

femmes si outrecuidees, qu'ayant fait quelques efforts de deliurer vne femme, cognoissant qu'il leur est impossible, tiennent bon tant que tout soit perdu, le pauure Chirurgien leur est bien tenu, lors que tout est ruyné par elles, d'en auoir le blasme, & estre appellé bourreau. Ayãt peu, s'il eust esté appellé à temps, sauuer la mere & l'enfant: il s'en est trouué de si ennemies de nature, que tenant en leurs mains de leurs proches parentes, ont renuoyé le Chirurgien qui estoit appellé par les amies, & ont laissé ainsi mourir mere & enfant, d'aussi appeller vne autre sage-femme au secours, ie n'en seray d'aduis, sçachant que cela arriuant il y auroit danger qu'elle ne gastast tout, pour dire que ce seroit esté la premiere.

Ie n'en parle par opinion, mais comme personne qui le sçait fort

bien la premiere choſe dont elles ſe ſaluent eſt de ſe prendre de bec, oublians la malade, & tout deuoir, ie laiſſe a penſer quel contentemẽt reçoiuent les aſſiſtantes, voyant la vie de leur amie entre les mains de deux femmes forcenées de colere. Ie voudrois que telles femmes fuſſent plus ſages d'effect que de nom, partant ie conclus qu'il vaut mieux viure entre les mains d'vn Chirurgien entendu & hardy, que de mourir en celles d'vne ſage femme ignorante, & temeraire, qui croit que le temps luy doiuent apporter iſſuë au mal, comme au bien, ie ne doute point qu'il ne ſoit de tres-habiles ſages femmes: mais non en ſi grand nombre que d'autres, le moyen de les diſcerner, eſt que toute femme qui aura la crainte de Dieu, aymera mieux l'honneur que le lucre n'ayant iamais enuie d'ẽ depeſcher l'vne, pour

courir aux autres, comme font celles qui ont touſiours leurs maiſons pleines de filles & femmes ſans mary, leſquelles ſentent auoir affaire qui les preſſe. Ie ne ſçay où ont les yeux tant de femmes d'honneur, de n'en faire aucune difficulté, & de n'apprehender non plus qu'elles leur portent la verolle, cela s'eſtant veu arriuer tant d'autresfois, ie ſçay qu'il faut que quelqu'vnes les accouchent, mais ce deuroyent eſtre certaines, leſquelles ſeroyent deleguees & recognuës pour ſeruir telles gens, à celle fin de ne s'en ſeruir qui ne voudroit. Il ſe trouuera des filles leſquelles ont fait cinq ou ſix couches en telle maiſon. Cela merite autre nom que celuy de ſage-femme: ie n'en parle pas pour mon intereſt, d'autant que ie ne veux faire profit en tel meſtier. I'en cognois d'autres que moy, qui en ſont bien de meſ-

mes: s'il faut loüer la vertu plus que le vice, les vnes meritent plus que les autres.

Il me semble aussi fort raisonnable que les Chirurgiens qui accouchent les femmes se dispensent de traitter des verollez, d'autãt que les femmes encourroient le mesme hazard.

Moyen pour cognoistre si vne femme est grosse.

Chap. III.

IL se faut informer combien il y a qu'elle n'a eu ses mois, & si à la derniere fois qu'elle les eut, ce fut en pareille quantité & couleur que de coustume: d'autant qu'aucunes les perdent par indispositions, comme opilations de veines, celles-là comme leurs veines viennent à se boucher, diminuent de quantité &

de couleur. Les autres les perdent de frayeur ou fascherie, c'est dequoy il les faut inforcer, cela estant il n'y a point d'apparence de grossesse, & d'autant qu'il y a des femmes desreglees sans aucun subiect ny indisposition. Il faut sçauoir si elles ont perdu l'appetit des viandes que de tout temps elles auoient accoustumé d'aimer. Si elles ont eu enuie de viandes nouuelles, si elles se sont trouuees fort applaties de ventre, cela est ordinaire aux femmes deux mois ou deux mois & demy, qu'il leur semble que leurs habits leur tōbent de dessus les hanches: & neantmoins il leur semble que tout ce qui leur touche au corps les blesse, & specialement apres auoir mangé pour peu que ce soit. Sçauoir si elles ont mal de cœur, soit qu'elles vomissent le matin, qu'elles n'en ayent que l'ēuie, sās le pouuoir faire: si elles

se sentẽt plus coleres & aysees à fascher que de coustume si leur sein est grossi & durcy, si le bout est changé de couleur comme aux femmes blã-ches il rougit, & à d'autres il deuiẽt plus brun, si le ventre est vn peu plus plein d'vn costé que de l'autre, si apres le manger elle se trouue mal pesante ou endormie: tous sont signes de grossesse, & pour la plus grande seureté, la sage femme les peut toucher doucement, pour recognoistre si la matrice est estroitement fermee, comme vn cul de poulle auquel l'on ne pourroit mettre vn grain de bled, se contentant de toucher l'orifice exterieur, sans essayer de toucher l'interieur, & prendre garde qùe le col de la matrice ne soit caleux, ou endurcy, de la façon que i'ay dit au premier chapitre, parlant des femmes qui ne sõt capables de porter enfans: à cause

de quelque humeur, qui a rendu ou par extreme chaleur, ou extreme frigidité, ceſte partie là imbecille, ſans qu'elle ſe puiſſe ouurir ny fermer. Cela ſe cognoiſtra aiſément comme i'ay deſia dit, & meſmes aux femmes leſquelles n'ont pas la matrice ſi eſtroictement attachee aux aiſnes, les vnes que les autres. A celles là ſe peut toucher du doigt l'empeſchement au trauers du corps de la matrice, d'autant qu'elle eſt ſituee plus bas que les autres.

Les raiſons pour leſquelles aucunes femmes ſont plus enclines à porter des faux germes, que des enfans, & le moyen d'en diſcerner la groſſeſſe.

CHAP. IIII.

IL y a beaucoup de femmes qui ne font que des faux germes, & neantmoins ſont capables de por-

ter des enfans, ayant donné ordre à la cause d'où prouient le mal, comme i'ay veu faire plusieurs fois, en ayant veu qui m'ont dit en auoir porté consecutiuement vne douzaine, & dépuis faire de beaux enfans, & demeurant long temps sans se faire purger ny saigner, recommencer a en refaire, & y remetrant ordre, se remettre à faire des enfans, i'ay remarqué que ces femmes-là sont pleines d'humeurs brustees, ayant vn gros sang aduste, lequel conuerty en semence, ne pert que la couleur, & non la qualité, les semences s'estãt rencontrees, la matrice fait ses fonctions ordinaires, se fermant n'y laisse entrer aucun air, le corion se forme, se faisant du sang le plus gros, mais la nature en demeure là, ne trouuant ce qui est enfermé dedãs, reserué pour la formation de l'enfant, propre à ce faire, le sang

menstrual ne laisse de s'arrester, & estre en partie enuoyé aux mamelles, & l'autre partie moins pur, renuoyé à grossir & enforcir ses membranes, sela se fait pendant deux mois, ou deux mois & demy, qui est le terme le plus ordinaire que la nature s'en deffait, ne le pouuant parfaire. Ie sçay que plusieurs les ont porté d'auantage, mais par l'experience que i'en ay, ayant passé se terme, la nature ayant il y a long temps cessé d'y trauailler, trouuant plus gros ceux de deux mois & demy que ceux de cinq, qui empeschent ordinairement à celles qui en ont de les rendre au temps ordinaire, c'est que croyants estre grosses d'enfant se gardét fort de faire exercice, portant remedes pour retenir, puis s'il leur prend quelque commancemét de perte de sang, ont recours de se mettre au lict, s'imaginant qu'il

faut bien ayant paſſé tant de temps, que de quelque façon que ce ſoit elles ſe ſoyent bleſſees, appellent du conſeil, les entendant parler, l'on conclud auec elles pluſtoſt à retenir qu'à expulcer. I'en ay veu auoir fait ainſi, les porter cinq mois & demy, puis reuenir quelque apparence de ſang, elles ayant paſſé tous les termes auquel l'on doit ſentir, s'affligent, & deſirent alors l'expulſion, elle ſe fait à grande peine, & à force de cliſteres & remedes, ce qui en euſt eſté plus aiſé à la premiere apparence, car cela ſe garde dans la matrice, diminuant, pluſtoſt que d'accroiſtre, & ſortent les ayant ainſi portez, ſouuent à pluſieurs fois piece à piece, & tous puans, ayant fait vne grande perte de ſang loing temps deuant, comme de trois ou quatre, voire iuſques à huict iours, dans lequel temps ſe coule vne eau

rouſſe, qui eſtoit encloſe dans la mẽbrane, & ne rendant plus qu'vn peu de ceroſité de mauuaiſe ſenteur, celles là ont bien beſoin d'eſtre fort purgees aprés, des remedes qui nettoyent la matrice, car ces puanteurs là, à pluſieurs l'excorient, & y font vlcere, il ne faut iamais craindre que ceux-là ſe tournent en mole, c'eſt vne autre eſpece, dont ie traicteray cy aprés, le faux germe ſe voit de deux façons, l'vne eſt ceſte membrane corion, eſpoiſſe à aucuns plus qu'aux autres, pleine d'eau rouſſe, en quoy s'eſt tourné ce que la nature auoit retenu pour faire l'enfant, & quelquesfois s'y trouue quelques petits filamẽts, qui ne ſont autre choſe que les veines du coriõ, demeurees inutiles, d'autre façon eſt ce corion eſtant formé & atcaché au fond de la matrice, la nature eſt ſuppeditee par ce gros ſang,

tellement qu'il ſe iette dedans & le remplit, de façon qu'il eſt gros plus que le poing, quelquesfois comme les deux, lequel eſtant couppé ſe trouue au milieu du ſang, gros comme vn cœur d'oyſeau à part, qui eſt à mon aduis ce qui l'ayde à entretenir, & luy donne quelque certain treſſaillement. C'eſt celuy là qui long temps porté ſe tourne en mole, & ſe groſſiſſant, s'adhere au parois de la matrice, tout ainſi que fait le lierre croiſſant contre vne muraille, & ſe fait comme vne chair groſſe, de telle façon qu'il s'en voit rendre des femmes plus groſſes, que ſi elles auoient deux enfans au ventre, quand cela a attaint ceſte groſſeur, il eſt fort difficile de s'en deffaire. Ainſi arriue la groſſeſſe du faux germe ordinaire, dont i'ay premierement parlé, ainſi arriue de ceſtuy-cy, car du commencement la mole n'eſt que

faux germe: i'en ay veu ietter à plusieurs termes, & quand ils sont iettés pendant quatre ou cinq mois, sont appellez faux germes: passant cela, s'appellent moles, d'autant que le sang amassé, dont se fait le gasteau, qui est adherant au fonds de la matrice, lequel s'appelle arriere faix, & sert d'esponge pour receuoir le sang mẽstrual, reserué pour la nourriture de l'enfant, s'accroist & s'endurcit, s'estant reietté dans la membrane, comme i'ay dit, en telle quantité que la nature luy en enuoye, qui fait qu'à aucunes fort sanguines, il se faict gros en peu de temps, d'autres moins sanguines sont d'auantage à grossir. Ainsi arriue la grossesse de l'vne, comme celle de l'autre. Les femmes, au commencement de tels empeschemens gonffent & grossissent tout à coup, & paroissent plus grosses en vn mois, qu'estant grosses

d'enfant elles ne font à trois, ont les meſmes enuies que les femmes veritablement groſſes. Mais elles ſont à ce commencement plus rouges, d'autant que la chaleur naturelle n'eſt retiree dans la matrice, pour la formation de l'enfant, ains eſt eſparſe par tout le corps.

Le moyen d'accommoder la peau d'occagne aux femmes qui en portent eſtant groſſes.

L'On doit prendre la peau d'occagne preparee, cõme les marchands la vendent, puis la mettre tremper trois iours en huyle d'amãdes douces, puis l'ayant quelque peu eſprainte, l'aproprier ſur la bãde de toile, & lors qu'elle eſt vn peu ſeichee, il la faut frotter de l'vne des pommades que i'ay eſcrit dont les femmes groſſes ſe doyuent frotter le ventre.

Vraye pommade dont la femme doit vſer eſtant groſſe, craignant que ſon ventre ne ſe gaſte.

IL faut faire vne pommade de lard fondu, & la lauer d'eau roſe, c'eſt la plus excellente.

D'autres en font de moëlle de pieds de mouton, creſpine de cheureau, graiſſe de poule graſſe, d'oye, mucilage de graine de lin, mauues, guimauues, & violiers de Mars, qui eſt bonne auſſi.

Les dames Flamandes n'vſent que d'huyle de lis, & conſeruent fort bien leur ventre ſans eſtre gaſté.

D'autres ne prennent que du beurre frais, bien laué de l'eau roze, c'eſt le moindre remede, les premiers ſont les meilleurs

Pour des femmes leſquelles eſtant groſſes, ſont ſubiettes à des gouttes crampes, & le moyen de les oſter.

VNe partie des femmes ſont grandement trauaillees de gouttes crampes pendant leur groſſeſſe. Mal à quoy i'ay veu ce remede icy non pas ſoulager, mais guarir parfaictement. Ce mal prend ordinairement la nuict, ou le matin, cõme la femme cõmence à ſe vouloir tirer du lict, & prend ordinairement au gras des iambes, & ſoubs la plante des pieds, ie ne croy point que femme en puiſſe eſtre plus trauaillee que i'en ay eſté : vn Medecin m'enſeigna de frotter le ſoir la partie où le mal me prenoit auec de l'huyle lorin, puis l'enuelopper des linges chauds. Ce que ie fis deux ſoirs, & dés l'heure le mal qui n'eſtoit pas vn iour ou deux ſans me

prendre, ne me reprit iamais dépuis.

Le meſme Medecin m'enſeigna auſſi le remede pour guarir la ſciatique en ſon commencemẽt, les femmes en ſont quelquesfois trauaillees en groſſeſſe, elle prend au deſſoubs de la hanche, ou des enuirons. Ie ne l'ay pas euë, mais à ceux ou celles qui l'ont euë, ie les en ay veu guarir, frottant le ſoir le lieu où tiẽt le mal, auec de l'huyle de therebentine de Veniſe deuant le feu, pour faire imbiber le remede, puis appoſer des linges fort chauds deſſus, continuant trois ou quatre fois, i'ay ſouuent veu enſuyure la guariſon.

Qu'il y a vn accident où il faut promptement accoucher vne femme à quelque terme que ce ſoit, pour conſeruer ſa vie. CHAP. V.

C'Eſt quand vne femme a vne perte de ſang deſmeſuree, ſur ſa groſſeſſe,

grossesse, dont elle tombe en foiblesse, le plustost que l'on peut il la faut boucher, d'autant que l'air attire le sang, luy donner ce que l'on peut pour luy faire reprendre ses esprits, pour supporter l'accouchmẽt, où il ne faut proceder d'aucun remede par la bouche, ny clisteres, d'autant qu'ils exciteroient la perte dauantage, mais il faut venir à l'extraction de l'enfant auec la main, la foiblesse relasche les ligamens du col de la matrice, tellement qu'elle s'ouure autant que si la femme auoit grand nombre de douleurs : mais les eaux ne se trouuant formees, il faut rompre les membranes qui enuironnent l'enfant, ainsi que l'on feroit vne porte pour sauuer vne maison du feu, & tirer l'enfant par les pieds, c'est le moyen de sauuer la mere, & de donner le Baptesme à l'enfant. Ie l'ay fait prattiquer par consentemẽt,

& en la preſence de feu monſieur le Febure Medecin, & de monſieur le Moine, & mõſieur de l'Iſle auſſi Medecin, fort doctes, d'autãt que i'auois veu que ces pertes là, sõt cauſes tout à coup de la mort de la mere, & de l'enfant, cela fut fait en la fẽme d'vn Conſeiller de la Cour de Parlement laquelle eſtoit groſſe de ſix mois, ſon enfant veſcut deux iours, elle a porté d'autres enfans depuis, les Medecins recogneurent que ſi l'on euſt differé vne heure d'auãtage, la mere & l'enfant eſtoyent morts. Monſieur le Febure recita ceſte practique là aux eſcoles de Medecine, & dit qu'en tel cas, il conſeilloit aux aſſiſtans d'y proceder de meſme, veu qu'il auoit veu mourir d'honneſtes femmes, faute de l'auoir faicte, enuiron vn an apres ie fus appellée, pour voir la femme d'vn frippier de la place Maubert, laquelle n'auoit pas eu

vne perte ſi à coup, elle fut quatre où cinq iours : comme elle vit qu'elle n'en pouuoit plus, elle m'enuoya prier de l'aller voir ; ie la treuuay en vne ſueur froide, le poux d'vne perſonne qui ſe mouroit, i'enuoyay querir vn Chirurgien pour eſuiter le blaſme, & pour oſter le regret de la laiſſer mourir ſans l'accoucher en diligence, lequel l'accoucha fort doucement, elle mourut vn quart d'heure aprés, eſtant ouuerte il ne fuſt pas trouué en ſon corps vne goutte de ſang, ſi elle euſt eſté ſecouruë en temps, l'on l'euſt ſauuée : ſa ſage femme luy diſoit qu'il falloit laiſſer faire nature, & qu'elle en auoit eu autres-fois de meſmes : ie n'entend pas que ſi toſt qu'vne femme a vne perte de ſang, que l'on y procede de ceſte façon-là, mais il faut veiller ſur elle, comme le chat fait la ſouris, & fai-

re la guerre au doigt, & à l'œil. Il ſe trouue biẽ des femmes qui ont leurs mois ſur leurs groſſeſſe, pourueu que cela ne dure guere, & que ce ne ſoit qu'en petite quantité, il ne faut pas venir à ce remede, mais ceux ou celles qui ſont appellees, en doyuent prendre le ſoing, & en ſortir auec honneur. D'autant que les malades, ne cognoiſſant la conſequence de leur mal, le negligent. I'ay veu peu de femmes qui ayant eu perte de ſãg ſur leur groſſeſſe ne ſoyent accouchees auant terme, & plus ſouuent enfans morts, que de viuans. Pour les meres, des pertes ſemblables à celles dont ie viens de parler, en mourut feuë madamoiſelle d'Aubray, femme de Mõſieur d'Aubray, qui a eſté Preuoſt des Marchands, auſſi en eſt morte madame la Ducheſſe de Mõtbazon, & tãt d'autres : moy cognoiſſant que le flux de ſang n'eſt entrete-

nu que par la groſſeſſe, l'ayant veu ceſſer ſi toſt que la femme eſt accouchee, i'ay mis ceſte practique en auant, laquelle i'ay cogneuë trop tard à mon gré, pour la conſeruation de celles que i'ay nommees, encores qu'elles n'ayent eſté ſeruies de moy, mais ſi la prattique en euſt eſté pluſtoſt en vſage, elles fuſſent encores viuantes au contentement de leurs familles. Il ſe voit des femmes qui eſtant ſubiectes à de grandes fluxiõs, leſquelles prennent leur cours le lõg de l'eſpine du dos, viennent à paſſer par la matrice, aux vnes elle ſe meſle parmy le ſang qui va pour nourrir l'enfant, qui le rend chetif, & mal nourry, dont s'enſuit à pluſieurs accouchemens auant terme, ſans auoir grande perte auparauant : aux autres elle s'eſcoule dans la matrice, à l'entour des membranes, ou lict où il eſt enueloppé, que nous appellons hy-

dropiſie de matrice, telles femmes ont ſouuent pertes quelques fois d'eau.

A d'autres elle ſort teinte de ſang: c'eſt en quoy il ne ſe faut pas tromper, ny prendre cela pour vne perte de ſang : les femmes en ſont ſoulagees, & qui voudroit reſtreindre ce flux-là, l'on les feroit ſuffoquer, cela eſt vn benefice de nature, qui ſe cognoiſt aux linges, car eſtant ſec cela eſt tout paſle, telle perte vient ſans effort, ni bleſſeure, ce que ne fait celle du ſang pur, ſinon à celles qui ſont ſi ſanguines qu'elles en regorgent, tellement qu'il ſort tout pur, ſans aucun ſubiect : ces femmes-là eſtans ſaignees pour deſcharger, & faire reuulſion, leur flux s'appaiſe, & ayant fait ces remedes-là, ſi le flux perſeuere, il y faut prendre garde & les accoucher: ſi l'on void les ſignes que i'ay dit; foibleſſe ou ou-

uerture de matrice ſans douleur, auec la perte de ſang pur, qui ſe doit touſiours iuger à la teinture des linges.

Comment il faut que la ſage femme ſe gouuerne a vn accouchement auant terme.

CHAP. VI.

SI vne ſage femme eſt appellee par vne femme, qui ne ſoit pas à terme, il faut qu'elle s'informe du temps de la groſſeſſe, & d'où peut prouenir le mal, & où il tient, afin de veoir s'il ſi peut apporter remede: d'autant qu'vne femme peut par frayeur, ou foibleſſe, fluxions, faſcherie, ou bleſſeure, auoir douleurs pareilles, à celles d'accoucher, cõmençant aux reins deſcendãtes au ventre, ainſi que fait vne pierre deſ-

cendente par les vaiſſeaux vretaires dans la veſſie, tombãt au petit ventre, & reſpondant quelquefois ſur le ſiege, il faut cognoiſtre que ſi le froid donne de grãdes coliques qui commençant aux reins, reſpõdent à toutes les parties ſuſdites: que la frayeur donne grande douleur de reins, à cauſe du ſang qui eſt en la veine caue qui eſt eſmeu, & que la foibleſſe relaſche les ligamens, qui ſouſtiennent la matrice, leſquels relaſchez, preſsẽt les vents contenus au deſſoubs, qui donne auſſi des douleurs, que la fluxion relaſche auſſi leſdits ligamens, qui cauſe le meſme mal, la faſcherie vient à faire gonffer & ietter l'enfant hors de ſa place, qui cauſe pareil accident, & quelquefois preſſe de telle façon, qu'il fait flux de ſang au commencement, tout cela eſt reparable, faiſant mettre la femme au lict, & ſi le mal procede de froid.

Il faut faire vne fomentation de cyprés blãc, marjolaine franche, romarin, baume rouge, & baume vert, camomille, & melilot, & à la frayeur ne l'eſchauffer que peu, luy donner vn peu d'occicrat à boire, pour raſſeoir le ſang, & à la foibleſſe, du vin ou bien peu d'vne confection de iacinthe ou aſquelines. A la fluxion, c'eſt le mal où il y a le moins de remede : ce que l'on peut faire, c'eſt de tenir la femme cloſe & couuerte, fortifiant le cœur, & la faire viure de viande ſolide. A la faſcherie, il s'en faut tirer le plus viſte que l'on peut, pour eſuiter l'accouchement, car elle eſt capable de faire accoucher à tout terme, ainſi que la bleſſeure, laquelle la fomẽtation de cyprés blãc, marjolaine, romarin, eſt fort propre, eſtant amortie ſur vne fort pelle chaude, arrouzee de gros vin vermeil, mis au deſſus du nombril, ayde

à remettre l'enfant en ſa place : & ſur tout le lict eſt le premier remede, & ne trauailler de corps ny d'eſprit. Si la ſage femme eſt appellee trop tard, que les apparences manifeſtes ſoyent de l'accouchement, comme les eaux formees, ie ne luy conſeille pas de faire efforcer la femme, iuſques à ce que par la nature ſans rien faire, elles ſe percent : pour ſe tirer de ſcandale, car beaucoup de perſonnes ſont bien ayſes, eſtant cauſe de leur mal, de s'en deſcharger ſur ceux qui n'en peuuent mais. Mais aprés les eaux percées, comme i'ay dit ſouuent, l'enfant eſtant foible, ou l'inteſtin eſt ſi plein de gros excremens recuits, qu'il l'empeſche de venir : la ſage-femme peut donner vn clyſtere, lequel ne peut nuire à l'enfant, ains le peut grandement ayder, & aydant elle eſt hors d'intereſt, les eaux eſtans percees ſans

l'auoir faict efforcer. Ie luy conſeille qu'elle la touche peu auant que les eaux ſoyent percees, d'autant que ſi par malheur elles ſe perçoyent cependant qu'elle y a la main, l'on l'accuſeroit d'auoir fait accoucher la femme, il faut que les femmes qui accouchent auant terme, ſe gardent autant & plus que ſi elles auoyent accouché à terme, voire celles qui font de faux germes, le doyuent faire pour leur ſanté.

Des accouchemens à terme ou les enfans ne viennent pas bien, & de combien de façons l'enfant ſe peut preſenter, qui ſont douze.

CHAP. VII.

1. LE plus mauuais eſt quand l'enfant ſe preſente le nombril deuant, ayant le ventre au paſſage, & les bras & iambes en arriere. C'eſt vn accouchement d'où il y

a peu d'enfans qui en puiſſent eſchapper, s'ils ne ſont menus, & logés dans vn grand corps, d'autant que s'ils ſont gros, & en vn petit corps, il eſt bien mal-aiſé de porter la main pour les tourner: ie diray en tous ces accouchemens difficiles, ce qu'il faut faire, ſi faire ſe peut, c'eſt que le plus promptement que l'on peut remettre le nombril dedans le corps de la mere, il le faut faire: mais ſi la ſage femme n'eſt au perſer des eaux, il eſt bien dangereux que l'enfant ne ſoit deſia mort, lors qu'elle arriue, parce que le nombril ſortant, il ſe refroidit promptement, & ſe tumefie, les arteres par leſquels l'enfant reſpire dans le ventre de la mere, eſtãt refroidies le ſang arterial qui eſt dedans, ſe coagule, & bouche le chemin a la reſpiration, d'où prouient la mort ſoudaine de l'enfant. Car tant qu'il eſt dedans le corps de la mere, il ne peut aſ-

pirer que par là, d'autant qu'il nage dans l'eau, la nature luy a donné ce passage-là, pour aspirer sans attirer l'eau, ny par la bouche, ny par le nez, nō plus qu'vn poisson, il faut remettre le nombril, scituer la femme au trauers du lict, la teste & les reins fort bas, afin de faire rentrer ce qui se presente de l'enfant, puis s'estant frotté les mains de beurre frais, chercher moyen de trouuer les pieds, & les conduire à bord, puis faire coucher la femme sur le costé où vous aués amené les pieds: puis la remettre sur les reins, & si elle a douleur, pendant qu'elle dure, tirer doucement l'enfant, si elle n'en a point, la faire efforcer, & pendant l'effort, l'attirer peu à peu, & luy donner des relasches, pour reprendre ses forces: & mesmes donner du vin, & de la confection alquermes, pour luy donner force & courage de supporter ce

grand trauail là, qui eſt le pire.

2. Le ſecond eſt vn peu moins dangereux, qui eſt quand l'enfant ſe preſente au trauers du corps de la mere preſentant le coſté, & quelquesfois l'arriere-faix deuant, il faut ſcituer la femme comme i'ay dit cy deuant, & ayant frotté ſes mains de beurre, repouſſer l'arriere-faix derriere l'enfant, pour repouſſer doucemẽt l'enfant en le tournãt, ayant miſe la femme baſſe de teſte, & de reins, & ayant trouué les pieds, s'y gouuerner comme i'ay dit cy deuant.

3. Le troiſieſme eſt quand il preſente l'eſpaule, lors qu'elle ſe preſente de quelque façon que ce ſoit, la teſte eſt fort proche, & ſi elle n'eſtoit non plus dangereuſe à toucher que les pieds, s'en ſeroit bien toſt fait. Mais il s'y faut gouuerner ainſi qu'à tous les autres, auec vne grande diſcretion: car la teſte

ne se doit prendre, ny attirer, comme ie diray : c'est qu'il faut coucher la femme, les iambes hautes, ayant les pieds plus hauts que la teste, puis porter la main bien amollie, soubs la teste & soubs le col, mesmes soubs les espaules de l'enfant, & le tourner à chef, puis l'ayant mis droit à chef, rehausser la femme en scituation moyenne, comme i'ay dit, estant bien couuerte, que le vent ne luy puisse nuire, la laisser reposer, en luy donnant quelque petite chose à prendre, attendant ses douleurs à venir, si elles sont long temps à reprendre, ou que les douleurs soyent trop petites, & que la longueur du temps ait affoibly la mere, & peut estre l'enfant, vn bon clystere carminatif sera fort propre, où il entre iere, & benedicte, & catholicum, cela resueille la nature, &

prouoque les douleurs, & accroiſt le paſſage, & en ce temps l'on luy peut donner demie dragme de cõfection alquelines, & ſi l'enfant s'aduance peu au lict, & qu'elle deſire d'eſtre leuee, l'on la peut mettre dans vne chaize propre pour accoucher, où la peſanteur de la teſte, aydera fort à l'ouuerture, & à auancer l'accouchement.

4. La quatrieſme eſt lors qu'il preſente vn bras, c'eſt que à l'inſtant il faut qu'il ſoit remis, & quand c'eſt de ſoy-meſme il vaut beaucoup mieux: & pour ce faire il faut diligemment auoir de l'eau la plus froide que l'on pourra, & luy mettre la main dedans, ſi l'on ne peut, prendre vn linge fort moüillé, & le faire toucher, cela fait à vn enfant fort, retirer le bras promptement: s'il eſt foible, & que pour cela il ne ſe retire, il ne faut donner le temps à l'air de le tumefier,

tumefier, car toute partie qui ſe preſente ſe tumefie incontinent, il faut auoir du beurre fōdu vn peu plus que tiede, & en oindre la main, & le bras, & doucement le remettre: puis chercher les pieds, leſquels ne ſont iamais gueres loing, car l'enfant eſt ordinairement tout à vn bonchon, ſi ce n'eſt aux deux premiers accouchemens dont i'ay parlé, & l'attirer doucemẽt auec la douleur, & s'il n'y a point de douleur, les pieds eſtans proches du paſſage, & non dehors, le clyſtere carminatif dont i'ay parlé ſe peut donner pour faciliter le paſſage, & faire faire des eſpraintes à la femme, d'autant que le paſſage n'eſtant ſuffiſant, le corps, & ſpecialement la teſte, ont grande peine à ſortir les dernieres: mais ie ne ſuis d'aduis que l'on la leue.

5. Le cinquieſme eſt quand il preſente les deux mains, il les faut faire

remettre auec l'eau froide, où les remettre les ayant frottees de beurre fondu, & auparauant que d'eſſayer de les remettre, il faut mettre la femme les pieds fort hauts, & la teſte baſſe, & ce faiſant les mains ſe peuuent remettre toutes ſeules, & puis voir laquelle partie eſt plus ayſee de la teſte ou des pieds, puis s'y gouuerner comme i'ay dit cy deuant.

6. Le ſixieſme eſt quand il preſente les pieds deuant, ſi c'eſt au commencemēt du mal, qui iette vn pied dehors, lors que le trauail commence: s'il y a de grandes douleurs, il faut aller chercher l'autre, & lors de la douleur attirer l'enfant: mais ſi c'eſt ſans ou auec fort peu de douleur, ie voudrois remettre le pied, boucher la femme, la nourrir & la fortifier, puis à quelque temps de là, luy donner le clyſtere ſuſdit, & tirer l'enfant aux eſpraintes ou douleurs, cauſees

par clystere. Il se peut donner aussi vn peu d'eau de canelle, ou d'eau clairette, lors qu'il en faut venir à telles prinses.

7. Le septiesme, c'est quand vn enfant vient le cul deuant, apres s'estre presenté desia assez auant pendant la douleur, car les femmes à qui l'enfant se presente de telle façon, ne sont iamais gueres sans auoir des douleurs, il ne le faut laisser engager dans les os, car il faudroit qu'il vint en double, qui seroit vn grand effort pour la mere, & vne merueilleuse contusion, & froissure pour l'enfant: tellement que l'ayant laissé presenter ainsi vn peu de temps, il faut chercher, & amener les pieds, la remettre en bonne scituation, & auec ses douleurs conduire l'enfant.

8. Le huictiesme est, quand il pre-

ſente le nombril deuant la teſte, cela arriue quand les femmes ont beaucoup d'eaux, qui ſe ſont formees deuant la teſte, ſe venant à rompre, la teſte n'ayant encores pris place, au commencement laiſſe vne eſpace, où le nombril ſe gliſſe, & deuance la teſte: il ne faut tenir telle femme debout, ny aſſiſe en la chaire, pour les raiſons que i'ay amplement dites au premier chap. des mauuais accouchemens, ains les faut tenir couchees baſſes, tant que le nombril ſoit remis derriere la teſte, puis la remettre en ſituation, & ſi le nombril ſe regliſſe, il faut coupper vn eſcheueau de fil de cottõ, & le porter du doigt, du coſté où le nombril ſe preſente, ainſi qu'vn linge que l'on met au fonds d'vn tonneau, pour eſtancher le vin qui ſort, tant que la teſte ſe ſoit auancee, & ait gaigné place: le bout s'en peut attacher d'vn ruban à la

cuiſſe,afin de le tirer quand l'on voudra,car ſi l'on ne fait ainſi,le nombril ſort touſiours à chacune douleur: tenir touſiours la femme baſſe de teſte, l'on la feroit eſtouffer par l'enfant, & ſi en remettant le nombril par pluſieurs fois, l'on rend le ſang arterial contus comme i'ay dit, d'où s'enſuit la mort de l'enfant.

9. Le neufieſme eſt quand les mains ſe preſentent deuant la teſte, il faut coucher la femme baſſe, comme i'ay dit, puis les remettre, & apres remettre la femme en bonne ſituation, les mains ayans eſté bien remiſes, ne gliſſent pas cõme fait le nombril, elle eſtant bien ſituee, la teſte gaigne la place, les mains n'y eſtans plus pour luy empeſcher.

10. Le dixieſme eſt quand la face ſe preſente la premiere, il eſt dãgereux de s'y tromper, & prendre cét accouchement pour celuy du cul deuant,

toutesfois les femmes qui l'entendent bien, ne s'y trompent iamais, il faut boucher la femme, luy donner confection alquermes, ou l'eau de canelle, ou à vn beſoin le clyſtere, recherchant tous les moyens ſans y toucher, de haſter l'accouchement, car pour peu qu'il demeure en cét eſtat, il vient ſi contrefait & monſtrueux de viſage, qu'il ſemble qu'il ſoit tout meurtry, ſi l'on y a touché de la main c'eſt bien encores pis, ſi toſt qu'il eſt né, il luy faut frotter tout le viſage d'huyle de mille pertuis, ou d'huyle rozat & baſme, ce qui eſt le plus enflé.

11. L'vnzieſme eſt, quand la teſte ſe preſente plus d'vn coſté que d'autre, qui eſt vn accouchement aſſez faſcheux, car la teſte venant la premiere, l'on dit qu'il vient bien, & neantmoins il y a grád peine à le faire auancer, il faut faire coucher la

femme ſur l'autre coſté, afin qu'il ſe puiſſe deſengager du coſté où il eſt empraint, & ſi pour cela il ne ſe deſgage, il faut cõmencer par la nourriture, eſtant quelque tẽps de là venu au clyſtere, il faut toſt apres venir aux remedes qui fortifient à coup, comme aux confections de iacinthe ou alquermes & eau de canelle, & clairette, & non toutes enſemble: mais l'vne ou l'autre, puis ſi cela n'y fait riẽ, il faut porter la main biẽ amolie, & ayant miſe la femme cõme i'ay dit en tous les precedens traictez, la teſte baſſe, ſoubs la teſte & col, pour la ramener de droitte ligne, ou toutes les peines ſeroient vaines, ſi l'on differe long temps, l'on fera qu'apres l'auoir radreſſee, la femme ſera ſi foible qu'elle n'aura pas la force de l'expulcer: tellement qu'il faut que la prudence de la ſage femme ſubuienne à tous ſes deffauts, ſans s'arreſter

au dire d'aucunes des aſſiſtantes: n'e-
ſtoit qu'elle ayant ſceu la cauſe d'où
prouient la longueur, voulut faire
appeller le Chirurgien: ie ſeray touſ-
iours d'aduis le laiſser prendre poſ-
ſeſſion de la place, car les mauuais ac-
couchemẽs ont de tout tẽps eſté, &
de tout tẽps ceux qui ont eſté appel-
lez pour y ſubuenir, ont deu y ap-
porter de toute leur affection reme-
des propres, comme ie croy qu'ils
font: & ſi elles ſe ſentent trop foi-
bles pour y ſubuenir, doyuent elles
meſmes demander ſecours, auant
que les choſes ſoient deſplorees, leur
eſtant mille fois plus d'honneur d'a-
uoir fait ſecourir, que de laiſſer perir
mere ou enfans en leurs mains, ou
ſouuent tous les deux.

12. Le douzieſme eſt quãd la teſte
vient droictement deuant, qui eſt
le vray accouchement naturel, ou
encor eſt-il beſoin d'aſſiſtance d'v-

ne bonne sage-femme, car souuent la teste venant bien droictement deuant, il s'ẽblera que l'ẽfant peut naistre sãs aucune fortune, ce qui se fait par fois, mais il ne s'y faut du tout fier car il arriue souuent que le nombril fait deux ou trois, voire iusques à quatre tours, à l'entour du col, qui l'empeche de venir si promptement: car l'enfant se trouuant serré, ne se peut auancer, ou si rudement chassé par les douleurs, il s'aduance, il a bien besoin d'estre promptement destortillé, ou bien il estrangleroit, il s'en est veu de si serrez que ne pouuant les auoir sans les serrer dauãtage, ayant assayé de passer l'ombilic sur la teste, il à esté force de le couper, & le detortiller, puis lier les deux bouts de l'ombilic, l'vn pour empescher l'enfant d'afoiblir, & perdre son sang: & l'autre tenant encor à l'arriere faix, & l'attacher à la cuisse

de la femme, craignant d'en perdre le bout: & d'ailleurs ſi l'on le laiſſoit ſaigner on laiſſeroit l'arriere-faix à ſec, adherāt au fond de la matrice, lequel ſeroit bien plus dangereux à tirer, craignant de ne le tirer pas tout entier: Il y a encores vn autre accident qui eſt que quand la teſte eſt ſortie, les eſpaules eſtant groſſes, ne peuuent ſortir ſans ayde, qui eſt de paſſer le doigt ſous l'aiſſelle de l'enfant, deuant ou derriere, comme i'ay fait ſouuent, pour les tirer auec grande force, ou les enfans fuſſent eſtranglez. Car la nature ayant ietté auec grand effort ceſte teſte, penſe eſtre quitte & ſe veut reſſerrer, de façon qu'il ne luy en faut pas donner le loiſir, ains il luy faut faire rendre tout ce qu'elle doit pour l'enfant, & pour la mere, ſans luy donner gueres de terme.

Des femmes à qui les eaux percent long temps auant l'accouchement.

CHAP. VIII.

1. IL y a des femmes à qui les eaux percent long temps auant l'accouchement; ie n'entends pas parler de celles qui ont hydropiſie de matrice, laquelle s'eſcoule: car à celles-là ayant fait euacuation, l'enfant ne laiſſe pas venant au mõde, d'auoir ſes eaux, qui s'eſtant formees ſe percent, c'eſt donc de celles-là que ie veux parler. I'en ay veu à qui elles ſe ſont eſcoulees douze iours deuant, d'autres huiɛ̃t, d'autres ſix, quatre, l'ordinaire eſt quand elles ſe percent, ſi pendãt deux ou trois heures le trauail ne prend, il demeure iuſques à vingt-quatre heures d'ordinaire, ou l'vn des termes (que i'ay dit,) telles pertes ſe font par debilité des membranes, ou le commencement de

la formation de l'eau eſt contenu, pluſtoſt que par la grande abondance des eaux, & vne femme qui aura grande quantité d'eaux formees, & que les membranes contenantes ſeroient robuſtes, & qu'il ne tient qu'à leur rupture que la femme n'accouche, il n'eſt pas conuenable à la ſage femme de les rompre pour beaucoup de raiſons: l'vne eſt qu'il y auroit à craindre que le nombril ſe fuſt eſcoulé dedans, ou vne main, ou vn pied. Mais bien peut-on mettre la femme ſur de l'eau tiede pour attirer d'auantage & ramolir, vſant de liniment remolient, afin qu'aux efforts de la mere, la teſte ou autre membre preſſant, elles ſoyent plus ayſees à rompre. Il y en a qui dõnent les plus grandes apprehenſions du monde aux femmes, quand les eaux s'eſcoulent long temps auant que d'accoucher, & diſent que l'enfant

eſt en danger, & qu'il eſt demeuré à ſec, i'en ay veu, cõme i'ay dit, percer douze iours auant que d'accoucher, qui n'ont laiſſé d'auoir des eaux pour humecter le paſſage, ayant trouué plus de prouidence en la nature, que de ſe desfaire de toutes ſes commoditez, pour en manquer puis apres: car comme il vient vne petite douleur, elle en enuoye touſiours quelque petit, & ſi vous penſez que ce qu'elle enuoye ne ſoit ſuffiſant, vous pouués augmenter le remolitif auec du beurre frais, mais ce dont ie veux prier les femmes, ayans leurs eaux percees, ou euacuation prouenante de l'hydropiſie de matrice, eſt d'autant qu'elles ne peuuent diſcerner l'vn d'auec l'autre, de ne point ſortir à l'air, craignant qu'il ne leur entre dans la matrice, ou ſi c'eſt dans le lict de l'enfant lequel demeure ouuert, les eaux eſtans percees c'eſt encores

pis.

I'en ay veu qui ſont ſorties qui n'en ont point eu de mal, mais auſſi en ay-ie veu qui en ont encouru hazard de la vie: Car l'air n'ayant peu empeſcher l'enfant de ſortir, à cauſe des douleurs & de ſa peſanteur, eſt demeuré renfermé dans l'arriere faix, l'empeſchant de ſortir, ayant tellement comprimé les vaiſſeaux & emboucheures des veines de la femme, qui abordent au fonds de la matrice, que pluſieurs conuulſions s'en ſont enſuyuies, de façon que l'on n'eſperoit point de vie à telles femmes: c'eſt pourquoy il eſt aiſé d'obuier à tels accidents, ſe tenant en leur chambre cloſe & couuerte, attendant l'heure de Dieu, ſe tenant touſiours ſur leurs gardes, ayant fait recognoiſtre ſi ce ſont les eaux de l'enfant, ou ſi c'eſt hydropiſie de matrice, qui ſe ſoit euacuee,

encore se faut-il tenir bandee, & chaudement, deux ou trois iours aprés.

Pour iuger quand vne femme se trouue mal si c'est trauail.

Chap. IX.

QVand vne femme se trouue mal, il se faut bien garder de la laisser efforcer, qu'auparauant le mal n'aye esté recogneu, d'autãt que des femmes endurent souuent des douleurs qui les pressent, comme si elles vouloient accoucher, & neantmoins ce n'est pas trauail, aux vnes c'est quelque petit desuoyement de ventre qui se veut esmouuoir, aux autres ce sont coliques: la douleur qui preuient le desuoyement, tient dans les reins, & ordinairement par tout le ventre, la colique fait autrement

la douleur, ſi elle commēce au haut, ne paſſe gueres le nombril, ſi elle cō-mence au bas; elle ne le paſſe non plus, elle fait comme vne barre tout au trauers du ventre, ſans pouuoir paſſer plus auant, la chaleur que l'on peut donner auec des linges chauds, ſe tenant couchee les iambes racourcies, fait ordinairement paſſer le mal: mais ſi ſont douleurs pour accoucher, à la chaleur le mal augmente. Il faut coucher la femme, & ſi l'orifice de la matrice ſe trouue ouuert, & que pendāt la douleur, il ſe ſente reſpondre ſoubs le doigt choſe qui pouſſe; ou qu'il ſe ſente quelque petite molleſſe, qui à la douleur s'aduance peu ou prou, s'endurciſſant, c'eſt trauail ſans doute:

Pour la situation de la femme en trauail.

CHAP. X.

I'Ay souuent remarqué, que l'vne des choses la plus necessaire à vne femme en trauail, est d'estre si bien situee, pour le soulagemẽt de la mere & de l'enfant: si c'est vne femme qui se vueille & puisse pourmener, iusques à ce qu'elle soit preste d'accoucher, ie le trouue fort bon: pourueu qu'elle soit menee de deux personnes fortes, qui lors de la douleur la puissent soustenir, elle se laissant du tout aller sur eux. N'ayãt les iambes serrees, ou bien auoir vn siege bas, sur lequel y ait vn oreiller deuant vne table, pour quand elle sent venir sa douleur, elle se puisse agenoüiller, s'appuyant sur la table, où il y ait aussi vn oreiller: puis elle peut se re-

tourner pourmener: d'autres dés le commencement du trauail deſirent ſe mettre au lict, où ie les trouue mieux qu'en autre part, pourueu que le trauail ne ſoit pas trop long, ou ſi le trauail eſt long, & qu'elle ſe vueille leuer, pourueu que l'enfant ne ſoit point entre les os, ie ne ſerois pas d'aduis de l'en empeſcher, d'autant que ce mal eſt ſi extreme, qu'il faut vn petit contenter celle qui ſouffre, i'ay ſouuent ſi grande pitié, de voir geſner des femmes par leur mere ou parente, pour les faire malgré moy tenir en vne place, ſans s'oſer groüiller: que cela rend leur mal deux fois auſſi inſupportable, & ſont aprés ſi deſrompuës, qu'elles ne ſe peuuent remuer, il faut que le lict d'vne femme qui eſt en trauail ſoit fort haut de teſte, & de reins venant en poincte iuſques aux pieds, où l'on peut mettre vne

groſſe buſche ſoubs le matelas ou lict, afin de les arreſter, leſquels elle ne puiſſe eſtendre, qu'à vn pied prés de ſa longueur. A aucunes ſe met vne claize ployee en façon, & de la largeur d'vne ſeruiette à mettre ſur table, laquelle paſſée deſpuis les reins en bas, ſe doit ſouſleuer par deux perſonnes fortes, lors de la douleur, s'accordant en meſme temps, autrement cela ſeroit plus importun que commode. Il y a des femmes ſi groſſes & petites, que les mettant au lict le mieux accommodé que ſe puiſſe, y penſent eſtouffer. I'en ay ſeruy pluſieurs, qu'elles ou leur enfant, y fuſſent pluſtoſt demeurees que d'accoucher, encore qu'il vint bien, ſans eſtre debout ou aſſiſe, les ayant autrefois accouchees: cela eſté eſprouué en mon abſence (à mon grand regret) que les enfans y ſont morts, & les femmes y

ont penſé demeurer, c'eſt que ſentant le mal, elles feignent & paſſent leur douleur le plus legerement que elles peuuent, ſans s'efforcer, tellement qu'il faut qu'eſtant debout, ou aſſiſe dans la chaire, la peſanteur face auancer l'enfant mal gré elles : celles qui ont mal de reins extreme, ne peuuent demeurer au lict non plus, ny celles à qui la colique eſt meſlee parmy leur trauail.

Le moyen d'oſter la colique à vne femme qui eſt en trauail, l'ayant diſcernee, & faciliter l'accouchement.

CHAP. XI.

IL y a pluſieurs femmes à qui le trauail prend, & à l'inſtant la colique auſſi, laquelle eſt ſouuent cauſee par des morfondures ou indigeſtions, leſquelles tourmentent ſi extremement les femmes, qu'elles

ſurpaſſent la douleur du trauail: d'autant qu'vne femme eſt excitée par la douleur du trauail à s'efforcer, vne douleur s'oppoſe à l'autre, de façon que la douleur de colique, arreſte l'autre, & ainſi toutes deux reſpondent au cœur, & pendant cela pour douleur qu'vne femme endure elle n'aduance rien, & ſi le trauail apparoiſt le premier, la colique en peut reſtraindre ſes apparences.

Il faut à tel mal prendre huyle d'amende douce, deux onces, auec vne once d'eau de canelle, puis à quelque temps vn bon clyſtere carminatif, où entre catholicum ïere & benedicte, & ſi le premier ne ſe trouue ſuffiſant, il faut le reïterer, & quelquesfois les fomentations propres à diſſiper les vents, font grands biens en meſme temps.

Pour celles qui accouchent de deux enfans, comment la sage femme s'y doit gouuerner.

CHAP. XII.

I'Ay souuent accouché des femmes de deux enfans, soit fils & fille, soit de deux fils, soit de deux filles, encores que l'on die quād ils sont tous deux de mesme sexe, qu'ils ne viuent pas, i'ay veu, & voy viure de toutes les façons que ie viens de dire: le trauail d'vne femme qui a deux enfans est plus long que celuy d'vne qui n'en a qu'vn, d'autant qu'ils sont plus empressez, & plus foibles, i'ay veu assez souuent le premier venir bien, & l'autre venir mal, il est certain que le premier qui vient bien est le plus fort, lequel a le pouuoir de deuancer l'autre, & de rompre les membranes, lesquelles le tenoyent

enueloppé, & quád ils viennent bien tous deux à chef, lors que le premier eſt né, le ſecond eſt enueloppé de meſme qu'eſtoit le premier, il s'en void demeurer long temps à venir apres l'autre, cõme moy-meſme i'en ay reçeu vn, douze heures apres vne fille, mais il ſe trouua foible, & neantmoins s'eſt fort bienporté, ie me ſuis trouué en meſme affaire, où ie n'ay pas fait ainſi, car ayant recogneu que c'eſt le plus fort qui vient le premier, i'ay creu qu'il falloit ayder au ſecond s'il y a douleur, pour rompre les membranes qui enueloppent ſes eaux, & ſi il n'y en a point, luy donner clyſteres aſſez fort, pour exciter la douleur, afin de ne laiſſer patir ce foible, & il a reuſſi de façon, que ſi ie ne l'euſſe fait, le ſecond n'euſt peu ſouffrir la peine, d'autant qu'il eſtoit menu & foible, & pour preuue de ſa foibleſſe, il auoit l'os frontal ſeparé

d'vn doigt de large, iuſques ſur le nez: Il eſt viuant auſſi bien que le premier, l'os s'eſt rejoint, & ſe porte auſſi bien que ſon aiſné. Il fut aduiſé par Monſieur Martin Medecin, de laiſſer vne groſſe compreſſe, ſous vn bandeau que ie luy auois mis, pour empeſcher que l'air ne penetraſt au trauers du cuir: ſi le ſecond vient mal, il ne faut pas laiſſer de rõpre ſes eaux, & l'amener par les pieds: car il a faict tous ſes efforts de venir le premier, tellement qu'en la poſture qu'il eſt demeuré, il ne s'en peut changer, le prolonger luy eſt plus nuiſible que profitable. I'en ay reçeu pluſieurs fois deux d'vne ventree, de dix, ie n'en ay pas trouué deux, qui euſſent chacun leur deliure à part, tous preſque n'en ont qu'vne pour les deux, ou il n'y a qu'vne petite membrane qui les ſepare, il faut tetant le premier, couper le nombril,

& le lier, & attacher à la cuiſſe, cependant que l'on tire l'autre enfant, car le premier ſe morfondroit, & affoibliroit attendant tout cela.

Ce qui ſe peut donner à prendre à vne femme en trauail.

CHAP. XIII.

IL ſe trouue beaucoup de ſortes d'aduis, s'il y a beaucoup de perſonnes où il y a vne femme en trauail, & ordinairemẽt chacun ſe trouue d'aduis cõtraire: ie ne ſuis pas d'auec ceux qui veulent tant donner de remedes chauds & violents, ſans extreme neceſſité, d'autant que cela cauſe des fieures merueilleuſes, apres l'accouchement, deux choſes ſont fort nuiſibles à vne femme en trauail, grande repletion, ou grande inanition, toutes extremitez ſont ennemies de la nature, c'eſt donc

pourquoy il ſe faut gouuerner ſagement en cela, s'informant du temps qu'il y a que la femme n'a mangé, & ſi ç'a eſté en quantité, recognoiſſant que l'eſtomac d'vne femme groſſe, ne digere pas ſi promptement, que celuy d'vne femme qui ne l'eſt pas, s'il y a long temps qu'elle n'a mangé, & beu, & qu'elle ſoit foible, la faut nourrir de bons boüillons fort nourriſſans, ou quelque iaune d'œuf frais, ſi le mal eſt long, & que l'on recognoiſſe que ce qu'elle aura pris, puiſſe eſtre paſſé, l'on peut, la voyant laſſee du long trauail, luy dõner eau de teſte de cerf, ie n'ay pas recognu que la quantité en puiſſe bleſſer, elle fortifie le cœur. L'eau de canelle eſt fort propre, mais ie ne voudrois iamais exceder vne once: ou à faute d'icelle, vne once d'eau clairette, ou demie dragme, ou à deux fois, vne dragme de confection alquermes, diſſoute

en deux doigts de vin clairet, & non pas plus que l'vne de ces trois choſes. Car i'en ay veu ſe mal porter d'en auoir trop pris, & comme i'ay dit, cela cauſe la fiebure, ſe venant à digerer, eſchauffe tout le corps, lors qu'il n'en eſt plus de beſoin. La fiebure arreſte les purgations, empeſche l'euacuation du laict, qui cauſe d'eſtranges maladies: Ie n'ay iamais receu tel contentement, que quand les femmes qui accouchent font appeller leur Medecin: car il me ſemble eſtre dans mon fort, d'autãt que toutes les perſonnes qui ſe veulent meſler d'ordonner, ſont contraintes ſe taire, ou s'ils font vne propoſition, le Medecin la reſoult, il ſçait le naturel de la malade, & luy fait faire ce qui luy eſt neceſſaire. Ce que ie recite des remedes, & de leurs effects vient des doctes Medecins, auec qui i'ay prattiqué, mais il y a des perſon-

nes qui eſtans malades pour accoucher, s'il ne vient de leur mouuemẽt d'appeller les Medecins, ſi l'on leur en parle, prennent telle eſpouuente, qu'elles croyent qu'il y va de leur vie, & croyent que la ſage-femme n'entend pas ſon eſtat : tellement qu'il faut pour toutes ces raiſons, s'accommoder à l'humeur de la femme, euitant de leur faire peur. Mais elles ne le deuroient faire, car elles font ſouuent appeller les Medecins en affaire de bien moins d'importance.

Le moyen d'expulcer l'arriere-faix aux femmes eſtans accouchees.

CHAP. XIIII.

IE me ſuis ſouuent trouuee, où les femmes eſtoient accouchees, lors que i'arriuois dans leur maiſon, que ceux qui me voyoient entrer me diſoient, c'eſt fait, elle eſt accouchee: approchant ie trouuois qu'elle n'e-

ſtoit pas deliuree, c'eſt vn mot bien appioprié que de dire deliuree, car l'accouchement eſt vne grande choſe, mais la deliurance eſt tout autre: c'eſt pourquoy ie deſire en traitter amplement. Il faut ſi toſt que la femme eſt accouchee attirer l'enfant au bord du lict, & luy couurir la teſte & l'eſtomac, prenant bien garde que rien ne luy puiſſe toucher ſur le viſage, puis porter la main ſur le ventre, pour recognoiſtre de quel coſté eſt l'arriere-faix, & y tenir vne main qui le tienne ſubject, ou y faire tenir la main à quelque femme entenduë, & oſtant la voſtre y placer la ſienne, s'il eſt fort dans vn coſté, comme ils ſont ordinairement, luy apprendre à ramener doucement du coſté au ventre, comme en maniere d'vne frictiõ branlante, tenant le nombril au bort ſubiect, luy donnant du gros ſel dãs vne main, & luy faire fermer l'autre,

en ſoufflant prés du poulce comme dans vne bouteille, que l'on voudroit voir ſi elle eſt caſſee, ou bien luy faire mettre vn doigt dãs la bouche pour luy prouoquer des enuies de vomir, ou biẽ lui faire faire des eſpraintes, ainſi que ſi elle vouloit aller à ſes affaires, ou comme la nature la contraignoit de faire, lors que la teſte de l'enfant ſortoit: tout cela ſe doit faire promptement, & ſi l'on recognoiſt que cela ne face aduancer l'affaire, il faut luy faire prendre le iaune d'vn œuf tout cru, ie croy que c'eſt que ſçachant que l'œuf eſt cru leur fait bondir l'eſtomach, de façon que ſouuent ie voy profiter ce remede-là, & comme ie leur veux faire donner, ie le demãde tout haut que l'on apporte vn iaune d'œuf cru pour luy faire prendre, ie les ſens auoir mal au cœur dés que l'on en parle, que ſouuent c'eſt fait deuant que

l'on l'ait appreſté, ou ſi cela à tout aller n'y faiſoit rien, deux doigts d'eau de fleur de ſureau diſtilee, le leur fõt rẽdre, leur faire ſentir du iais en poudre, bruſlé dans vn reſchaut, ou de l'huyle de iais, ou vn morceau d'aſſa foetida, ou du rognon du Caſtor, ſi l'on a recogneu que la femme aye eu des colliques venteuſes, ou que pendant ſa groſſeſſe elle ſe ſoit morfonduë, ſouuent les vents empeſchent qu'il ne ſorte: de façon qu'il faut que la ſage-femme y porte le doigt aſſez auant: cela fait rompre les vents, & eſt apres aiſé de l'auoir, faiſant vne partie de ces remedes, l'on les a à l'amiable, qui n'eſt pas peu de choſe. Ie puis bien dire auec verité, qu'en plus de deux mille accouchements ie n'en ay eſté querir dedans la matrice que deux, encores fuſt-ce à la premiere, que de l'enfant precedent qu'elle auoit eu, le boyau ſe rõ-

pit, dont la sage femme fut fort blasmee, la matrice se referma, de façon qu'il fallust luy faire rendre par clysteres, & potions par la bouche, lesquelles luy firent rendre auec telle quantité de sang, qu'elle fust trois mois pasle comme vn linge, & tellement foible, qu'elle ne se pouuoit soustenir, i'apprehenday pareil accident, tellement que ie le fus querir, ioinct que le boyau estoit fort deslié, i'ay remarqué que les boyaux desliés sont fort subjects à se rompre prés du gasteau, l'autre que i'allay querir fut à vne dame qui auoit vne fiebure cõtinuë, laquelle l'auoit desseiché & rendu si adherent, qu'il ne me fut possible de l'auoir, puis que ie ne voulois gueres trauailler la dame à cause de la fiéure. Mais ie n'en iray iamais querir, si trois extremités ne m'y contraignent. L'vne est vne perte de sang extreme à la femme; l'au-

tre,

tre seroit si elle auoit des cõuulsions, & l'autre, qu'vne fiéure l'eust desseiché & rendu adherant (comme i'ay dit) c'est dequoy ie voudrois supplier les Chirurgiens qui accouchent les femmes, ou de les tirer comme les sages-femmes auec patience, ou les laisser tirer à la sage-femme: pour le deschirement que i'ay veu aux arriere-faix, que quelques Chirurgiẽs vont querir: car ils les ameinent en tel estat qu'ils sont effroyables à voir, il est impossible de iuger s'ils sont entiers ou non, veu qu'ils sont tous desrompus, l'on tiẽt qu'vn morceau demeuré est mortel, il le peut estre, puis que les membranes le sont, quelle asseurance pouuez-vous auoir de la vie d'vne femme voyant l'arriere-faix tout rompu.

Pour faire qu'vne femme accouchant du premier enfant n'aye iamais de trenchées.

Chap. XV.

IL se voit peu souuent, que des femmes estans accouchees de leur premier enfant ayent des trenchees, si ce ne sont celles que lors qu'elles auoyent leurs mois, ayent enduré beaucoup de douleur par la petitesse des veines, par où se rapporte le sang menstrual dans la matrice, telles femmes ont douleur de ventre & trenchee, dés leur premiere couche. Ce que n'ont les autres qui ont les conduits plus larges : & encores que elles n'ayent aucunes trenchees en leur premiere couche, si ne faut il pas laisser d'vser de remedes propres pour n'en auoir iamais, & si elles n'en apportent en ceste premiere

couche elles ſe rendent incapables d'en plus receuoir, bien eſt qu'elles peuuẽt vſer de remedes pour amoindrir la douleur, mais non pour l'oſter du tout.

Et celuy qu'on donne d'ordinaire, eſt de faire prendre aux femmes ſi toſt qu'elles ſont accouchees, deux onces d'huyle d'amendes douces tirees ſans feu, auec deux onces de ſirop capilaire, cela eſt propre pour faire paſſer les purgations, mais il n'eſt pas capable d'empeſcher les trenchees.

Il y a des femmes qui mettent deux ou trois gouttes de ſang qui eſt dans le nombril de l'enfant, dedans le ſyrop & l'huyle, dont ie viens de parler, ie n'en puis iamais donner à prendre, d'autant que cela me ſemble ſale, & neantmoins plusieurs en vſent.

D'autres font cuire vne poulle blanche, dans laquelle ils mettent

deux onces de ſucre, vne dragme de canelle fine, la moitié d'vne muſcade en poudre, deux ou trois dattes, cinq ou ſix clouds de girofle, la volaille eſtant cuite, il faut mettre enuiron demy ſeptier de vin clairet, & faire cuire le tout, qu'il ne demeure que la chair abbreuuee, puis le paſſer & faire prendre cela à la femme ſi toſt qu'elle eſt accouchee : il s'en peut autant faire auec deux pigeonneaux de volliere, à faute d'vne poule blanche, vne perdrix rouge eſt bien encores plus excellente, mais il faut regarder que la femme n'ait pas la fiéure, à cauſe que cela eſt vn peu chaud.

Il y a vne poudre qui fuſt donnée à la feuë Royne mere du Roy Henry troiſieſme, laquelle elle a donné à toutes ſes filles : Madame la grande Ducheſſe de Mantouë en a vſé auſſi: la Royne en a auſſi pris, & pour cela

l'on l'a appellée la pouldre de la Royne. Ie n'eusse iamais creu que prenât vn remede en vn temps, eust peu empescher le mal pour vn autre, mais ie l'ay veu en la Royne, & l'ay approué à vn si grand nombre de femmes à qui elle n'a iamais manqué, que c'est vn remede infaillible, pour la donner à des femmes qui n'en ont pas vsé du premier: elle ne les empesche point du tout, bien est vray qu'elle soulage vn petit.

La graine de sarriette soulage aussi, prise dans vn boüillon assez chaud, & par mesme moyen soulage aussi ceux ou celles qui ont la colique. Ie mettray donc la recepte de la poudre de la Royne.

Il faut prendre vne dragme de racine de grande consoulde, des noyaux de pesches, & de noix muscade, de chacun deux scrupules, ambre iaune demie dragme, ambre gris de-

my ſcrupule : le tout mis enſemble, il en faut donner à la femme ſi toſt qu'elle eſt accouchee, vne dragme delayee en vin blanc, & ſi la femme a la fiebure, il luy faut donner dans vn boüillon.

Pour le deſuoyement de l'amarry, & des remedes propres à iceluy.

Chap. XVI.

IL y a des femmes nouuellement accouchees à qui il prēd des douleurs extremes, leſquelles ſont autāt ou plus preignantes que celles d'accoucher, c'eſt que la matrice n'eſt remiſe en ſa place, ou ayant eſté remiſe en ſa place, le bandage venant à ſe laſcher, en ſort, & roulle dans le ventre, qui cauſe les douleurs ſuſdites, cela arriue le plus ſouuent à celles qui ne ſont bien purgees en accouchant: il faut faire vn eſcuſſon fort eſpoix,

& releuer le petit ventre auec, ayant remise la matrice en sa place, & rouler deux linges assez fermes, & les mettre dans les aisnes, auoir des blanc d'œufs battus, auec vne dragme de poiure long en poudre, chauffé & mis sur des estouppes, appliqué sur le nombril, puis rebander le ventre asseurement, c'est le moyen d'appaiser la douleur.

Pour remedier aux extremes pertes de sang, qui arriuent souuent aux femmes, incontinent apres estre accouchees.

Chap. XVII.

IL y a plusieurs femmes lesquelles apres estre accouchees, ont tres-grandes pertes de sang prouenantes d'vne grande plenitude, & quelques autres, c'est que pendant leur trauail, elles ont tant pris de

remedes corroſifs & chauds, ont tant fait d'efforts, que tout cela eſchauffe le ſang : de façon qu'apres l'accouchement il ſort en quantité. A quoy i'ay veu remedier, à l'inſtāt de la perte il s'enſuit incontinent foibleſſe : pour à quoy ſubuenir il faut donner à la femme à prendre peu & ſouuét, vne goutte de vin dans vne cueillier, ſi la foibleſſe eſt trop grande, demy dragme confection alquermes, auec vn peu de vin, & ſur tout la bander mediocrement, d'autant que le bandage comprime les vaiſſeaux, & empeſche le flux deſmeſuré, luy douner quelque iaune d'œuf à prendre, cela ayde à rappeller la chaleur naturelle à l'eſtomach, qui eſtoit eſparſe par tout le corps. Il faut mettre ſur les reins de la femme, & le long de l'eſpine du dos, à cauſe de la veine caue, vne ſeruiette moüillee en oxicrat. I'ay veu auſſi mettre en chacune des

aines, vn eſcheueau de fil cru moüillé en eau froide, puis ayant peu recouurer de la terre franche dont on fait l'aire d'vn four, la delayer en fort vinaigre, l'eſtendre ſur vn linge & le mettre ſur les reins, cela modere la chaleur du ſang, & l'arreſte, il ſe faut bien garder que pendant la perte du ſang, l'on laiſſe dormir la femme, pour enuie qu'elle en puiſſe auoir, d'autant que la foibleſſe les emporte, lors qu'on croit qu'elles repoſent: mais quand on voit ce grand flux moderé, l'on peut oſter peu à peu les remedes adſtringents, afin de laiſſer écouler doucement le ſang, qui pourroit nuire eſtant retenu, car pendant ce grand flux, le bon ſort comme le mauuais, d'autant que la nature n'en peut eſtre maiſtreſſe.

De ce qui ſe doit faire à vne femme ſi toſt qu'elle eſt accouchee, & du bandage.

CHAP. XVIII.

SI toſt qu'vne femme eſt deliuree ſi elle a eu grand trauail, l'on la doit mettre dans la peau d'vn mouton noir, lequel doit eſtre eſcorché tout vif, & le plus chaudement que l'on peut luy paſſer ſous les reins, cela les fortifie grandement, & ſur le ventre il faut y mettre la peau d'vn lievre auſſi eſcorché tout vif, puis luy coupper la gorge dans la peau pour la frotter du ſang, & tout chaudemẽt luy mettre ſur le ventre, cela racouſtre les dilatations faites par la groſſeſſe, & fait que ce ſang que l'on tient melancholic, chaſſe auſſi le ſang melancholic & mauuais. I'en ay veu l'effect, ſouuent il faut tenir ces remedes en hyuer deux heures, &

en Esté vne, puis bander la femme d'vn linge long, comme vne seruiette, & large d'vn quartier, ayant auparauant frotté tout le ventre, d'huyle de mille pertuis, & mis vn linge en plusieurs doubles, ployé en eschaudé, pour releuer la matrice, puis mettre vne compresse en plusieurs doubles, aussi large d'vn quartier ou peu moins longue, qu'elle puisse couurir les flancs, puis mettre la bande, prenant au dessous des hanches, & peu serrer, neantmoins plus en bas qu'en haut, mettre des linges chauds sur les tetins l'espace de dix ou douze heures, attendant les remedes propres pour faire euader le laict, lesquels ne doyuēt estre appliquez plustost, & i'en dy la raisō, c'est que le corps est encore tout esmeu, & n'y a veine ny artere qui ne batte, les remedes qui chassent le laict estans resolutifs, ne sont propres à

mettre ſur la poictrine pendant telle eſmotion, craignant y renfermer quelque choſe contre nature, donnant ces dix ou douze heures de tẽps à raſſeoir le ſang, & à eſcouler ce qui ſe ſeroit ietté ſur le poulmon, pendant l'agitation du trauail, il faut y faire vn reſtrinctif d'vn blanc & iaune d'œuf, auec vne once d'huyle de mille pertuis, autant d'huile roſat, vne once d'eau roſe, & d'eau de plantain, battre le tout fort enſemble, & tremper vn linge en pluſieurs doubles, & le mettre ſans chauffer, cela conforte & appaiſe la douleur.

Pour les femmes qui ont beaucoup de ſang, et neantmoins ne ſe purgent point en accouchant, ny apres eſtre accouchees.

CHAP. XIX.

SOuuent des femmes ſont fort ſanguines, & neantmoins elles

ne purgent gueres en accouchant, ny aprés: que si l'on ne les ayde, elles encourent de grandes maladies en leurs couches, comme grandes suffocations de matrice, ou fiéure continuë, à quoy l'on peut remedier estát informé de leur naturel dés deuant leur grossesse, sçachant que lors qu'elles auoient leurs purgations, elles les auoient en grande quantité & par longue espace, & souuét de gros sang noir: voyant qu'elles ne se purgent amplement, & qu'elles ont inquietudes, degousts, empeschemens d'estomach, douleur de teste, il leur faut donner le matin syrop de capillaire, auec de l'eau miellee, ou d'hysope, ou syrop d'absynthe auec vin blanc, leurs boüillons doyuent estre de racines & herbes aperitifues, tenant leur ventre libre par clysteres: leur manger ne doit estre de viande solide, l'on leur doit faire force fri-

ctions aux iambes, prenans des aiſ-
nes iuſques à la cheuille du pied,
ſans faire reuulſion en tournant en
haut. La ſeignee du pied ſe peut auſſi
faire le matin, vne fumigation qui
nettoye la matrice & attire le ſang,
ayant fait les autres remedes aupara-
uant, d'autant que qui les feroit
auant que la matrice fuſt remiſe en
ſa place, il y auroit à craindre de l'at-
tirer trop en bas, mais huict ou dix
iours apres l'accouchement, il n'y a
plus de danger, la recepte s'en trou-
uera au premier traitté, & en faire
receuoir la fumee à la femme deux
ou trois fois le iour, s'il y a du gros
ſang retenu dans la matrice il ſortira
indubitablement: il faut frotter le
ventre de la femme d'huyle violat:
cela aide auſſi aux purgations eſtant
diſſous. La raiſon pourquoy ce gros
ſang s'arreſte, lequel ne peut ſortir,
c'eſt qu'vne femme l'ayant gros de-

uant qu'eſtre groſſe, lors qu'elle l'eſt ils'eſpoiſſit d'auantage, à cauſe que la chaleur naturelle luy redouble à raiſon de l'enfant, le ſang eſtant arreſté l'eſpace de neuf mois, s'eſpoiſſit à ceſte chaleur de beaucoup, tellement que venant l'accouchement il ne peut fluer, de façon qu'il luy faut ayder par tous les remedes ſuſdits, & meſme les fomentations remollientes ſont fort propres au petit ventre, & dans les aiſnes, quand la femme eſt hors de deſſus la fumigation.

Pour celles qui ont peu de ſang.

Chap. XX.

LEs femmes qui ont peu de ſang ne doyuẽt viure en leur couche, de la façon que celles qui en ont beaucoup : elles doyuent prendre grande nourriture en petite conſi-

ſtance, comme des œufs bien frais le matin, à la coque, ou dans leur boüillon, bons conſommez, eſpreints de chapon & de veau, jus de mouton, les trois enſemble ſont temperez, & nourriſſent fort, & font du ſang, cõme pigeonneaux, perdrix, caille, mouton, & autre viande ſtomacalle, il eſt impoſſible de peu, faire grande choſe, ie voy quelquesfois des femmes qui perdent peu de ſang en accouchant, ny en couche, voyant cela ie m'informe d'elles ou de leurs femmes, ſi auparauant la groſſeſſe elles en perdoyent beaucoup ayans leurs mois, & i'entens que nõ, neantmoins leurs parentes ou amies qui ſont d'autre naturel, veulent qu'elles le perdent comme elles, choſe qui ne ſe peut, n'y ayant dequoy, les font trauailler de remedes, perſuadãt aux Medecins que ſi l'on ne leur prouoque leurs purgatiõs, qu'il y va de leur vie,

vie, tous les remedes n'y peuuent rien faire, les ſaignees ſont ſi tolerables à telles femmes, que leur tirant le ſang l'on leur altere la vie. C'eſt pourquoy ie ſupplieray les Medecins d'eſtre bien inſtruits du fait, auãt que ſe laiſſer vaincre ſur perſuaſions de telles perſonnes, i'en voy ſouuent qui ayant le laict qui paſſe, veulent que les purgations rouges paſſent auſſi, cela ne ſe peut, car tout eſt ſãg, lequel a eſté blanchy pour eſtre renuoyé aux mammelles, pour la nourriture de l'enfant, la nature voyãt que l'on ne s'en veut ſeruir, ne trouuant plus de place à le loger, auec les remedes appliquez ſur les mammelles qui le repouſſent, eſt contrainte d'en faire vne reuulſion par embas, pendant lequel temps il ne faut eſperer autre choſe, la nature ayant eſté ainſi repouſſee, rejette apres le ſang par bas, ſans plus s'amuſer à le blanchir.

De quelle façon doyuent viure les accouchees.

CHAP. XXI.

DEspuis que Dieu m'a fait la grace de m'auoir appellée à l'art de sage-femme, i'ay pris fort grãd plaisir à remarquer la diuersité de naturel des femmes, & ay veu que qui voudroit gouuerner vne femme de qualité, en femme rustique, que l'on la perdroit, de mesme qui voudroit faire viure vne femme rustique, ainsi & de pareille viande qu'vne femme de qualité, l'on en feroit de mesme: d'autant que l'estomach de l'vne est fresle, & celuy de l'autre est fort, lequel ne veut estre repeu de viandes legeres: car si l'on ne donne à ces estomachs forts, tost apres l'accouchement, vn grãd potage à l'oignon ou aux œufs, ou vne grãde souppe au

laict, leur eſtomach fait comme des moulins qui moulent à vuide, ou le feu ſe met, pource que ce qui donneroit vne grande fiebure à vne autre, leur empeſche de l'auoir, partant il faut gouuerner chacun comme il doit, ſans rien peruertir. A la femme delicate & qui a accouſtumé de viure delicatement, il la faut nourrir auec grand ſoin, de bonnes nourritures & peu chargeantes, & ſe garder de luy donner choſe qu'elle ait trop à deſdain, de peur de la deſgouſter, s'accommodāt à ſon humeur, pourueu que les viandes qu'elle aime, ne ſoyent point mal-faiſantes, luy donnāt pluſtoſt les huict premiers iours de ſa couche viandes boüillies, que roſties, gelees, eſpreints de veau & chappon, & non de mouton, craignant la fiebure, ptiſane à boire, ou bouchet, ou à celles qui n'ayment point le ſuccre, l'eau boüillie ſeule-

ment, ou l'eau de coriande, & pour celles qui ne ſe peuuẽt paſſer de vin, que ce ſoit vn tiers contre deux tiers d'eau, au matin blanc, & au ſoir clairet, ſe gardant bien de manger aucune choſe qui puiſſe engendrer aucunes cruditez, le laict d'amende à celle qui l'ayme, n'eſt à propos d'eſtre dõné que les huict premiers iours ne ſoyẽt paſſez, les femmes accouchees pour la plus-part ont peine à dormir les premiers iours, & d'autres ne dorment gueres tout le temps qu'elles ſont en couche. L'on tient que l'orge mondé rafraiſchir quãd il eſt bien fait, & fait dormir: le moyen de le bien faire & qu'il profite, eſt de le faire long temps boüillir, & de n'en prendre que le boüillon ſans paſſer, d'autant qu'eſtant paſſé il charge l'eſtomach, & le rend indigeſt, tellement que l'on eſt priué du bien que l'on eſperoit en le prenant, & pour

bien fait qu'il ſoit, il ne ſe doit prendre que les huict iours ne ſoyent paſſez, à cauſe qu'il nourrit fort, & opile quelque peu le foye, tellement qu'il faut bien deſcombrer vne place auãt que d'y rebaſtir.

Du lauement, dont l'on doit vſer à vne femme, l'eſpace des huict iours premiers de ſa couche.

CHAP. XXII.

IL faut prendre vne groſſe poignee de cerfueil vieil ou nouueau, & le faire boüillir dans vn demy ſeptier d'eau, puis l'ayant tiré du feu y adiouſter vne cueilleree de miel roſat, cela attire les purgations, guerit & nettoye: l'herbe meſme ſert à fomenter, & oſte l'inflammation s'il y en a, aucunes vsẽt de laict pour cét effect, & diſent qu'il adoucit: i'ay eſprouué qu'il engendre pluſtoſt de l'ordure que de nettoyer, à cauſe qu'ordi-

nairement il se caille. L'autre adoucit autant ou plus, sans les autres proprietés que i'ay dites.

Des remedes differents pour faire perdre le laict aux femmes, et des autres effects qu'ils ont, outre celuy-là de luy faire perdre le laict.

CHAP. XXIIII.

IE representeray icy tous les remedes propres à faire perdre le laict, à celle fin que chacune qui a vn remede particulier, voye l'effect de son remede : d'autant que tous remedes ne sont pas propres. Il y a beaucoup de gardes d'accouchees à Paris, lesquelles n'ont qu'vn remede qu'elles appliquent à toutes sortes de femmes, comme vne selle à tous cheuaux, qui est vne chose fort mal à propos, & dequoy il arriue grands accidens à coup, & à la longue, com-

me ie feray cognoiſtre, deduiſant la proprieté des remedes, elles ont vne maxime de ne point reueler leur remede, & tiennent cela pour vn grãd ſecret, tellement que la pluſpart ne ſçauent ce qu'elles font, & qui pis eſt, ne le veulent pas apprendre, diſant qu'il n'y a remede qui vaille le leur. Si vne ſage-femme s'en informe, auſſi toſt qu'elle eſt ſortie, ſe mettront à la deſpeſcher, & dire que ce n'eſt pas ſon eſtat, que chacun doit faire ſa charge, qu'vne femme eſtant accouchee, la ſage-femme n'y a plus que faire, ie les prieray de croire qu'il faut ſçauoir que c'eſt que d'eſtre bõne garde, auant que de paruenir à eſtre la moindre ſage femme, & pour preuue de mon dire, cela ſe trouuera dans les lettres de la reception des ſages-femmes.

I'ay ſouuent veu appliquer d'vne eau laquelle on fait venir d'Angers,

qui eſt fort propre à faire euader le laict, & n'ay iamais veu arriuer d'accidens aux mammelles de celles qui s'en sõt ſeruies· tout ce que i'ay trouüé d'incommode à ce remede, c'eſt qu'il faut deſcouurir les tetins deux fois le iour, pour ayant fait tiedir de l'eau, y moüiller des linges & mettre deſſus, & que l'on tiẽt que les moüillemens amolliſſent & rident la peau, les ſimples dont elle eſt faicte, les vns ſont chauds, & les autres froids, tellement que l'eau eſt fort temperée, à cauſe dequoy ſe peut appliquer ſans danger, à toutes ſortes de naturels.

Il faut prendre de la ſauge franche peruanche, ache & ciguë, & ſelon qu'elle peut rendre de ſuc, en mettre autant d'vne que d'autre, puis la diſtiler à la chappelle, elle ſe garde vn an.

I'ay vn remede duquel i'vſe volontiers à cauſe qu'il eſt auſſi temperé, & ne peut mal faire, au contraire eſt de

grand effect C'est qu'il faut prendre vn quarterõ de cire neufue, vn quarteron de gros miel commun, vne once d'huile rosat, vne once de beurre frais, ius de sauge, & ius de cerfueil, & en faire vn vnguent, lequel doit estre estendu sur des ronds de fin chamvre, proprement picquez, puis quand l'on les veut mettre, faire vne embrocation d'huile rosat & de vinaigre sur les mammelles, & chaudement y appliquer les ronds, recouuerts de linges chauds, & ne les descouurir de huict iours, si ce n'estoit qu'ils ne fussent rendoublez, y mettant vn linge chaud, cependant que l'on les r'estendra, refaisant vne autre embrocation, l'on les doit remettre acheuant la huictaine.

Il est bien dangereux à des femmes de commencer en couche d'estre nourrices, & puis leur enfant leur ayant escorché le bout du tetin, ou

n'en pouuāt porter la peine de quitter, car l'enfant ayant commencé à tirer, faict vne grande attraction, qui cauſe ſouuent vne apoſtume aux mammelles des femmes en diuers lieux: pour à quoy obuier, ſi toſt que elles aūront reſolu de n'eſtre plus nourrices, il faut qu'elles ſe facent faire vne embrocation, d'huyle roſat & vinaigre ſur le ſein, & auoir vne fueille de choux rouge, où les cottons ſoiēt bien coupez, & la fort amortir ſur le feu, puis l'endorer fort de miel roſat, & deux fois le iour faire de meſme, i'aſſeure qu'vſant de bonne heure de ce remede, encore qu'il y euſt rougeur ou dureté, qu'il n'apoſtumera pas. Et ſi d'auāture l'on a negligé les remedes en temps & lieu, ce remede de la n'eſtant ſuffiſant, il faut prendre de l'aigremoine, mauues & guimauues, & du ſaneçon, & mettre cuire le tout dās vn pot neuf, en eau

tant qu'il ſoit cõme vn cataplaſme, puis y mettre demy quarteron de graiſſe de pourceau maſle, auec autãt de beurre de May, & le faire cõſommer, auec cela l'eſtendre tout chaud ſur des eſtoupes, & y en mettre deux fois le iour, & couurir par deſſus les eſtouppes, de linges fort chauds, dãs trois iours il ſera reſolu, ou preſt à percer, c'eſt le meilleur remede qu'il eſt poſſible, ie l'ay experimenté deuant qu'eſtre de ceſt eſtat, ſur moy, ayant eu vne grande contuſion à vn tetin, ie fus quitte de mon mal, tant pour venir à ſuppuration que pour ſuppurer, en dix iours, moyennant ledit cataplaſme: à la verité i'ayme mieux y laiſſer donner vn coup de lancette, que de laiſſer recuire l'apoſtume.

Pour l'vnguent, dont les femmes qui ont la mammelle apoſtumee doiuent vſer, ſans le changer iuſques

à entiere gueriſon, laquelle ſera peu de temps, moyennant iceluy. Prenez demie liure de lard, & le faictes fondre, vn quarteron de cire neufue, deux onces de poix raiſine, & de tout enſemble, faictes vnguent, duquel vous ferez emplaſtre lors que le tetin ſera percé, & aurez vne tente ou plumaceau, auquel vous mettrez dudit vnguent, & en chãgerez deux fois le iour, iuſques à entiere gueriſon.

Vne partie des gardes font certains ronds picquez aſſez groſſierement, dans leſquels elles mettẽt auec vn peu de cotton, de la poudre de ſauge, de liege, de gros ſel, de la poudre de mirtil. Aux femmes qui ont le poulmon freſle, & ſubiect à receuoir des fluxions, cela eſt fort dangereux, pource qu'il eſchauffe la partie, le tetin eſt ſi proche du poulmon, qu'au moindre froid ou chaud qu'il

reçoit, il luy communique: il y a vn autre mal, qui eſt que cela eſt dur, qui froiſſe le tetin, qui eſt vne choſe preſque irreparable, ainſi que ie l'ay veu arriuer, à mon grand regret, à vne honorable Damoiſelle, à laquelle ſa garde mit ce remede, qui comme i'ay dit, luy froiſſa le tetin, le mal ne fut au commencement gros que cõme vne petite fauerolle & rouge, lequel pour aucun remede ne peut eſtre oſté, l'ayant au commencemẽt negligé: elle a accouché trois fois depuis, & encore que l'on euſt changé le remede, l'origine du mal demeura touſiours, accroiſſant pluſtoſt que de diminuer, & pendant ſa derniere groſſéſſe il gaigna tout ſon coſté, & parut Cancer tres malin, ayant eſté veuë & traittée de bons Medecins, & voyant qu'elle ne gueriſſoit, elle ſe mit entre les mains d'vn Charlatan qui luy promit de la guerir ſi

toſt qu'elle ſeroit accouchée : & cependant luy promit d'empeſcher le mal d'accroiſtre: & ſous ceſte eſperãce tiroit touſiours de l'argent, luy mettant du charpy en croix, il diſoit tout bas quelques parolles : le compagnon ſçauoit bien que ſi toſt que le laict monteroit aux mammelles, elle mourroit (comme elle fit) d'autant que le mal auoit attaint ſon periode, & qu'il y auoit plus de trois mois qu'elle ne dormoit point. La bõne damoiſelle a touſiours ſouſtenu que ſon mal venoit de la contuſion que luy fit le remede que ſa garde luy applicqua, ie ſçay bien que le Cancer arriue par d'autres cauſes, comme par des humeurs malignes, mais auſſi fait à la plus part par froiſſure, comme de ſerrer ſon ſein, ſe coucher deſſus, d'vn buſte, de quelque coup donné par meſgarde à quoy l'on negligera de remedier

La Damoiſelle dont i'ay parlé eſtāt ouuerte, l'on trouua toutes ſes parties nobles pleines de gros bubons rouges, ainſi que de groſſes auelines, qui eſtoit ce que le laict de ſes couches precedentes, faiſant ſa reuulſion y auoit porté: Retournāt d'où eſtoit l'origine du cancer, ſi à l'inſtant que elle ſentit la froiſſure à ſon tetin, elle euſt fait faire vne embrocatiō d'huile roſat, & de vin-aigre, puis appliquer la fueille de choux rouge amortie ſur le feu, ayant oſté les cottōs, & l'ayant oincte de miel roſat, continuant ſoir & matin elle euſt guery. C'eſt qu'vne fēme groſſe ny en couche ne doit riē negliger: Car d'vn petit mal il s'en fait vn bien grād, & ſi il vaudroit mieux n'appeller pas du conſeil, que l'ayant appellé ne le pas ſuyure; ie luy auois bien dit les ſuſdits remedes: mais elle n'en voulut rien faire que tout ne fuſt deploré.

Autres vſent du Cataplaſme de pain bis, laict, ſaffran, & iaune d'œuf, d'huile roſat, lequel n'a aucune mauuaiſe proprieté, tant s'en faut, il eſt propre à faire faire la reuulſion du laict, tout ce qu'il y peut auoir de difficile, c'eſt qu'il faut changer de remede deux fois le iour.

D'autres prennent de la Therebentine lauee en eau roſe, puis la battent auec des iaunes d'œufs, ſaffran, & farine : ie treuue que le remede eſt vn peu chaut, ioinct que la Therebentine faict appetiſſer le ſein, qui eſt fort faſcheux à celles qui n'en ont pas trop, & d'ailleurs enleue le cuir.

D'autres prennent de la cire neufue vn quarteron, huile de mille-pertuis, vne once d'huile roſat, cela eſtãt meſlé, mis ſur vn linge, ou ſur de la chanvre, ayant fait vne embrocation d'huile roſat, & de vin-aigre eſt fort bon. Il tient le tetin ferme (ſans le

laiſſer

laiſſer accroiſtre ny appetiſſer) les moins curieuſes font faire vn cataplaſme de naueaux, auec de l'huile roſat, cela eſt pour celles qui veulent perdre promptement leur laict: mais ie ne le conſeille pas aux femmes, qui eſperent d'eſtre vn iour nourrices: car cela le chaſſe pour iamais, & ſi en vn autre couche il leur reuient du laict, ce n'eſt iamais pour eſtre nourrices.

D'autres prennent deux onces d'alun de glace, auec demy ſeptier de verjus, le font fondre, puis l'ayant fait chauffer, y trempent des eſtouppes, cela faict perdre le laict promptement: mais de meſme qu'au precedent, l'on ne peut iamais eſtre bonne nourrice.

D'autres prennent farine de febues, d'orobes, ſaffran, iaune d'œuf, celuy là n'eſt pas des mauuais remedes, eſtant cuit en eau de cerfueil.

D'autres prennent le marc de mouſches qui eſt fort bon, mais il eſt glutineux & mal propre.

Les femmes qui veulent eſtre nourrices, leſquelles ont tant de laict, que leur enfant n'en peut venir à bout, & leur donne la fiebure, elles doyuent vſer de cerfeuil amorti dans vne vaiſſelle, en huyle roſat & vin-aigre ſur leurs tetins, cela le chaſſe doucement, & peut eſtant tiré reuenir.

Si vne femme voulant eſtre nourrice a le bout du tetin eſcorché de la bouche de ſon enfant: pour la guerir, il faut que ſi toſt que l'enfant a teté, elle le frotte de miel roſat; puis mettre vn bout de cire, craignant que des linges ne s'y attachent, le miel oſte la douleur & guerit, & ſi ne peut faire mal à l'enfant.

D'autres vſent d'Ache pilée, auec

du gros sel, cela chasse le laict, & empesche l'inflammation : mais le sel fait qu'il gaste le cuir.

D'autres font vn chapeau de peruanche, & le mettent sur le tetin, & apres le mettent seicher à la cheminée, & disent qu'à mesure que la peruanche se seche le laict se tarit, ie sçay bien que la peruanche chasse le laict ; mais de la mettre à la cheminée ceste raison m'est occulte : D'autant que ie ne croy pas que le remede estant hors, serue plus de rien.

Celles qui sont fort humides, & subiettes aux grandes fluxions, doyuent vser du second remede dont i'ay parlé, & quand elles le tiendroyent tout du long de leurs couches, elles ne feroyent point mal, ou au moins bons ronds de coton, ou piece de Vautour, d'autant que les fluxions nouuelles se font par la

morfondure, ou air que l'on donne au sein.

Et souuent i'ay veu releuer des Dames & Damoiselles de ce temperament, que se voulant mettre dans des robbes desgarnissent leur sein à coup, à qui il prend vn frisson auec vn mal de tetin: & si elles n'y mettent à l'instant l'embrocation d'huile rosat & vin-aigre, auec les choux rouges, & miel rosat, & fort couurir leur sein, prenant vn clystere & se faisant saigner, elles sont en danger que leur tetin apostume: faisant ces remedes promptement elles le peuuent obuier, les gardes y doyuent prendre garde, d'autant que le blasme leur en demeure, encore qu'elles n'en puissent mais: ie leur conseille d'en dire leur aduis, representant ce qui en peut arriuer, & que ce soit deuant personnes qui en peuuent rendre tesmoignage, pour n'estás creuës

eſtre hors d'intereſt. Beaucoup de femmes à qui le laict ſort par le bout n'ont beſoin d'y rien mettre que des ronds de cotton, ou des linges chauds, ſe gardant de morfondre leur ſein.

I'ay veu faire vn remede pour faire perdre le laict, qui eſt de faire boüillir de la ſauge dans de l'vrine: & puis en fomenter les tetins, il faut bien que des femmes qui ne vueillẽt perdre leur laict pour iamais, ſe gardent d'en vſer: Car apres eſtre accouchees vne autre fois il leur en reuient quelque peu; mais ce n'eſt de façon qu'elles puiſſent iamais nourrir d'enfans comme il faut.

Du danger qu'il y a à vne femme, de ſe purger des premiers iours de ſa couche.

CHAP. XXIIII.

C'Eſt vne choſe ordinaire, que les femmes accouchees, à cauſe

du lict, perdent le benefice du ventre, qui empesche l'euacuation de leur laict, & leur donne la fiebure, renuoyant de grandes vapeurs à la teste, & neantmoins l'on ne doit essayer de le leur rendre libre par aucune purgation prise par la bouche : mais bien & à propos peuuent-elles prendre des clysteres, lesquels leur empeschent les maux susdits, & mesme de grossir leur sein & de deuenir ridées : les faisant releuer saines & gaillardes, en prenant selon leur besoin, qui peut estre de deux ou trois iours l'vn : i'ay veu des femmes à qui les gardes, lesquelles ne sçachant pas la consequence qui en peut arriuer, se meslent de donner du sené aux accouchees, dés les premiers iours de leur couche : dont plusieurs en ont esté malades à l'extremité, & d'autres en sont mortes, la nature qui a tant trauaillé l'espace de neuf

mois à la formation, entretien, puis à l'expulsion d'vn enfant, laquelle ne pense auoir rien fait, qu'elle n'aye restably tout ce corps en son premier estat, ayant soin de conuertir le sang en laict, pour la nourriture de l'enfant: & si l'on ne s'en veut seruir en faire vne reuulsion par bas, & pendant sa debilité, & ses grands empeschements, vous allez loger les gens-d'armes en sa maison, luy voulant faire rendre conte, elle n'est en estat de cela, tant qu'elle ayt mis ordre par tout: il ne se faut donc addresser qu'à l'intestin, le deschargeāt par clysteres, n'entrant que dans la basse court, trouuant par cét endroit les portes du Donjon fermees, lesquelles sont ouuertes quinze iours ou trois sepmaines apres, qui est quand le laict est euadé, & les purgations cessees, ie ne seray iamais d'aduis de rien donner de purgatif à

l'estomach, pendant que cela durera. L'on le voit aux femmes ou filles, lesquelles n'aduertissent les Medecins ou Apothicaires, qu'elles ont leurs mois, & prennent medecine. Combien s'en voit-il arriuer de grands maux? il ne faut donc tant s'accommoder à l'humeur de celles qui haïssent les clysteres, que de leur faire mal, & puis aprés en estre fort blasmees, le tout en retombe sur celle qui le donne. Ie n'approuue pas les boüillons laxatifs, ny le jus de pruneaux, ny les pommes cuittes à desieuner, cela engendre trop de vents, bien le suppositoire, où la dragee, licee, mise au siege.

Du second lauement pour les femmes.

Chap. XXV.

LE second lauemẽt pour les femmes, doit estre de roses de Pro-

uins, miſes en petits ſachets cuits en moitié de gros vin, & moitié d'eau, l'eſpace des ſeconds huict iours.

De ce qui ſe doit faire aux enfans ſi toſt qu'ils ſont nez.

I'Ay veu tenir pour maxime à des Medecins fort doctes, que ſi toſt qu'vn enfant eſt né, il luy faut donner à prendre vne petite cueilleree de vin pur, diſant qu'il ayde à l'enfant à reprendre ſes eſprits, & qu'ayant eſté tant agité par le trauail, que quelquefois il eſt en telle foibleſſe, qu'il paroit plus mort que vif.

Vn autre bien eſt, que le vin inciſe le phlegme, qu'ordinairement ils ont dans la gorge. Vn autre eſt, que la vapeur du vin montant au cerueau l'affermit, & faict qu'ils ne ſont iamais ſujets à s'enyurer, & que le cerueau, ayant alors de leur naiſſance receu

pour premiere vapeur, celle du vin, faict que iamais ils ne ſont ſujets à l'epilepſie, laquelle ne procede que de la debilité d'iceluy.

Cela eſtant faict, la mere eſtant deliurée, l'on doit lier la veine vmbilicale d'vn fil en pluſieurs doubles, bien torts, & s'il y a beaucoup de ſang, dans la veine, il le faut deſgorger, craignãt que le laiſſant il ſe tourne en pus, & l'empeſchat de tomber & feiſt venir tel mal, que faute d'eſtre deſſeiché auec de la poudre de bois pourry, ou de bois de roſe, l'enfant en meurt. Il le faut lier à deux doigts du ventre, & laiſſer trois doigts au delà de la lieüre, puis couper, & s'il eſt gros, ſerrer d'auantage, afin que la veine ſoit ſerree, & tourner le fil deux fois, en noüant deux fois, & ſi l'enfant eſt auant terme, il ne faut ſerrer ſi fort, de peur de le couper du fil, & ſi le nombril eſt ſi

gros & plein d'eau,& de vents, il le faut,ayant lié vne fois,& mis le bout en haut enueloppé d'vn linge,le déueloppèr demie heure aprés, puis le relier de nouueau, & le renuelopper de linge,& ſur tout mettre le nombril en haut: d'autant que ſi la veine n'eſtoit du tout aſſez ſerree, qu'il ne ſoit ſi dangereux à ſaigner. Ie dy cecy pour celles qui ne ſçachant comment cela doit aller, le ſçachent faire,ſe trouuant fortuitement à quelque accouchement ſoudain de leurs parentes ou amies.

Aucunes perſonnes donnent aux enfans du theriac diſſoult dans du vin: il n'en faut que le gros d'vn fort petit pois,encor ne ſe dõne il communement.

Il faut lauer l'enfant de vin & d'eau qui ſoit tiede, pour le nettoyer, puis luy lauer le viſage, la gorge,bras & mains, d'huile de noix

tiree de ſans feu: l'on tient qu'ils ne halent iamais, mettre vne main ſur l'os frontal, & l'autre ſur l'os couronnal, reſerrant fort doucement ce qui s'eſtoit eſloigné pendant le trauail, ne venant à reſerrer les ſutures l'vne contre l'autre, leſquelles ne l'ont eſté que trop pendant le trauail: c'eſt ceſte mauuaiſe façon là de ſerrer la teſte aux enfans, & les bandelettes, qui leur fait la teſte longue, & que par tout l'on recognoiſt à cela les enfans de Paris: Il faut auſſi paſſer doucemét le doigt ſoubs la langue pour voir s'ils ont le fillet, & ſi ils l'ont, il ne faut que l'on eſſaye de le rompre, l'ongle eſtant veneneux leur fait venir chancre, ou vlcere: mais le Chirurgien eſtant entendu à telle affaire, auecque vne pointe de ciſeau l'oſtera ſans hazard.

Ie prie auſſi ceux qui voyent vn enfant nouueau né, de laiſſer faire

aux sages-femmes ce qu'il faut, d'autant qu'ils ne sçauent ny doyuent sçauoir ce qu'il faut faire, & croire que si l'on n'a esté capable de choisir vne bonne sage-femme, que l'on l'est aussi peu de la faire meilleure; Si elle est iugée bonne, il la faut laisser faire; Il semble à plusieurs personnes que l'on peut former la teste d'vn enfant, comme si elle estoit de neige, & le nez de mesme. Ie conseille à ceux qui ont des enfans camus, de les laisser plustost ainsi, que leur faisant serrer le nez les rende punais: car en le serrant l'on confirme les cartillages qui sont fort tendres, qui les fait parler du nez ou sentir mauuais. Il se trouue des enfans naissans qui ont le nez tortu, pour le redresser, il faut auec de l'eau fraische, le matin passer les doigts moüillés doucement dessus, mais non pas serrer. Telle chose arriue à cause que l'en-

fant estant tourné, que le nez a porté contre quelque os de la mere, qui le faict tourner ainsi.

Du dernier lauement pour les femmes.

CHAP. XXVI.

LE dernier lauement des femmes doit estre pour quatre iours, de sachets de roses de Prouins boüillies en gros vin & eau de myrthe.

D'vn astringent pour les femmes qui en auront besoin.

PRenez noix de galle, de cyprés, & balaustes, & alun de glace, de chacun deux onces, tan de roses de Prouins, de chacun quatre onces : centinode vne grande poignee, escosse de casse, escorce de grenades, graine d'escarlatte, de chacune trois onces, nature de ba-

leyne vne once, eau de myrthe & de rose, & de prunelle, de chacune demy septier, gros vin & eau de forge, de chacun trois demy septiers, il faut faire deux sachets d'vn quartier de long, & demy quartier de large, & les mollement picquer: puis les faire boüillir dans les eaux susdites, dans vn pot neuf, s'en seruant de l'vn apres l'autre, selon le besoin.

Des Ciroines pour les femmes.

PRenez cire blanche demy liure, nature de balleine & thebentine de Venise fort lauee en eau rose, ou de plantain, de chacune once & demie, faites fondre le tout ensemble : puis meslez vne once de ceruse de Venise, & trempez de la toile telle que vous voudrez, pourueu qu'elle soit fort seiche,

dont vous ferez le ciroine, pour le ventre, & les ronds pour les tetins, que vous mettez deſſus, les ayant auparauant frotté d'huile de glan, puis poudrez de la nature de baleine.

Pour nettoyer vne femme qui veut releuer de couche.

IL faut piler des amandes ameres, & en faire vne paſte, auec de la poudre d'iris, & des iaunes d'œufs frais, puis la mettre dans vn ſachet d'eſtamine, & le tremper dans du vin blanc tiede: puis ſur les parties où ont eſté appliqué les ciroines. Il faut frotter dudit ſachet, puis les lauer de vin blanc, auec de l'eau de nafle, auec vne eſtamine nette & déliee.

Le moyen de choiſir vne bonne nourrice, & des qualitez requiſes en icelle.

CHAP.

CHAP. XXVII.

A La verité ſi les femmes ſe repreſentoyent de quelle importance leur eſt de bien choiſir vne nourrice : elles y apporteroyent beaucoup plus de difficulté qu'elles ne font, & les difficultés que i'y voy apporter tous les iours, ſont des moindres que l'on deuroit, & de la moindre importance, l'on s'arreſte à ſçauoir ſi elle eſt mariée, & ſi ſon mary la viendra point redemander, & ſi elle n'a point de charge d'enfãs: l'importance eſt de voir ſon aſpect, ſi c'eſt vne femme qui porte la veuë droicte, d'autant qu'elle donne ſon regard à l'enfant, comme ſi elle eſt louſche, ou porte la veuë baſſe, il faut regarder qu'elle ne ſoit rouſſe, d'autant que le laict en eſt extremement chaud: Ie diray en paſſant que i'ay veu vne rouſſe nourrir aucune-

ment bien ſes enfans, mais tous ceux qu'elle a nourry d'autruy, ſont tombez en chartre & ſont morts, il faut voir ſi elle a les dents blanches, & biẽ rãgees, ſi elle n'eſt ny ne vient point d'vne race pulmonique, & cela eſtãt, l'on iuge qu'elle a l'eſtomach bon, & n'eſt pas caterreuſe, il faut ſçauoir ſi ſon nez ne ſent point, car la moindre ſenteur forte, prouenante du nez ou bouche d'vne nourrice, gaſte tellement les poulmons d'vn enfant, que fait la vapeur des boües ou d'vn retraict, l'airain, cuyure, ou argent, qu'il faict deuenir tout noir, il faut ſçauoir ſi en ſa race ou celle de ſon mary, il n'y a point eu de ladres, d'autant que le mal en eſt contagieux, ſçauoir ſi perſonne n'a eu eſcroüelles, ſçauoir s'il n'y a eu perſonne malade d'epilepſie, ou mal caduque. I'ay autresfois accouché vne fort honneſte Damoiſelle d'vn beau

fils, elle auoit esté douze ans sans pouuoir auoir d'enfans, laquelle le bailla à nourrir à vne de ses subjettes, sans auoir sçeu qu'elle fut malade de ce mal : d'autant qu'elle ne l'estoit que peu, & assez peu souuent, & quand ce mal la prenoit, ce n'estoit que comme vne petite foiblesse : Le mal a pris l'enfant de telle sorte, que le pere & la mere qui l'auoyent tant desiré, prient tous les iours à Dieu, qu'il l'oste du monde.

C'est bien donc raison, que les femmes qui ne peuuent ou ne veulent nourrir leurs enfans, leur voulãt donner vne seconde mere, de laquelle ils tiendront autant ou plus de bonnes ou mauuaises mœurs, que des siennes, choisissent vne humeur, à quoy elles desirent que leurs enfans ressemblent, cela estant tres-certain, que nourriture passe souuẽt nature, il a esté engendré, en partie

nourri, & accreu neuf mois d'vn meſme ſang, & l'on le fait nourrir deux ans d'vn autre, duquel peut-il plus tenir? Sans doute i'ay ſouuent veu les enfans plus tenir des mœurs des nourrices, que des meres, quel deſplaiſir eſt-ce à vne femme? qui ayme ſon enfant de le voir tenir d'vne nourrice acariaſtre, & ſans raiſon, mutine, yurongneſſe, ou le laict de telle femme fait croiſtre les enfans cõme fait vn arbre, qui a de la chaux au pied, mais eſtant ſevrez ils tombent en ruïne : il faut donc que la nourrice ſoit de façon agreable, belle de dents, ſoit de poil brun, ou chaſtaigné, ſoit de race fort ſaine, que ſon mary ny elle n'ayent iamais eu la vetolle, à cauſe qu'il en demeure touſiours des marques de la tache, qu'elle ne ſoit point colere, qu'elle ait du laict en abondance, & bon, qu'elle n'ait le tetin trop charnu : Car

ſouuent cela trompe, qu'elle ne ſoit trop graſſe, & ſur tout ſe garder de la prendre d'humeur amoureuſe: cela ſe treuue ſouuent à des femmes de bien, à qui l'humeur porte de retourner auec leur mary, c'eſt vray venin que leur laict aux enfans, cela ſe cognoiſt à ce qu'eſtant nourrice, elles ont touſiours de bonne heure leurs purgations, les vrayment bonnes nourrices ne les ont iamais, tant qu'elles nourriſſent, ou pour le pluſtoſt que quinze ou dix-huict mois apres eſtre accouchees: I'en ay veu les auoir pluſtoſt, que les enfans depuis ce temps-là n'ont plus fait que languir: Il n'y a rien de ſi dangereux à la vie d'vn enfant. Ie ne le puis trop dire voyant ce que i'ay veu arriuer. I'ay veu ſouuent des nourrices excellentes peur vn temps, mais par amour, ou faſcherie, deuenir plus mauuaiſes qu'elles n'auoyent eſté bonnes, c'eſt

qu'il faut touſiours y auoir l'œil, car vn homme peut guerir de maints coups, & vn enfant ſortant ſain du ventre de ſa mere, ſi l'on luy donne vne nourrice qui ayt l'vne des incō-moditez, que i'ay dites, en a pour ſa vie, les parties nobles n'ayant eſté abondamment humectees de bō ſuc, il remporte toutes les incommoditez qui ſe trouuent en la conſiſtance du laict.

Ce qu'il faut faire aux extremes trenchees des enfans.

CHAP. XXVIII.

SI vn enfant a des grandes trenchées, incontinent aprés qu'il eſt né, il y faut remedier, d'autant qu'il en meurt quelques vns, il faut fricaſſer de la parietaire auecques du beurre frais, ainſi que des eſpinars, ou auecques de la graiſſe de porc,

& luy applicquer au deſſous du nombril, l'ayant tenu vn eſpace ſur le dos de la main, craignant qu'il ne ſoit trop chaud : ou luy faire aumelette d'vn œuf, auec de l'huile de noix, & l'applicquer de meſme, ou luy delayer de la boüillie fort claire, auec de l'eau où ait boüilly de l'anis vert, pour luy en donner deux ou trois petites doyées au ſoir. Et ſi cela n'y fait, luy donner vn petit clyſtere de laict, auec vn iaune d'œuf, & vn morceau de ſucre : cela eſt anodin, & appaiſe les douleurs des inteſtins, i'ay veu coupper vn morceau du nombril, & le mettre ſeicher doucement au four, puis le reduire en poudre, & en mettre vn petit ſur vne doyee ou deux de boüillie le ſoir.

Ce qu'il faut faire aux enfans qui ont beaucoup de phlegmes.

CHAP. XXIX.

IL y a des enfans qui naiſſent de femme cacochime, ou qui s'eſt mal nourrie en ſa groſſeſſe, naiſſent fort pleins de phlegmes, il les faut coucher tantoſt ſur vn coſté, & tantoſt ſur l'autre: car les couchant ſur le dos, vne phlegme les pourroit ſuffocquer, il leur faut tenir le ventre libre, leur faiſant ietter ceſte lie de ſang gardee aux inteſtins, pendant le temps qu'ils ont demeuré au ventre de leur mere: que les femmes appellent la poix, auec vn petit morceau de ſauon blanc, fait en ſuppoſitoire fort petit, & frotté de beurre frais pour vne fois, d'autant que le ſauon eſt acre, mais vn enfãt ne ſe vuidant pas, cela eſt propre: puis luy donner vne grãde cuilleree de ſirop

violat à prendre, cela fait paſſer le phlegme par bas, ſi l'on cognoiſt que l'enfant ait peu de chaleur, l'on doit meſler moitié d'huile d'amende douce, & moitié de ſirop violat, & continuer, cela fait couler le phlegme par bas, frottant le ventre & l'eſtomach de l'enfant, de beurre frais, à chaſque fois que l'on le remuë.

Ce qu'il faut aux enfans qui ont les bourſes groſſes de vents.

CHAP. XXX.

QVand les enfans ont les bourſes groſſes, il faut recognoiſtre ſi c'eſt d'eau ou de vent, ſi c'eſt eau, les frottant de beurre frais, les eaux ſe reſoudent, & ſi ſon vents il les faut ſecouër doucement, leur deſtrempant tous les iours leur boüillie d'eau d'anis vert, i'en ay veu que la continuë de cela a guery que l'on vouloit

tailler, croyant que ce fuſſent les boyaux qui fuſſent enflez.

Le moyen d'oſter le chancre de la bouche des petits enfans, & la cauſe dont il prouient.

CHAP. XXXI.

I'Ay veu vn enfant de tres grande maiſon, alaitté d'vne nourrice de qui le laict eſtoit vieil, eſpois & en petite quantité, lequel peu de iours aprés ſa naiſſance, s'eſchauffa la bouche de telle façon en tetant, à cauſe des raiſons que i'ay dites, qu'vn chancre blanc & eſpois luy print à la langue, & au palais, qui luy gaigna toutes les genciues, & toute la bouche & la gorge, de façon que la fiebure le prit, & qu'il ne peut plus tetter: toute l'aſſiſtance qui s'y peut apporter y fut apportee, par perſonnes capables, iamais aucun

remede ordinaire de la medecine n'y peut profiter, il ſe trouua vn remede particulier qui le fit aualler le iour meſme, & le lendemain tetter, qui fuſt vne demy poignee de ſauge, vne poignee de cerfueil, demi pilee, puis boüillie dãs demy ſeptier d'eau, enuiron vne douzaine de boüillons, y adiouſtant vne cuillerce de vin-aigre, puis l'ayant paſſé y adiouſter vne once de miel roſat, & auoir vn petit baſton entortillé par vn bout d'eſcarlatte, puis en mettre dans vne ſauciere, & tremper le bout du baſton où eſt l'eſcarlate, puis en toucher où eſt le mal, tout le chancre s'enleua peu à peu.

Pour les enfans à qui le boyau tombe, eſtans petits.

CHAP. XXXII.

IL y a beaucoup de petits enfans à qui le boyau tombe, qui eſt vne

choſe fort remediable du commencement, ſi toſt que l'on s'en apperçoit, il faut remettre le boyau ayant mis l'enfant la teſte baſſe, auoir vne cõpreſſe, en eſcuſſon aſſez eſpoiſſe, mouillée en eau de forge, puis auoir vn emplaſtre, ou il y ait de la racine de grande cõſoulde, ratiſſee & miſe deſſus comme de l'vnguent, & le bãder, le penſant tous les iours, le laiſſant peu crier, & ne le desbãder que couché, de peur de faire tomber le mal qui en peu de tẽps ſe guarit, l'enfant venãt à croiſtre le trou appetiſſe, & l'inteſtin groſſit: i'en ay tout plain veu guarir par ce moyen-là.

Pour faire vnguẽt pour fortifier les iambes & cuiſſes d'vn enfãt, ſi debiles puiſſent elles eſtre, & le faire marcher.

CHAP. XXXIII.

PRenez ſauge, mariolaine, & hiebles, autãt d'vne que d'autre, &

les pillez long temps enſemble, de façon que l'on en puiſſe tirer beaucoup de ius, puis le mettez dans vne fiolle de verre, qu'elle en ſoit pleine, puis la bouchez de paſte, & tout à l'ẽtour bien eſpoiſſe, & la mettez dans vn fourt cuire autant cõme vn gros pain: puis le tirez & laiſſez refroidir, puis rompez la paſte cuitte qui l'ẽueloppe, caſſant la bouteille, ſerrant ce que vous y trouuerez qui eſt fait en vnguent, & quand vous en voudrez ſeruir, il faut en prendre auec autant de mouëlle d'un jarret de bœuf, fondant & meſlant le tout enſemble, il en faut frotter le derriere des iambes ou cuiſſes de l'enfant, cela a eſté fait à l'enfant d'vn Marchand de la ruë de Bribouché, que Mõſieur le Bailleur auoit penſé trois ans, lequel il auoit quitté, disãt qu'il ne marcheroit iamais, la mere ayant recouuert ceſte recepte l'ẽ frotta en-

uiron ſix fois,au bout dequoy il marcha, & eſt le plus fort de tous ſes enfans.

Des cheutes ou relaxations de la matrice, & de la cauſe.

CHAP. XXXIV.

IL y a beaucoup de cauſes diuerſes aux cheutes & relaxations de matrice, les vnes procedent de grandes fluxions, qui ont pris leur cours ſur les ligamens d'icelle qui la relaſchent, & font ſortir.

I'ay veu vne vieille fille ſeruante, aagee de ſoixante ans ou plus, à qui le corps de la matrice ſortoit par telle cauſe, joint qu'elle auoit touſiours pris beaucoup de peine, & eſtoit extremement maigre & deſcharnée. Ceſte maladie par ce meſme ſubiect eſt ordinaire à beaucoup de femmes : d'autres tombent

en ces accidents par cheute, & d'autres par porter peſants fardeaux: & d'autres de s'efforcer en trauail auant qu'il ſoit temps, & que l'orifice de la matrice n'eſt encore ouuert: tellement que s'efforçant, la matrice ſert de bandeau à la teſte, qui la pouſſe deuant elle, qui cauſe le meſme mal, à d'autres d'exceſſiuement gros enfans venans à ſortir en font le ſemblable: à d'autres, c'eſt que des ſages femmes incapables de leur charge, deliurant vne femme, portent la main dans le corps, & tirent indiſcretement ce qu'elles rencontrent, qui eſt ſouuent vne partie de la matrice, au fond de laquelle l'arriere-faix eſt encores adherant, tirant tant que leur priſe leur permet, & penſant tenir partie de l'arriere-faix: voyant que les femmes crient, quittent & viennent aux remedes ordinaires, com-

me de faire tenir du gros sel, ou prouoquer des enuies de vomir, & cependãt relaxation est faicte par leur ignorance: i'ay horreur des paures femmes que i'en voy trauailliées, lesquelles n'ont le moyen de garder le repos, pour se faire penser, que si elles ne trauaillent, ne peuuent viure, & demeurent ainsi lãguissantes le reste de leurs iours.

Les remedes aux cheutes ou relaxations de matrice.

LE plustost que l'on s'apperçoit d'vne cheute, ou relaxation de matrice, est de se mettre au lict, & faire aduiser par personnes à ce cognoissantes, de la cause d'où elle peut prouenir, informant la femme sur tous les poincts que i'ay cy deuãt dit, qui cause tel mal, toutes sortes de cheutes ou relaxations de matrice,

se peuuent

ſe peuuent guerir par meſmes remedes, excepté celles qui procedent de fluxions: Car il ne ſuffit de faire les remedes qui guariſſent les autres, il faut de plus oſter la cauſe premiere, oſtant le cours de la fluxion, par les voyes ordinaires de la Medecine: pour les autres remedes, ie diray icy ce que i'ay veu grandement profiter, & meſmes guerir parfaictement. C'eſt de faire les ſachets aſtringents que i'ay eſcrit, pour les femmes qui en ont beſoin, qui ſe trouueront apres le dernier lauemẽt des femmes, mettant le ſachet au deſſus du coccis, reprenant iuſques ſur l'os pubis, & paſſant dans les aines, & le rechauffer ſouuent tenant la teſte & les reins bas, vſant le matin dans vn œuf quelque fois du maſtic, autresfois de la graine de plantain, ſi le mal n'eſt gueres inueteré il peut guerir par ce moyen, cõme i'ay ſouuent veu: mais

s'il eſt de longue main, il faut faire vn peſſaire demy rond, & demy en ouale, auec de gros liege eſpois percé au milieu, y lier vn bout de ficelle, puis le faire couurir de cire blanche afin qu'il ne puiſſe bleſſer, & auſſi pour le rendre plus eſpois: il le faut tremper en huile d'olif, afin de le faire entrer, il faut qu'il ſe mette à peine afin qu'il ne ſoit facile à tomber, & s'il eſt trop petit, en auoir d'autre grandeur, & quand le femme ira à ſes affaires, y porter la main, craignant qu'en s'efforçant il ne ſorte, le trou eſt pour donner yſſuë aux vapeurs de la matrice, & donner moyen aux purgations de fluer, il ne le faut point oſter qu'aprés que les purgations ſont paſſees, pour le nettoyer, l'eſpoiſſeur fait que la matrice remonte, d'autant qu'il eſt eſpois: Car les ligamens, ſe trouuans laſches ſe retirent, & auſſi par le

moyen des autres remedes : i'en ay veu de bien incommodées de ce mal-là, qui ne s'en ressentent plus, si ce sont femmes qui portent des enfans, il ne faut que la sage-femme les laisse efforcer, que comme la nature les contraindra, y ayant tousiours la main, pour à chacune douleur du doigt repousser la matrice, taschant de la renuoyer promptement derriere la teste, & lors qu'elle est accouchée, la mettre assez basse de reins, & de teste, la releuant auecques bons linges roulez dans les aisnes, & grosses compresses en esquierre, les bandant comme i'ay dit, parlant du bandage des femmes nouuellement accouchees, & iamais ne les serrer, & les femmes qui sont ou ont esté subiettes à tel mal, ne se doyuent serrer par le foye du corps, à cause que cela pousse la matrice à bas, & fait vne

beſace du ventre, & empeſche les enfans de ſe bien placer dans leur corps, leur faiſant en fin les porter iuſques ſur leurs genoux, ayant le ventre plus difforme, eſtant accouchées, qu'elles n'ont eu la taille belle par ſe ſerrer.

D'vn mal qui ſe prend ſouuent pour cheute de matrice, et neantmoins ne l'eſt pas, & le moyen de le guerir.

Chap. XXXV.

IL ſe fait quelquefois vne relaxation d'vne membrane, qui couure l'inteſtin rectum : quelquesfois que la teſte de l'enfant ſe iette dés le commencement du trauail deſſus, & l'entraine fort bas, quelque fois & le plus ſouuent viẽt de ſerrer vne femme en couche, qui fait gouſter les vents là dedans, qu'il ſemble à vne femme que ce ſoit vne

teſte d'enfant qui veut ſortir, telle-
ment qu'elle a peine à ſe tenir de-
bout,ny ne peut marcher, & ſur tout
quand elle ſe preſente ſur le baſſin,
cela bouffe quelquesfois gros com-
me le poing,venant à toucher, cela
eſt comme vne veſſie: il faut tenir le
ventre de la femme libre, vſant anis
ou coriande, d'autant qu'ils diſſipent
les vents, il faut prendre ſauge, aigre-
moine, agripaume, baulme, blanche
aluine, marjolaine, peu de ruë, peu
de meliſſe, camomille, ayant eſplu-
ché toutes les herbes ſuſdites, il les
faut couper menu, les ayant meſlées
en mettre à l'entour d'vne eſcuelle
de plane par dedans, puis mettre de
la cendre chaude dedans, puis vne
grande poignee des herbes, couurāt
l'eſcuelle d'vn linge deſlié, attaché
par le derriere, & que la femme eſtāt
dedans, où ſur vn lict, en reçoiue
pluſieurs fois la fumée, & ſans doute

elle guarira le remede à esté plusieurs fois esprouué.

De la necessite qu'il y a qu'vne sage-femme, voye l'anatomie de la matrice.

CHAP. XXXVI.

LEs fautes que commettent souuent aucunes sages-femmes, me font dire qu'il est tres-necessaire, que les sages-femmes voyent l'anatomie de la matrice, afin de la discerner d'auec l'arriere-faix, & n'expulser l'vn pour l'autre, comme il se fait assez souuent en ceste ville, ie sçay que dépuis quátre ou cinq ans de ma cognoissance, il est arriué en trois lieux, l'vn sous les piliers des halles, à la femme d'vn sergent: l'autre proche Sainct Eustache, & l'autre en la ruë Saincte Auoye. Cela s'est assez sçeu par tout Paris, & s'il n'y a esté apporté aucun ordre, com-

mẽt peut-on apporter remede à vne partie que l'on ne cognoiſt point? ne ſçachant à quoy elle tient, ny dequoy elle eſt compoſée, ny les frequentes maladies qui la peuuent trauailler. C'eſt pourquoy ie ſupplieray Meſſieurs nos docteurs en Medecine, tant gratifier le public, que de permettre aux ſages-femmes, ayant quelque ſubject aux eſcoles d'y aſſiſter, en contribuant aux frais, comme ie promets faire la premiere, recognoiſſant que c'eſt choſe tres-vtile.

Pour guerir les enfans de la cheute du ſiege.

CHAP. XXXVII.

I'Ay mis ceſte recepte icy plus par pitié que i'ay, d'vne infinité de pauures enfans, à qui le ſiege ſort, que pour y auoir apparence de la mettre en mõ liure, mais la cognoiſ-

ſant infaillible : mon affection à leur guariſon me ſeruira d'excuſe, il faut prendre du geneſt dont lon fait des ballais, & le coupper menu, le mettant ſur des charbons, & mettre le ſiege de l'enfant ſur ceſte fumee plusieurs fois, & ſans doute il guerira.

Obſeruation premiere, d'vne femme qui rendit bien demy ſeau d'eau, trois mois auant que d'accoucher.

CHAP. XXXVIII.

IE fus appellée il y a enuiron huict ans, pour voir vne pauure femme groſſe de ſix mois, qui auoit de grandes douleurs, par le moyen d'vne extreme tenſion & dureté de ventre, tellemẽt qu'il luy ſembloit que ſon ventre s'en deuſt fendre : entendant le mal ie penſay que par le moyen d'vn clyſtere, & de l'euacuation qu'il

feroit, eſtant carminatif, l'excremét, & les vents eſtant hors, luy apporteroyent du ſoulagement, ie luy en fis vn, d'autant qu'elle n'auoit moyen d'en faire faire: veritablement elle s'en trouua ſoulagée, & neantmoins porta ſon enfant encore vn mois, auec beaucoup d'incommodités, & grandes tenſions, au bout duquel, marchant par ſa chambre, ſentit vn grand flux d'eau que ſi on auoit ouuert le robinet d'vne fontaine, elle prit vn chauderon & le mit ſous elle, où il tomba bien encore trois pintes d'eau, elle appelle vne de ſes voiſines au ſecours, les eaux eſtant eſcoulées à coup, elle ſe ſentit grandement allegée, & quoy que ſa voiſine luy peut perſuader d'appeller du ſecours, ne le voulut faire ſçachant que i'eſtoys en couche, elle dit qu'il ſuffiſoit quand elle auroit du mal: toutes les voiſines furent voir ceſte

estrange euacuation, lesquelles lors qu'elle accoucha, qui fut deux mois aprés me le conterent & elle aussi, me monstrant le chauderon, & à peu prés la quantité, qui excedoit demy seau, elle ne laissa pas d'auoir les eaux de son enfant, comme si cela n'eust point esté, tellement que c'estoit vne hydropisie de matrice, qui n'estoit contenuë dans les membranes qui enuironnent l'enfant, ains dans la capacité de la matrice, & en plus de deux mille femmes que i'ay accouchées, ie n'ay veu cela qu'en celle-là.

D'vne femme de qui l'on croyoit l'enfant mort dépuis sépt mois, iusques à neuf, sans qu'il remuast aucunement.

CHAP. XXXIX.

IL y a enuiron neuf ans, qu'vne ieune femme m'enuoya appeller,

qui logeoit en la ruë Sacalie, pres S. Seuerin, laquelle auoit vne grande colique, elle croyoit, encore qu'elle ne fuſt groſſe que de ſept mois, deuoir accoucher, ie la vy, & ne trouuant douleurs reſpondantes, ains pluſtoſt des vomiſſements de choſes indigeſtes, ie iugeay que ce n'eſtoit qu'vne colique, ie luy fy prendre des clyſteres, le mal quoy que l'on peut faire luy dura trois iours, lequel venant à ſe moderer la laiſſa fort foible: Ce fut dés l'heure qu'elle ne ſentiſt plus bouger ſon enfant en aucune façon: feu Monſieur le Febure Medecin la veit en ſon mal, auec Mõſieur Elin, leſquels n'obmirent rien pour la ſoulager, & cognoiſtre ſi l'enfant eſtoit viuant, ie trouuoy l'orifice de la matrice de la largeur d'vn annelet, dont ſe lacent les femmes de village, ſans aucun ply ny fronceure qui peuſt promettre

de ſe pouuoir iamais dilater, ſur cela ie croyoysque l'enfant ayant fait des efforts,preſſé par ceſte longue colique, & ne trouuant yſſuë, fut mort à la peine,ie fey appeller feu Monſieur Marchand le fils, Chirurgien expert aux accouchemẽs des femmes, auec Mõſieur Pietre le Chirurgien,homme fort capable & entendu, auec Madame Françoiſe ancienne ſage-femme,& en la preſence des Medecins ſuſdits,nous conſultaſmes de ce qui pouuoit eſtre de ceſt enfant:par pluſieurs fois il fut conclu par tous, que l'enfant eſtoit mort:Car tous les ſignes que les Anciens ont remarqué pour cognoiſtre ſi vn enfant eſt mort, eſtoient en ceſte femme là, la bouche ſi mauuaiſe,qu'on ne la pouuoit approcher, les excrements qui ſortoient d'elle ſi extremement puants, qu'ayant eſté à ſes affaires dans la chambre,l'on ne pouuoit du-

rer depuis la caue iusqu'au grenier, elle auoit l'œil terny, le ventre infiniment froid, & quãd elle se tournoit d'vn costé, tout le vẽtre se tournoit comme vne grosse masse, les vns parloiẽt de l'operation Cæsarienne, mais les Medecins ny Chirurgiẽs, n'y voulurent pas conclurre, resoudant que ce seroit hazarder de faire mourir la mere, sans rien pouuoir esperer de l'enfant, remettant l'affaire en la main de Dieu & de la Nature, elle demeura cinq sepmaines au lict: cela estant si long, chacun la laïssa, elle se leua & sortit quelque peu quinze iours ou trois sepmaines aprés, les deux mois accomplis: du commencement elle me vint voir qu'elle ne paroissoit plus grosse, elle me pria de la toucher; me contant qu'il y auoit vn iour & demy qu'elle rẽdoit merueilleuse quantité d'eau froide, comme glace, la touchant ie trouuay l'o-

rifice de la matrice qui auoit paru à nous tous ne ſe pouuoir iamais dilater, dilaté de la largeur de la paume de la main, ie la renuoyay chez elle, où elle accoucha le meſme iour d'vne tres-belle fille ſaine & druë, ſon ſon mal prouenoit de ce que ſon mary eſtoit vallet de chambre d'vn gentil-homme, lequel elle attendoit tous les ſoirs iuſques à minuict où vne heure, ſe releuant de terre, où elle ſe veautroit, ſe trouuant enrheumée beuuoit vne grãde potée d'eau, engendra de grandes crudités, & amaſſa beaucoup d'eaux leſquelles cauſerent la colique, laquelle ceſſant aſſiegerent l'enfant par leur grandes frigidités, cauſant tous les ſignes ſuſdits, tellement qu'il n'y a reigle ſi eſtroitte où il ne ſe trouue de l'exception.

D'vne femme à qui ie tiray vne pierre du col de la veſſie, trois mois apres qu'elle fut accouchée.

CHAP. XL.

IL y a enuiron ſept ans, qu'vne femme me vint trouuer accompagnée d'vne autre, laquelle me conta que depuis trois mois qu'elle auoit accouché, elle auoit touſiours eu vne extreme douleur en vrinant, & qu'elle auoit bien eu l'aduis d'vne douzaine de ſages-femmes, & qu'elles s'eſtoyent trouuées toutes d'aduis differents, ſur vne petite choſe blanche, qui paroiſſoit, que l'vne diſoit que c'eſtoit l'os barré qui eſtoit rõpu, l'autre diſoit que c'eſtoit la portiere qui eſtoit pourrie : l'autre diſoit que c'eſtoit le bout d'vn boyau, les autres diſoyent qu'elles ne luy en euſſent ſçeu que dire, finablement ie trouuay que c'eſtoit le bout

d'vne pierre qui eſtoit dans le col de veſſie, qui eſtoit blanchi à cauſe de l'air, elle eſtoit lõgue de trois doigts, pointuë par le bout, courbée par le milieu, & groſſe comme le doigt d'vn homme, ie pris vne pincette du petit eſtuy de mon mary, ſans dire ce que i'en voulois faire, deſirant auoir l'honneur de la tirer, la prenant auec cette pincette par le menu bout, à cauſe qu'elle eſtoit groſſe au milieu, elle m'eſchappa, ce que voyant ie portay le doit long du col de la veſſie: ſondant ſa longueur, ie mis le bout du doigt derriere, & pouſſant, i'en fis paroiſtre vn grand bout, lequel tenant, i'acheuay de la tirer: ie luy voulu faire vne iniection, à cauſe que la pierre eſtoit racheuſe & ſanguinolente, elle ne le voulut permettre, & ne laiſſa vne ſeule minutte de faire ſon meſnage: ç'auoit eſté l'enfant qui preſſant la veſſie,

l'auoit mis à fil dans le col d'icelle. Ie ſuis marrie qu'aucunes de nos ſages femmes, ſçachent nommer ſi mal la matrice, que de l'appeller la portiere, horſmis la Chreſtienté elles ſont auſſi beſtes que celles qui ont des portieres.

D'vne Damoiſelle que i'accouchay de deux enfans, l'vn mort et demy pourry, l'autre vif et ſain.

CHAP. XLI.

IE fuz appellée il y a enuiron neuf ans, pour accoucher vne Damoiſelle du pays d'Anjou, laquelle n'eſtoit groſſe que de ſept mois huict iours, ie la trouuay en grand trauail, elle accouchoit en la façon de ſon pays à genoux, ie la touchay, & trouuay les eaux de l'enfant qui ſe preſentoyent preſtes à percer, ie luy dis qu'elle euſt courage & qu'elle

accoucheroit promptement, & que les eaux alloyent percer, elle me dit que s'en estoit fait, & qu'elles l'estoyent : elle disoit vray & moy aussi, toutesfois ie ne le voulu contester contre elle, sçachant qu'il n'est pas tousiours à propos de contredire les malades, encores qu'on cognoisse le contraire de ce qu'ils disent, les douleurs la pressant, les eaux d'vn enfant se rompirent, qui estoyent toutes noires, & elle accoucha d'vn enfant mort, si gros & contrefaict que ie n'ay rien veu de semblable. Car quãd vn enfant est tourné & mort, toutes les humeurs tombent à bas, ne trouuant plus de chaleur naturelle qui les repousse, il estoit donc effroyable à voir, & auoit la teste demy applatie, & verte, & n'y auoit plus ny derme ny epiderme entier, si tost qu'elle fut accouchée, la voulant deliurer, ie trouuay vn autre enfant qui se

preſentoit les pieds deuant, lequel ie tiray, la Damoiſelle croyoit que ce fuſt ſon deliure, mais quand elle l'entendit crier, elle fut bien eſtonnée, l'ayant couchée & penſée, elle me voyant remuer celuy-là, puis me voyant leuer du foyer, elle me demanda où eſtoit l'autre: ie luy dis qu'elle loüaſt Dieu d'en eſtre deliurée, & qu'il eſtoit mort de lõgue main: elle m'aduoüa que le mal eſtoit prouenu, ou d'auoir eſté pouſſée au Palais, ſollicitant vn procez, ou bien d'vne mauuaiſe habitude qu'elle auoit, de s'appuyer ſur le coin d'vne table, & qu'elle croyoit aſſeurement que la faute en venoit de là. I'ay veu l'enfant nourrir neuf mois deuant moy, lequel elle fit apres emporter en Anjou, c'eſt en quoy la nature ſe fait admirer, de dire que le vif aye chaſſé le mort, & que le mort n'ayt tué le vif.

D'vne Dame que i'accouchay d'vn enfant mort, lequel elle ne ſentit bouger depuis ſix mois, iuſques à ſept, & le rendit tout dur & repercuté, & l'arre-faix auſſi.

CHAP. XLII.

I'Accouchay vne Dame il y a enuiron ſix ans, laquelle fut vn mois entier ſans ſentir bouger ſon enfant. Les Medecins & moy, fiſmes tous les remedes qui ſe peuuent faire, pour voir ſi l'enfant pourroit remuer: mais ce fut en vain: il ne ſe ſentit autre choſe (appliquant vne trenche d'vne roüelle de veau lardée de clou de girofle, poudrée de muſcade, arrouſée de maluoiſie, puis roſtie ſur le gril, & applicquée dans vn linge ſur le ventre,) qu'vne choſe qui ſe hauſſoit qui eſtoit le corps de

la matrice, laquelle eſtoit ſi refroidie. de contenir ceſt enfant mort, q[illegible]ntant la chaleur qui la conſoloit, elle s'en approcha. Il fut bien recognu ce q[illegible] en eſtoit, elle n'euſt iamais pen[illegible] tout ce temps-là vne douleur de cœur, ny mauuais rapport à la bouche, elle euſt touſio urs bon œil, & bon viſage, ſon ventre ne ſe tournoit à coup, comme il fait à celles qui ont des enfans morts, & neantmoins il l'eſtoit, c'eſtoit qu'il n'y auoit pas grand' quantité d'eaux, mais elles eſtoient ſi froides, quepar leur frigidité, elles repercuterent & l'enfant & l'arrie-faix, de telle ſorte qu'il s'eſtoit pluſtoſt endurcy que tumefié, ce qui empeſcha les ſignes deſcripts par les anciens, qui ne ſont cauſez que par corruption & pourriture.

D'vne Damoiselle que i'accouchay à sept mois de deux enfans, la fille estoit hydropicque, et le fils ne l'estoit pas.

Chap. XLIII.

VNe Damoiselle desirant se seruir de moy, m'enuoya querir, ie la fus voir vn matin où ie la trouuay qui s'abilloit, ie ne vy iamais vn tel ventre qu'elle auoit, elle cōmāda à vne sienne seruante luy faire vn clystere, comme elle auoit accoustumé, & qu'elle sentoit douleurs de reins, ie luy dōnay le clystere & vy son mal de reins ne diminuer, ie la chauffay & recognu en peu d'heure, qu'elle estoit en trauail, elle me conta auoir (par l'ordōnance de M. Martin Medecin fort docte) esté saignée sus sa grossesse six fois, pris trois ou quatre medecines, bien cent clisteres, autre-

ment qu'elle eust estouffé : elle en accoucha heureusement, sans beaucoup de peine, d'vne fille laquelle venoit le chef deuant, venant à sortir, ie senty vne telle dureté, qu'il me souuint d'vn enfant que Monsieur du Laurens, premier Medecin du Roy, dit auoir veu à Sens en Bourgogne, en la boutique d'vn Chirurgien, qu'vne femme à porté dix huict ans, & est dur comme vne pierre, ie pensoy en tenir vn semblable, ie vey vne fille viuante & hydropique, depuis la teste iusques aux cuisses, si dure qu'il ne se peut rien voir de plus dur, & iusques aux leures, il sembloit que l'on touchast du bois, elle auoit le ventre gros & tendu comme vn balon, noir extremement, & sembloit que pour son extension, il n'y auoit petite ramification de veine, qui ne fust rompuë, l'enfant vescut

enuiron vn quart d'heure, encore qu'elle fut bien grosse ie pensay que elle n'estoit suffisante d'auoir occupé ce ventre la, & voyãt sa foiblesse, ie liay & coupay son vmbilic & l'envoyay tenir deuãt le feu, & enuoyay querir le Vicaire de sainct Leu sainct Gilles, pour luy donner Baptesme. Cependant ayant touché la Damoiselle: Ie trouuay les eaux d'vn autre enfant, prestes à rompre, lesquelles estant rompuës, il se presenta vn petit garçon les pieds deuãt, qui estoit fort & dru, & à vescu quelque tẽps, le petit garçon venãt à naistre, il sortit vne si grãde quãtité d'eau de la mere, qu'il ne s'en vit iamais tãt: ie croy qu'il y en auoit vn ceau, & estoient si iaunes, que les linges qui en estoyent moüillez en estoyent teints: ie desiray que Mõsieur Martin veit la mere & les enfans auec l'euacuatiõ, d'autãt qu'il l'auoit pensee durant sa grosses-

se, à celle fin de voir la cause de son mal, il estima vn grand don de Dieu, dequoy elle estoit deliurée, & que c'estoit vne vraye gangrene que le ventre de la fille hydropicque : ce n'a esté en celle-là seulement, où i'ay recogneu que nature à vne grand prouidence, de se sçauoir deffaire de ce qui luy est nuisible : pourueu que le mal soit contenu en lieu où il puisse auoir yssuë: ie ne m'estonneray iamais des hydropisies de matrice, car i'en ay veu plusieurs dont les meres sont toutes eschappées, & la pluspart des enfans: ie monstray le lict de ses deux enfans à Monsieur Martin, il n'y en auoit qu'vn pour les deux, auec la separation ordinaire de leur place, le giste de la fille estoit plein d'vne glaire iaune, & les veines par lesquelles estoit portee sa nourriture en sa veine vmbilicale, estoient pleines d'vn sang iaune, ainsi que l'on

le tire ordinairement d'vn pleureti-que, le giſte du garçon eſtoit beau, & net, les veines par où eſtoit portée ſa nourriture, eſtoient groſſes & pleines d'vn beau ſang vermeil, ie l'ay veu deux ou trois iours apres ſa naiſſance, il eſtoit deuenu iaune comme font ordinairement la pluſpart des enfans, & auoit toutes ſes fonctions naturelles, mais il auoit telle quantité de phlegmes, que quoy que l'on y peut faire, il fut impoſſible de le ſauuer, & tout le mal de la Damoiſelle & des enfans, eſt venu par ſa confeſſion d'auoir beu, elle dit qu'à tel reſpas elle a bien beu trois chopines d'eau pour la grande alteration qu'elle auoit: I'ay ſouuent entendu dire aux Medecins, que telle intemperies viennent d'vne chaleur de foye, comme teſmoignent bien les iauniſſes, qui eſtoient au ſang & aux eaux.

D'vne femme que i'ay accouchée de deux enfans, laquelle deuenoit folle courãt les ruës, le cinquieſme iour de ſes couches, & comme elle tombant au pareil accident, en fut retirée.

CHAP. XLIIII.

IE diray ce que i'ay veu aduenir à vne femme du fauxbourg Sainct Germain, laquelle i'ay cogneu d'enfance, & eſtiõs proches voiſines lors que ſon premier accident luy arriua: Enuiron l'an mil cinq cens quatre vingts & ſix elle accoucha de sõ premier enfant, lequel eſtoit mort en ſon corps, feu Monſieur Milot Medecin, auquel ceſte femme appartenoit de quelque choſe, voyãt sõ trauail faſcheux, enuoya querir vne ſage-femme qu'il cognoiſſoit, luy ayãt abandonné la femme, la pria d'y

faire ce qu'elle pourroit, elle se mit aprés & la deliura, elle fut assez mal gardée, ie diray en passant qu'il ne suffit pas qu'vne femme soit bien accouchée pour bien releuer, vne garde qui ne l'entend pas, cause beaucoup de mal, cõme ie diray cy aprés: Enuiron cinq ou six iours aprés son accouchement, l'esprit luy tourna, & fut tellement folle, quatre ans durãt, qu'il ne se veid iamais rien de semblable, car elle alloit malgré son mary, & ceux qui la gardoiẽt toute nuë sans chemise par les ruës, & se fourroit par les maisons, où elle faisoit frayeur à ceux qui la voyoyent, enuiron au bout des quatre ans elle se remit vn peu, & peu à peu estãt du tout remise, au fort du siege de Paris elle accoucha d'vne fille, dont elle estoit deuenuë grosse sur la fin de sa folie, elle n'eust accident aucun en sa couche, ny aprés, car les viandes qu'elle

mangeoit ne luy enuoyoyent point de laict aux mammelles, ny ne faiſoyent tant d'excremens que les vapeurs luy en peuſſent monter au cerueau: il y a enuiron dix ans qu'elle accoucha de deux enfans, l'vn mort, & lautre vif, ie ne la ſeruy en ceſte couche, & le cinquieſme iour elle ne faillist d'entrer en ſa folie, qui fut telle que le quinzieſme iour, elle fit tant qu'elle enuoya ceux-là qui la gardoyent, l'vn deçà, l'autre delà, ils penſoyent qu'elle commençaſt à ſe r'aſſeoir, elle alla arracher le ſiege d'vn priué, & ſe ietta dedans, Dieu la preſerua: car elle demeura accrochée par ſes habits, à quelque bois qui auoit autresfois ſeruy à l'échafaudage, ceux qui la gardoyent reuenans à la chambre ne la trouuant, furent fort effrayez, & d'autant qu'en toutes ſes deux folies, elle auoit touſiours taſché de ſe ietter aux priuez,

ils allerent voir, & trouuerent le ſiege dehors, & effrayés, appellerent de l'aide pour la tirer: elle fut trouuée viuante & nullement bleſſée, ce fut de l'heure qu'elle ſe modera vn peu, toutesfois elle fut dix-huict mois ſans eſtre du tout remiſe: Ce qu'eſtant, deux ans & demy aprés elle accoucha, & m'enuoyant querir m'ayant au parauant parlé, ie recognus que c'eſtoit trauail: mais il n'y auoit enfant tourné, elle auoit le ventre ſi tendu que ſes enfans ne pouuoyent faire leur culbute, ie ſçeu d'elle qu'elle eſtoit opilée de cinq iours, & luy fis bailler clyſtere, lequel ayant rendu les excremens hors, vne groſſe fille ſe tourna, & à ſix heures du ſoir elle priſt le clyſtere, à minuict elle accoucha, & la touchant ie trouuay vn autre enfant, fort loin encore de venir, lequel venoit auſſi le chef deuant contre l'ordinaire:

car le plus ſouuent y en ayant deux, le premier vient bien, & l'autre le cul deuant ou les pieds: ce que ie peu faire, fut de la bien nourrir, luy dõner courage, luy ceder vn peu, cognoiſſant ſon eſprit leger, elle demeura iuſqu'au lendemain deux heures & demye apres midy à accoucher de l'autre, qui fut vn beau fils: Ie treuuay nature preſque accablée à l'expulſion de ce petit: car elle s'eſtoit toute reſerrée, & eſtant affoiblie de la longueur du trauail, euſt plus de peine au ſecond qu'au premier, s'il fuſt mal venu, elle n'euſt tant enduré, car venãt mal l'on l'euſt peu tirer incontinent apres l'autre ſans l'offencer: mais venant le chef, la ſage-femme n'y doit iamais toucher, le crane en eſt ſi delicat, qu'y penſant toucher, l'on ne pourroit sãs bleſſer le cerueau, de telle aduance l'on s'eſt mal trouué, à l'endroit d'vne

illuſtre Princeſſe, dont la mort de l'enfant en a bien cauſé d'autres, les deux enfans d'ont i'ay parlé apporterent, chacun ſur leur teſte la membrane amnios, que l'on appelle leur coiffe: Reuenant à la mere, voyant que Dieu auoit beny mon œuure à lendroit des enfans, ie le priay d'en faire autant enuers elle: ie la voyoy tous les iours pour voir d'où pouuoit prouenir ſa folie: car tous ſes parens, & ceux qui la cognoiſſoyent ne croyoient rien moins qu'elle y deuſt retomber, i'eu le ſoin de la faire bien nourrir; luy dõner clyſteres de deux iours l'vn, i'enſeignay remede à ſa garde pour faire euacuer ſon laict, d'autant quelle ne fut iamais nourrice, ce qu'elle negligea. Le cinquieſme iour de ſa couche ie la fus voir, & la trouuay en fiebure, & meſme que ce iour là, elle n'auoit rien voulu prendre ayant la veuë eſgarée, auec des

des parolles qui ne se suyuoyent nullement, & me disoit qu'elle auoit beaucoup de resueries en l'esprit, ie luy donnay promptement vn clystere & voulu voir son sein, ie trouuay que la garde n'y auoit rien fait, & qu'il estoit fort dur, ie luy fis vne embrocation dessus, d'huile rosat & du vin-aigre, & dessus, des fueilles de choux rouges amorties sur le feu, & encores par dessus, vn cataplasme de bon miel commun, sur des estouppes. Le lendemain ie la fus reuoir, & la trouuay rassise sãs aucune fiebure, & son laict fort euadé. Ie fis continuër le remede & les clysteres, elle releua le dix-septiesme iour saine de corps & d'esprit, & a tousiours dépuis gaigné sa vie. Peu de chose quelquesfois faite à propos, tire des personnes de grand inconuenient. Ie diray que ie n'ay point veu de fieure plus aiguë, ny qui monte tant au cer-

ueau apres celle du chaud mal, que celle cauſée par l'abondance du laict. Dedans le lict l'on bruſle, & ſi toſt que l'on met vne main dehors, les friſſons courent par tout le corps, & redoublant la chaleur, faict reſuer & parler ſans raiſon. Ceſte femme a accouché depuis, & obſeruant les preceptes que ie luy auois donné a eſté garantie de retomber en ceſt accident, qui a eſté d'vſer de cliſtere & faire prompte euacuation du laict.

D'vne femme à qui l'on appuya trop fort ſur le ventre pour la faire deliurer.

CHAP. XLV.

IE reciteray icy vne choſe aduenuë à vne ieune femme, que mon mary a penſée, comme ie diray: c'eſt

qu'elle eſtant accouchée;pour la deliurer la ſage femme dit à vne nourrice qui eſtoit là, qu'elle appuyaſt fort ſur ſon ventre,ce qu'elle fit, fermant les mains auec grande force, de façon que la femme au bout de trois ſepmaines,eut telle ſuffocation de matrice, qu'elle paroiſſoit en deuoir mourir. Feu monſieur Riolant fut appellé,qui la fit ſaigner par mon mary ſept fois en quatre iours: elle eut quelque peu de ſoulagement: mais les ſaignees ne peurent empeſcher qu'il ne ſe feiſt vn abſcez dans la matrice, prouenant de la contuſion que la femme fit en appuyant indiſcrettement ſur ſon ventre, lequel luy dura bië trois mois, & en fin vint à ſupputatiõ par le col de la matrice,& ietta plus d'vne pinte de pus, lequel eſtoit ſi purulẽt qu'elle meſme ne pouuoit sẽtir ce qui ſortoit d'elle, & demeura plus de ſix mois toute

courbée, & dépuis n'a peu auoir d'enfans, & ſelon l'indiſpoſition du tẽps, reſſent de grandes douleurs dans la matrice, qui me fait croire qu'il y pourroit bien eſtre demeurée quelque fiſtule. I'eſcriy cecy conformément à ce que i'ay dit quand i'ay parlé d'extirper l'arriere-faix, & de la façon qu'il s'y faut conduire, d'autant qu'il ne ſe fait point de petites fautes en vn accouchement.

D'vne femme qui porta ſon enfant tourné deux mois huict iours, et de la raiſon.

Chap. XLVI.

L'On m'enuoya vn iour querir pour aller en vn village à deux lieües de Paris, voir la femme d'vn Aduocat de la Cour de Parlement, laquelle on tenoit malade pour ac-

coucher, elle n'estoit grosse que de sept mois moins huict iours, la cause du mal prouenoit d'vne grande colere où elle auoit entré contre son fermier: le trouuãt qu'il battoit l'vn de ses enfans elle se voulut mettre en defence, & l'homme pris du vin ou de colere, la pensant ou feignant la vouloit frapper, luy passa vne grande perche prés du ventre, laquelle ne fit que glisser, elle s'esmeut tellement, qu'estát proche du terme que les anciens nous ont escrit, que les enfans font des efforts pour sortir, & sont par la nature retenus pour fortifier leur cuir, cest enfant se tourna à chef auec quelque douleur, la trouuant ainsi, ie luy demanday si elle vouloit accoucher là, ou non, elle me dit que s'il y auoit du temps pour aller accoucher à Paris, qu'elle le desiroit, ne trouuant autre chose que l'enfant tourné sans formatiõ d'eau,

ie creus qu'elle pouuoit venir à Paris: & ſuiuant mon aduis, l'on pouruoit d'vne littiere ou l'on l'amena : le fermier fut empriſonné, & ſi elle fut accouchée auant ſon temps, ſans doute le fermier euſt encouru la mort. Ie croy que la colere la poſſedoit tellement, que pour s'en venger elle l'euſt deſiré : moy qui le craignois extremement à cauſe du pauure hõme, i'y apportay tous les remedes qu'il me fut poſſible, la voyant preſque tous les iours où ie la trouuoy, quand il n'alloit pas à ſon gré, contre cet homme, que la colere mettoit ſon enfant tout entre les os, ie luy repreſentoy qu'elle ſe commandaſt, & & que la colere la faiſant accoucher qu'elle couroit hazard de ſa vie auſſi bien que l'enfant, & que ce n'eſtoit pas le moyen de ſe veoir vengée de ſon ennemy, & qu'encore qu'elle n'accouchaſt qu'à ſon terme, ſi l'en-

fant estoit blessé dans son corps, que s'il y auoit quelque chose de rompu qu'il paroistroit ou si il y auoit contusion qu'estant deuenuë noire elle deuiendroit iaune, & seroit long temps ainsi, qui seroit vn moyen de le faire punir : ie procuray si bié pour cest homme que ie ne vey iamais, qu'elle escoula deux mois huict iours au lict, au bout desquels elle accoucha d'vn fils qui vescut deux où trois mois, & la fermier sortist sans estre puny que par le bourse. Ie diray a ce propos que les enfans se tournét quelquefois long temps a quelques femmes auant que d'accoucher, & si elles ne sentent douleur, elles ne font pas y regarder, & que le faisant aussi, si la femme demande à la sage femme si l'enfant est tourné, & qu'elle die qu'ouy & qu'elle n'accouche, la pauure sage femme est bafoüée, & appellée ignorante,

tellement que cognoiſſant ce qui en peut arriuer de la medisance, il faut qu'elle mente & diſe que non, & la conſequence du mal qu'il y a à en dire la verité, eſt que les femmes marchants beaucoup, & s'aſſoyants ſur ſiege dur, bleſſent leurs enfans, tellement que ie ne conclus pas que tous les enfans ſe tournent de ſi bonne heure, ains les vns toſt & les autres tard, & les autres pendant le trauail, moy qui ſuis de l'eſtat, ie diray auec verité en auoir porté vn tourné ſix ſepmaines, faiſant tous les iours ma vacation. Ceux qui diront qu'vn enfant ne prend plus de nourriture depuis qu'il eſt tourné, ſe font plus de tort qu'aux ſages-femmes, ſur leſquelles ils drappent, car ils monſtrẽt ne ſçauoir par quel moyen l'enfant eſt nourry au ventre de la mere, & pour en eſclaircir ceux qui en doubteront, ie leur promets que quand il

leur plaira ie les accõpagneray à l'hostel Dieu, où il y a nombre de femmes grosses, & accompagnés du Medecin dudit Hostel-Dieu, ie leur leueray le doute, leur faisant toucher & recognoistre la verité, afin d'assoupir ceste surprise que l'on pense faire sur les sages-femmes.

D'vn enfant à qui ie trouuay le nombril noüé à droit nœud, tenant d'vn bout au ventre de l'enfant, et de l'autre à l'arriere-faix.

Chap. XLVII.

I'Accouchay il y a trois ou quatre ans vne honneste femme, laquelle auparauant que d'accoucher auoit eu des coliques estranges, & auoit treuué son enfant fort foible deux iours auant que d'accoucher: ce que estant, le nombril se treuua noüé au

droict nœud tenant à l'enfant & à l'arriere-faix, & le nœud tout applaty & serré, & l'enfant fort pers. Ce fut vne chose qui m'estonna fort, considerant comment cela s'estoit peu faire, le nombril estoit enuiron long de trois quartiers, & le nœud estoit à vn quartier loing du ventre, elle me dit que pēdant sa grande colique que l'enfant auoit estrangement remué. C'est sans doubte que les enfans participent à telles douleurs, il fallut que pendant ceste grāde agitation il fit le tour du cerueau, & continuant à remuer serroit le nœud d'auantage, qui fut cause qu'il auoit grande difficulté à respirer & à prendre sa nourriture, d'autant qu'il falloit que le tout passast par le nœud l'on ne peut que l'on ne treuue cecy fort estrange, aussi bien que i'ay fait, mais la femme, & trois de ses sœurs qui l'ont veu, sont viuantes pour en

tesmoigner la verité.

D'vne Dame fort replette, qui mourut pour auoir mangé de la glace.

CHAP. XLVIII.

L'On m'enuoya querir de la part d'vne honneste dame que i'aymois fort, féme d'vn Aduocat de la Cour, c'estoit au mois d'Aoust. Estát au logis, ie la trouuay aussi palle qu'vne personne morte: elle me dit auec beaucoup de peine cõme elle auoit eu le matin vn grád flux de ventre, & que remõtant des chãbres aisées, elle auoit senty quelque chose luy faire mal dans le ventre, cõme si quelque chose fut rompu, puis à l'instant vne grãde chaleur dans iceluy; & se treuuát foible s'estoit remise au lict, puis enuoyant sa seruante à la boucherie auoit derechef eu enuie d'aller

à ses affaires, s'estant commencée à leuer, accablée de foiblesse fut contrainte retõber au lict, où elle n'eust la force de retenir ses excrements, la seruante me dit en sa presence, que son mal venoit de la glace, qu'elle auoit mãgé le soir, enuiron gros comme les deux poings, que l'on luy auoit donnée venant de l'hostel de Gondy, elle l'aduoüa: ie luy tastay le poux, & encore que ie n'y entende guere, il me sembla mortel, d'autant qu'il montoit peu à peu, & alloit quelquesfois si peu, puis plus fort, comme vne chandelle qui iette sa derniere flamme. Ie luy donnay à prendre du vin, cependant que i'enuoyay appeller son Medecin, Apotiquaire, mary, les voisines, & le Prestre: son mal ne se pouuoit recognoistre. Il fut appellé deux bons Medecins qui apporterent tous les remedes qu'il fut possible, mais ia-

mais rien ne l'a peut faire reuenir. Ils penserent de luy faire ouurir la veine, il eust autant vallu picquer dans du drap : car en deux lieux où l'on la picqua, il n'en sortit iamais vne goutte de sang. Elle mágea la glace apres souper, le lendemain à six heures le desuoyement de ventre la prit, elle mourut à midy. Ie la vey ouurir le lendemain par Monsieur Marchant, lequel trouua tout son sang tombé au ventre, entre l'epipleon & les intestins, l'ayant osté, il chercha le vaisseau par lequel il estoit tombé. Il trouua vne veine grosse comme vn fer d'esguillette, quatre doigts au dessoubs du principal l'obe du foye, esclatée d'autre quatre doigts, puis rompuë, il recognut que l'extension faicte par la frigidité de la glace, auoit en marchant fait rompre le vaisseau, il ne fut treuué en tout son corps vne goutte de sang, sinon au

ventre, mesmes elle auoit vn mauuais germe, qui fut trouué comme vne petite membrane, sans vne goutte de sang.

D'vne femme qui porta au bout de son tetin vn serpent dix mois durant.

CHAP. XLIX.

IE reciteray icy vne histoire fort estrange, que ie tien d'vn honneste hõme, m'asseurant auec beaucoup de fermẽts estre veritable l'aiãt veu. Ie me trouuay enuiron l'an 1599. en la maison d'vn hõneste bourgeois de ceste ville, pour voir sa femme vexée d'vn mal de longue curation, pendant lequel tẽps le mary curieux, & homme de grand entendement, lequel auoit passé la plus part de sa ieunesse à voyager, m'entretenoit de choses estranges qu'il auoit veües,

entre leſquelles des plus rares & dignes d'eſtre recitées, il me cõta qu'il ſejourna enuiron vn an en Allemagne, où eſtant en la ville de Strasbourg, il entẽdit qu'à deux lieuës de là il y auoit vne fẽme en vn village, laquelle ſon mary trauaillant aux vignes, elle y ayant auſſi affaire pour y oſter les mauuaiſes herbes, y portoit ſon enfant, & luy ayant donné à teter le couchoit ſur vn oreiller, & le laiſſoit dormir pendant qu'elle trauailloit. Vn iour aduint que ſon enfant ſe reſueilla, elle luy tendit ſa mammelle pour le rendormir, & ſe couchant aupres l'allaitant, s'endormit incontinent, & par la peſanteur du ſommeil retira ſa mammelle hors de la bouche de ſon enfant ſans la reſerrer. Vn ſerpent la plus fine & cauteleuſe beſte du monde, & qui ſçait le mieux diſcerner le bon d'auec le mauuais, alla doucement

prendre ſa mammelle & ſe mit à tetter, & n'ayant iamais treuué choſe ſi excellente il s'empeſcha bien de la quitter, ſçachant que s'il la quittoit il n'en retrouueroit pas aiſément autant, tellement que la pauure femme ſe reſueillãt, ſe trouua ſi effroyée qu'elle penſa mourir de peur, & s'eſcriant ſon mary vint à elle, lequel l'ayant veu fut auſſi eſtonné qu'elle, & prit ſon enfant, & emmena ſa femme en ſa maiſon, ſans iamais oſer toucher à ceſte beſte, & enuoya querir vn Medecin fort habile homme, lequel apporta tous les remedes qu'il luy fut poſſible pour faire quitter priſe au ſerpent, tant par luy mettre choſe cuiſante & forte ſur la teſte qu'autrement, en fin voyant que les remedes exterieurs n'y faiſoyẽt rien, aduiſa de faire prendre remede à la femme, afin qu'il peut faire changer la douceur du laict, & tout ce qu'il fuſt

fut iamais possible d'y faire ne sceut faire quitter prise à ce meschant animal, l'on craignoit, si l'on le blessoit qu'il ne mordist la femme, sçachant que les dents sont veneneuses, tellement qu'elle le porta attaché à sa mammelle bien dix mois, par l'espace duquel temps, il deuint si long & si gros, qu'elle le portoit dans vne seruiette qu'elle auoit attachee à son col, laquelle il remplissoit, & le laict qui souloit aller à ses deux mammelles n'alloit qu'à celle que le serpent tetoit, dés le commencement, le mary mit son enfant en nourrice, tellemẽt que tous ceux qui auoient veu ceste beste du commencement petite & tant accreuë, persuaderent à ceste femme d'aller à dix lieuës de là, treuuer le maistre d'vne hostellerie nommé Barillet, lequel les sçauoit charmer, luy remonstrant que si ceste mau-

uaiſe beſte venoit à mourir de graiſ-ſe, elle luy pourroit ietter du venin, & qu'il n'y auoit partie en tout no-ſtre corps, qui euſt tant de cõmuni-cation auec le cœur que la mãmelle, elle ſe reſolut d'y aller, laquelle e-ſtant arriuee, ceſt homme la tança fort d'auoir tant demeuré à l'aller trouuer, luy aſſeurant luy faire quit-ter priſe auant vn quart d'heure, ſans qu'elle en reçeut aucun deſplaiſir, l'ayant fait repoſer, & prẽdre du vin, fit vn cerne, & commença à dire certains mots, trois ou quatre qu'il nourriſſoit ſous ſa table commen-cerent à entrer au cerne, il dit de rechef quelque choſe, celuy qui te-noit la femme la quitta, & ſaul-ta auec les autres & ſe dreſſa ſur ſa queüe, celuy qui l'auoit appellé, luy mit vn morceau d'eſcarlate dans la gueule, & luy tira ſes dents, la fem-me ſerra ſon tetin & s'en vouloit

fuyr, le maiſtre du logis l'arreſta, l'aſſeurant qu'il n'iroit plus vers elle, & ſe mit auec les autres. Celuy qui me la compté m'a aſſeuré l'auoir veu petit, qu'il n'y auoit pas huict iours qu'elle le portoit, puis au bout de ſept ou huict mois, & depuis au logis de ce Bariller, & diſoit-on que iamais il ne s'en eſtoit veu de ſemblable tant en longueur qu'en groſſeur, choſe qui monſtre à l'œil combien il y á de ſubſtance au laict de la femme.

La raiſon pourquoy des enfans viuent à ſept & à huict mois, & les autres n'y peuuent viure.

CHAP. L.

IL y a des enfans nez à ſept mois qui viuent & ſe portẽt fort bien, voire ſur le huictieſme mois, &

ſpecialement des filles, mais c'eſt ſelon la diſpoſition du corps d'où elles ſortent, & les fils auſſi, & les cauſes pour leſquelles ils ſont ſortis. Il ſe treuue des femmes fort ſaines & bien cõpoſees d'ailleurs, qui ont la capacité de la matrice ſi petite, que l'enfant ayant attaint le ſeptieſme mois, venant à faire les efforts que les anciens ont eſcrit qu'ils font pour ſortir en ce temps la, forcent la matrice de s'ouurir à cauſe de ſa petiteſſe, telles femmes produiſent ordinairement tous les enfans à ce terme pour les raiſons ſuſdites, d'autres venant à tomber donnant vne grande ſecouſſe à la matrice, faict que l'enfant ſe deſplace, comme i'ay dit, parlant des accouchemens auant terme, & par la peſanteur fait ouurir la matrice, dont s'enſuit l'accouchement, tels enfans peuuent viure à ſept mois, mais ſi la cheute

estoit si lourde que les cotiledons se separassent de l'arrierefaix, par le moyen dequoy est porté la nourriture & le sang arterial à l'enfant, il n'en faudroit esperer vie, estant priué (à l'instant que cela est separé) de respiration, ne pouuant estre vn iota sans aspirer, l'vn luy manquãt, venant à aspirer par la bouche se noye à l'instant par les eaux, & quand les eaux seroient escoulées, ne laisseroit de mourir, n'y ayant air suffisant en la matrice pour le faire viure : si vne femme accouche à cause d'vne trop grande plenitude de sang, il n'en faut pas esperer d'auantage, d'autant qu'auant que le sang ayt contraint l'enfant à sortir, il l'en a tellement remply qu'il en est demy suffoqué, cõme ordinairement l'on voit qu'ils sont tous noirs, d'estre sortis par vne grande abondance d'eau, la-

quelle ne peut plus eſtre contenuë dans les membranes qui enuironnent l'enfant, de façon qu'elles ſont contraintes de ſe rompre, l'enfant venant à bouger, & par conſequent la femme accouche, tels enfans ſont remplis d'eaux, comme les autres que i'ay dit, ſont de ſang, & viuent encores moins, imitant les poiſſons qui eſtans hors de l'eau meurent incontinent : tous les enfans nagent dans l'eau, & eſtans hors ne laiſſent de viure, mais la quantité exceſſiue qui les a faict ſortir, prouient d'vne intemperie qui eſt au foye, qui fait plus d'eau que de ſang, & cela eſtant, ils ſont nourris de ce mauuais ſuc au lieu de bõ ſang. Ie voy beaucoup de femmes à qui l'vne de ces deux cauſes là, cauſe l'accouchement, & parce que l'on dit que les fils viuent à ſept mois, & les filles à huict, taſchent d'atteindre ce terme

au bout duquel elles ne se treuuent gueres plus edifiees pour les causes que i'ay dites: partant cognoissant leur habitude, deuroient faire faire bonne consultation pour remedier au mal futur. Il s'en voit comme i'ai dit parlant des accouchemens auant terme, qui ont le sang si subtil, qu'à la moindre esmotion il se met à fluer: i'ay dit comment il le faut grossir, mais i'auois obmis de dire que le plus grand remede à tous les maux susdits, & specialement au dernier, est de ne coucher auec leur mari, & toute femme subjette à accoucher auant terme, par quelque raison que ce puisse estre, n'y doibt coucher.

Pour faire reuenir le laict.

Souuent les femmes estant nourrices sont subjettes par plusieurs

cauſes à perdre leur laict, qui ſont frayeur, faſcherie, collere, maladie, mauuaiſe nourriture, melancolie, à quoy l'on peut apporter remede, prenant tous les ſoirs & matins, vn potage gras ou maigre, où l'on mette poiree, faneuil vert, chicoree, oſeille, laictue, & quand les herbes ſeront demy cuittes, ayez vne dragme de graine de laictue blanche de la plus nouuelle, pilee & miſe dans vn noüet de linge bouilly vn quart d'heure dãs le potage, puis preſſez lé, tel potage fait reuenir le laict, pourueu qu'il ne ſoit point perdu par humeur amoureuſe, cela eſt vn mal ſans remede: celles qui le perdent par vne melancolie ſont plus difficiles à le faire reuenir, que ne ſont celles qui le perdent par les autres cauſes que i'ay dites: d'autant que l'amour & la melãcolie ce ſont feux qui conſomment la ſource du laict:

laict : l'eau d'auoine y sert beaucoup aussi à boire, comme fait la premiere puree de pois, auquel est bouilly fenouil verd, dequoy se peuuent fomenter les mammelles soir & matin iusques sous les aisselles : celles qui sont mauuaises nourrices ont beau faire ces remedes, elles n'en sçauroient estre gueres meilleures ; mais i'entens parler des bonnes nourrices qui par l'vne de ces causes perdent leur laict.

FIN.

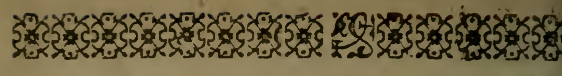


TABLE DES CHAPITRES
contenus en ce present liure d'Obseruations.



Fin de la table des Chapitres.



OBSERVATIONS DE LOVYSE BOVRGEOIS DITTE BOVRSIER Sage-Femme de la Royne.

LIVRE DEVXIESME.

D'vne damoiselle qui porta son enfant mort seize sepmaines.



N l'annee mil six cens dix vne honneste Damoiselle que j'ay accoustumé d'acoucher passant deuāt nostre logis s'arresta a moy, & me dit qu'elle estoit grosse de quatre mois, & qu'elle auoit senty remuer son enfant:

Il y auoit quinze iours qui eſtoit a trois mois & demy, enuiron vn mois apres elle me vint voir, & me dit qu'elle eſtoit bien en peine veu qu'il y auoit deux iours qu'elle n'auoit ſenty remuer l'enfant, qu'elle auoit crainte qu'il ne fut mort, pour vne extreme peur qu'elle auoit euë me diſant qu'elle auoit eu vne inſuportable douleur des dẽts, & qu'elle fut tellement trauaillée nuict & iour, quelle ſe reſolut de ſe la faire arracher, & doutant qu'vn Chyrurgien ne le voulut pas faire à cauſe de ſa groſſeſſe, elle delibera d'enuoyer querir vn des Charlatans de deſſus le Pont-neuf; Lequel entrant dans ſa ſale, (ou ladite Damoyſelle eſtoit ſeule,) grand & afreus auec vne bandouliere de dents, elle ne recognoiſſant point que ſe feuſſent dents, mais croyant que ſe fuſt vne bandouliere de gendarme qui la

voulut aſſaſſiner, luy cauſa vne telle peur quelle penſa eſuanoüir ſur la place: Celuy qui l'eſtoit allé querir entra apres qui luy fit ſçauoir que c'eſtoit l'arracheur de dents, qui fut cauſe qu'elle ſe remit, & reſolut encores de luy faire oſter ſa dent, ioinct qu'il l'aſſeura qu'à grand peine le ſentiroit elle, vne dent oſtée, elle recognut que ce n'eſtoit celle qui luy faiſoit le mal, & eut le courage encore de ſe la faire arracher, ce fut à l'heure que l'enfant ſe remua fort, mais du deſpuis elle ne le ſentit plus iamais, & commença peu a peu a de groſſir de ventre, & au bout de trois ſepmaines eut le reflus de laict qu'ont les femmes accouchees, cela paſſé n'eut aucune incommodité, ie la voyois souuent, ie ſçauois qu'elle eſtoit aſſeurement groſſe, elle me demanda mon aduis pour voir ce qu'elle feroit; Ie m'infor-

may d'elle, ſi elle n'auoit point de vapeurs mauuaiſes à la bouche, elle me dit que non, ſi elle n'auoit point perdu l'appetit, elle me dit que iamais elle ne l'eut meilleur, & le cœur gay, la diſpoſition bonne, que rien ne la trauailloit que l'apprehenſion de la mort de l'enfant, ie luy fis faire tout ce qu'il ſe peut pour faire remuer vn enfant, mais elle ne ſentit iamais qu'vne choſe qui ſe hauſſoit ſous les remedes, qui eſtoit la matrice empeſchee & refroidie qui reſpondoit auſdits remedes chaus, teſmoignant receuoir du bien par leur moyen : Ie fus d'aduis qu'elle patientat ſoubs le bon plaiſir de nature, laquelle eſt aſſez prouidente, luy diſant que i'auois veu vn enfant long tẽps ſãs bouger qui n'eſtoit pas mort, cõme i'ay remarqué en l'obſeruatiõ ſecõde ch. 9. de mon 1. li. la femme ayant tous les ſignes que nos

anciens ont remarqué d'vn enfant mort, ainſi comme ie l'ay deduit en la ſuſdite obſeruation: Ie ſçay qu vn enfant mort dans le ventre de ſa mere à a deuenir repercuté, s'entant affermy, petrifié, où putrifié. I'auois acouché pluſieurs fois la Damoyſelle laquelle auoit les enfans & les deliures ſains, de bonne couleur, non pierreus, ny le ſang bruſlé, non blafard n'y putride qui me fit croire qu'eſtant ſaine & bien compoſee, ſi l'enfant eſtoit mort nature l'expulſeroit en temps oportun, & qu'elle ne veut eſtre forcee, n'ayant donné aucun teſmoignage de defaut, & que lors que le temps d'acoucher ſeroit paſſé ſi nature ſe monſtroit imbecille nous conſulterions auec de bons medecins pour le luy faire rẽdre, pluſieurs de ſes amies m'en parloient doubtãt qu'elle ſe fuſt trompée en ce qu'elle auoit creu eſtre

groiſſe à qui i'aſſeurois pour elle que non, bref elle porta l'enfant depuis ſa frayeur ſeize ſepmaines. Il y a maintenant vn grand doubte, ſi l'enfant mourut ſur l'heure de la frayeur veu que deſpuis il ne ſe remua iamais: La raiſon qui cõtrarie à la mort ſur l'heure, eſt que la Damoiſelle n'euſt ſon laict que trois ſepmaines apres, & neantmoins ie crois qu'il mourut ſur l'heure, d'autãt que par la frayeur les eſprits vitaux luy furent rauis, le ſang arterial ſe retira au cœur de la mere n'eſtant diſtribué à l'enfant que par le bon plaiſir de nature, laquelle eſtant troublee retira tout a elle, pendant lequel temps l'enfant eſtoufa, ce que faiſant il ſe remua impetueuſement. Lors que la mere eut repris ſes eſprits, & que nature voulut retourner pour faire ſon œuure elle ne fut receuë parce que toutes les facultez

de l'enfant eſtoient eſtaintes, elle ne laiſſa pas pourtant de retenir le ſang menſtrual qu'elle auoit accouſtumé, en fin s'en treuuant fort empeſchee, elle en fit vn grand reflux aux mamelles trois ſepmaines apres, qui s'eſcoula pendant cinq ou ſix iours, l'enfant venant a s'amoindrir, & abaiſſer dans la matrice, fit place au ſang retenu qui ne ſortit que pendant, & depuis l'acouchement, qui fut tel, qu'à la fin de la ſeizieſme ſepmaine de la peur, qui faiſoient huict iours moins que neuf mois, il luy print la nuict des douleurs, elle penſant ne ſe faire tort de les ſupporter, attendant le matin pour appeller le ſecours, & deſirant laiſſer ſon mary en repos, qui eſtoit hõme d'eſtude paſſa ainſi la nuict, le matin venu me fit apeller, ſe treuuant ſi acablee de foibleſſe, plus que de douleur quelle n'en pouuoit plus, i'y entre, &

treuue vn Medecin auec plusieurs Dames & Damoyselles de ses amies: Le Medecin m'attendant ordonna vn clystere carminatif, pour luy bailler si ie le treuuois a propos: Ie la treuue pasle, froide, en sueur auec si peu de pous qu'elle sembloit plus proche de la mort que d'autre chose, ie la touche, & recogneus qu'il y auoit trauail, lequel auoit esté negligé. Ie demande s'il y auoit quelque malade proche pour recouurer quelque bon boüillon; a cause que l'heure estoit indeuë d'ẽ auoir au logis: L'vne de ses dames alla querir vne plaine escuelle d'argent de consommé chez vn voisin, ie le mis sur vn rechaut auec le ius d'vn demy Citron, & la prie de le prendre assez chaut, elle s'y força, cela rechaufa, & restaura vn peu la nature qui luy donna quelque douleur, à laquelle i'ayday, luy donnant courage, ce-

pendant les eaues rompirent, & auſſi toſt elle fut ſoulagee, ſes forces remiſes, à la premiere douleur les iambes & cuiſſes de l'enfant ſortirent, moy ſentant l'enfant mort, & voyant qu'il ne luy venoit plus de douleurs, ie craignois de le tirer de peur de pourriture, ie luy bailla le clyſtere ſans ſe remuer, à l'efort duquel le rendant, elle rendit l'enfant repercuté de couleur plombine, ſans aucune mauuaiſe vapeur, l'arriefais ſain & beau autant que l'on ſçauroit dire, auec les plus belles purgations qu'il ſe peut voir, & fit la plus ſaine, & heureuſe couche du monde, durant laquelle elle neut aucune aparance de laict. Cela nous aprend bien a admirer les effects de nature qui ſont admirables, & neantmoins il l'a faut contempler afin que ſi elle defaut quelle ſoit ſecouruë, teſmoin la Damoiſelle de qui ie parle,

queſi elle eut recherché le ſecours en téps & lieu elle eut beaucoup mieux fait quelle ne fit, car elle haſarda ſa vie d'autant que nature fit tout ſon pouuoir pour ietter ceſt enfant mort & elle y reſiſta ne faiſant valoir ſes douleurs & ne ſe mettant en poſture propre, tellement que nature ne le pouuant ietter, eſtant afoiblie fit vne reuulſion en haut de la choſe contenuë qui luy cauſa les accidents ſuſdits.

D'VNE FEMME GROSſe *de laquelle l'enfant montra vn bras qu'il retira par apres, deux mois auant que d'acoucher.*

IE cognois vn Chyrurgien lequel en ſa ieuneſſe à ſeruy feu Maiſtre Ambroiſe Paré, nommé Philippe Baudoin demeurãt à Cherebourg en la baſſe Normandie lequel a veu vne

femme nommee Fleurye Gardin femme de Richard Feré, de la paroisse de Touleuast pres Cherebourg, laquelle estant le iour de Noël à l'Eglise grosse de six mois & demy; le bras de son enfant sortit de son corps; estant a vn quart de lieuë de sa maison fut ramenee par des femmes en icelle, ou estant arriuee le bras se remit, & demeura d'acoucher iusques au commencement de Mars, auquel temps elle acoucha naturellement d'vn fils, lequel fut baptizé & vesquit vn iour, qui est vne chose estrange, & qui possible n'arriueroit en cent ans. Il est certain que si l'enfant eust rompu la membrane qui enueloppe les eaux iustement au droit de l'orifice interieur de la matrice, les eaux se fussent escoulees, & demeurant a sec n'eust peu demeurer long temps, mais il est certain que l'enfant se re-

muant violentement put eſtre attaint de quelque colique cauſee du froit que ſa mere auoit enduré, & trouuant les membranes deliees, comme elles le ſont beaucoup plus aux vnes qu'aux autres, fut cauſe qu'à l'endroit de ſa main elles rompirent, qui eſtoit au coſté proche du gaſteau, ou gros de l'arriefais, qui ne fit eſcouler les eaux qui ſouſtiennent l'enfant qui demeurent en vne poche plus bas. La femme eſtant ches elle fut chaudement couchee, & l'enfant ayant eu le bras & la main refroidies les retira ſentant la chaleur auec bien peu d'ayde ou point du tout.

D'VNE FEMME OV IE *fus apellee laquelle l'on tenoit en trauail deſpuis neuf iours.*

AV commencement de l'annee mil ſix cens dix vii do-

ĉteur en medecine de ceſte ville me pria d'aler auecluy voir vne femme laquelle on tenoit eſtre en trauail deſpuis neuf ou dix iours de laquelle on croyoit pluſtoſt la mort que la vie, neãtmoins il deſiroit fort auoir mon aduis pour luy aporter tout le ſecours qu'il luy ſeroit poſſible en faueur de ceux qui l'en auoyẽt prié, & que ce qui le faſchoit dauantage eſtoit la crainte qu'il ne feut trop tard pour la ſecourir : Nous y feuſmes où nous trouuaſmes vne fẽme qui ſembloit tournee à la mort, vn viſage palle, qui tenoit les yeux ouuers, & fixes, le nez eſtrecy, l'haleine qui ſentoit le mortuaire, en l'eſtomac de laquelle n'entroit rien qu'il ne feuſt auſſi toſt reuomy, elle eut bien beu en vne heure deux pintes d'eau, aupres de ſon lict eſtoit vne mare de ſes vomiſſemẽs, l'on ne pouuoit plus fournir à luy faire

boüillir de l'eau, de façon qu'on la luy donnoit toute cruë, & souuent vn iaune d'œuf qu'elle rendoit a l'heure mesme, elle estoit sans douleur d'enfant, mais trouuant la matrice ouuerte & des eaux commencees à former, mole & demeuree ie cogneus bien quelle auoit trauaillé, mais que nature estoit acablee, & n'ayant esté aydee, l'enfant estoit remonté qui l'estoufoit, & prouoquoit tel vomissement, i'en dis mon aduis au Medecin, & bien que ie creusse que nous feussions venus bien tard, il faloit neantmoins faire ce que l'art commande, & partant nous resoluemes de luy donner vn clistere assez fort pour reueiller la nature, & pour baisser l'enfant: Le Docteur ayant demeuré la quelque temps & ayant ordonné tout ce qu'il iugea a propos apres auoir exactement sceu qu'il y auoit dix mois

&neuf iours qu'elle n'auoit eu ſes purgations & quelle eſtoit deuenuë groſſe au temps quelles la deuoient reprendre, quelle auoit porté l'enfant neuf iours plus que les neuf mois, il me remit l'affaire entre les mains, ie luy fis prendre le clyſtaire qui fit baiſſer l'enfant, comme nous l'auions eſperé, ie luy fis boire de l'eau de Rheubarbe qui ſe trouue faite chez nous qu'elle ne reuomit point, a quelque tẽps de-là vn iaune d'œuf qui demeura auſſi, ie luy fis de l'eau de Rheubarbe pour ne boire plus autre choſe, & d'heure en heure ie luy faiſois prendre vn iaune d'œuf lequel demeuroit, alors nature commença a ſe fortifier & ſes douleurs d'enfant commencerent a reuenir, a moins de deux heures apres le cliſtaire prins, & la nourriture demeuree, lors que ie vis le mal en eſtat & que la foibleſſe s'opo-

ſoit à l'expulſion de l'enfant ie luy donna demie dragme de confection d'alchermes dans du vin, & peu apres ie luy fis faire vn autre clyſtere, ou ie fis adiouſter de la hiere, & de la benedicte, lequel fit acheuer l'œuure, elle acoucha ſur la fin de l'operation, d'vn fils fort gros & puiſſant, lequel eſtoit extremement foible, & veſquit deux iours: i'arriuay en la maiſon à vne heure & demie apres midy, & elle acoucha auant neuf heures du ſoir, j'eſcrits les particuliaritez pour dire que ſouuent faute de cognoiſtre le mal, il s'en fait de mauuaiſes cures, & ſur tout les coliques meſlees au trauail ou arriuãt quelque peu auant, font de ces coups la: C'eſt pourquoy vne femme eſtant ſur ſon neufuieſme mois doibt eſtre ſecouruë par clyſteres, car par tel moyen le mal s'ayde ou renforce, & l'on en ſort.

D'VNE

OBSERVATIONS, DE LOVYSE BOVRGEOIS DITTE BOVRSIER, Sage-femme de la Royne.

LIVRE DEVXIESME.

L'abregé du contenu se verra au troisiesme fueillet, & à la table à la fin du Liure.

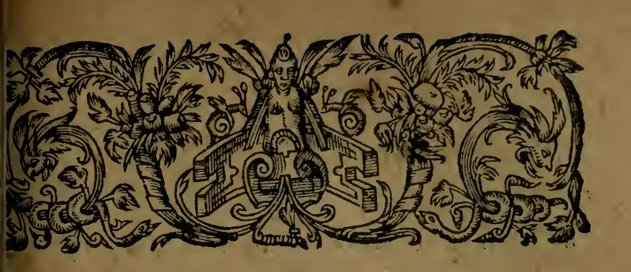


A PARIS,

Chez ABRAHAM SAVGRAIN, ruë S. Iacques, au dessus de S. Benoist, deuant les trois Saucieres.

M. DC. XVII.

Auec Priuilege du Roy.



A LA ROYNE, MERE DV ROY.



ADAME,

Si quelque proportion se deuoit obseruer entre les dons, Quelle chose se pourroit presenter à vostre grandeur? Mais si mon deuoir me commande, & ma volonté m'a contrainct de me donner à vous, ie suis consequemment obligée de vous donner ces Obseruations, *qui par le mesme droit que les precedentes sont vostres. Me donner aussi à vous c'est vous donner ce qui est vostre: et toutesfois l'honneur*

que i'ay eu de seruir vostre Majesté, m'oblige si estroitement que ie n'ay ozé faire voir au jour ces secondes & veritables Obseruations *que sous le phare de vostre brillant Soleil, & qui d'abondant estans vostres par le vœu que ie vous ay fait de moy mesme, n'eussent iamais ozé paroistre sans vostre adueu. Elles vous demandent la mesme licence que les autres, affin qu'elles puissent se faire voir auec pareille seureté: Des leur conception, elles vous ont esté voüees, & leur natiuité vous offre tout le suject de leur estre, ainsi que leur progrez ne peut tesmoigner autre chose sinon que ie suis & seray à Iamais*

MADAME,

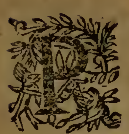
Vostre tres-humble seruante, &
tres-obeissante à iamais
LOYSE BOVRGEOIS.

AV LECTEVR.

AMY Lecteur si ma franchise m'a portée pour le bien public à escrire ma pratique & obseruatiõs, i'ay esté obligée & poussée de la mesme affection, & suyuant la promesse que ie t'ẽ auois faicte, le reuoir, & augmenter, tant d'Obseruatiõs tresremarquables, que i'ay veu depuis, que du subiect, & de plusieurs beaux secrets & receptes, vtiles à plusieurs personnes, ensemble des diuerses maladies qui affligent le sexe feminin, auec les remedes, & comment ie suis paruenuë à l'Art de Sage-femme, & au seruice de la Royne: Ensemble ayant veu nombre de bons François, sçachant que i'auois eu l'honneur d'auoir seruy la Royne en toutes ses couches: tant de Sage-femme que de garde, curieux de sçauoir de moy comment tout s'y estoit passé, & qui y auoit assisté, leur curiosité n'estant causée que de l'affection qu'ils portent à leurs Maiestez; i'ay creu leur en deuoir donner le contentement, c'est pourquoy ie l'ay escrit: ensemble des naissances & Baptesmes de tous les Enfans de France.

En ſuitte ayant eſté priée de ma plus ieune Fille, de luy apprendre mon Art: & voyant que aucune peine que ie luy aye peu repreſenter, ne luy a peu faire perdre ceſte volonté, depuis l'aage de douze où treize ans iuſques à ſeize: I'ay creu que Dieu l'y auoit appellee, Ie luy ay fait vne remonſtrance en forme d'aduis, qui peut ſeruir à d'autres perſonnes, tant Sages-fẽmes que autres, ainſi que tu verras en le lyſant, les verités qui y ſont contenuës peuuent empeſcher les cognoiſſant, & couper chemin à vn grand nombre de meſchancetez qui ſe commettent tous les iours icy & allieurs, mon deſſein n'ayant iamais tendu à autre fin, que de donner aduis de bien faire & laiſſer dire. Adieu.

Extraict du Priuilege du Roy.



P Ar grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à *Abraham Saugrain* d'imprimer, vendre & debiter le Second Liure *Des Obſeruations de Louyſe Bourgeois ditte Bourſier, Sage-féme de la Royne*, auec le cõtenu en iceluy: & ce pour le tẽps & terme de ſix ans, Et deffẽces à tous autres de quelque qualité & condition qu'ils ſoiẽt, d'imprimer vendre ny debiter ledit Liure, ny aucun exraict d'iceluy, pendant ledit temps de ſix ans, à peine de mille liures d'amende, & confiſcation, comme plus a plain eſt contenu audit Priuilege, dont l'Extraict ſeruira de Signification. Donné à Paris, le premier iour de Mars, 1617. Signé LOVYS. Et plus bas,

PAR LE ROY, En ſon Conſeil.

GOISLARD.

La maniere de gouuerner le nombril d'vn enfant nouueau nay, & pour reparer vne faute qui y auroit eſté faicte.

IE diray auſſi qu'il y a grand danger de laiſſer remuer vn enfant iuſques à ce que le nombril ſoit tombé, que par perſonnes qui l'entendent, qui eſt aux vns au cinq, ſept, neuf ou onzieſme iour. Ceux à qui il tombe au cinq ou deuant ne me promettent pas grande longueur de vie, le meilleur ſigne eſt quand il tombe au ſept ou neuf pour le plus tard, Ie n'en parle que par l'experience que i'en ay veuë, & ay remarqué que ceux a qui il tombe de ſi bonne heure, cela vient d'vne grande chaleur qui cauſe cette ſecheteſſe qui le fait tomber qui dans peu de temps auſsi cauſe la mort de l'enfant celuy qui tombe au neuf ou a l'onze vient que l'enfant eſt ſi plein d'eau & de flegme qu'il ne ſe peut deſecher, ſi l'on s'attendoit à la nature ſans luy ayder peut

Ce carton ſe met entre la feueille A & B du premier Liure des Obſeruations de Madame Bourſier Sagefemme de la Royne.

eſtre ſeroit elle iuſques à l'onze ou treize ſans le laiſſer tomber, l'on ſe pourroit eſtonner de quoy ie luy donne touſiours terme de tomber au non pair, c'eſt que i'ay remarqué qu'il en arriue touſiours ainſi, ie l'ay veu tomber dés les trois & demeurer à tomber iuſques au treize, pour les cauſes ſuſdictes. Ie diray auſſi à celles qui n'entendent pas cela comment elles s'y doiuent gouuerner quand vne femme qui à receu vn enfant a lié le nombril comme il faut, ie l'ay enſeigné à celles qui ne le ſçauent pas en mon premier liure, au fueillet ſoixante & dixhuict, mais ie n'ay pas enſeigné comment il le faut gouuerner eſtant tombé, & par ce que i'en ay veu arriuer de l'accident faute qu'il n'en a pas eſté bien gouuerné ie diray que ſi toſt qu'il eſt tombé il faut moucher deſſus & reprendre le deſſus & le deſſous du nombril & en cacher l'ouuerture & auoir vne bonne compreſſe bien eſpoiſſe moüillée de ſaliue qui doit eſtre miſe du bas en haut iuſques ſur le milieu dudit nombril & bandée d'vne bande double, large de deux bons doigts, & changer à

chaſques fois que l'enfant aura piſſé, de bandes & de compreſſes affin qu'il ſe tiẽne ſec & qu'il ſe r'aglutine Il y à des femmes ſi incapables d'accommoder cela qu'elles ſont ſouuent cauſe de la mort de l'enfant où que le nombril demeure gros où demeure ouuert qui cauſe des coliques extreſmes, ou la Sagefemme ſera blaſmée grandement : s'il s'ouure l'on dira qu'elle l'aura lié trop court, s'il eſt gros l'on dira qu'il aura eſté lié trop lõg, & cela ne vient ny de l'vn ny de l'autre, & ſouuent les perſonnes qui en iugent n'ont pas l'experience de cela pour eſtre capables d'en iuger le nombril eſt vn paſſage que la prouidence diuine a donné à la nature pour luy ſeruir pour vn tẽps qui eſt depuis la formatiõ de l'ẽfant iuſqu'à ſa naiſſance, qui demeure apres inutile, & doit eſtre accommodé comme i'ay dit; il eſt inſenſible, ſi il eſtoit lié trop court, il ſeroit pluſtoſt ſujet à enflãmer la chair ſenſible qu'à demeurer ouuert, s'il eſt lié bien long pourveu qu'il ſoit biẽ ſerré il n'en eſt ny plus ny moins, il tombe touſiours au droit de la chair viue; faiſant ainſi que i'ay dit, il n'en peut

jamais mal arriuer, mais s'il tombe sans estre r'aglutiné ou bandé & que l'enfant soit vexé de tranchées en criant il se tiẽt long temps ouuert dont arriue de grandes coliques & les chairs qui tost apres la cheute du nombril se doiuent reprendre ensemble n'estant r'approchée, & r'aglutinée viennent à se decescher, il est necessaire de les excorier doucement & faire comme si le nombril estoit nouuellement tombé, & s'il iette quelque humidité la poudre de bois pourry est propre à mettre dessus.

D'VNE DAMOISELLE *Angloiſe qui porta ſon enfant vnze mois & n'en peut acoucher.*

PEv de temps auant la naiſſance du Roy a preſent regnant : Ie fus appelee aux faux-bourgs ſainct Germain, pour voir vne Damoiſelle Angloiſe en apparance de fort bonne maiſon & femme fort honnorable, laquelle croyoit eſtre groſſe de trois mois & demy qui eſt vn des termes où ſe rendent ordinairement les faux germes : ayant commencement de perte de ſang & douleur, me fit prier par ſon hoſteſſe de la voir, ce que ie fis, ou ie iugeay qu'elle auoit vn faux germe, a quoy i'aportay tout ce que l'art commande voyant les longues douleurs ſans qu'elle le peut expulſer, pendant lequel temps, ie la vis auec Monſieur ſon mary en de grandes aprehen-

ſions , choſe dont ie m'eſtonnois veu que pour longue que ie viſſe l'affaire ie ne la treuuois nullement dangereuſe. Les voulant donc reſoudre a quitter ceſte aprehenſion leur repreſentant que le temps le chaſſeroit auec les remedes, & que les deſplaiſirs retiennent quelque fois la choſe conceuë, m'ayant dit que quelque mutation du païs auoit cauſé l'exil de ſon mary, ils me conterent tous deux, que leur aprehenſion eſtoit cauſee d'vn accident ſuruenu deſpuis quelques annees a vne ſienne ſœur plus ieune qu'elle mariee a Londres, laquelle eſtant deuenuë groſſe porta fort bien ſon enfant iuſques au terme de neuf mois, au bout deſquels elle entra en douleur, comme d'acoucher, ou la mere & deux de ſes ſœurs auec celle-cy furent appelees, comme fut la ſage femme, qui toutes auoient eu des

enfans, car elle eſtoit la plus ieune: Les douleurs furẽt grãdes & lõgues, à labord deſquelles elles ne s'eſtõnerẽt point, veu que c'eſtoit ſon premier enfant, les douleurs toutesfois ne firent iamais aucune apparance d'acoucher, comme de dilater l'orifice exterieur de la matrice & durerent deux iours & deux nuicts, ſur la fin duquel temps les Medecins furent appellez qui raporterent la cauſe de cecy à ſon premier acouchement, c'eſt pourquoy pluſieurs remedes furent faits pour le faciliter, & neantmoins le mal paſſa ſans autre aparẽce: Ce fut dés l'heure qu'elle ne ſentit iamais bouger ſon enfant: deſpuis il en fut fait conſultation ou les Medecins & les Chyrurgiens conclurent, que pendant les douleurs l'enfant s'eſtoit efforcé & auoit fort remué & s'eſtoit laſſé, eſtant a preſumer qu'elle s'eſtoit

trompee a remarquer le temps dautant quelle eſtoit ieune, & que c'eſtoit ſon premier enfant, elle ſe portant fort biẽ, a trois ou quatre iours de-là s'eſtant repoſee & s'ennuiant à la ville, s'en alla promener en hacquenee ſelon la couſtume du païs en vne ſienne maiſon aux champs, de laquelle eſtant de retour ſans auoir iamais remarqué quelle ſe fut bleſſee, au bout d'vn mois qu'elle auoit eu ſes douleurs elles la reprindrent comme auparauant ou chacun fut appellé, elles durerent vn iour & vne nuict, puis ceſſerent comme auparauant : Les Medecins & Chyrurgiens attribuerent toutes ces douleurs a douleurs de colique & qu'indubitablement elle auoit eu les premieres douleurs à ſept mois, lors que comme dit Hipocrate l'enfant fait des efforts pour ſortir, & que la cauſe eſtoit manifeſte

que l'enfant ayant eſté trauaillé ſe re-poſoit, ioinct qu'il n'y auoit aucune aparãce de croire qu'il fut mort, veu le bon teinct & le bon appetit de la mere, & toute bonne & entiere diſ-poſition, ſans pouuoir remarquer vn ſeul point des ſignes qu'Hippocrate Galien & les autres Medecins ont remarqué pour cognoiſtre quand vn enfant eſt mort, elle demeura donc encore vn mois en l'eſtat precedent, qui fut l'onzieſme accompli, à la fin duquel luy print quelque petite douleur, comme tranchees qui a l'inſtant ſe tourna en mal de cœur, elle ſe fit mettre ſur le lict où l'on luy aporta du vin, & a l'inſtant mourut ſans qu'õ eut loiſir d'appeler aucun ſecours, la voyant morte on remarqua au coſté droit du ventre vne tache noire grande comme vne dale, eſtant ouuerte on treuua l'en-

fant tout pourry, & les os lachés d'auec la chair tout en pus, & qu'elle n'auoit eſté attainte de foibleſſe que la gangrene n'euſt attaint & penetré le panicule charneus: C'eſte mort teſmoigne biẽ qu'il ny a regle ſi eſtroite ou il ny aye quelque exception. Ceſte obſeruation eſt auſſi bien diferẽte à l'obſeruatiõ ſecõde ch. 39. du 1. liu. la Nature voulant eſtre admiree en ſes effets parce qu'en certains endroit : ils ſont incomprehenſibles aux hommes, & neantmoins ie crois que les deux maladies eſtoient ſemblables, eſtant les maux de l'vne & de l'autre colliques. Ce fruit icy eſtoit meur qui ne pouuant tumber ſe pourrit, car la colique negligee empeſcha que l'ẽfant ne ſe peut auácer, ny ſe produire en lumiere, & a l'autre elle arriua deuant la maturité, qui le fit retirer, & comme ſi l'on vouloit dire faner quelque peu, mais

non mourir, ioinct que le secours qu'elle receut par le moyen des clysteres l'en empescha. Partant en maux de femme grosse où il ny a douleur frequente & que rien ne s'auance, que la matrice au lieu de s'ouurir se resserre plustost, a terme ou non, il faut croire que ce sont coliques lesquelles il faut oster par clysteres carminatifs reïterez selon la necessité, si cela eust esté practiqué en ceste icy, elle ny son fruict ne fussent ainsi peris.

D'VNE FILLE QVI huict iours apres sa naissance eut vne perte de sang comme menstrues de dix ou douze iours.

IE receus vn iour vne fille qui peu de iours apres sa naissance eut vn flux de sang moderé prouenant de la matrice, lequel luy dura dix ou douze iours, la raison m'en fut oculte a-

lors, dautãt que ie n'auois iamais veu choſe ſemblable, ie ſçay que la mere eſtoit fort ſanguine, neantmoins ce n'eſt vne raiſon valable, dautant que i'en ay veu pluſieurs mourir pluſtoſt que de l'expulſer dehors, il faut que cela ait eſté cauſé par quelque autre raiſon, comme d'vne extreme chaleur qui l'ayt rendu furibond, ioinct que ſur la fin il eſtoit putride qui teſmoignoit grande chaleur, & neantmoins ce ſont choſes contre nature.

DE DEVX FEMMES *aagees de quatre vingts ans ou pl⁹ qui auoyẽt tous les mois leurs menſtrues.*

IE cognois deux femmes de quatre vingts ans & plus, qui n'ont iamais manqué non plus que vne ieune femme d'auoir leurs mois, ce ſeroit vne grande diſpute à ſçauoir ſi ayant touſiours fleury elles ont eſté

capables de porter fruict, leur viduité en a oſté l'experience.

D'VNNE FILLE DE *cinq ans à laquelle i'ay veu quantité de fleurs blanches.*

IE fus vn iour appellee pour voir vne petite fille aagee de cinq ans laquelle vuidoit vne grande quantité de matiere, comme de fleurs blanches fort eſpoiſſe, la mere en eſtoit en grande peine, cela luy dura par boutades huict ou dix iours, & s'en allerent peu a peu, ie crois que c'eſtoit pluſtoſt vne grande fluxion procedante du cerueau, qui print ſon cours le long de l'eſpine du dos & tumba dans la matrice; car il n'eſt pas a preſumer que ce peut eſtre du ſang blanchy en ce petit aage là.

SVR L'OPINION COMMUNE, *qu'il faut faire fort pourmener vne femme groſſe ſur le ſeptieſme moys de ſa groſſeſſe: & les accidents qui en peuuent arriuer.*

IL a vn ancien erreur en noſtre ſexe lequel ie ne puis laiſſer paſſer ſans en dire mon aduis, c'eſt que comme vne femme groſſe a attaint ſept mois de ſa groſſeſſe l'on la fait fort promener diſant que l'exercice luy eſt propre; & que cela deſcharne l'enfant des reins, & facilite l'acouchement, ie diray que pour faciliter l'acouchement cela eſt vray, mais ie diray auſſi qu'il vaut mieux tirer que rompre, & qu'il vaut mieux eſtre dauantage en trauail que d'encourir deux ou trois accidents qui ordinairement s'en enſuiuent, le premier eſt, comme nos anciens ont eſcript, que l'enfant ayant attaint le terme

de ſept mois fait ſes efforts de ſortir du ventre de ſa merè; & c'eſt ſans doubte que ſon premier effort eſt d'eſſayer de faire ſa culbute, s'il eſt fort & qu'il la face, il ne s'enſuit que pour heurter à la porte dame nature la luy vueille ouurir, comme prudante, n'ayant effort contre elle qui la domine, ains le retient iuſques au terme ordinaire de neuf mois, affin de fortifier le cuir trop delicat, & ne veut laiſſer ſortir ſon penſionnaire tãt qu'elle a moyen de le nourrir, & que ſon poulmon peut attirer de lair competamment pour tous les deux, de ſorte que ie diray que l'enfant ſe tourne ſouuent a pluſieurs femmes long temps auant que d'acoucher, à quoy l'exercice eſt dãgereux, la premiere raiſon eſt que pouſſant contre bas, le vẽtre ſe dilate fort & ſe gaſte, & ſpecialement à celles qui portent leurs enfans bas, vn plus

grand mal eſt encores, que la teſte entraine ſouuant tout le corps de la matrice, & en relache ſi bien les ligamens, qu'apres l'acouchement ils ne ſe peuuent remetre. Dailleurs les enfans ayans la teſte entre les os de leur mere, les meres venant beaucoup a marcher leur alongent, & froiſſent la teſte, de ſorte que les enfans meurent ſans que l'on en ſçache la cauſe, qui eſt que la ramification des veines qui ſont pour la nourriture du cerueau, s'ouurent a l'inſtant de la froiſſure, ou que le ſang contus ſe corrompt, & lors que la corruption en eſt faite, les ſimptomes s'en enſuiuent, la fiebure, & mort ſoudaine de l'enfant; Dailleurs les femmes venãt a s'aſſeoir ſur vn ſiege dur froiſſent la teſte de l'enfant, qui cauſe pareil accident: & de tous les accidẽts ſuſdits on n'en accuſera autre que la ſage femme, ſinon que ſi

le ventre eſt gaſté l'on dira que c'eſt la faute de la garde qui ne luy a mis remedes propres pour la racoûtrer. Ie diray en paſſant que les remedes ſeruent beauconp, & aydent fort a le racoutrer, mais de dire qu'ils le puiſſent remettre en l'eſtat comme s'il n'auoit eſté gaſté, ie diray qu'il n'eſt poſſible a quelques remedes que ce ſoient, parce que le cuir dilaté ne ſe rejoint iamais ſans marque, qui recente eſt rouge brun, puis deuient vif, puis blanc plus qu'aux autres endroits. Ie voudrois ſupplier les Dames auant que de blaſmer celles qui les aſſiſtent, de ſe mettre deuant les yeux toutes leurs actions paſſees, pour ſans paſſion iuger d'ou vient la faute; Il n'apartient non plus a vne féme ignoráte de iuger de cela, qu'à vn Aueugle de iuger des couleurs: C'eſt pourquoy pour n'en demeurer en erreur, premieremẽt crainte d'of-

féſer Dieu,acusãt persõne non coul-
pable, ou dailleurs s'il n'y a eu de la
faute pour n'ẽ cognoiſsãt la verité,
retõber en pareil accident, il eſt ne-
ceſſaire que fidelement, comme ſi
elle ſe confeſſoit au Preſtre, elle en
die la verité a vn Medecin à fin
d'en tirer vne autre verité: Ie diray
que les fauſſes acuſations ont rendu
les plus habiles ſages femmes, extre-
mement timides,parce qu'il y a telle
meſdiſance ſur c'eſt eſtat,qu'indife-
remment bonnes & mauuaiſes,ſont
toutes acuſees quand quelque choſe
ne reüſſit au contentemẽt de la ma-
lade, ou des ſiens, comme ſi elles
eſtoient cauſe du mal qui arriue, &
comme ſi elles eſtoient touſiours
capables de l'empeſcher. Souuent la
ſage femme digne du nom, tire la
femme de la mort, ou au lieu de
grande loüange elle en court grand
blaſme, tellement que toutes ſont

contraintes pour obuier au ſcandale, aduertir du mal aller, & ceder leurs places a ceux qui n'attendent le temps quelles pourroient faire auec douceur & iugement: La faute ne vient en cela que de l'ignorance, meſdisãce, & ingratitude des fẽmes enuers celles de ceſt eſtat: vne infinité de ieunes femmes leſquelles n'auront eu encores qu'vn enfant ou deux, ſe licencieront d'en parler a trauers des chous: Ie rougis quelque fois pour elles, les entendant parler en la preſence de femmes aagees, prudentes & ſages, leſquelles n'en ont ſi librement parlé a tel aage & ie les en vois ſouſrire, l'vne dit ie n'ayme point les ſages femmes qui touchent, ie veus changer la mienne pour cela, l'autre en meſpriſe quelque autre que l'on dit qui fait de meſme: Ie deſirerois quelles s'euſsẽt le preiudice quelles ſe font,

car pluſieurs qui craignent d'eſtre de la feſte, ont plus de deſir de complaire que de bien faire, & ſe meſlẽt auec elles, disãt qu'elles ne pratiquẽt pas ainſi, & mettant la main deuant elles, entretiennent leurs malades de diſcours, & cependant elles ſentant les douleurs ſont contraintes de les pouſſer, ou la teſte de l'enfant s'auançant, le plus ſouuant la matrice luy ſert de bandeau qui ſort deuant elle, où ſi la ſage femme y touchoit repouſſeroit la matrice en derriere, & obuieroit a l'accident qui arriue apres les couches, qui eſt d'vne entiere relaxation de matrice, ou lors que les femmes s'en pleignẽt a leurs cõplaiſantes ſages femmes elle leur diſent, ma Dame où Damoiſelle, vous ſçauez que ie ne vous ay pas touchee, & que partant ie n'en ſuis pas cauſe, ſi vous auiez eſté touchee: Ce ſeroit bien autre choſe, leur remonſtrant

monſtrant que c'eſt vne choſe dont vne femme n'a iamais d'honneur d'en parler, & que cela venant à la cognoiſſance de ſon mary l'en pourroit deſdaigner. Voila les fruits de leurs meſdiſances : On dira qu'il y a vne infinité de femmes des champs a qui la ſage femme ne touche nullement, & ne ſçauent ſi vne femme acouche ſi elles ne voyent paroiſtre l'enfant, elles ne ſont pas exemptes du mal duquel i'ay parlé, car i'en vois vne telle quantité que i'en ay horreur, pour toute recompence les ſages femmes leur diſent qu'elles n'y ont pas touché & que cela vient de ce que leur enfant eſtoit trop gros, leur diſant que c'eſt vne hargne, les autres diſent que c'eſt vn boyau, les plus ſubtilles leur mettent vn peloton de fil, les autres vne bale de cire qui les ſoulage quelque peu, mais cela reſſort a toute heure. Ie voudrois

que toutes celles qui en ſont trauail-lees s'adreſſaſſent a moy, non pour en retirer aucun profit, mais pour l'honneur de Dieu les oſter de telle peine, ie l'eſcris affin de les ſemondre d'y venir hardiment.

D'VNE DAME A QVI *ie treuuay l'enfant mort.*

IE cognois vne honnorable Dame laquelle auant & apres ſon mariage a eſté extrement vexee des palles couleurs, laquelle a eu recours aux remedes de certaines poudres dont elle a eſté ſoulagee, & non parfaitemẽt guerie, vne femme prẽt les remedes, comme vne ſelle a tous cheuaux, ſans iuger qu'en ayant vſé vn certain temps l'on s'en doibt cõtenter, & qu'en vſant dauantage cela peut nuire, dautant qu'il eſt a preſumer qu'il y a quelque autre incommodité qui empeſche la gueriſon

La Dame donc continuant deuint groſſe, & fut aſſez long temps a en vſer dépuis ſa groſſeſſe ſans auoir ſoupçon de l'eſtre, car alors que a cauſe de ſa groſſeſſe elle ſe treuuoit mal elle s'eforçoit d'en vſer plus ſouuant, qui fut cauſe quelle acoucha d'vn enfant auant le terme, lequel auoit telle quantité de ſang, & ſi noir & brulé que ie ne vis iamais rien de tel, car il ſembloit hydropique.

D'VNE FILLE QVE l'on croyoit malade depilepſie & c'eſtoit du mal de mere & de la cauſe.

VN iour vne Damoiſelle me vint veoir, pour me prier de luy enſeigner quelques remedes pour vne ſienne fille demezurement trauaillee du mal de mere. Ainſi qu'elle m'eut conté le mal ie deſire la voir, d'autant que voyant les perſonnes

& les entendans parler l'on change quelque fois d'auis, ie la vis donc laquelle en vne heure eut deux atteintes de son mal, c'estoit comme vne frayeur suiuie d'vn grād baaillemēt, apres lequel elle demeuroit comme en vne foiblesse, durant laquelle la bouche luy tiroit plus d'vn costé que d'autre, elle auoit les yeus estāt hors de c'est accez, fort ouuerts & presque tousiours fixes en vn lieu, ie m'informay de la mere & d'elle depuis quel aage elle auoit esté ainsi trauaillee : la mere m'asseura que c'estoit depuis quelque annee qu'elle l'auoit fait demeurer en cetteville, que auparauant elle ne s'en estoit iamais sentie, ie luy donnay le conseil que ie peus ; & sur tout de la remener au lieu où elle auoit esté nourrie vsant de quelques petits remedes dont elle n'a eu aucun besoin, car depuis qu'elle y fut, elle n'a eu vne

ſeule atteinte de ce mal qui luy eſtoit auparauant s'y frequent. Cela ne s'attribuera il pas à l'air qui plus groſſier que celuy de ſa nouriture luy cauſoit vn remuemẽt d'humeurs par lequel la mere eſtoit affligee preſque ſans ceſſe, ſon naturel eſtant aucunement diſpozé à tel mal.

D'VNE PETITE FILLE *qui n'auoit point de ſiege.*

IL y a quelque temps qu'vn homme du faux-bourg ſainct Germain me fit aporter vne petite fille, de laquelle ſa femme eſtoit acouchée il n'y auoit que quatre iours, pour me la montrer, pour voir s'il n'y auoit point remede a vn defaut de nature qui eſtoit en elle, qui eſtoit de n'auoir point de ſiege, ie vis vne puiſſante enfant laquelle auoit toutes ſes functions naturelles, car elle tetoit fort bien, piſſoit & faiſoit ſa matie-

tiere fecale encore qu'elle n'euſt point de cul. Nature voyant auoir failly en la formation de cet enfant, repara au mieux qu'elle peut le deffaut, tellement que l'inteſtin rectum n'ayant iſſuë particuliere à luy, nature luy donna paſſage par la porte de ſon voiſin, qui fut par le conduit : Ie ne puis mieux accomparer cela, que l'inteſtin à vn tuyau de plomb, qui droit le long d'vne muraille accõduit l'eau des gouttieres dans vne cour, au bas duquel il eſt courbé. Ie certifie l'auoir veuë & viſitée, l'ay veu teter, piſſer & faire ſes affaires ainſi comme i'ay dit : cét affaire appartenoit à la Chirurgie pour en aduiſer, mais il ne me ſembloit point ſauf meilleur auis que le mien, qu'il falluſt rien faire à cela, puis que rien ne s'arreſtoit dans ſon corps, l'aduis des Chirurgiens s'eſt trouué ſemblable au mien : Ie ſçay que feu monſieur Paré en a

souuent veu sans cul, mais la matiere s'arrestoit (n'ayant autre yssuë) qui les faisoit mourir, à d'aucuns l'on l'ouuroit, qui ne laissoient pas de mourir à cause de la playe que l'on leur faisoit. Si toutes celles qui se plaisent à desbaucher les hommes mariés estoient ainsi faictes, les hommes se distrairoient promptement de tel amour, pour aymer parfaictement leurs femmes.

D'VNE IEVNE FEMME *qui ayant receu vn coup de pied de son mary par le ventre, enduroit de grandes douleurs, et ne pouuoit accoucher sans Chirurgien.*

IE parleray icy d'vn mal que i'ay veu à vne ieune femme, pour & afin qu'en voyant vn pareil l'on y apporte pareil remede. Vne marchande de ceste ville me vint trouuer, pour me communiquer d'vn grand

mal qu'elle auoit, & me prioit s'il y auoit remede, de le luy enſeigner, & ſur tout à faire qu'elle peuſt accoucher ſans que le Chirurgien qui l'auoit déſ-ja accouchee deux fois ne tuaſt ſes enfans; Ie ſçeus qu'vn mauuais mary qu'elle auoit, luy auoit dõné vn coup de pied dans le petit ventre, & luy auoit rompù le peritoine qui eſtoit cauſe que partie de ſes inteſtins eſtoient comme le gros d'vne petite cornemuſe, pendant ſur l'os pubis, auquel lieu (eſtant groſſe) la matrice ſe jettoit, tellement qu'eſtãt au terme d'accoucher, l'enfant ne ſe pouuoit tourner, de ſorte que la ſage femme, voyant qu'elle ne pouuoit auoir l'enfant ſans le perdre, excitoit les aſſiſtans d'enuoyer appeller le Chirurgien. Ie conſideray le mal, & luy ordõnay de porter d'vne ſorte de bandes que portent les femmes groſſes pour ſupporter leur ventre, vn

peu moins creuſes, & luy cõſeillay de les mettre cõme l'on fait vn brayer, s'entend couchees tout à plat, auec des compreſſes dedans, & ne ſe leuer jamais ſans cela, groſſe ou non. Ce qu'elle a fait & porté, & porte de beaux enfans qui viennent fort bien d'ont elle accouche heureuſement.

DE DEVX ACCOVCHEMENS d'vne dame de Lorraine.

VNE dame de Lorraine riche extrememẽt, & des-ja aſſés âgée deuint groſſe, elle & tous les ſiens eurent le ſoin de faire chercher deux ſages-femmes les plus eſtimees du païs, pour l'aſſiſter en ſon accouchement, l'heure d'iceluy venuë, elles firent ce que l'art leur commandoit, qui fut que l'enfant venant bien, en aſſeurer les proches, la tenir en bonne ſituation, la faire manger à propos, la tenir moderement chaude, puis la faire

conduire ſes douleurs bien a point. I'excuſe la paſſion des amis & leur impatience, mais ie ne ferois pour perſonne choſe contre mon deuoir pour complaire; vne faute eſt toſt faicte, & le repentir en eſt long, l'on euſt voulu que ceſte dame fuſt accouchee promptement & malgré tout le monde, il faut attendre l'heure que Dieu y a miſe, & ſur tout aux accouchemens naturels où il ne ſuruient point d'accident; cette dame fut aſſés long temps (cõme la plus grande partie des femmes ſont des premiers enfans.) Pendant lequel temps Monſieur ſon mary vaincu d'impatience ſe tourmentoit fort, l'on luy dit le voyant douter du rapport des ſages femmes, qu'il y auoit vn habile Chirurgien en vne ville proche qui eſtoit là pour quelques affaires, & qu'il le pouuoit auoir pour l'oſter de doute: il l'enuoya toſt prier de ve-

nir chés luy, ce qu'il fit, qui fut ſur l'heure que la Dame deuoit accoucher, ſi toſt qu'il fut arriué, il cognuſt que l'enfant eſtoit proche de ſortir: les ſages femmes qui par commandement de Monſieur ſon mary, luy auoient cedé la place, croyant la reprendre luy ayant touché pour en faire rapport, furent trompées: car luy voyant la beſoigne proche d'eſtre faicte. Il commença à dire, Monſieur il eſt bien neceſſaire que i'opere ici, toutesfois ie procederay auec telle induſtrie que ie vous ameneray vn enfant viuant, & vous rendray la mere viue & ſaine. Les ſage-femmes voulans parler furent bafoüees, & à elles impoſé ſilence, comme voulãt reſiſter au dire d'vn oracle, la Dame accoucha toſt où il ne ſeruit nõ plus que pouuoit faire ſon lict pour le receuoir, les pauures ſage-femmes a-

uoyent trauaillé & paty longuement attendant, & pendant le trauail ; en change de grandes recompenses elles eurent grand blasme & peu de salaire, leur disant que sans cét habille homme que la Dame estoit morte, il fut cheri de tous, retenu, & eust recompense de cinq cens escus, & fut prié par le seigneur & la Dame, que si Dieu leur donnoit iamais d'enfans, qu'ils le supplioiét de les vouloir tât fauoriser, que luy enuoyât vne bonne haquenée auec vn gentil-homme pour sa conduite, d'y vouloir aller trois mois deuant, & qu'il feroit bonne chere & passeroit bien son temps : que pour la recompense ils luy promettoient que de tous leurs enfans il auroit cinq cẽs escus : Il leur promet. Estant de retour, à quelque annee de là, il fut mandé par ce seigneur, ainsi qu'il auoit esté dit, fut conduit & rendu au lieu, où il fut re-

çeu comme vn Prince, Monſieur cerchoit tous les iours nouuelle inuention de luy faire paſſer le temps, il auoit ſa haquenee ſur laquelle perſonne ne montoït que luy, & alloit promener par tout ou bon luy ſembloit, les ſeruiteurs auoient tous commandement de luy obeÿr en tout, & le mener par tout, pourueu que l'on ſçeut où il ſeroit allé. L'heure de l'accouchement arriua que le ſeigneur eſtoit allé viſiter l'vn de ſes amis; ayãt vn ſi grand repos ſur ledit Chirurgien qu'il ne doutoit rien pour ſa femme. Le trauail ne fut pas comme le premier dont l'enfant venoit bien, car il venoit mal, il tira les pieds les premiers, lors que le corps fut ſorty il ne pouuoit auoir la teſte, il tira tant qu'il arracha le corps & laiſſa la teſte, il n'auoit porté aucuns ferrements, croyant que l'accouchement deuſt reſſembler au premier, ſe voyant en

peine, il enuoya à deux lieuës de là, à vn Chirurgien pour auoir vn crochet, attendant lequel il enuoya à la cuiſine querir vne cueillier à pot, pour auec le crochet du manche tirer la teſte de l'enfant : il tira ſi bien qu'il l'euſt & la vie de la mere enſemble, il deſcendit à l'eſcurie & n'appella aucũ valet pour luy celler ſa haquenee, & ne dit adieu à perſonne, mais bien fit grande diligence de fuïr, voila vne extreme affliction pour le mary eſtãt de retour, & vne grande punition ſur luy du tort qu'il auoit fait aux ſages-femmes, leſquelles à mon aduis n'euſſent deſiré ſinon que Monſieur & ſa femme euſſent bien ſçeu la verité. Ie hay autant les prodigues de la vie d'autruy pour gaigner de l'argent, que les Docteurs en medecine hayſſent les charlatans & Empyriques.

D'VNE FEMME QVI NE *ſe voulant laiſſer gouuerner en ſon trauail en mourut.*

IE fus vn iour retenuë pour accoucher vne marchãde, laquelle portoit bien ſes fils & ſes filles à terme, mais venãt à l'accouchemẽt des fils, il eſtoit plus difficile que celuy des filles: auparauãt ie l'auois accouchee d'vne fille. Ses fils eſtoient tout d'vn coſté, & ſur tout la teſte y eſtoit emprainte: à quoy il y auoit remede, lequel ſe pouuoit faire auec le temps, adreſſe & patience. Ie fus appellee à midy, & la trouuay iambes nuës qui ſe pourmenoit par la chambre en vn temps qui n'eſtoit pas chaud, ie la fis mettre dãs le lict, pour la reſchauffer, auquel elle ne voulut aucunement durer, comme ie la priois de ce faire, elle ſe faſchoit contre moy, & me diſoit que ce n'eſtoit pas ſon humeur

que d'eſtre cõtrainte, & que deſpuis quatre heures du matin elle eſtoit en tel eſtat ſans que ſa garde l'en euſt repriſe, c'eſtoit vne nourrice qui l'auoit autresfois ſeruie (pluſieurs ſe ſeruent de telles gens pour auoir vne chere liberté:) la maiſtreſſe & la garde ſe banderent contre moy, ie fermois les yeux à tout cela, la nuict s'approcha, ſes eaux eſtant percées: ie craignois vn mauuais ſuccés à l'affaire qui ſe faiſoit irremediable par ſon opiniaſtreté: ie le dis au mary particulierement qui y fit ſon pouuoir, & n'y peut non plus que moy. Vers la minuict ie la priay tant de ſe mettre au lict & de ſe laiſſer chauffer, & que ſans cela ie ne pouuois rien, elle me dit que ie n'y entendois rien au regard d'vn certain Chirurgien, qui à vn pareil accouchement la touchãt du bout du doigt la deliura, & qu'elle le vouloit auoir. Ie luy dis qu'elle

le

le pouuoit faire, & que ce ſeroit mon grand contentement que de la voir bien accouchée : elle l'envoya donc appeller, il vint tout gaillard, mais l'œuure n'eſtoit pas en l'eſtat que le precedant acouchement, il met vne grande ſeruiette deuãt luy, ſe trouſſe iuſques aux coudes, & luy dit qu'il eſtoit auſſi capable de la deliurer qu'il l'auoit eſté l'autre fois: elle ne me voulut plus voir depuis ſon arriuée, eſtant le profond de la nuit & ne ſçachant auoir perſonne pour me reconduire, il me faillut tenir exilée en vn coing de la maiſon. Monſieur le Chirurgien a qui ie repreſẽtay dés ſon arriuee tout ce que j'auois entendu & veu, & la crainte que i'en auois & que le temps emporte tout, me dit qu'il en viendroit bien a bout : ce qu'il fit, le matin elle fut autant avancée qu'auparauant, à la pointe du iour i'entendis que

l'on me demandoit pour accoucher vne mienne voiſine, ie prie le mary de me laiſſer aller, veu que i'eſtois inutile a ſa femme qui ne me vouloit voir ne ſentir, il ne le vouloit permettre qu'à la charge que ie iurerois de retourner apres ce que ie luy promis. Ie fus donc voir ma voiſine qui accouchoit biẽ, & fus à l'inſtant mandée pour accoucher vne Dame ſignalee, qui portoit vn enfant mort, il y auoit huict iours, ie le ſçauois bien, & neantmoins n'ayant indiſpoſition autre que de ne le pas ſentir, ie laiſſe venir les douleurs & ſans accidens manifeſtes, cõme mal de cœur ou de teſte, ou vapeurs à la bouche, ie conſeillay de laiſſer faire nature, & lors qu'elle montreroit ſe vouloir défaire de ce qui luy nuiſoit, &qu'elle n'en pourroit venir about, ie ſerois d'auis de luy ayder: Ie reçeus cét enfant de ſept a huict mois

tout gaſté, & l'arrierefais tout pourry dont l'ombilic auoit quitté pres du gros par ſa pourriture. Ie fis l'operatiō en la preſence de Meſſieurs Hautin, Duret, & Seguin, & du Chirurgien qui accouche les femmes le plus ordinairement, lequel vouloit m'ayder, ce que ie ne voulus permettre d'autant que ie me ſentois capable de le faire ſans accident pour la Dame. I'euz le ſoin de m'aller dégager de mon ſerment enuers le mary de cette femme. Ainſi que i'entre ſur le midy la ſeruante qui m'ouurit me dit, madame n'eſt pas encore accouchée, mais ſi toſt que vous eſtes ſortie le Chirurgien a enuoyé querir vne autre ſage-femme qu'il dit eſtre ſa bonne amie. Ie la prié de dire a ſon maiſtre comme i'eſtois retournée, & comme il eſtoit plus que tēps que l'ō accouchaſt ſa femme, & que puis que ſon Chirurgien ne l'auoit

peu accoucher qu'il eust celuy qui en faisoit profession, ils passerent encor tout le iour & la nuit: & le matin les parens enuoyerent appeller l'autre Chirurgien (voyant que celuy dont i'ay parlé l'auoit abandonnée) qui leur dit qu'il estoit trop tard, qu'il l'accoucheroit bien, mais qu'elle en mourroit ce qui arriua le soir. Voila ce que valent les opiniatretez à aucunes femmes qui ne veulent pas croire; Ie la pouuois accoucher s'elle eust voulu auant la nuit du iour que ie fus appellée, cecy seruira d'exemple à d'autres, Ie diray en passant que i'ay eu l'honneur d'auoir accouché la Royne de tous ses enfans, ou ie n'ay esté contredite du Roy ny d'elle, ny des Medecins, ny Dames, I'ay aussi accouché plusieurs Princesses & Dames sans contredit, & n'en ay trouué que chez les mediocres, le tout manque de jugemét.

DES FEMMES LESquelles portent des enfans & en accouchent auant terme, & les autres a terme, qui viennent gros & pleins d'humeurs qui cauſẽt leur mort quelquefois dans le ventre, & les autres toſt apres leur naiſſance eſtant nourris d'eau comme les poiſſons.

IE congnois vne Damoiſelle, laquelle auoit accouché trois fois ſans pouuoir voir viure vn de ſes enfans, Ie la prié de choiſir vn Medecin qui nous donnaſt audience a elle & a moy, tant de ce qui s'eſtoit paſſé que de ſon naturel, pour puis apres luy demander remedes & regime de viure, pour ne ſuccumber plus en pareil accident. Elle fit élection de feu Monſieur Ponçon Docteur en cette faculté de Paris, auquel nous contaſmes le tout: il ordonna des tablettes à prendre lors qu'elle commen-

ceroit à deuenir grosse iusques à son accouchement, deux fois la sepmaine, & de l'eau d'esquine & de salsepareille a boire dãs son vin ou pure, ainsi qu'il luy plairoit, sans auoir égard à ce que l'õ diroit qu'elle auoit le sang chaud, & que cela l'eschauferoit d'auantage, d'autant que le bien est trop plus grand que le mal qui en pourroit arriuer n'estoit prejudiciable, elle obserua de point en point son ordonnance, laquelle luy fit apporter vn beau fils a terme viuant & sain, elle a continué ces mesmes remedes durant quatre grossesses ou elle a eu le mesme succés, elle me dit en vne autre grossesse qu'elle se lassoit de faire ces remedes là, & qu'elle croioit que sa nature estoit remise, je ne luy conseillé pas d'éprouuer cela, elle ne me creut pas, & accoucha d'vn beau fils a terme tout mort; je croy que depuis elle

n'en a pas pris la hardieſſe. I'eſcris la la recepte des tablettes & celle de l'eau, afin que les femmes qui ſont ſujettes a mal accoucher par vne trop grande quantité d'eaux, qui fait que l'enfant ne ſe peut bien tourner, ou celles qui font des enfans qui ne viuent pas, & celles qui font de gros enfans en leur naiſſance, puis viennent à diminuer reconnoiſſent que c'eſt vn grand teſmoignage, qu'ils ne ſont gros que d'eaux & mauuaiſes humeurs.

L'eau ſuſdite ſe fait en cette maniere, ſçauoir que dans deux pintes, ou deux pintes & demie d'eau boüillante l'on met, demie-once d'eſquine & vne once de Salce-pareille, infuſer toute vne nuit: puis lon la met dans le vin en guiſe d'autre eau, ou celles qui ne boiuẽt point de vin la prennent toute pure.

Pour les tablettes elles ſont com-

posées de macis, sandaux, rhubarbe, perles, corail, sené, de chacun vingt cinq grains, auec cinq onces & demie de sucre, il en faut faire tablettes pesant trois dragmes. Ie diray sur ce sujet qu'vne dame signalee d'Auuergne, laquelle auoit eu de ses deux derniers enfãs deux trauaux estrãges pour auoir telle quantité d'eaux, que cela estoit chose incroiable: Car elle m'a conté qu'icelle plenitude auoit tellement dilaté aucuns endroits de son ventre, que l'eau meslée de sang en sortoit, les enfans ne se pouuant tourner à chef pour cette grande plenitude se iettoient comme ils pouuoient, de sorte que les Chirurgiens auoient, grand peine de les tirer, & sur tout le second fut le pire car elle y pensa demeurer, qui luy fit telle frayeur & à tous les siens qu'ils chercherent tous les moyens qu'ils peurent pour obuier à tel ma

elle vit vne Dame aus eaux de Bourbon, qui luy conseilla que lors qu'elle se sentiroit grosse qu'elle vint à Paris tout aussi tost, & qu'elle me fit chercher pour me demander aduis, d'autant qu'elle sçauoit que i'en auois veu qui auoient tels accidens qui y auoient obuié. Elle n'y manqua pas, car si tost qu'elle se trouua grosse elle arriua en ceste ville, qu'elle n'estoit pas grosse de trois mois, ou elle vsa des remedes susdicts exactement dont elle s'est biẽ trouuée, car elle acoucha d'vn beau fils à terme, qui est bien venu sans auoir vn demy septier d'eau, c'estoit belle merueille que d'entendre rendre graces à Dieu à Madame sa mere, à Monsieur son mary, & a elle aussi.

Vn iour vn controolleur de la maison de la Royne me pria de luy donner aduis pour sa femme. (selon

que ie peus aprendre c'eſtoit vn mal aprochant de celuy-là) ie luy dõnay la recepte, elle fit vn beau-fils ayant obſerué cela, elle deuint groſſe vne autre fois où elle n'en vſa pas, elle perdit ſon enfant & y penſa demeurer.

Il eſt certain que chacun n'eſt pas capable de miracle, car chacun ne veut pas croire. Ie cognois deux damoiſelles en ceſte ville qui perdent tous leurs enfans, à cauſe de ceſte incommodité-là, leſquelles n'ont iamais voulu vſer de ces remedes.

OBSERVATION D'VNE *femme qui eſtoit tenue incapable de porter iamais enfans, laquelle en a porté, & la raiſon pourquoy.*

AV feuillet quatre. 5. 6. & 7. de mon premier liure. I'ay parlé des femmes qui ont le col de la matrice long & endurcy d'vne

humeur froide qui tombe deſſus & les rend incapables de conceuoir, & ſur tout d'vne qui auoit vn tel mal, qui fut traictee des medecins & vuida du ſang pourry, par le moyen d'vne fumigation que i'enſeigné, & diray auec verité pour conſoler & donner eſperance à celles qui ſeront composees de meſme, que contre mon opinion dix ans apres qu'elle eut ietté cette putrefaction, elle m'eſt venuë voir auec vn beau fils que Dieu luy auoit donné & eſtoit encor groſſe pour la ſeconde fois, nature ſe trouuant deliurée de ce ſang amaſſé de longue-main, qui par ſucceſſion de tẽps s'eſtoit pourry, ſe trouua merueilleuſement deschargee & ſoulagee : la matrice n'ayant eſté vlcerée par luy, ſe remit & fortifia, & la chaleur naturelle commença a reluire en elle. La femme qui eſtoit extremement forte & ro-

buste, commença a diminuer de la chaleur qui estoit en son sang, qui faisant comme vn alambic renuoyoit toutes ses eaues froides sur ceste partie, & sur tout sur son orifice, deliurée de telle fluxiõ s'est renduë propre & habile a conceuoir. Et diray que veritablement les femmes fortes & robustes engendrent mal-aisement, & les foibles, cacochimes, & humides, facilement. Cest pourquoy il faut purger & seigner voire affoiblir, les femmes robustes pour les rendre capables d'engendrer, & que leurs marys les voyẽt si tost que leurs mois leurs ont passé.

OBSERVATION FORT considerable aux choix des nourrices.

PArlant des qualités requises à vne bonne nourrice au chap. 27.

de mon premier liure. I'auois obmis à parler de deus façons de nourrices que i'ay recognuës, l'vne est que ce sont des femmes si cacochimes & pituiteuses qu'il ne se peut d'auantage, lesquelles fondent toutes en laict, car c'est le lieu par ou la nature se descharge de ses fluxions, ces femmes la se portent beaucoup mieux estant nourrices que ne l'estant pas. C'est dequoy il est besoin de s'informer. Elles n'estás pas nourrices sont suietres a des douleurs, tantost sur vn bras, tantost sur vne espaule, & tantost a vne cuisse ou genouil: sont sujettes à vn pleurement d'œil, ou vne enflure qui vient au coin de l'œil vers le nez, dont a d'aucunes se faict vne fistule lacrimale. Ces femmes la font belles nourritures, d'autant que les enfans sont extremement gras : mais la graisse en est molle & les enfans lourds & ne

teſmoignent point grande viuacité d'eſprit : il ſont endormis d'autant qu'ils ne ſont nourris que de caterre, & les enfans nourris de telles femmes, venans aux dens ſont fort malades, & ordinairement meurent tous gras, d'autant que la fluxion pouſſe nombre de dents a coup, ainſi que fait vne plante ſouuent arrouſée ſes feuilles, à quoy l'enfant ne peut reſiſter: choſe que i'ay ſouſouuent veu arriuer pour telle raiſon, leur laict ne laiſſe d'eſtre blanc & attachant, frotant les mains l'vne contre l'autre y ayant de leur laict, car c'eſt vray flegme, mais il n'eſt ſi ſucré ny n'a le gouſt d'almandé qu'a le laict des femmes ſaines. Et les enfans qui en eſchapent, ſont plus cacochimes en leur enfance, que ne ſont leurs peres meres en leur vieilleſſe. Si la fluxion qui les domine eſt ſalee, le laict eſt de couleur plus liui-

de & ſalé, auſſi qu'il prouient d'vn humeur bilieux, encor beaucoup plus dangereux que le premier que i'ay dit : qui eſt vn venin pour les enfans. L'autre façon eſt beaucoup plus dãgereuſe que la premiere, c'eſt qu'il s'en voit qu'incontinant apres auoir accouché, cõme trois ou quatre mois, cinq ou ſix mois, leurs purgations les prẽnent, (choſe qui n'arriue jamais aux bonnes nourrices ;) car l'ordre de la nature eſt, que tout le ſang de la femme retenu, eſt dédie pour nourrir l'enfant, & ne doit ſortir que conuerti en lait pur & impur, l'impureté du lait ſort aux enfans par verole, rougeole, gales, ou flux de ventre, pendant & aprés leur nourriture, qui fait que l'on dit que les enfans jettent leur gourme. Mais à celles-cy i'ay recongnu que c'eſt vne chaleur immoderée qui eſt dans leur ſang, bien que ie ne les veille acuſer

de choſe qui regarde leur honneur, neantmoins ie diray que ſi toſt que cela leur arriue, il leur faut oſter l'enfant, parce qu'elles ſont plus propres a engendrer qu'à nourrir, & que nourriſſant elles ſont capables de mettre les enfans en ruine, cela ne s'eſt que trop experimenté, & puis dire que i'ay aydé (par la grace de Dieu) à ſauuer la vie à pluſieurs enfans, pour les voyant teter, auoir deſcouuert que leurs nourrices n'auoient pas du lait ſuffiſamment, il en meurt le tiers faute d'y prendre garde, leſquels sõt gras & en fort bon point, d'autant que les nourrices recognoiſſant leur infirmité, les empanent de bouillie, qui fait que les voyant ainſi on ne ſe deffie de la mauuaiſe nourriture. Cela, leur donne de grãdes coliques & quantité de vents, qui bien ſouuent les tuent tout à coup, car la moindre fieure qui les prend les emporte,

emporte; Outre ce que à d'aucunes le peu de laict eſt ſi eſpoix qu'il s'attache ſur la lãgue, au palais & à la gorge, & ſe fait comme vn chancre blanc qui s'eſchauffe a force de tirer à faux, qui leur gaigne toute la gorge, & empeſche qu'ils ne peuuent plus teter; Ioint que les ligamens de le langue ſont ſi las qu'ils n'en peuuent plus. Ces nourrices là alors eſſayent de faire ſortir quelque goutte de laict & diſent, voyez comme l'enfant ne fait conte de teter. Ie ne cognois point plus de tromperie en aucune choſe cõme ie fais en nourrices; Car quelque bõne mine qu'elles facent la neceſſité les reduit à l'eſtre, encore que la plus grand part diſent que ce n'eſt que pour faire des amis, mais quand elles tiennent vn enfant, ayant du laict ou n'en ayant point, elles ne deſirent nõ plus le quitter, que fait vne perſonne

qui ſe noye, ce qu'il peut attraper. C'eſt pourquoy les meres ſont tenuës d'y prendre garde, & de les aller ſurprendre à leur maiſon, pour voir ſi leur couches ſont moûillees, pource que quand elles viennent aux maiſons elles gardent la traitte du ſoir & du matin pour faire monſtre. Et ne ſe faut arreſter ſi elles ſont nouuellement nourrices ou vieilles, d'autãt qu'il y a des vaches qui toutes nouuelles veſlées n'ont guere de laict, c'eſt ſelon qu'elles ſont bõnes ou mauuaiſes laictieres. Il eſt raiſonnable que recognoiſſant la cauſe des pauures innocens qui ne s'en peuuẽt plaindre, de la faire cognoiſtre, ce ſont meurdres qui demeurent impunis. Vne femme ha grand peine de mettre vn enfant au monde, & on le luy tuëra faute d'y prendre garde.

DES FEMMES CONTREFAI- tes & pourquoy elles acouchent plus facilement que les autres.

LEs femmes contrefaites, ne le ſont iamais que par trois raiſō, qui ſont? par cheute, ou eſtre trop ſerrees en ieuneſſe au droit du poulmon, ou pour eſtre nées ou nourries de femmes cacochymes, l'vne de ces trois choſes, cauſe vne fluxion qui venant à tomber du cerueau ſur l'eſpine du dos, peu à peu iette les vertebres hors de leurs places, rendent l'eſpine tortuë qui fait que les parties, cōme depuis la ceinture en bas, s'eſlargiſſent, & au contraire les hautes s'eſtroiſſiſſent, ou s'eſlargiſſent ſi peu au regard du reſte, que ce n'eſt rien, qui leur cauſe d'ordinaire vne courte haleine: à cauſe que le poulmon eſt ſerré & ſouuent imbu de la fluxion, qui fait qu'il s'en voit de pulmoniques. La raiſon pourquoy elles

font de gros & grands enfans eſt, qu'ils ſont logés largement & à leur aiſe, tout autrement qu'ils ne ſont au corps d'vne femme droicte : & auſſi que tous les enfans engendrés en corps humides ſont gros, pourueu qu'ils trouuent place qui leur permette d'accroiſtre. La raiſon pourquoy elles accouchent plus facilement que les autres ; eſt à cauſe qu'ils ſont tout à bas, & que ſi toſt que les douleurs d'accoucher prennent la femme, l'enfant venãt à ſauter le moins du mõde d'oppreſſion, elles n'ont aucune relaſche qu'il ne ſoit hors, d'autãt que dés la premiere douleur il ſe jette ſur le ſiege & preſſe la mere de s'aider & faire de grands efforts: ce qui ne ſe fait gueres aux femmes droictes, d'autant qu'eſtant placé plus haut: il faut que la mere aye meintes douleurs auant qu'il en ſoit venu là.

D'VNE FEMME QVE I'AY *accouchee deux fois, & la diuerſité des deux enfans procedant de meſme cauſe.*

IE fus appellée pour accoucher vne femme, laquelle diſoit eſtre à ſon terme, elle euſt les douleurs, ainſi qu'ont accouſtumé d'auoir les autres femmes, ſes eaux ne rompirēt point: à vne forte douleur elle ietta vne groſſe membrane ainſi qu'vne veſſie de pourceau toute vnie & dehors & dedans, excepté qu'elle auoit de petites ramifications de veines, ainſi qu'il s'en voit à vne veſſie, laquelle ie fendis promptement, où ie treuuay vne petite fille fort biē formée, nageante dans des eaux noires, elle eſtoit à terme, & eſtoit ſi maigre qu'elle ſembloit vn enfant en chartre, elle auoit ſon ombilic tenāt à vn des endroits de la veſſie, où il

eſt à preſumer qu'aboutiſſoyent les petites ramificatiõs d'ont i'ay parlé, ou tant qu'il ſe trouua du ſang elle languit, & venant à defaillir elle mourut, ce que faiſant elle rendit ce peu d'excremens qui eſtoit contenu dans ſes inteſtins, qui deſtrempé dãs ſes eaux les rendit noires, comme ie les trouuay: la femme eſt tellement humide qu'il ne ſe peut dire dauantage.

AVTRE ACCOVCHEMENT *de la meſme.*

VNE autre-fois ie fus appelée pour l'accoucher, elle accoucha d'vn fils qui vint à l'ordinaire le chef deuant, ce que ſentant, ie ne trouuois qu'vne molleſſe, cõme les eaux furẽt percees, ie ſentis vne peau auec du poil, au trauers de laquelle ie ſentois comme de grands coupeaux ou taiçõs de pot larges & deſ-

liés, l'enfant eſtant nay eſtoit formé au corps, le viſage & la teſte eſtoiẽt comme ces teſtes de maſques que vendent les bonnetiers, où il y a forme de nez, mais mol, comme n'eſtãt fait que de laine, la teſte eſtoit plaine d'eau, & ce qui paroiſſoit des taiçons ou coupeaux, eſtoit toutes les ſutures de la teſte que l'abondance d'eau auoit déjointes. Il n'auoit aux mains que des peaux au lieu d'os, & aux orteils en eſtoit de meſme, la femme eſtoit tenuë pour eſtre extremement colere & humide. Dépuis qu'elle n'a plus porté d'enfans elle eſt ſujette à vn mal qu'on tient pour Epilepſie.

D'VN ENFANT QVE I'AY veu deſpuis fort peu de temps.

IE fus appellée pour accoucher vne mienne amie au faux-bourg ſainct Germain, où ie ne m'oſay en-

gager à cause des troubles, que le portier ne tenoit la clef de la porte cõme il souloit, au moyen de quoy ie ne pouuois rentrer dans la ville ayant fait, pour subuenir à celles que i'auois à y accoucher, de sorte qu'à mon regret, elle fut contrainte d'en prendre vne autre, le lendemain sõ mary m'enuoya prier d'aller en son logis pour voir l'enfant duquel sa femme auoit accouché, que l'on croyoit que la sage-femme eust fait mourir. Ie trouuay vn enfant de sept mois bien formé de tout le corps, la teste menuë & courte, & le visage aussi à proportion du corps, le derriere de la teste tout plat & escorché ce sembloit, comme la teste d'vn lieure, les cheueux à l'entour du derriere de la teste, comme le derriere de la teste d'vn Religieux, la teste par derriere toute proche des espaules, ie fus d'aduis que la teste fut ou

uerte, elle le fut par vn bon Chirurgien, lequel trouua ce derriere qui paroiſſoit eſcorché, reueſtu d'vne petite membrane, ſoubs laquelle il ſe trouue que l'os occiput eſtoit le haut au bas, & n'y auoit aucune ſubſtance de cerueau, tout eſtoit des os eſpoix & fort durs: retournant voir la femme deſpuis, elle m'a dit que ſix ſepmaines auant que d'accoucher ſon mary luy auoit dõné trois coups d'vn gros baſton de cotret ſur les reins à quoy elle refere la cauſe de ceſte deformité. Si cela vient de là l'enfant auoit bien enduré du mal auant que de mourir, car il remuoit encor bien fort pendant le trauail, par le rapport que m'en a faict la mere & la ſage-femme auſſi. Voila comment ſi l'enfant n'euſt eſté ouuert, la cauſe de la mort & de la difformité eſtoit attribuee à la ſage femme, voila les preſens qu'elles re-

çoiuent aſſés ſouuent.

OBSERVATION ADmirable d'vn petit enfant de trois mois & demy, ou à toute extremité de quatre mois.

LA ſage-femme de l'Hoſtel-Dieu a autresfois demeuré auec moy, & deſpuis que ie vis ma plus ieune fille reſoluë de ſuyure ma vacation, ie penſay qu'il eſtoit neceſſaire de luy faire voir accoucher vne grãde quãtité de femmes en peu de temps, pour ſe rendre reſoluë & ne ſe point eſtõner de diuers accouchemens: ie priay donc la ſage-femme dudit lieu, & la religieuſe qui eſt dame des accouchees, qui eſt de mes amies, de l'enuoyer aduertir lors que de iour il accoucheroit des femmes, elle y a eſté de fois à d'autres ſix ou ſept mois, elle en a veu accoucher

grand nombre, & en a accouché plus de cinquante auant que d'auoir quinze ans accomplis, ladite ſage-femme y a apporté tout ce qu'elle a peu, & meſme s'il s'y trouue quelque choſe d'eſtrange, elle a le ſoing de luy faire voir. Entre autre choſe, vne pauure femme malade de fieure y accoucha d'vn petit garçon ſans penſer eſtre groſſe, lequel fut ondoyé par la ſage-femme, il ne paroiſſoit pas eſtre de plus de trois mois & demy ou de quatre à toute extremité, lors que l'on le vit viure, aprés auoir deliuré ſa mere du reſte, l'on le porta ſur les fõds receuoir le Bapteſme, où elle m'aſſeura qu'il auoit fait vn petit cry, & fut nõmé Charles par le Chirurgien. Apres elle l'enueloppa de petits linges chauds & l'apporta monſtrer à ma fille, il demeura bien vne heure ou plus chés nous, & fut remporté encor viuant,

cela monstre bien qu'il y a des enfans beaucoup plus plains de vie les vns que les autres. C'est ce que i'en ay dit, qu'il y en a que si tost qu'ils sont naiz meurent, comme font certains poissons si tost qu'ils sont hors de l'eau: Et d'autres qu'il n'y a point d'apparence qu'ils puissent viure estás à trop bas terme, & neantmoins ont grand'peine à mourir, c'est selō qu'ils sont plains de vie les vns plus que les autres.

DES MALADIES DE LA Matrice, & par combien de sortes elles trauaillent le sexe feminin, & des remedes.

IE m'estois contentee au chapitre de mon 1. liure feuillet 34. d'auoir parlé des cheutes, & relaxations de matrice, & des remedes; & d'vn autre mal qu'on prend ordinairement pour cheute de matrice, mais l'im-

portance que ie vois ſouuent porter aux femmes & filles, faute de repreſenter les maladies auſquelles leur ſexe les rend ſubjetes, que pluſieurs perſonnes prennent pour des maladies contagieuſes, comme Epilepſie ou mal caduc, m'en feront parler plus au long, i'en ay remarqué de pluſieurs ſortes, leſquelles ie deduiray l'vne apres l'autre, comme ſuffocation, eſtouffement, foibleſſe, ſyncope, palpitation de cœur, battemẽt d'arteres, au ventre roulement de matrice, colique d'amarry, relaxatiõ, & cheute de matrice, matrice calleuſe, ſchirreuſe, & vlceree; Sãs les maux que ceſte partie là leur cauſe, elles pourroient eſgaler leur ſanté à celle des hommes, tant du corps que de l'eſprit, mais Dieu les a voulu rendre moindres en cela, pour obuier à l'enuie qu'vn ſexe euſt peu porter à l'autre, & pour eſmouuoir l'homme à

pitié & amour enuers elle, ſcachant que c'eſt pour ſon maintien qu'elle endure, & par là luy apprendre à la cherir & honnorer comme la ſeconde cauſe de ſa vie, par l'amour de Dieu l'homme a eſté creé, pour l'amour de l'homme enuers la femme l'homme eſt engendré, & par l'amour de la femme enuers luy, il eſt cherement nourry & eſleué.

DES SVFFOCATIONS de Matrice.

PArlant des ſuffocations de matrice, & de leurs cauſes, i'ay recogneu que la retention des mois en eſt l'vne, d'autant que le ſang retenu s'eſchauffe, & ſe bruſle: la ratte voiſine de la matrice, & ſiege du ſang melancholique, enflee & ſurchargee de telle humeur preſſe la matrice, qui eſt vne partie qui veut bien preſſer, mais elle ne veut pas eſtre preſſee, &

partant elle se despite, & fait tout ainsi qu'vn glorieux faict à la presse, car en s'esleuant elle donne des suffocations estranges, & l'estomach en estant pressé, remonte pressant le poulmon, la gorge s'enfle, & mesme tout le visage & les yeux: telles filles & femmes en ceste action pleurent & iettent de grãds cris, que si le mal leur duroit, il les feroit biẽtost mourir, mais il s'esleue comme vagues, & s'abbaisse de mesmes.

DES REMEDES.

IE parleray des remedes propres à faire lors que le mal domine, Ce que l'on peut promptement faire, est de faire des frictions au dedans des cuisses du haut en bas, ventouses appliquees au dedans des cuisses, reiterees selon le besoin, les plumes de perdrix bruslèes à sentir, l'assa fœtida

bruſlee, ſentir de l'huile de Iay, faire amortir de la ruë ſur vne peſle chaude, puis mettre vn iaune d'œuf frais dedans, & arrouſer d'vn petit d'eau de vie, & mis à nud ſur le nombril, les pillules d'aſſa fœtida y ſont fort propres. Deux ou trois heures aprés que par les remedes ſuſdits ce mal eſt ceſſé, ou le lendemain, la ſaignee du pied eſt fort propre: Il y a vne eau, de laquelle vne cuillierée eſtāt prinſe lors que l'on ſent que la ſuffocatiō veut prendre, l'empeſchent du tout, où lors que l'accés tient elles le font ceſſer promptement, ſans s'arreſter aux remedes ſuſdits. Mais d'autant que chaſcun n'en peut auoir, ceux qui en manqueront, auront recours auſdits remedes, l'eau eſt telle.

Des cinq racines aperitiues, racine de grāde valeriane, racine d'imperatoire, paſtenades ſauuages, toutes bien nettoyees, de chaſcune vne once,

ce, du chamedrios, de la melisse, betoine, scolopandre, soldanelle, pratium blanc, petite centinode, de chacune vne poignee, escorce de racines de cappres, escorce de tamaris, de chascune six dragmes, racine d'enula campana seichee, iuiubes, prunes dates, raisins de damas mondés, de chascun vne demie once, semence de litospermum, d'ache & de carottes, de chacune deux drachmes, poudres de diarthodon abbatis, & diatriasantali, de chascune trois dragmes: Toutes ces choses bien contuses soyent infusees en quatre liures & demie de bon vin blanc par l'espace de sept iours, desquelles aprés soit faite distillation au bain marie selon l'art, & la malade en prendra lors que le mal la pressera.

DES ESTOVFFEMENTS.

VNe grande plenitude d'humeurs cause souuent l'estouf-

ſement à la moindre agitation, ſoit à parler beaucoup, trauailler, ou à la moindre colere ; car la matrice eſt la premiere eſmeuë, & fait comme vn reſſort qui en faict remuer pluſieurs autres, elle eſt la partie de tout le corps la mieux alliee & coniointe, par ſes arteres au cœur, par ſes veines au foye, & par ſes nerfs au cerueau, & par ſes membranes au peritoine, tellement qu'elle fait dans le corps plein d'humeur, comme vn moteur de guerre ciuille, s'enflant, elle preſſe l'eſtomach, nō ſi violentemēt que la ſuffocation, mais vient plus à loiſir, & dure auſſi bien plus long tēps, auſſi faut il bien plus de temps à faire la cure d'vn tel mal. auant que receuoir du ſoulagement.

DES REMEDES.

I'Ay remarqué que les femmes ſubiettes à tel mal ſe doyuent

purger ſouuent, bien que d'abort en ſe purgeant la matrice s'irrite, mais pour cela il ne s'en faut deporter, puis que les humeurs ſont la cauſe premiere du mal : les purgations doiuent eſtre douces, afin de dompter ceſte colere, & que les remedes ſoyent en partie rafraiſchiſſants, aperitifs, purgatifs & inciſifs, d'autant que là où la bile domine, il faut les remedes rafraiſchiſſãts, pour la pituite l'aperitif & purgatif, pour le phlegme l'inciſif. I'ay veu heureuſement ſucceder à tel mal les remedes ainſi diſpenſez, & toutesfois qui pourroit vomir ſur l'heure receuroit beaucoup de ſoulagement, attendãt le moyen, & l'heure commode de ſe purger, qui pourroit rendre des vents par la bouche ou par ailleurs, ſeroit auſſi fort bon.

Les plus propres que i'aye iamais veu pour le ſoulagement d'vn tel

mal eſt le clyſtere qui s'enſuit. La decoction doit eſtre de mauues, guimauues, parietaire, violiers de Mars, force mercuriale, dans laquelle ſe diſſoudra vne noce delectuaire lenitif, autant de caſſonade, deux onces d'huile violat, dix grains de Camfre, & autant de Caſtoreũ, du tout il faut faire clyſtere prins à heure propre.

Il faut auſſi prendre trois ou quatre heures apres le ſouper, qui eſt l'heure que la fluxion domine, & les humeurs, & par conſequent que les vapeurs s'eſleuent, & retombãt cauſent l'eſtouffement: A l'heure il faut prendre trois onces d'eau de bugloſe, auec vne once de ſyrop de nenuphar, cela rabat les vapeurs, rafraiſchit, & fait dormir.

DES FOIBLESSES.

LEs foibleſſes prouiennent des vapeurs que la matrice renuoye

au cerueau, leſquelles venant à retomber ſur elle-meſme, ſur ſes ligamens, & dans l'eſtomach, apportent telles foibleſſes, accompagnees de grands baaillements, & les filles ou femmes qui reſſentent tel mal, craignent de mourir, & leur ſemble que ſi elles auoyent quelque choſe qui leur peut toucher au cœur qu'elles ſeroyent bien ſoulagees, mais elles ne ſe peuuent rien imaginer de capable de cela.

DES REMEDES.

I'Ay prins, & veu prãdre le matin & le ſoir, vne cueillieree de ſyrop de põmes de capendu de deux tiers, & vn de ius de bugloſe, cela rafraiſchit merueilleuſement, & eſt fort propre à deriuer l'humeur melancholique, fortifier le cœur, le foye & la rate.

DES SYNCOPES.

LEs ſyncopes viennent de pareille humeur, mais en plus grande abondance: Ie les ay bien ſouuent veuës arriuer à celles qui ont la teſte groſſe, car elle s'eſtant remplie. faict vne deſcharge tout à coup, de ſorte qu'elles deuenant paſles ſentent de la debilité, ſe couchent ou appuyent, & à l'inſtant perdent toute cognoiſſance, & par conſequant la parolle, & l'ouye, ayant tous les eſprits ſi aſſoupis, que l'on ne leur ſent preſque plus de poulx, & demeurent long temps en vn tel eſtat, quelque choſe que l'on leur puiſſe faire, tellement qu'eſtant reuenuës de là, elles ne ſouuiennent d'aucune choſe qu'on leur aye faicte, leur reſtant ſeulement vne laſſitude vniuerſelle de tous les membres.

DES REMEDES.

LEs remedes pour preuenir les ſyncopes ſeront de ſe purger ſouuent, ainſi que i'ay dit aux remedes des eſtouffemens, peu à peu, afin qu'vne ſi grande deſcharge de cerueau ne ſe face à coup. Les remedes qu'il faut faire lors que le ſyncope eſt arriué, eſt de prendre de l'eau que i'ay enſeigné pour la ſuffocatiõ, & ſeconder par le clyſtere dont i'ay parlé pour les eſtouffemens; attendant le moyen de ſe purger, telles perſonnes ſe doyuent regler à cela à tous les declins de la Lune, & quelques fois vſer des pillules gourmandes pour nettoyer l'eſtomach: car de l'eſtomach & de la rate vient tout le deſordre, bien que le foye y contribuë, mais non tant que les deux autres parties, l'eſtomach faict les crudités, & la rate produit les vents,

le foye renuoye les vapeurs qui retournant font les ſyncopes.

DE LA PALPITATION du cœur.

LA palpitation du cœur vient de ce que les mois eſtant retenus, les vapeurs s'eſleuent, comme i'ay dit parlant des foibleſſes, & retombent dãs l'eſtomach, & ſur les membranes qui enuironnent le cœur, c'eſt vne humeur froide qui cauſe ceſte palpitation, & battement de cœur.

DES REMEDES.

IL faut que celles qui ſeront atteintes de ce mal, vſent des tablettes dont i'ay parlé en mon premier liure chap. 1. feuillet 9. & 10. & elles receuront guériſon parfaicte, pourueu qu'elles ne ſoyent intereſſees d'autre mal.

DES BATTEMENS D'ARteres au ventre.

CE qui fait que les femmes ſentent vn battement dans le ventre, eſt vne grande retention de leurs mois, par laquelle le ſang s'eſchauffe extrememeṇt plus aux vnes qu'aux autres, ſelon leur temperament, & que les arteres les plus proches du cœur, ſont les plus affligees de ceſte chaleur immoderee, tellement que celles de la matrice, & celles du vẽtre le ſentẽt d'auãtage qu'aucune autre.

DES REMEDES AV battement d'arteres.

IE donneray le meſme remede que i'ay fait à la palpitation du cœur, auquel ie ioindray le ſyrop de pomme de capandu, & le ius de bugloſe, ainſi que i'ay dit aux remedes des foibleſſes, mais il ne ſe prendra

que le ſoir, trois heures apres le ſouper, pour rafraiſchir, & eſgayer.

DES ROVLEMENTS DE *matrice.*

LA matrice ne remuë ordiuairement que pour deux raiſons, dont la plus frequente eſt, que aux femmes ſubiettes au mal de ratte, elle eſt celle qui fait les vents, & cõme voiſine de la matrice, luy deſpart de ſes biens s'en treuuãt empeſchee, cõme elle fait du gros ſang melancholique, dont la matrice remplie ſoit de l'vn ou de l'autre, & ſouuent des deux, ne s'en pouuant deffaire par ſon orifice, ſe tourmente, & l'vn ou l'autre remontant, roule dans le ventre comme vne boule, ſouuent les femmes ſe croyent eſtre groſſes, & ſont fachees quand celles qui s'y cognoiſſent leur diſent le contraire.

DES REMEDES AVX roulements de matrice.

POur les remedes il faut exciter les mois, & diſſiper les vents par clyſteres carminatifs, qui ſeruent d'vne fomentation interne à la ratte: pour l'externe, il faut prẽdre demi ſeptier d'huile de cappres, autant de gros vin noir, & les faire boüillir enſemble entre deux plats, & mettre deux morceaux de vieil feutre de chapeau enuiron de la largeur de la ratte, & les appliquer deſſus l'vn apres l'autre, i'ay veu appliquer ce remede qui fait des merueilles à tel mal, & faire le meſme lors qu'elle eſt remplie d'eaux, tel remede a eſté ordonné par les ſix plus doctes Medecins qui fuſſent lors en la faculté de Paris.

DE LA COLIQVE d'Amarry.

LA colique d'Amarry peut arriuer à plusieurs femmes, mais sur tout à celles qui ſont nouuelles accouchees; d'autant que les eaux, l'enfant, & l'arriere-faix eſtant hors du corps de la femme, la matrice qui s'eſt peu à peu dilatee ſelon l'accroiſſance de toutes les choſes, eſtāt tout à coup demeuree vuide, ſi elle n'eſt reſſerree mediocrement, ſouſtenuë & remiſe en ſa place, eſchauffee, & confortee par linimans propres, ſe laiſſe aller ainſi qu'vne perſonne qui tumbe en foibleſſe, au retour de laquelle ne ſe pouuant leuer ſe tourmente, pour ce faire les vents & toute ſorte d'humeurs courent à la partie debile, qui augmentent du tout le mal; de ſorte qu'il faut promptemēt courir aux remedes, car à la plus

part, ce mal eſt plus cruel que d'accoucher.

DES REMEDES A LA colique d'Amarry.

IL faut prendre demie-once de poyure long en poudre, & le fort battre auec deux ou trois blancs d'œufs, auoir du chanure que l'on file, & en faire vn rond de la largeur d'vne aſſiete, eſpois d'vn doigt, & mettre les blancs d'œufs & le poyure ſur le réchaud, & mettre le rond de chanure dedans, & le tourner touſiours, de peur que les blancs ne ſe cuiſent pour tout, & puis l'appliquer chaudement ſur le nombril, ayãt rapporté auec la main la matrice en ſa place. Il faut faire deux rouleaux de linge pour mettre aux deux aiſnes, & vn gros eſcuſſon à mettre ſur le petit ventre, le bandant aſſés ſerré par en bas, le bandage prenant ſur les hanches, & ſerrer

moins allant vers le haut; que la femme se couche si bon luy semble sur le costé, courbant ses iãbes, & qu'elle parle peu, tant que le le mal soit bien appaisé.

DE LA RELAXATION ET cheute de matrice.

I'En ay parlé au long de tous les deux, & des remedes en mon premier liure chap. 34. feuillet 90.

DE LA CALLOSITE DE matrice.

LA callosité de matrice prouient d'vne humeur froide qui tumbe dessus, & peu à peu l'endurcit, & empesche ses actions cõme de s'ouurir & fermer, empesche aussi que s'il y a quelque vapeur qu'elle ne s'exhale, & ne permet que le gros sang en puisse sortir, la rendant du tout imbecille.

DES REMEDES AVX *calloſités.*

I'Ay eſcript vne fumigation à mon premier liure chap. 2. fueillet 6. & 7. qui eſt fort propre à ramollir, cõme auſſi eſt vn liniment qui eſt fait d'huile de chanure, il faut de la cire neufue pour luy bailler corps, il doit eſtre porté auec vn peſſaire de linge ſouuent rechargé, cependant que la femme eſt au liӗt Si la femme ſe baigne en vn petit bain, il faut faire bouillir force creſſon pour mettre dedans.

DE LA MATRICE *ſchirreuſe.*

LE ſchirre arriue pluſtoſt aux fẽmes coleres & promptes qu'aux autres, à cauſe de la chaleur qui eſt dans leur ſang, qui fait vne ſeroſité acre & mordicante, qui accompagne le ſang dãs les veines: les men-

ſtrues venant à paſſer par la matrice, l'imbibent de ceſte humeur, de ſorte qu'elle deuient groſſe, & eſpoiſſe, dure, & d'vne couleur noiraſtre; I'ay veu vne femme malade de tel mal, laquelle s'empeſchant de ſe faſcher, eſtoit beaucoup mieux, ſentant que la matrice eſtoit plus petite, & plus molle, & auſſi toſt qu'elle ſe fachoit elle la ſentoit enfler à veuë d'œil.

DES REMEDES.

LEs remedes ſont de prendre des apoſemes refrigeratifs, puis des laxatifs, ſe faire ſaigner, apres ſe baigner & repurger encore, apres de purgation qui purge la bile, car c'eſt l'humeur qui domine le plus. Il faut prendre ſouuẽt des clyſteres rafraiſchiſſans, pour ſeruir de fomẽtation interne à la matrice qui eſt eſchauffee. L'on peut auſſi faire des iniectiōs propres à rafraiſchir, & reſoudre la partie

partie malade ; & ſur tout qui veut guerir, obuier à la colere, & ſe purgeant v[illegible]is, ſe faire ſaigner deux, d'autant que c'eſt l'abondance de ſang, qui meut la colere & cauſe ce mal.

CONCLVSION DES MALAdies de la matrice, & des remedes.

I'Ay deſiré auec grande affection, pouuoir ſoulager les femmes & filles du mal de mere, & en ay recherché tous les moyens ; non tant pour le profit que i'en puiſſe eſperer, que pour l'enuie que i'ay de ſoulager les malades, & faire que celles qui auront prins la peine de me venir voir, pour eſperer quelque ſecours de moy, n'en ſoyent point fruſtrees ; Et Dieu m'a tellement aidé à effectuer ce bon deſir, que la recette de l'eau que i'enſeigne m'auoit eſté refuſee, me diſant celuy qui l'a

faicte ſoubs vn Medecin qui l'a ordonnee, lequel la vend cinquante ſols l'once, qu'il ne me la donneroit pas pour cinq cens eſcus. Ie l'ay eu du Medecin fort volontiers, la luy demandant, & d'vn ſeruiteur dudit Apothicaire, qui l'auoit ſouſtrete du liure de ſon maiſtre, lequel ſçachant qu'elle m'auoit eſté refuſee, me la fit offrir: Ie les ay troué conformes de mot à mot. Vne infinité de femmes ou filles qui en auront beſoin, l'auront à iuſte prix par ce moyen. Dieu m'a fait auſſi la grace d'auoir inuenté vn emplaſtre pour retenir la matrice en ſa place quelque deſuoyée qu'elle en ſoit. A la meſme heure qu'elle eſt appliquee ſur le nombril, ſi elle eſt trop baſſe, elle remonte, & ſi elle eſt trop haute, elle ſe vient rendre deſſous; de meſme ſi elle eſt de coſté: rabbat auſſi les vapeurs prouenant d'icelle,

retient l'enfant, & s'il est dejetté, le remet en sa place. Ie la voulois escrire, ma fille m'a prié à mains iointes la luy laisser, pour apres moy estre recogneuë pour ma fille, me representant qu'elle & l'emplastre par la grace de Dieu viennent de moy. I'ay creu le deuoir faire, puis qu'elle a choisi ma vacation, à la charge qu'ainsi que ie la luy laisse, elle la laissera à son frere qui est Apothicaire, ou à quelque autre personne de nostre maison, qui en puisse ayder à celles qui en auront besoin.

Ie n'ay iamais veu par quelque personne que ce soit, pouuoir donner remede prompt ny asseuré, quoy que l'on en puisse dire; Et voyant que tant de bons Medecins n'en ont peu venir à bout, que auec grande peine & longueur.

Ie croyois que i'auois grand beſoin que Dieu m'y aidat, ce qu'il à faict euidemment, dont ie luy en rends graces.

DES FLEVRS BLANCHES & gonorrées, & de leur guariſon.

AV chapitre premier feuillet 3. de mon premier liure, i'ay parlé des femmes qui ont des fleurs blanches. I'ay veu deſpuis la premiere impreſſion de mon liure, la cure d'vn tel mal en diuerſes perſonnes, voire eſtant arriuee au periode de la plus grãde malice de telle humeur. Apres auoir eſté purgées & ſaignées, elles doyuent manger tous les matins enuiron vne douzaine d'amandres de citrouilles, des plus groſſes, apres leſquelles elles boirõt vn poſſon de laict, & continuer iuſques à

entiere guarison, & mesmes en doiuent vser l'apres-dinée, entre le disner & le souper, sans prẽdre du laict, elles en seront parfaictement guaries. Ce remede guarit non seulement les fleurs blanches, mais les plus mauuaises gonerrees.



IE CERTIFIE D'AVOIR veu l'enfant de pierre: de Sens, d'ont feu monſieur d'Alibourg a eſcript.

ENcores que pluſieurs perſonnes croyent aſſeurement qu'vn enfant mort ne peut demeurer plus de neuf iours dans le ventre de ſa mere, i'ay veu neantmoins l'enfant de pierre, dont i'ay parlé en l'obſeruation 7. chap. 33. de mon premier liure, dont i'auois ouy parler à feu monſieur du Laurens, & comme ſa mere le porta vingt & ſept ans. Il eſtoit entre les mains d'vn notable marchãt de ceſte ville nommé, monſieur Preteſégle, homme fort curieux de choſes rares, lequel me le monſtra auec le diſcours qu'en a eſcript feu monſieur d'Alibourg, premier Medecin du Roy Charles, qui fit faire en ſa preſence ouuerture du corps de la mere, & a eſcript qu'elle le porta neuf

mois, ſentẽt ſans douter de ſa groſ-
ſeſſe, l'ayant ſenty remuer au temps
que les femmes doyuent, & iuſques
à neuf mois accomplis, au bout deſ-
quels elle ne le ſentit plus: il a eſcript
qu'elle le porta en tout vingt & ſept
ans, & n'en deliura de ſa vie, ains fut
tiré apres ſa mort: Il manque vne
main, laquelle demeura adherante
à l'arriere-fais, lequel eſtoit auſſi re-
duit en pierre comme le corps. Ie
diray bien auoir tiré à des femmes
ſubiectes à la pierre, l'arriere-fais tout
pierreux, & par pluſieurs fois à vne
meſme femme, & à pluſieurs fem-
mes auſſi, reprenant ce que i'ay dit,
qu'vn enfant mort ſe petrifie, reper-
cuté, ou petrefié eſtant mort, & rete-
nu long temps au ventre de ſa mere.

COMMENT I'AY APPRINS l'Art de ſage-femme.

AINSI que les barricades de ceſte ville, qui furent le commencement d'vne douleur vniuerſelle pour toute la Frãce, & ſur tout pour le peuple de Paris, qui n'auoit iamais reſſenty ce qu'il a fait dépuis, & ſur tout ceux des faux-bourgs deſquels nous eſtions, & ſi heureux chaſcun en ſon endroit, que nous n'euſſions pour rien voulu échãger noſtre demeure à vne belle de la ville, d'autãt que le faux-bourg Sainct Germain entre autres eſtoit remply de Princes & Princeſſes, Seigneurs & Dames, Preſidens & Conſeillers & en ſuite de toutes perſonnes de Iuſtice, marchans & bons artiſans. Nous auions tout ce qu'auoyent ceux de la

ville & le bon air d'auantage, auec la liberté des belles promenades. Les troubles estant arriuées nous le rachetames bien cher, & sur tout à la Toussaincts, la veille de laquelle ie sçeus qu'vn de nos voisins officier du Roy, manda à sa femme qu'elle retirast ses filles dans la ville, auec le meilleur de ses meubles; d'autant qu'il ne sçauoit quel desordre pourroient faire les soldats, que l'on croyoit que le Roy y entreroit la nuict prochaine. Ie me seruis de l'aduertissemẽt, & ma mere & moy auec trois enfans que i'auois, nous retirames dans la ville, auec quelque peu de meubles: d'autant que l'on ne pouuoit passer à la porte de Sainct Germain qu'à grãd peine; & mesme l'on trouuoit peu de gẽs pour porter les meubles. Mon mary estoit à la guerre, Chirurgien d'vne compagnie, i'auois laissé vne vieille femme dans

noſtre maiſon, qui auoit auſſi la clef de celle de ma mere, la nuict les faux-bourgs furent pris, & pillé tout ce qui eſtoit de meilleur. Ainſi que les gens du Roy en ſortirent, la ville y mit des Lanſquenets en garniſon, qui acheuerẽt tout iuſques à la paille: il n'y reſta iamais vn baſton de bois, dont la plus part des caues eſtoyent plaines. Les Lanſquenets eſtans ſortis, l'on fit abbatre pour quinze mil liures de maiſons que mon pere auoit fait baſtir ſur le foſſé de la porte de Buſſy, qui n'auoient eſté que cinq ans debout. Nous demeuraſmes ſans biẽs que ce peu que nous auions ſauué, dont nous viuiõs, vendant tous les iours piece à piece. Ie me mis pour (en me diuertiſſant, gaigner quelque choſe) à trauailler en pluſieurs ſortes d'ouurages, comme petit poinct, petit meſtier, broderie en iarretieres, auec des

filles, voiſines du lieu où nous eſtiõs, auſquelles i'apprenois gratuitemẽt les ouurages que ie ſçaurois faire: entre leſquelles eſtoit la fille d'vne mienne amie, qui a eu l'honneur d'auoir nourri Madame de France, à preſent Princeſſe d'Eſpagne. Ie paſſay tous les troubles à vn mois prés: mon mary eſtant de retour, & voyant que noſtre gain ne pouuoit ſatisfaire à noſtre deſpence, ie fis ce que ie peux pour le faire reſoudre, à ce qu'auec paſſe-port nous allaſſions à Tours d'où il eſtoit, parce que mõ pere & ma mere eſtoyent morts: leſquels auparauant nous n'auions pas voulu quitter. Nous n'y fuſmes que quinze iours que ceſte ville ne fuſt reduite à l'obeyſſance du Roy. Nous reuimmes donc; vne honneſte femme qui m'auoit accouchee de mes enfans, qui m'aymoit, me perſuada d'apprendre à eſtre ſage-femme, &

que ſi elle euſt ſçeu lire & eſcrire comme moy, qu'elle euſt faict des merueilles; que le cœur luy diſoit que ſi ie l'entreprenois ie ſerois en peu de temps la premiere de mon eſtat; que mon mary qui auoit demeuré vingt ans en la maiſon de feu maiſtre Ambroiſe Paré, premier Chirurgien du Roy, me pourroit beaucoup apprendre. Ie ne m'y pouuois reſoudre quād ie penſois à porter des enfans au Bapteſme: En fin la crainte que i'eus de voir de la neceſſité à mes enfans, me le fit faire. Ie me mis à eſtudier dans Paré, & m'offris à accoucher la femme de noſtre crocheteur, & l'accouchis d'vn fils qui eſtoit roüy par tout le corps, d'autant qu'il y auoit auec luy vn demy ſeau d'eau. I'auois leu & retenu qu'il ne faut pas laiſſer dormir vne femme qui vient d'accoucher, de peur qu'vne foi-

bleſſe ne l'emporte, à cauſe de l'euacuation. Ie demeure ſeule, comme ie remuois l'enfant ie parlois quelque fois à elle, vne fois elle ne me reſpondit point, ie mis l'enfant ſur vn oreiller à terre & courus à elle, que ie trouuay eſuanoüye, ie cherchay de vin aigre & de l'eau, & la fis reuenir à bonne heure.

De petites gens à autres, ie fus employée grandement, il y auoit force peuple retiré dans des colleges, entre autres au college de Bourgogne prés les Cordeliers, où il y auoit grãd nombre de meſnages. Le premier enfant que ie portay baptizer à S. Coſme, il me ſembloit que les murailles des Cordeliers me regardoiẽt. Ie practiquay enuiron cinq ans auec pauures & mediocres, au bout deſquels ie me fis receuoir iurée à Paris: Il doit auoir à la reception d'vne Sage-femme, vn medecin, deux Chi-

rurgiens & deux Sage-femmes: ainſi que l'on m'ènuoya voir les deux Sage-femmes, qui eſtoyent la dame Dupuis & la dame Peronne, elles me donnerent iour pour les aller trouuer enſemble, elles m'interrogerent de quelle vacation eſtoit mõ mary, ce que ſçachant elles ne vouloient pas me receuoir, au moins madame Dupuis qui diſoit à l'autre, pardieu ma compagne le cœur ne me dit rien de bon pour nous, puis qu'elle eſt femme d'vn Surgean, elle s'entendra auec ces Medecins comme coupeurs de bources en foire; il ne nous faut receuoir que des femmes d'artirans qui n'entendent rien à nos affaires: elle me diſoit que mon mary me deuoit nourrir ſans rien faire, & que ſi ie faiſois autrement, il me faudroit bruſler pour faire de la cendre aux autres. Elles me tinrent en telles longueurs, &

auec tant de ſots propos, qu'vn bel enfant que ie nourriſſois en mourut de l'ennuy, que ſur tout la Dupuis me donna. Ie dis cela pour faire voir comment Dieu ſçait venger ceux à qui l'on fait du mal, lors qu'ils y penſent le moins : cela ſe dira en ſon lieu, ayant eſté receuë, de tout le reſte : elle fut contrainte de me receuoir à grand regret.



COMMMENT I'AY EV *l'honneur de paruenir au ſeruice de la Royne, où il eſt traicté en ſuitte des couches de la Royne, & des naiſſances des enfans de France.*

AYANT eſté reçeuë, ie cõtinuois de practiquer, où ie ſeruis grand nombre de femmes, tant pauures que mediocres, Dames que Damoiſelles, & iuſques à des Princeſſes, il ne ſe parloit par la ville que de la groſſeſſe de la Royne, & que le Roy luy donnoit Madame Dupuis pour ſage-femme, qui auoit ſeruy Madame la Ducheſſe, ce qu'elle n'auoit gueres agreable, parce que Madame la Marquiſe de Guerche-ville, Dame d'honneur de la Royne s'en eſtoit ſeruie (auſſi elle la preſenta à

ſa Majeſté par pluſieurs fois, qui n'en fit point d'eſtat, & ne luy dit aucune choſe; iamais il n'entra en mon entendement de penſer à l'accoucher, ſinon que i'eſtimois bien-heureuſe celle qui en auroit l'hõneur, & penſois au mal que Madame Dupuis m'auoit fait, à la verité ie l'euſſe pluſtoſt deſiré à vne autre qu'à elle. Il arriua que la premiere femme de Monſieur le Preſident de Thou fut malade dont elle mourut, elle m'aimoit & cognoiſſoit dés long temps, meſmes m'auoit tenu vne fille ſur les fonds, apres que la conſultation de la maladie de Madame de Thou fut faite, elle demanda à Monſieur du Laurens comment il alloit de la ſanté de la Royne, il luy dit que fort bien graces à Dieu, mais qu'ils eſtoient en grand peine Monſieur de la Riuiere & luy, touchant la ſage-femme que le Roy deſiroit qui ac-

couchast la Royne, qu'ils sçauoient que la Royne ne l'auoit nullement agreable, & que neantmoins c'est la principale piece de l'accouchement, que la sage-femme agrée à la femme qui accouche, qu'ils auoyent resolu de s'informer de quelqu'vne qui fut plus ieune, qui entendit bien son estat, & fut pour patir auec Madame Dupuis, qui estoit grandement fascheuse, afin que venant la Royne à accoucher, & continuant à ne vouloir Madame Dupuis que la seconde l'accouchast. Il pria les Medecins qui ne bougeoient de Paris luy en vouloir enseigner vne propre à cela, ils estoient cinq dõq, Monsieur du Laurens, messieurs Malescot, Hautin, De la Violete, & Ponçon: Monsieur Hautin demanda à la compagnie si l'on auroit agreable qu'il en proposast vne, ils dirent qu'ouy, il me nomma, & dit que i'auois plu-

ſieurs fois accouché ſa fille, d'accouchements fort difficiles & en ſa preſence, Monſieur Maleſcot dit qu'il l'auoit preuenu en me nommant: Monſieur de la Violette dit, ie ne la cognois point, mais i'en ay entendu dire du bien: Monſieur Ponçon dit, ie la cognois fort bien, il ne ſe peut faire meilleure eſlection: Monſieur du Laurens leur dit, qu'il me deſiroit voir: Monſieur Ponçon s'offrit de l'accompagner chés nous, en leur en retournant. Madame de Thou me recommanda à luy de tout ſon cœur en faueur de leur alliance. Ils prirent la peine de venir chés nous: Monſieur du Laurens me dit, ce qui s'eſtoit paſſé entre luy & ces Meſſieurs, & qu'ils feroient auoir agreable au Roy (s'il leur eſtoit poſſible) Monſieur de la riuiere & luy, d'auoir vne ſeconde ſage-femme pour les cauſes ſuſdites, & qu'il me prome-

toit que s'il y en auoit vne ſeconde, que ce ſeroit moy, qui en aurois grand profit & honneur. Quand la Royne ſe laiſſeroit accoucher par Madame Dupuis, qu'elle eſtoit vieille, que ie luy ſuccederois; mais que l'on la tenoit pour mauuaiſe, qu'il falloit que i'en enduraſſe. Ie luy dis que pour le ſeruice du Roy & de la Royne ie luy ſeruirois de marche-pied; le remercie, & le ſupplie de me continuer l'honneur de ſa bien-veillance, il me dit que le ſeruice qu'il deuoit à la Royne luy obligeoit à cauſe du bon recit qu'il auoit entendu de moy, auec l'inſtante recommandation de Madame de Thou. Quand ie vis, que ſans iamais y auoir penſé vn tel honneur ſe preſentoit à moy, ie creu que cela venoit de Dieu lequel dit, ayde toy & ie t'ayderay, & penſay de voir auec mes amis faire ce que ie pourrois pour faire a-

greer à Monsieur de la Riuiere, que si le Roy auoit agreable qu'il y eust vne seconde que ce fut moy. Ie prie vne Dame de mes amies, de prier pour moy Madame de Lomenie, qu'elle en voulut prier Monsieur de la Riuiere qui logeoit deuant sa porte, ce qu'elle fit de bon cœur. Il s'y employa au temps qu'il falloit; ayât asseuré mon affaire de ce costé-là: I'allay trouuer Madame la Duchesse d'Elbœuf, que i'auois eu l'honneur d'accoucher, à qui ie dis comme le tout s'estoit passé, elle en eust vne vne grand-ioye, & me dit qu'elle s'employeroit pour moy de tout son cœur en cét affaire-là, & qu'elle le desiroit auec passion, mais qu'elle n'en eust osé parler que secrettemẽt, craignant de fascher le Roy, qui ne vouloit point que la Royne en vist ny entendit parler d'autre que Madame Dupuis. Gratienne qui auoit

eſté à feu Madame la Ducheſſe, en parla vn iour au Roy, attribuant la faute à Madame Dupuis de ſon dernier accouchement, il s'en faſcha & dit que la premiere perſonne qui en parleroit à la Royne, qu'il luy monſtreroit qu'il luy en deſplairoit. Madame d'Elbœuf m'enuoya preſenter par vn de ſes Gentils-hommes à Madame de Nemours ſa tante, lequel auoit charge d'elle de la ſupplier, ſi l'occaſion ſe preſentoit, de faire pour moy aupres de la Royne, qu'elle l'en ſupplioit de tout ſon cœur, & que ſur le bon ſeruice que ie luy auois rendu elle luy aſſeuroit qu'elle auroit honneur de s'en eſtre meſlée. Madame de Nemours me reçeut fort bien, & pria le Gentilhomme d'aſſeurer Madame qu'elle ne perdroit l'occaſion, pourueu que la Royne en ouurit le propos ; mais que perſonne ne l'oſoit ouurir. Ma-

dame d'Elbœuf, voyant la reſponſe de Madame de Nemours ſe hazarda allant voir la Royne, qui luy demanda de ſa couche comme elle s'en eſtoit trouuee, elle luy dit que fort bien, & ſe loüa ſur tout de ſa sage-femme, à quoy la Royne preſta l'oreille, & teſmoigna prendre plaiſir d'en entendre parler, luy demanda qui elle eſtoit, de quel aage, & de quelle façon, à quoy elle luy ſatisfit, & me conſeilla de penſer par qui ie pourrois eſtre preſentee, & qu'elle feroit tout ce qu'elle pourroit au reſte. Le Roy & la Royne alloient ordinairement vne fois ou deux la ſepmaine manger au logis de Monſieur de Gondy, où ils ſe retiroyent de l'importunité du peuple & des courtiſans, & menoyent perſonnes familieres. Ie penſay que Monſieur de Helly parrin d'vne de mes filles, auoit deſpuis trois mois eſpouſé la

ieune fille de Monſieur de Gondy, & que par ſon moyen ie pourrois paruenir à ce que ie deſirois. Ie le ſuppliay donc de trouuer bon que ie fuſſe allée ſaluer Madame ſa femme, ce qu'il euſt fort aggreable, i'y fus donc, & trouuay vne dame grandement courtoiſe, qui me fit toutes ſortes d'offices en faueur de mõſieur ſon mary. A huict iours de là, ie retourne la voir, où ie m'enhardis de la ſupplier de me vouloir tant faire de bien que par ſon moyen ie peuſſe eſtre preſentee à la Royne, lors que elle mangeroit à l'Hoſtel de Gondy, elle me dit qu'elle eſtoit extremement marrie de ne me pouuoir promettre cela, d'autant qu'elle eſtoit mariée ſeulemẽt deſpuis trois mois, & que cela ſeroit trouué mauuais, qu'elle prit la hardieſſe de preſenter vne ſage femme à la Royne, au veu & au ſçeu de tant de dames aagées &

qui auoyẽt eu pluſieurs enfans; mais que pour m'enuoyer querir lors que la Royne iroit, qu'elle le feroit bien, & que lors que ie ſerois entree que ferois ce que ie pourrois. Vne mienne amie qui auoit fort long temps logé Monſieur de Helly chés elle, qui eſtoit auec moy luy dit, Madame vous eſtés bien aymée de la Seignora Leonor que la Royne ayme tant, vous ferés bien cela auec elle, il eſt vray, dit-elle, que la Seigneur Cõchine m'ayme voirement: mais elle eſt auſſi nouuelle mariée que moy, ie crains qu'elle n'en oze parler: mais Dieu vous aydera, à la premiere veuë de la Royne vous verrés ce qui ſe pourra faire. Il arriua que la Royne ayant accouſtumé d'y aller ſouuent fut bien quinze iours ſans y aller. Madame de Helly fut doncques aduertie comme le Roy & la Royne y deuoyent aller ſoupper qui eſtoit

vn Vendredy, elle me le fit ſçauoir, afin d'y aller dés le matin. Ie prie dõc ma dite amie de m'y accompagner, nous demeuraſmes tout le iour, c'eſtoit enuirõ le mois d'Aouſt, la Royne y arriua la premiere ſur les quatre heures, accompagné de Madame la Ducheſſe de Bar, ſœur du Roy, auec mes Dames les Princeſſes, Dames d'honneur & d'atour. La Royne ſe promena dans les jardins iuſques à ſept heures du ſoir que le Roy arriua auec Monſieur le Duc de Bar & autres Princes. I'eſtois dans la chambre du ſieur de Helly. Ie n'auois eu moyen de voir la Royne, d'autant que Madame la Marquiſe de Guercheville ſa Dame d'honneur eſtoit touſiours proche d'elle, laquelle s'eſtoit ſeruie de la Dame Dupuis ſage femme, & tenoit ſon party proche de la Royne, pour le Roy, que perſonne biẽn qu'il ſçeut que la Royne ne l'a-

uoit pas agreable n'en euſt oſé parler. Ayant veu le Roy & la Royne entrer en la ſale pour ſouper, eſtant aſſis à table madite amie & moy y entraſmes auec l'vn des gens de Mõſieur de Helly, la table eſtoit dreſſée en potance, au bout d'en-haut le Roy & la Royne y eſtoient, puis les Princes, & Princeſſes chacun ſelon leur rang, & ſur tout ceux de la maiſon de Guiſe, les Seigneurs & Dames apres. A l'iſſuë du ſouper la Royne fut conduite par le Roy ſur le lict verd pour ſe repoſer, accompagnée de Madame ſa ſœur. Le Roy demeura au milieu de la ſalle auec les Princes & Seigneurs à raconter de pluſieurs faicts d'armes, cependant nous approchames de Madame Conchine & de Helly, laquelle parla à ladite Dame Conchine de moy, comme i'eſtois elevactrice, qui eſt à dire, ſage-femme, elle me regarda & fit

plusieurs demandes, lesquelles me furent interpretees par la Dame de Helly, & de mesme elle luy dit en Italien mes responces, enuiron les vnze heures du soir venuës, le Roy fut prendre la Royne par la main & luy dit, ma mie allons-nous retirer il est biẽ tard, & la conduit hors de la Salle, suiuis de tous les Princes & seigneurs, Princesses & Dames de sorte que ceste mienne amie & moy demeurasmes seules dãs la salle nous regardans, ie luy dis allons nous-en aussi, puis que le bon-heur ne m'a tant voulu fauoriser que i'aye peu estre veuë de la Royne, cela a esté du tout impossible; Sortans nous vismes la Royne qui s'asseioit dans sa chaise sur le perron, à l'entour de laquelle estoient six pages de la chambre tenant des flambeaux, auec six estafiers qui auoient accoustumé de la porter, & les Dames de Conchine

&. de Helly qui accommodoient ſa robbe dans ſa chaiſe. Ie priay madite amie de parler à Madame de Herly, à ce qu'elle ramenteut à Madame Conchine de parler à la Royne de moy, veu que le Roy, Princes & Princeſſes, Seigneurs & Dames eſtoient tous entrés en carroſſe, & que pas vn d'eux ne me pouuoit voir, ce qu'elles firent: La Roine dit à Madame Conchine, à ce qui me fut dit, que veux-tu que ie face? Le Roy m'en veut donner vne qui ne me plaiſt pas, mais il faut que ie paſſe par là. Madame Conchine luy dit, Madame voſtre Majeſté la peut voir, que le Roy ne le ſçaura pas, vous n'auez veu que ceſte vieille qui ne vous agrée pas, il me fut donc cõmandé d'approcher que la Royne me vouloit voir, ie fis la reuerence à la Royne, qui me regarda enuiron la longueur d'vn pater, puis cõ-

manda à ces eſtafiers de marcher, tous les caroſſes eſtás ſortis qui pouuoient eſtre douze ou quinze, l'on portoit la Royne : Apres Madame Conchine entra dans le dernier carroſſe, & Madame de Helly coſtoya la Royne parlant à elle iuſques à la porte:& moy apres,ie demanday à Madame de Helly ſi la Royne ne luy auoit point parlé de moy,elle luy dit que non. Le lendemain enuiron vne heure apres midy, Madame de Helly print la peine de paſſer deuant noſtre logis & me fit appeller, & me dit courage Madame Bourſier il y a bonnes nouuelles pour vous, ie viens de prendre congé de la Royne pour aller en mon meſnage, où ie n'ay pas encor eſté. D'auſſi loing qu'elle m'a veuë elle m'a demandé qu'eſt-il de l'eleuatrice que tu me monſtras hier? Que fait-elle? Ie luy reſpondis, Madame elle eſt

en ceſte ville en ſa maiſon qui attẽd de receuoir l'honneur de vos commandemens, aſſeurés-là que iamais autre qu'elle ne me touchera. Ie fus le lendemain prendre congé de Madame de Helly, qui m'aſſeura derechef de la bonne volonté de la Royne. Monſieur de Helly me faiſoit l'honneur de me voir ſouuent, & me demandoit, ſi ie n'auois point rien appris touchant mon affaire. Enuiron quinze iours apres le partement de Madame de Helly, il me vint voir & me dit qu'il eſtoit infiniment faché, dont ie ne ſeruirois point la Royne. Ie demeure fort eſtonnée & luy demanday comment il le ſçauoit, il me dit qu'il ne le ſçauoit point autrement, ſinon qu'il luy ſembloit que ſi ie l'euſſe deu ſeruir que i'en euſſe entendu d'autres nouuelles : Ie repris courage & luy dis, que s'il n'y auoit que cela, ie n'en de-

ſeſperois point, que l'on tenoit que le Roy alloit faire quelque voyage, que peut eſtre la Royne attendoit qu'il fuſt party, à cauſe qu'elle ſçauoit bien qu'il euſt touſiours deſiré que ç'euſt eſté Madame Dupuis qui l'euſt accouchee. Ie n'entendois parler par tout où i'allois que du partement de la Royne qui deuoit aller à Fontaine-bleau faire ſes couches, que le Roy luy laiſſoit Madame ſa ſœur pour vne bonne & gaye compagnie attendant ſon retour, lequel deuoit eſtre auant ſon accouchement, l'on parloit auſſi de l'appareil de Madame Dupuis laquelle tenoit ſon voyage tout aſſeuré en ayant eu parolle du Roy & de Madame la Marquiſe de Guerche-ville. Madame du But eſperoit que par ſes amis la Royne ne voulant Madame Dupuis, elle pourroit entrer en la place. Ie ne diſois mot de ce que i'auois

eu l'honneur d'auoir esté veuë de la Royne ne de ce qu'elle auoit dit à Madame de Helly. I'auois tout remis l'affaire à la volonté de Dieu. La veille dont le Roy partit, il dit à la Royne, & bien ma mie vous sçaués où ie vois demain, ie retourneray Dieu aydant assés à temps pour vos couches. Vous partirés apres moy pour aller à Fontaine-bleau, vous ne manquerés de rien qui vous soit necessaire, vous aurés Madame ma sœur qui est de la meilleure compagnie du monde, qui recherchera tous les moyens qu'elle pourra pour vous faire passer le temps, vous aués Madame la Duchesse de Nemours, grande Princesse superintendante de vostre maison, Madame la Marquise de Guerche-ville vostre Dame d'honneur, Madame Conchine vostre Dame d'atour, Madame de Monglas qui sera gouuernante de

l'enfant que Dieu vous donnera, vos femmes de chambre ordinaires. Ie ne veux point qu'il y ait ne Princeſſe ni Dame autres que celles-là à voſtre accouchement, de peur de faire naiſtre desialouſies, auſſi que ce ſont tãt d'aduis que cela trouble ceux qui ſeruent ; Vous aués Monſieur du Laurens voſtre premier Medecin, le Seigneur Guide voſtre Medecin ordinaire, Madame Dupuis voſtre ſage-femme ; la Royne commença à branler la teſte, & dit la Dupuis, ie ne veux me ſeruir d'elle; Le Roy demeura fort eſtonné, comment ma mie aués-vous attendu mon deſpartemẽt pour me dire que vous ne vouliés pas Madame Dupuis, & qui voulés-vous dõc, ie veux vne femme encor aſſés ieune grande & allegre, qui a accouché Madame d'Elbœuf, laquelle i'ay veuë à l'Hoſtel de Gondy, comment ma mie, qui vous l'a faict

voir? eſt-ce Madame d'Elbœuf, non, elle eſt venuë de ſoy. Ie vous aſſeure que mon voyage n'y affaire que i'aye ne me mettent en peine cõme cela, que l'on m'aille chercher Monſieur du Laurens, arriué le Roy luy dit ce que la Royne luy auoit dit, & la peine où il en eſtoit: Monſieur du Laurens luy dit, Sire, ie la cognois bien, elle ſçait quelque choſe, elle eſt femme d'vn Chirurgien. Il y a long tẽps que chacun ſçait que la Royne n'a pas aggreable de ſe ſeruir de Madame Dupuis, & meſmes ie m'eſtois informé des bons Medecins de ceſte ville, s'il arriuoit que la Royne continuaſt à ne vouloir Madame Dupuis, qu'elle femme nous luy pourrions bailler auec elle, afin que venant au poinct, la ſeconde ſeruiſt de premiere, n'ozant dire à voſtre Majeſté, ce que nous ſçauions de la volonté de la Royne, veu que vous deſiriés que

Madame Dupuis la ſeruit, ils m'ont nommé celle-là, qui ſont les Medecins qui l'ont nõmée? ç'a eſté Monſieur Maleſcot qui eſt le plus ancien de ceſte ville, Monſieur Hautin qui a l'honneur d'eſtre à voſtre Majeſté, Monſieur de la Violette, & Monſieur Ponçon: Le Roy demanda ou eſtiés-vous tous? en vne conſultation que nous auons faicte pour la femme de Monſieur le Preſident de Thou qui eſt fort malade. Ce n'eſt pas aſſés, dit le Roy, allés promptement la trouuer; & qu'elle vous nomme vne douzaine de femmes de qualité qu'elle ait ſeruie, ſçauoir, ſi elles s'en contentent. Monſieur du Laurens vint donc chés nous dire le commandement qu'il venoit de receuoir du Roy. Ie luy eſcriuis enuiron vne trenteine de femmes des dernieres que i'auois accouchees, & les plus proches de noſtre logis; Ie

le fis conduire par vn de nos seruiteurs chez six ou sept qui estoyent en couche, dont il y auoit Madame Arnault l'intendante, Madamoiselle Perrot la Conseilliere, niepce de Mõsieur de Fresne secretaire d'Estat, Madamoiselle le Meau, femme de l'intendant de Mõsieur de Rheims, Madamoiselle de Pousse-mote, femme d'vn secretaire du Roy, Madame Frecard, vne riche marchãde: il fut aussi parler à Madame la Duchesse d'Elbœuf, puis retourna me dire qu'il estoit deüemẽt informé, & qu'il alloit bien resiouïr le Roy & la Royne, & me dit ce qui c'estoit passé entre le Roy & elle sur ce sujet, si tost que le Roy fust party, la Royne luy commanda de me venir trouuer le lendemain matin, pour me commander d'estre à son leuer: Il m'auoit dit qu'estant à la porte de la chambre de la Royne ie demandasse la premiere

femme de chambre de la Royne nõmee, madamoiselle de la Renoüilliere, & que ie luy disse, que i'allois-là de sa part, elle me regarda, & me dit, ma mie vous estés bien-heureuse d'auoir gaigné les bõnes graces de la la Royne, sans les auoir meritees ; la Royne estoit leuée qui l'appella Renoüilliere qui a-il là ? Madame c'est vostre sage-femme que vous auez choisie, ouy ie l'ay choisie, ie la veux, ie ne me trõpay iamais en chose que i'aye choisie, qu'elle s'approche, elle me regarde, & se prit à rire, auec vne couleur vermeille qui luy vint aux ioües, elle me dit que le lendemain ie l'allasse voir vne heure plus matin, pour la voir au lict, & craignant que ie ne l'eusse entenduë, luy commanda de me le dire, & aussi que l'on allast commander au tapissier de tenir vn lict prest pour moy, & qu'elle me dit que ie tinsse mon coffre prest

pour partir auec elle, dans trois ou quatre iours; & cependant que ie ne manquaſſe tous les matins de l'aller voir auant ſon leuer. I'eus auſſi charge de ladite Damoiſelle, de tenir vn garçon preſt pour me ſeruir, & qu'ayant appreſté mon coffre, ie l'enuoyaſſe à la garderobbe de la Royne, pour le faire charger auec l'autre bagage. Ie fus donc le lendemain, ſelon le commandement qui m'en auoit eſté faict, où i'eus l'honneur de voir la Royne au lict & parler à elle, & luy dire mon aduis de l'enfant que ie croyois qu'elle auroit, à cauſe qu'elle me le demanda: elle deſiroit de me enhardir auprés de ſa Majeſté, & faire que ie la peuſſe entendre, car elle m'entẽdoit fort bien, ie fus aduertie par Madamoiſelle de la Renoüilliere, la veille du partement d'aller le lendemain à telle heure. Ie fus miſe dans le carroſſe de la Royne, dans

lequel eſtoyent, Madame la Marquiſe de Guerche-ville, auec Madame Conchine, chacune à vne portiere, & maiſtre Guillaume le fol du Roy, que l'on mit du coſté du cocher, l'on me commãda de me mettre au derriere. A la diſnee l'on me fit aller trouuer la Royne dans ſa chambre, iuſques à ce qu'elle allaſt diſner; l'on me mena diſner auec les femmes de chambre, puis l'apres-diſnee l'on me ramena dans la chambre de la Royne où l'on me dit que ie fiſſe touſiours ainſi. Le voyage de Fontainebleau ſe fit en deux iours, la couchée du premier iour fut à Corbeil en vne hoſtellerie, où il n'y auoit qu'vne meſchante petite chambre baſſe de plãcher, bien eſtouffee pour la Royne. L'on mit coucher les femmes de chambre & moy, dans ce qui eſtoit marqué pour cabinet de la Royne; il n'y auoit entre ſon lict & le mien,

qu'vne petite cloiſon de torchis. Le matin i'eux l'honneur d'eſtre à ſon reveil, le diſné fut à Melun, au logis de Monſieur de la Grange-le-roy, où il n'y auoit aucuns meubles, & ſur tout il n'y auoit que de groſſes pierres au lieu de Chenets. L'on auoit fait du feu, encor que ce fuſt vers la fin d'Aouſt, il ne faiſoit pas trop chaut, il auoit eſté mis trois groſſes buſches au feu, la Royne qui y auoit le dos tourné eſtant debout, ces buches vindrent à eſbouler qui eſtoiẽt extremement groſſes; i'eſtois au coſté du iambage de la cheminee, ie me iette à bas, pour arreſter vne groſſe buche ronde qui alloit tomber ſur les talõs de la Royne, qui l'euſt infailliblement fait tomber en arriere: Voila le premier ſeruice que i'eus l'hõneur le luy rẽdre, & au Roy qu'elle portoit. Arriuant à Fontaine-bleau, ie ſuyuis la Royne en ſa

chambre, d'où ie ne bougeois que pour manger & dormir. Madamoiſelle de la Renoüillere me dit de la part de ſa Majeſté, qu'arriuant ſon accouchement, ie ne m'eſtonnaſſe d'aucune choſe que ie peuſſe voir; qu'il ſe pourroit faire que quelques perſonnes faſchees de ce qu'elle m'a-uoit priſe, me pourroiét dire ou faire quelque choſe pour me faſcher ou intimider, cela arriuant, que ie ne me ſouciaſſe nullement, que ie n'a-uois affaire qu'à elle, & qu'elle n'en-treroit iamais en doute de ma capa-cité, que ie fiſſe d'elle, ainſi que de la plus pauure femme de ſon Royau-me, & de ſon enfant, ainſi que du plus pauure enfant. Souuent la Royne me demandoit ce que ie penſois qu'elle d'euſt auoir, ie l'aſ-ſeurois que ie croyois qu'elle au-roit vn fils, & veritablement ie di-ray ce qui me le faiſoit croire.

Ie voyois la Royne ſi belle, & auec vn ſi bon teinct, l'œil ſi bon que ſelon les preceptes que tiennent les femmes, ce deuoit eſtre vn fils; mais le plus-fort & aſſeuré iugement que i'en auois eſtoit, que Dieu nous monſtroit qu'il vouloit reſtaurer la France, ayant rendu, bon Catholique, noſtre Roy, le maiſtre, marié, & la Royne groſſe, auant que perſonne euſt eu le temps de le deſirer, voyant que tout cela eſtoit de grands œuures de ſes mains, ie croyois qu'il les parferoit, nous donnant vn Dauphin. Le Roy ne demeura enuiron vn mois à Fontaine-bleau, auant le retour du Roy; pendant lequel temps, Madame ſœur du Roy, faiſoit tout ce qui luy eſtoit poſſible pour deſennuyer la Royne, & luy faire paſſer le temps; elle faiſoit des ballets, elle accompa-

gnoit la Royne à la chaſſe, s'entend pour la voir, elle eſtoit dans ſa littiere, & Madame dans ſon carroſſe. Le premier iour qu'elles y furent, Madame voulut que i'entraſſe dans ſon carroſſe auec elle, de peur que la Royne qui eſtoit ſur ſon terme n'euſt beſoin de moy, ce que ne vouloit promettre Madame la Marquiſe de Guerche-ville, tellement que i'eſtois là attendãt que cela fuſt accordé entre elles: Madame me cõmandoit d'entre, Madame de Guerche-ville me diſoit, ne le faites pas, en fin Madame le gaigna, & me fit dire par Madame de Guerche-ville que i'obeïſſe à Madame, ou tout le long du chemin elle me parloit du deſir qu'elle auoit de voir la Royne heureuſement accouchée, me demãdant ce que i'en penſois, quel enfant ie croyois qu'elle auroit, bien qu'elle euſt bien deſiré vn Dauphin.

L'eſperance qu'elle auoit que Dieu en donneroit pluſieurs au Roy & à elle, faiſoit que la voyant bien accouchee, elle ſeroit extremément contente, quoy que ce fut, car elle l'aymoit parfaictement. Ie redoutois en moy-meſme que la Royne n'euſt des coliques en accouchant, à cauſe que l'on m'auoit dit qu'elle auoit mangé tout vne quantité de glace, melons, raiſins, alberges & panis. Ie ſupplie ſa Majeſté de ne plus manger de melons, elle me promit, pourueu que l'on ne luy en ſeruit plus: I'en prie ſon maiſtre d'Hoſtel, & meſmes ie luy ramenteus ſouuét. Huict iours auant l'accouchement, le Roy arriua de Calais où il eſtoit allé, dont la Royne, Madame, & toute la Cour furent grandemét reſiouïs. I'en auois vne ioye meſlee d'vne crainte, à cauſe que ie n'auois point eu l'honneur d'auoir eſté veuë de ſa

Majeſté, & que ie ſçauois que tout ce qui eſt du monde eſt incertain, bien eſt vray, que i'auois vne grãde confiance en la Royne, qui me faiſoit l'honneur de me teſmoigner de la bien-veillance. Pour ce iour, ie ne fus point l'apreſ-diſnée en la chãbre de la Royne à cauſe de l'arriuée du Roy. Le lendemain mon deuoir fut de me trouuer à ſon reſueil, comme i'auois de couſtume, où apres l'auoir veuë, ie m'eſtois retirée à quartier. Le Roy arriua qui demanda à la Royne, ma mie eſt cecy voſtre ſage-femme? elle dit qu'ouy, le Roy me voulãt gratifier, ma mie, ie croy que elle vous ſeruira bien, elle m'a bõne mine, ie n'en doute point, ce dit la Royne. Madamoiſelle de la Renoüilliere dit au Roy, la Royne l'a choiſie, ouy dit la Royne, ie l'ay choiſie, & diray que ie ne me trompay iamais en choſe que i'aye choiſie, ainſi qu'elle

auoit desia dit au Louure. Le Roy me dit, ma mie, il faut bien faire, c'est vne chose de grande importãce que vous aués à manier: ie luy dis, i'espere, Sire, que Dieu m'en fera la grace, Ie te croy, dit le Roy, & s'approchãt de moy, me dit tout plain de mots de gausserie, à quoy ie ne luy fis aucune response; il me toucha sur les mains, me disant, vous ne me respondés rien? Ie luy dis, ie ne doute nullement de tout ce que vous me dites. Sire, c'estoit qu'estant aux couches de Madame la Duchesse, Madame Dupuis viuoit auec vne grãde liberté aupres du Roy: le Roy croyoit que toutes celles de cét estat fusset semblable. L'apres-disnée ie retournay en la chambre de la Royne, comme ie soulois faire auant l'arriuee du Roy, laquelle fut incontinant pleine de Princes & de Princesses, des Seigneurs & Dames: Entre autres, Monsieur le Duc d'Elbœuf, qui me

voyant me vint parler, & me dit, ma bonne amie i'ay vne grand ioye de vous voir ici : le Roy luy dit, comment mon Couſin ? vous cognoiſſez donc la ſage femme de ma femme, oüy Sire, elle a releué ma femme dont elle s'eſt bien treuuée. Le Roy fuſt à l'inſtant dire à la Royne, ma mie, voila mon couſin d'Elbœuf qui cognoiſt voſtre ſage femme, il en faict eſtat, cela me reſioüit & m'en donne de l'aſſeurance grande. Le lendemain ie fus au reſueil de la Roine, comme de couſtume, laquelle me dit qu'elle croyoit auoir vne fille, à cauſe que l'on tient que les femmes groſſes d'vn fils amaigriſſent ſur la fin de leur groſſeſſe ? Ie luy dis qu'il n'y auoit regle ſi eſtroite où il n'y euſt exception, & que cela ne me feroit point changer d'aduis, elle me dit ſi toſt que ie ſeray accouchee, ie cognoiſtray bien

en

en vous voyant, quel enfant ce ſera. Ie ſuppliay ſa Majeſté de croire que en me voyant il ne s'y pourroit rien recognoiſtre, quoy que ce fuſt, d'autant qu'il eſtoit grandement dangereux à vne femme venant d'accoucher, d'auoir ioye ny deſplaiſir, qu'elle ne fuſt bien deliurée, & que la ioye & la triſteſſe auoyent vn meſme effect, qui eſtoit capable d'empeſcher vne femme de deliurer, que ie la ſuppliois de ne s'en point informer, que ie ferois triſte mine, encor que ce fut vn fils, afin qu'elle ne s'en eſtonnaſt. Le Roy entra ſur l'heure, qui voulut ſçauoir dequoy nous parlions, la Royne luy dit de quoy: Le Roy reſpondit que ſi c'eſtoit vn fils que ie ne le dirois pas doucemẽt, mais que ie crierois tãt que ie pourrois, & qu'il n'y a point de femme au monde, qui en vne tel affaire euſt pouuoir de ſe taire. Ie ſuppliay ſa

Majeſté de croire que ie me ſçaurois taire, puis qu'il y alloit de la vie de la Royne, qui eſtoit la choſe principale, & qu'outre-ce il y alloit de l'honneur des femmes, que i'eſtois obligee de ſouſtenir, & qu'à l'effect ſa Majeſté le cognoiſtroit. Madamoiſelle de la Renoüilliere, premiere femme de chambre de la Royne, dont i'ay cy deuant parlé, me demāda que ie luy fiſſe vn ſignal, ſi toſt que la Royne ſeroit accouchée, afin d'auoir l'honneur de le dire la premiere au Roy. Le ſignal fut que la Royne eſtant accouchée d'vn fils, ie deuois baiſſer la teſte en ſigne que tout alloit bien, ſi c'euſt eſté vne fille ie la deuois rēuerſer en arriere. Gratienne qui eſtoit vne femme de chābre de la Royne, me demāda auſſi vn ſignal, à laquelle ie dis que ie l'auois promis à Madamoiſelle de la Renoüilliere, que ſi elle ſçauoit que ie

l'euſſe dōné à vn' autre, ne me le pardonneroit iamais, elle m'aymoit, & me parloit librement, cōment dit elle, ſerois tu bien ſi beſte de ne pouuoir contēter deux de tes amies à la fois? Ie ſçay que tu dois de l'hōneur à Madamoiſelle de la Renoüilliere, à cauſe de ſon aage & de ſa qualité, & à moy de l'amour, à cauſe de celuy que ie te porte, fais au nom de Dieu que i'aye le premier ſignal, afin que ie l'aille dire au Roy. Ie luy dis que ie ne ſçauois de quelle façon i'en pourrois venir à bout, ſans eſtre apperçeuë de Madamoiſelle de la Renoüilliere, elle me dit qu'elle ne vouloit point que ie reçeuſſe de deſplaiſir en l'obligeant, & pour faire qu'elle ne s'en apperçeut, que ie le luy diſſe tout haut, ſi toſt que la Royne ſeroit accouchée d'vn fils, ma fille chauffe-moy vn linge. Le lendemain eſtant au reſueil de la Royne, ſa Ma-

jeſté me fit l'hõneur de me dire elle-meſme, ce qu'elle m'auoit fait dire par Madamoiſelle de la Renoüillie-re, il y auoit deſ-ja quelque temps, touchant la confiance qu'elle auoit en moy, & que ie ne m'eſtonnaſſe d'aucune choſe que l'on me peut dire, ny de quelque mine que l'on me fit, d'autant que ie n'auois affaire qu'à elle.

COMMENT ET EN *quel temps la Royne accoucha.*

LA nuict du vingt-ſixieſme Se-ptẽbre à minuict, le Roy m'en-uoya appeller, pour aller voir la Royne qui ſe trouuoit mal, i'eſtois couchee dans la garde-robbe de la Royne où eſtoient les femmes de chambre, où ſouuent pour rire on me donnoit de fauſſes alarmes, me trouuant endormie, tellement que ie croyois que ce fut de meſme,

m'entendant appeller par vn nommé Pierrot, qui eſtoit de la chambre, il ne me donna pas le loiſir de me lacer, tant il me haſtoit, entrant en la chambre de la Royne, le Roy demanda eſt-ce pas la ſage-femme? on luy dit qu'ouy, il me dit, venés, venés ſage-femme, ma femme eſt malade, recognoiſſés ſi c'eſt pour acoucher, elle a de grãdes douleurs; ce qu'ayant recogneu, ie l'aſſeuray qu'ouy. A l'inſtant le Roy dit à la Royne, ma mie, vous ſçauez que ie vous ay dit par pluſieurs fois, le beſoin qu'il y a que les Princes du ſang ſoyent à voſtre accouchement. Ie vous ſupplie de vous y vouloir reſoudre, c'eſt la grandeur de vous & de voſtre enfant, à quoy la Royne luy reſpõdit, qu'elle auoit eſté touſiours reſoluë de faire tout ce qu'il luy plairoit. Ie ſçay bien ma mie que vous voulés tout ce que ie veux: mais

ie cognois voſtre naturel qui eſt timide & honteux, que ie crains que ſi vous ne prenés vne grande reſolution les voyãt, cela ne vous empeſche d'accoucher; c'eſt pourquoy derechef, ie vous prie de ne vous eſtonner point: puis que c'eſt la forme que l'on tient au premier accouchement des Roynes.

Les douleurs preſſoyent la Royne, à chacune deſquelles le Roy la tenoit, & me demandoit s'il eſtoit temps qu'il fit venir les Princes, que i'euſſe à l'en aduertir, d'autant que cét affaire là eſtoit de grãde importance qu'ils y fuſſent, ie luy dis que ie n'y manquerois pas lors qu'il en ſeroit temps. Enuiron vne heure apres minuict, le Roy vaincu d'impatiẽce de voir ſouffrir la Royne, & croyant qu'elle accoucheroit, & que les Princes n'auroyent pas le temps d'y venir, il les enuoya querir qui

furent Meſſeigneurs le Prince de Conty, de Soiſſons, & de Montpenſier, le Roy diſoit les attendans, ſi iamais l'on a veu trois Princes en grand peine l'on en verra tantoſt, ce ſont trois Princes grandement pitoyables & de bon naturel, qui voyant ſouffrir ma femme voudroient pour beaucoup de leur bien eſtre bien loing d'icy. Mon couſin le Prince de Conty ne pouuant aiſément entẽdre ce qui ſe dira, voyant tourmenter ma femme, croira que c'eſt la ſage-femme qui luy faict du mal. Mon couſin le Comte de Soiſſons voyant ſouffrir ma femme, aura de merueilleuſes inquietudes, ſe voyant reduit à demeurer-là. Pour mon couſin de Montpenſier, ie crains qu'il ne tombe en foibleſſe, car il n'eſt pas propre à voir ſouffrir du mal. Ils arriuerent tous trois auant les deux heures,

& furent enuiron demy-heure-là. Le Roy ayant ſçeu de moy que l'accouchement n'eſtoit pas ſi proche, les enuoya chés eux, & leur dit, qu'ils ſe tinſſent preſts quãd il les enuoyeroit appeller : Monſieur de la Riuiere premier Medecin du Roy, Monſieur du Laurens premier de la Royne, Monſieur Heroüard auſſi Medecin du Roy, le Seigneur Guide, ſecond medecin de la Royne, auec Monſieur Guillemeau Chirurgien du Roy, furent appellés pour voir la Royne, & auſſi toſt ſe retirerent en vn lieu proche: Cependant la grand chambre en Oualle de Fontainebleau, qui eſt proche de la chambre du Roy, qui eſtoit preparee pour les couches de la Royne, où eſtoyent vn grand lict de velours cramoiſy rouge accommodé d'or, eſtoit prés le lict de trauail, auſſi les pauillons, le grand & le petit, qui eſtoient atta-

chés au plancher, & trouſſés, furent deſtrouſſés. Le grand pauillon fut tendu ainſi qu'vne tête par les quatre coings auec gros cordõs, il eſtoit d'vne belle toille de Hollande, & auoit bien vingt aulnes de tour, au milieu duquel y en auoit vn petit de pareille toile, ſous lequel fut mis le lict de trauail où la Royne fuſt couchée au ſortir de ſa chambre. Les Dames que le Roy auoit reſolu qui ſeroyent appellées à l'accouchemẽt de la Royne, comme i'ay dit cy deuant furent mandées. Il fut apporté ſous le pauillon vne chaiſe, des ſieges plians, & des tabourets pour aſſeoir le Roy : Madame ſa ſœur & Madame de Nemours : la chaiſe pour accoucher fut auſſi apportée, qui eſtoit couuerte de velours cramoiſy rouge. Sur les quatre heures du matin vne grand colique ſe meſla parmy le trauail de la Royne, qui

luy donna d'extremes douleurs, ſans auancement. De fois à autres le Roy faiſoit venir les Medecins voir la Royne, & me parler, auſquels ie rendois compte de ce qui ſe paſſoit. La colique trauailloit plus la Royne que le mal d'enfant, & meſmes l'empeſchoit. Les Medecins me demandérẽt ſi c'eſtoit vne femme où n'y euſt que vous pour la gouuerner que luy feriés-vous. Ie leur propoſay des remedes qu'ils ordonnerent à l'inſtant à l'Apothiquaire, lequel leur en propoſa d'autres à la façon d'Italie, qu'il diſoit qu'en pareil cas faiſoyent grand bien. Eux ſçachant l'affection qu'il auoit au ſeruice de ſa Majeſté, & que ſi le remede ne faiſoit tout le bien que l'on en eſperoit, qu'il ne pouuoit faire aucun mal, le firent donner. Il y auoit deux anciennes & ſages Damoiſelles Italiennes, qui eſtoyent à la Royne,

leſquelles auoyent eu pluſieurs enfans, & s'eſtoyent trouuees à pluſieurs accouchemens en leurs païs: La Royne auoit eu pour aggreable qu'elles ſe trouuaſſent à ſon trauail, pour luy ſeruir comme ſes femmes de chambre. Les Reliques de Madame ſaincte Marguerite, eſtoient ſur vne table dans la chambre, & deux Religieux de ſainct Germain des Prés, qui prioyent Dieu ſans ceſſer.

Le Roy dit, qu'il ne vouloit que perſonne donnaſt ſon aduis que les Medecins, ſelon que ie leur aurois rapporté, & que nous en ſerions conuenus enſemble; tellement que ie peux dire, qu'en lieu du monde, ie n'ay eu telle tranquillité d'eſprit, pour le bon ordre que le Roy y auoit apporté, & l'aſſeurance que m'auoit donnée la Royne. Il arriua que pour

combattre ceste insupportable co-lique, il fallut plusieurs grands remedes, à quoy la Royne ne resista nullement: Car aussi tost que le Roy ou les Medecins luy en parloyent, elle en estoit contente, pour desagreables quelles fussent, ne voulant en rien se rendre coulpable de mal. C'est pourquoy plusieurs femmes sont souuent cause par leur opiniastreté, que les choses leur succedent mal, pour eux & pour leurs enfants. Le mal de la Royne dura vingt & deux heures & vn quart: elle auoit vne telle vertu, que c'estoit chose admirable: elle discerna bien ses douleurs premieres, & les dernieres d'auec les autres, où estoit ceste mauuaise colique, selon que ie luy fis entendre. Pendant vn si long temps qu'elle demeura en trauail, le Roy ne l'abandonna nullemẽt, que s'il sortoit pour manger, il enuoyoit

ſans ceſſe ſçauoir de ſes nouuelles, Madame ſa ſœur en faiſoit de meſme. La Royne craignoit deuant que d'accoucher, que Monſieur de Vandoſme n'entraſt en ſa chambre pendant ſon mal, à cauſe de ſon bas âge: mais elle ſentant le mal n'y prit pas garde, il me demandoit à toute heure ſi la Royne accoucheroit bien toſt, & de quel enfant ce ſeroit, pour le contenter, ie luy dis qu'ouy, il me demanda derechef quel enfant ce ſeroit, ie luy dis que ce ſeroit ce que ie voudrois: & quoy, dit-il, n'eſt-il pas fait, ie luy dis qu'oüy, qu'il eſtoit enfant, mais que i'en ferois vn fils ou vne fille, ainſi qu'il me plairoit. Il me dit ſage-femme puis que cela depend de vous, mettés-y les pieces d'vn fils? Ie luy dis, ſi ie fais vn fils (Monſieur) que me donnerés-vous? Ie vous donneray tout ce que vous voudrés, pluſtoſt tout ce que i'ay:

Ie feray vn fils, & ne vous demande que l'honneur de voſtre bien-veillance, & que vous me vouliés touſiours du bien, il me le promit & me l'a tenu. Il arriua bien pendant ceſte longueur de temps, que ceux que la Royne auoit iugé qui deſiroyent de me troubler, dirent quelque choſe, & firent quelque mine, dont ie ne m'eſtonnay non plus que de rien, d'autant que ie voyois que veu le bõ courage de la Royne tout ſuccederoit à bien, & qu'elle ſe fioit du tout en moy, cõme elle m'auoit dit. Lors que les remedes eurent diſſipé la colique, & que la Royne alloit accoucher, ie voyois qu'elle ſe retenoit de crier, ie la ſuppliay de ne s'en retenir de peur que ſa gorge ne s'enflat; le Roy luy dit, ma mie faites ce que voſtre ſage-femme vous dit, criés de peur que voſtre gorge ne s'enfle: elle auoit deſir d'accoucher

dans ſa chaiſe, où eſtát aſſiſe, les Princes eſtoyent deſſous le grand pauillon, vis à vis d'elle. I'eſtois ſur vn petit ſiege deuant la Royne, laquelle eſtant accouchée, ie mis Monſieur le Dauphin dans des linges, & langes dans mon giron, ſans que perſonne ſçeut que moy, quel enfant c'eſtoit. Ie l'enuelopay bien; Ainſi que i'entendois à ce que i'auois à faire. Le Roy vint aupres de moy, ie regarde l'enfant au viſage, que ie vis en vne grande foibleſſe, de la peine qu'il auoit endurée. Ie demande du vin à Monſieur de Lozeray, l'vn des premiers valets de chambre du Roy, il apporta vne bouteille, ie luy demande vne cuillier, le Roy print la bouteille, qu'il tenoit, ie luy dis, Sire, ſi c'eſtoit vn autre enfant ie mettrois du vin dans ma bouche, & luy en donnerois, de peur que la foibleſſe dure trop. Le Roy me

mit la bouteille contre la bouche, & me dit, faites comme à vn autre: I'emplis ma bouche de vin & luy en soufflay, à l'heure meſme il reuint, & ſauoura le vin que ie luy auois donné. Ie vis le Roy triſte & changé, s'eſtant retiré d'auprés de moy, d'autāt qu'il ne ſçauoit quel enfant c'eſtoit, il n'auoit veu que le viſage, il alla vers l'ouuerture du pauillon du coſté du feu, & commanda aux femmes de chambre de tenir force linges, & le lict preſt. Ie regarday ſi ie verrois Madamoiſelle de la Renoüillere pour luy donner le ſignal, afin qu'elle allaſt oſter le Roy de peine, elle baſſinoit le grand lict: Ie vis Gratienne à qui ie dis, ma fille chauffés moy vn linge: alors ie la vis aller gaye au Roy, lequel la repouſſoit, & ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle me dit deſpuis, il luy diſoit que c'eſtoit vne fille qu'il le cognoiſſoit bien

bien à ma mine; elle l'asseuroit bien que c'estoit vn fils, que ie luy en auois donné le signal, il luy disoit, elle fait trop mauuaise mine, Sire, elle vous a dit qu'elle le feroit, il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'ayant eu vn fils, ie la peusse faire telle; elle luy respõdit, il est bien possible, puis qu'elle l'a faict. Madamoiselle de la Renoüilliere entra, qui vit le Roy se fascher auec Gratiẽne, elle vint à moy, ie luy fits le signal, elle me demanda à l'oreille, ie luy dis à la sienne que ouy; Elle detroussa son chapperon, & alla faire la reuerence au Roy, & luy dit que ie luy auois fait le signal, & mesme luy auois dit à l'oreille; la couleur reuint au Roy, & vint à moy à costé de la Royne, & se baissa, & mit la bouche contre mon oreilles, & me demanda, sage-femme est-ce vn fils? Ie luy dis qu'ouy: Ie vous

prie ne me donnés point de court-te-ioye, cela me feroit mourir: Ie deſuolope vn petit Mōſieur le Dauphin, & luy fits voir que c'eſtoit vn fils, que la Royne n'en vid rien; il leua les yeux au Ciel ayant les mains iointes, & rendit graces à Dieu. Les larmes luy couloyent ſur la face, auſſi groſſes que de gros poids. Il me demanda ſi i'auois fait à la Royne, & s'il n'y auoit point de danger de luy dire? Ie luy dis que non, mais que ie ſupplіois ſa Majeſté que ce fut auec le moins d'emotion qu'il luy ſerois poſſible, il alla baiſer la Royne & luy dit, ma mie vous aués eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait vne grand grace, de nous auoir donné ce que nous luy auions demandé; nous auons vn beau fils. La Royne à l'inſtant ioignit les mains & les leuant auec les yeux vers le Ciel, jetta quantité de groſſes lar-

mes, & à l'inſtant tomba en foibleſſe: Ie demanday au Roy à qui il luy plaiſoit que ie baillaſſe Monſieur le Dauphin; il me dit à Madamoiſelle de Montglas, qui ſera ſa gouuernante. Madamoiſelle de la Renoüilliere le prit & le bailla à Madame de Monglas. Le Roy alla embraſſer les Princes, ne s'eſtant apperçeu de la foibleſſe de la Royne, & alla ouurir la porte de la chambre, & fit entrer toutes les perſonnes qu'il trouua dans l'anti-chambre & grand cabinet: Ie croy qu'il y auoit deux cens perſonnes, de ſorte que l'on ne pouuoit ſe remuer dans la chambre pour porter la Royne dans ſon lict.

I'eſtois infiniment faſchée de la voir ainſi. Ie dis qu'il n'y auoit aucune apparence de faire entrer ce monde icy, que la Royne ne fuſt

couchée;le Roy m'entendit, qui me vint frapper ſur l'eſpaule, & me dit, tais-toy?tais-toy? ſage-femme, ne te faſche point, cét enfant eſt à tout le monde, il faut que chaſcun s'en reſioüiſſe (il eſtoit dix heures & demie du ſoir, le Ieudy xxvij. Septébre mil ſix cens vn, iour de S. Coſme & S. Damian, neuf mois & quatorze iours apres le Mariage de la Royne.) Les Valets de Chambre du Roy & de la Royne furent appellés qui porteroit la chaize prés de ſon lict auquel elle fut miſe, & alors l'on remedia à ſa foibleſſe, & luy ayant rendu le ſeruice que ie deuois: Ie fus accommoder Mõſieur le Dauphin, que Madame de Monglas me remit entre les mains, où Monſieur Edoüard ſe trouua, & commença de là à le ſeruir, il me le fit lauer entierement de vin & d'eau, & le regarda par tout auant que ie l'emmaillotaſ-

ſe. Le Roy amena les Princes & pluſieurs Seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maiſon du Roy & de la Royne, le Roy leur faiſoit voir, & puis les enuoyoit, pour faire place aux autres. Chacun eſtoit ſi reſiouy qu'il ne ſe peut exprimer, tous ceux qui ſe rencontroient s'entrebraſſoyẽt, sãs auoir eſgard à ce qui eſtoit du plus ou du moins. I'ay entendu dire qu'il y euſt des Dames qui rencontrant de leurs gens, les embraſſerent, eſtant ſi transportés de ioye qu'elles ne ſçauoient ce qu'elles faiſoient. Ayant acheué d'accommoder mondit Seigneur, ie le rendis à Madame de Mõglas qui l'alla monſtrer à la Royne, qui le vit de bon œil, & par ſon commandement fut conduit en ſa chambre par madite Dame de Monglas. Monſieur Eroüard & toutes les femmes qui deuoient eſtre à luy, où auſſi toſt

qu'il y fust, sa chambre ne des-emplissoit nullement, n'estoit qu'il estoit sous vn grand pauillon où l'on n'entroit pas sans l'adueu de madite Dame de Monglas. Ie ne sçay comment l'on eust peu faire, le Roy n'y auoit pas si tost amené vne bãde de persõnes, qu'il en ramenoit vne autre. L'on me dit que par le Bourg, toute la nuict ce ne furent que feux de ioye, que tambours & trõpettes, que tonneaux de vin deffoncés pour boire à la santé du Roy, de la Royne, & de Monsieur le Dauphin. Ce ne furent que personnes qui prinrent la poste pour aller en diuers païs en porter la nouuelle, & par toutes les Prouinces & bonnes villes de France. A l'instant que la Royne fut accouchee, le Roy fit dresser son lict attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Royne craignoit qu'il n'en reçeust de l'in-

commodité, mais il ne la voulut iamais abandonner. Ie treuuay le lendemain apres-disner Monsieur de Vandosme qui estoit seul à la porte de l'anti-chambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet, par où l'on passoit pour aller chés Monsieur le Dauphin, & estoit arresté fort estonné. Ie luy demanday, he quoy! Monsieur que faites-vous là? il me dit ie ne sçay, il n'y a gueres que chacun parloit à moy, personne ne me dit plus rien. C'est Monsieur que chacun va voir Mõsieur le Dauphin qui est arriué despuis vn peu, quand chacun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparauant. Ie le dis à la Royne qui en eust grand pitié, & dit, voila pour faire mourir ce pauure enfant, & commanda qu'on l'on le caressast autant ou plus que de coustume; c'est que chascun s'amuse à mon fils, & que l'on ne pense

pas à luy, cela est bien estrange à cét enfant: La bonté de la Royne a tousiours esté merueilleusement grãde. Le vingt neufiesme dudit mois, ie fus pour voir Monsieur le Dauphin, son Huissier Bira m'ouurit la porte, ie vis la chambre pleine, le Roy, Madame sa sœur, les Princes & Princesses y estoient, à cause que l'on vouloit ondoyer Monsieur le Dauphin, ie me retiray, le Roy m'apperçeust, & me dit, entrés, entrés, ce n'est pas à vous à n'ozer entrer, il dit à Madame & aux Princes, comment! i'ay bien veu des personnes, mais ie n'ay iamais rié veu de si resolu, soit homme soit fémme, ni à la guerre ni ailleurs, que ceste femme là, elle tenoit mon fils dans son geron, & regardoit le monde auec vne mine aussi froide que si elle n'eust rien tenu, c'est vn Dauphin qu'il y a quatre vingts ans qu'il n'en estoit n'ay en

France. (Sur ce ie luy repliquay) i'a-
uois dit à voſtre Majeſté, SIRE,
qu'il y alloit beaucoup de la ſanté de
la Royne, il eſt vray ce dit le Roy, ie
ne l'ay auſſi dit à ma femme qu'aprés
que tout a eſté fait, & ſi la ioye l'a
fait eſuanoüyr;) iamais femme ne fit
mieux qu'elle a fait, ſi elle euſt faict
autrement, c'eſtoit pour faire mou-
rir ma femme. Ie veux d'oreſnauant
vous nommer ma reſoluë. Le Roy
me fit l'honneur de me faire deman-
der, ſi ie voulois eſtre la remueuſe de
Monſieur le Dauphin, & que i'au-
rois pareils gages que la nourrice, ie
fits ſupplier ſa Majeſté d'auoir agrea-
ble, que ie ne quittaſſe point l'exer-
cice ordinaire de ſage-femme, pour
me rendre touſiours plus capable de
ſeruir la Royne, qu'il y auoit là vne
hõneſte femme qui l'entendoit fort
bien. Ie demeuray aupres de la Roy-
ne pour la ſeruir en ſes couches en-

uiron vn mois, puis huict iours apres attendant le retour de sa Majesté à Paris, qui m'auoit fait commander de l'attendre.

DES COUCHES DE LA Royne, de Madame Elizabeth premiere fille de France.

LA Royne estant grosse de Madame sa fille aisnée, alla à Fontaine-bleau, pour y faire ses couches, & partit en Octobre de Paris, apres la moitié du mois, où estant arriuée l'on auoit veu quantité de nourrices qui importunoyent tellement le Roy & la Royne, & tout le monde, que leurs Majestés en remirent l'election à Fontaine bleau, où il ne manqua d'en venir de tous costés, l'on attendit proche de l'accouchement de la Royne à en faire l'eslection. Il vint vn homme, lequel

auoit enuoyé ſa femme pour eſtre nourrice, laquelle auoit vne petite fille fort delicate & menuë, la femme eſtoit bien honneſte, & de gens de bien, en faueur dequoy, il ſe trouua des plus ſignalés Seigneurs de la Cour qui en parlerent d'affectiõ aux Medecins, ce fut vn' affaire qui me donna bien de la peine, elle logea chés vne de mes amies, laquelle s'é-ploya de bõ cœur pour elle, elle me prioit auſſi d'y faire ce que ie pourrois, ie voyois sõ enfant extrememẽt menuë, mais elle eſtoit appropriée à ſon aduãtage, de ſorte que le har paroit le fagot. Quãd l'on m'en parloit, ie ne pouuois reſpõdre gayement, à cauſe que ſa nourriture ne m'agreoit gueres. Ie fus vn iour, comme i'auois de couſtume, la voir, où i'entendis nommer ceſte nourrice du nom de ſon mary : Ie me reſouuins que c'eſtoit le nom d'vn ieune

homme que mon mary auoit trait-té de la verolle, lequel auoit voulu ſortir ſans attendre qu'il euſt eſté guary. I'en auois entendu parler que iamais l'on ne le peut empeſcher de ſortir, quelque choſe que l'on luy peut dire. Il dit à mon mary qu'il eſtoit guary, qu'il ſe ſentoit bien, & & qu'il vouloit prendre l'air, & ſe fortifier pour ſe marier. Mon mary luy remonſtra ce qui en pouuoit ar-riuer; il s'en mocqua & luy dit, ie ſuis content de vous, à trois ou quatre années de-là, ie vis quelqu'vn de la ville d'où il eſtoit, i'en demanday des nouuelles, ſçauoir, s'il eſtoit ma-rié, l'on me dit qu'il y auoit long temps dés ſon retour de Paris, mais qu'il y auoit vn mal-heur en ſon meſnage, que ſa femme auoit deſ-ja eu deux ou trois enfans, qui ſortoiét tous pourris de ſon ventre. Ie me ſouuins que mon mary luy auoit dit

qu'il n'eſtoit pas guary, & que s'il ſe marioit qu'il en arriueroit ainſi. Ie fus bien empeſchée & euſſe voulu ne l'auoir iamais veuë, cette mienne amie s'apperçeut que i'auois changé de couleur, elle me preſſoit de luy en dire la cauſe, ie ne le voulois pas, elle m'y força par ſes prieres, & luy dis, que ie ne me trouuerois pas à l'eſlection des nourrices, pour n'en dire ni bien ni mal, qu'elle me faiſoit grand pitié, parce quelle ne ſçauoit pas qu'el eſtoit ſon mal, cependant que ſi l'on la retenoit que ie le dirois, que s'elle n'eſtoit retenuë ie n'é parlerois point, & la laiſſerois retourner en ſon païs. Elle fut retenuë, & auſſi toſt on fit eſtat de renuoyer toutes les autres : c'eſtoit l'heure du diſner: Ie fits chercher Monſieur du Laurens, lequel eſtoit allé diſner en compagnie. Comme ie vis qu'il ne ſe trouuoit point, & qu'il n'euſt pas

esté à propos de le dire, quand les autres nourrices eussent esté renuoyées. Ie priay Madamoiselle de Ceruage, femme de chambre de la Royne, de luy aller dire de ma part: ce qu'elle fit, laquelle luy dit; allés dire à la sage-femme qu'elle m'a auiourd'huy rendu vn bon seruice, que si ie l'eusse sçeu d'vne autre personne que d'elle; que ie ne l'eusse iamais voulu voir, & que ie luy en sçay bon gré.

La Royne le dit aussi tost au Roy, lequel dit tout haut; que des nourrices venoyent de loin pour le tromper, deuant tout le monde. Il enuoya chercher Monsieur du Laurens & les autres Medecins, lesquels me vindrent trouuer pour sçauoir la verité, & comment, si ie verifierois cela; ie leur dis le tout, & que pour preuue, il y auoit vn valet de chambre de Monsieur de Beaulieu-ruzé

qui demeurant en nostre logis l'a-uoit aydé à pencer, qui en pourroit dire la verité, & vn autre qui estoit Chirurgien à Auxerre, qui auoit esté en mesme temps chés nous; comme cela fut verifié, l'on fit vne autre élection de nourrices: I'estois infiniment faschée du mescontentement de ceste femme-là, mais le seruice que ie deuois à leur Majestés estoit toute autre chose. I'escriuis par la poste à mon mary, comment cela s'estoit passé. Le mary de ceste femme qui n'auoit ozé aller à Fontaine-bleau, d'autant que trois ou quatre officiers du Roy, de la ville d'où elle estoit, l'estoyent venus voir chés nous qui sçauoyent son mal, lesquels attendoyent, à ce que l'on dit, si ie ne l'eusse dit, pour le dire. Il craignoit qu'ils en parlassent auãt l'affaire faite

Il s'eſtoit tenu autour de Fontaine-bleau, il fuſt auſſi toſt à Paris, où il alla eſſayer de ſurprendre mon mary, il l'alla ſaluer & careſſer, mon mary s'eſtonnoit de cela, veu que ie luy auois mandé. Il luy dit (Monſieur) i'ay bien beſoin de voſtre aide, vous ſçaués comme il y a tant de temps que ie fus pencé chés vous, il y a vn riche marchand de noſtre ville qui m'a appellé verollé, il y a long temps que nous plaidons enſemble, il faut qu'il me ruïne, ou que ie le ruïne, ſi vous me voulés tant obliger de me faire vn rapport, comment ie n'ay pas eſté pencé chés vous que d'vn petit vlcere non malin que i'auois à la iambe, ie vous donneray ce qu'il vous plairra. Mon mary luy dit qu'il ſçauoit bien que cela n'eſtoit pas ainſi, que pour rien il ne feroit vne fauſſeté, il le fit prier, puis menacer, en fin le fit aſſigner deuant le Lieu-

tenant

tenant Ciuil Miron, pour luy deliurer rapport; Mon mary ne croyant pas qu'il deuſt inſiſter, ne comparut point ſur les deux premieres aſſignations: il fit dire qu'il y ſeroit cõdamné par corps, & mené ſans ſcandale, il fut donc mené par deux Sergens, où il fut fort tancé d'auoir refuzé rapport à cét homme, qui diſoit eſtre icy retenu pour cela, proteſtãt tous deſpens, dommages & intereſts cõtre luy. Monſieur le Lieutenant Ciuil donna du papier & de l'ancre, & commanda à mon mary de luy deliurer ſur l'heure vn rapport. Mon mary demanda, s'il n'entendoit pas vn rapport veritable, Monſieur le Lieutenãt luy dit qu'ouy. Mon mary luy en donna vn tout cachetté, il demanda à l'autre s'il tenoit mon mary pour homme de bien, & s'il le croiroit pas en ſon rapport, il dit qu'ouy, ne pouuãt faire autrement,

il fut ouuert, où monsieur le Lieutenant vid le mal, & sçeut comment tout s'estoit passé. Monsieur le Lieutenant luy dit honte, & le força de signer le rapport de mõ mary à cause de sa temerité : nous le gardons. Il ne se peut dire les mesdisances & meschancetés qu'eux & les leurs nous ont faicts, & font tous les iours à ce sujet : il vaut bien mieux que nous en ayons du mal, qu'il fust arriué mal de Madame. L'on n'a pas tousiours du bien pour bien faire, sur l'heure, le temps amene tout. Sa Majesté accoucha le Vendredy vingt-deuxiesme Nouembre, mil six cens deux, à neuf heures & demie du matin : elle croyoit auoir vn fils, tellement que quand elle sçeut que c'estoit vne fille, elle fust estonnee, à cause qu'elle pensoit que le Roy en seroit fasché, mais il n'en fit aucune mine, tant s'en faut il con-

soloit la Royne, & luy disoit que Dieu sçauoit biẽ ce qu'il leur falloit, qu'il estoit necessaire de faire des alliances en Espagne & en Angleterre.

La Royne accoucha heureusement sans colique; car elle s'estoit empeschée estant grosse, de manger chose qui luy peust faire mal, ny à l'enfant, à cause de son premier accouchement qui auoit esté si rude. La Roine accoucha dans son lict de trauail, dans sa chambre, qui regardoit son petit iardin, à costé de la chambre en Oualle, comme i'ay dit parlãt de la naissance du Roy. C'ont tousiours esté les mesmes meubles de couche qui luy ont seruy. Il ne se trouua personne que les Medecins, mes Dames De Guerche-ville, Conchine, de Monglas, auec les femmes de chambre. Ie demeuray à seruir sa Majesté pendant

ſa couche comme i'auois fait à celle du Roy, & retourné au train comme i'auois fait l'autre-fois.

L'ACCOVCHEMENT de la Royne, de Madame Chreſtienne.

LA Royne demeura à Paris pour faire ſes couches, à cauſe de l'hiuer. Sa Majeſté me fit commander d'aller coucher au Louure bien cinq ſepmaines auant ſon accouchemẽt, qui fuſt le Vendredy dixieſme Febrier, mil ſix cens ſix, à deux heures apres midy, & qui fut dans ſa chambre ordinaire du Louure. La Royne a accouché de tous ſes enfans, commençant au Roy d'vn gros & d'vn menu. Le Roy eſtoit aſſés puiſſant, Madame fille aiſnée eſtoit menuë, & Madame Chreſtienne eſtoit puiſſante; la Royne en fut plus malade,

elle en accoucha dans ſa chaiſe, ainſi qu'elle auoit fait du Roy. Pluſieurs perſonnes croioyent que ce ſeroit vn fils, à cauſe qu'elle auoit demeuré quatre ans ſans auoir d'enfans. Ie diray auec verité, que le Roy conſola encor la Royne ſur les alliances, & ne teſmoigna iamais d'en eſtre faſché, il alloit ſouuent voir Madame, tout de meſme que ſi c'euſt eſté vn fils, & n'en pouuoit parler auec trop d'affection à la Royne, à ſon gré, comment il la trouuoit belle. Les couches de la Royne ſe paſſerẽt heureuſement, pendant leſquelles ie receus vn honneur de ſa Majeſté, vn iour que Madame Cõchine eſtoit aupres d'elle, i'approchay pour luy rendre quelque ſeruice, i'auois pris ce iour-là vn manteau de chambre neuf, la Royne me dit, hé ſage-femme te voila braue, cela me plaiſt! Madite Dame luy reſpondit, Madame

si vous aués agreable de la voir bien, vous la pouués biẽ mettre; ouy, mais ie voudrois qu'elle eust quelque chose qui la fit recognoistre pour estre à moy, que les autres n'osassét porter. Madame, vous luy pouués faire porter le chaperon de velours, ainsi qu'à vos nourrices: pas vne autre n'en oseroit porter: Il est vray ce dit la Royne, i'ay regret que ie ne m'en suis aduisee plustost, & sur l'heure commanda à Monsieur Zocoly son tailleur d'aller à l'argenterie querir du velours, pour me faire des chaperons. Voyla comment i'ay esté la premiere sage-femme qui l'a iamais porté, elles portoyent, à ce que m'õt dit personnes qui ont cogneu celles de la Royne Mere du Roy Henry troisiesme, le colet de velours, & la grosse chaine d'or au col. La Royne dont ie viens de parler en a eu deux, sa premiere mourut, elle en reprit

vne autre, i'ay eu l'honneur que femme du monde n'a touché la Royne que moy pour l'accoucher, ny pour la garder; s'il euſt pleu à Dieu nous garder noſtre bon Roy, i'euſſe eſperé la ſeruir de tout ce qu'il luy euſt pleu luy donner.

L'ACCOVCHEMENT de la Royne, de Monſieur le Duc d'Orleans.

LA Royne partit de ceſte ville enuiron la my-Mars, pour aller à Fontaine-bleau faire ſes couches, ainſi qu'elle ſe promenoit dans ſa belle galerie, enuirõ ſur les cinq heures du ſoir, elle ſentit vne grãde douleur, qui la fit prõptement retourner dans ſa chambre, où d'autres grãdes douleurs la prirent, ſans qu'elle peut permettre que l'õ l'euſt des-habillée, elle en euſt enuiron quatre preſque inſupportables, l'on appella les tapi-

ciers & femmes de chābre, qui acheuerent de tout accõmoder. La Royne fut miſe dans ſon lict de trauail à la maniere accouſtumée, duquel elle ſe leuoit quād il luy plaiſoit, apres ces penetrātes douleurs, elle demeura bien trois heures ſans douleurs. Le Roy ſe trouuoit mal, qui ſe coucha dans le grand lict de la Royne, & m'appella, pour ſçauoir comment il alloit de ſon trauail, ie luy dis que ie ne l'auois pas encor recogneu, que lors que ie le ſçaurois, ie luy dirois ce qui en ſeroit lors que les douleurs l'auroyent repriſe, que c'eſtoit bien pour accoucher, mais que ie ne pouuois dire ſi l'enfant alloit bien encore. Lors qu'il ſçeut que les douleurs eurent repris à la Royne, il m'appella & m'en demanda des nouuelles. Monſieur du Laurens eſtoit aupres de luy, ie ſuppliay ſa Majeſté de ne ſe point eſtonner, que tout reüſſiroit à

bien, que veritablement l'enfant venoit les pieds deuāt, mais qu'il eſtoit menu, que la Royne eſtoit pleine de courage, & auoit de bonnes douleurs. Le Roy me dit ſage-femme, ie ſçay que vous aués la vie de ma femme & de ſon enfant plus chere que la voſtre, faites ce qui ſera de vous, ſi vous voyés qu'il y ait du danger, vous ſçaués qu'il y a icy cét homme de Paris, qui accouche les femmes, l'on le tiendra dans le grād cabinet, ie redouterois fort s'il en eſtoit beſoin, que la peur qu'en auroit ma femme, la mettroit en danger de ſa vie, ioint qu'il n'y a femme au monde plus honteuſe s'il falloit qu'vn homme l'euſt veuë: Allés vers elle, i'y fus, auſſi toſt qu'il luy priſt vne douleur auec peu d'ayde que ie luy fis, elle accoucha heureuſement, d'vn auſſi bel enfant qu'il s'en vit iamais, qui eſtoit grand & menu. La

ioye en fut si grãde que l'õ ne la sçauroit dire. Le Roy se leua guay pour s'en resiouïr auec tout le monde. Iamais Monsieur Honoré n'auoit esté à la Cour ny à Fontainebleau pour les couches de la Royne que ceste fois là, lequel n'entra iamais ni pendãt, ny apres l'accouchement dans la chambre de la Royne. Ce fut quelqu'vn qui le voulut gratifier, desirãt qu'il eust l'hõneur & le profit d'estre là pour vn besoin, encor Monsieur du Laurens me pria de le trouuer bon, pour suruenir, s'il arriuoit quelque chose d'estrange, à cause que la Royne estoit beaucoup plus grosse, qu'elle n'auoit encore esté. Ie luy dis, que ie ne trouuerois iamais rien de mauuais, qui peust seruir à la Royne ma maistresse: Nous auions souuent mangé ensemble dans ma chambre; ie le faisois à cause que i'estois bien aise que l'on

cogneuſt, comme quoy nous eſtiõs en bonne intelligence luy & moy. La Royne accoucha le Lundy ſeiziéme Auril mil ſix cens ſept, à dix heures & demie du ſoir.

DE L'ACCOVCHEMENT *de la Royne de Monſieur le Duc d'Anjou.*

LA Royne partit de ceſte ville vers la fin de Mars, pour aller faire ſes couches à Fontaine-bleau, elle accoucha le Vendredy vingt ſeptieſme Auril mil ſix cens huict, iour de S. Marc Euangeliſte, à neuf heures & demie du matin, le mal la prit le matin, que le Roy eſtoit allé voir le grãd canal qu'il faiſoit faire à Fontaine-bleau, de ſorte que ſa Majeſté accoucha que le Roy n'y eſtoit pas. Le ieune Lomenie, qui eſt à preſent Threſorier de Mr. en porta la nouuelle au Roy, qui retourna en grãde diligẽce voir la Royne & Monſieur.

Il les vist auec vn contentement extreme, il embrassa tant la Royne de luy auoir faict vn si beau fils; c'estoit vn gros & gras enfant, qui auoit demeuré peu à naistre, de sorte qu'il sembloit le regardant qu'il auoit vn mois. La Royne en accoucha dans son lict de trauail. Il est a remarquer qu'il est venu au monde regardant le Ciel, qui n'est pas vne chose commune, de cent enfans il n'y en vient quelque fois pas vn, quoy que l'on die que les filles y viẽnent, chose qui n'est point: en tous les enfans que i'aye iamais receus, ie ne croy pas en auoir receu trente. Venant ainsi, ie creus que c'estoit vn si bon augure pour luy, & pour toute la Frãce, que i'en estois rauie; & de fait toutes les personnes de iugement qui l'ont sçeu, l'ont attribué à tant de benedictions, de generosités, d'obeïssance & contentement pour le Roy

& pour la Royne, qu'il ne ſe peut dire d'auantage, à cauſe que tout ce qui regarde le Ciel n'a rien de terreſtre. Il y euſt vne grãd ioye en toute la Cour, chaſcun s'entre-ambraſſoit: Il me ſouuient entre autre choſe, que Madamoiſelle de la Renoüilliere, premiere femme de chambre de la Royne d'ont i'ay cy deuant parlé, rencontra vn des valets de chambre du Roy qui la baiſa de ſi bon courage qu'elle n'auoit plus qu'vne dent pour la decoratiõ de ſa bouche, qu'il luy mit dedans, Chacun loüa Dieu & ſe reſioüit. Monſieur d'Argouie Threſorier de la Royne me vint embraſſer, comme ie venois de remuer Monſieur, la Royne le ſçeut & me le dit, ie luy dis, il eſt vray Madame, il ne paroiſſoit non-plus à mon col, qu'vne ſouris feroit à vn quartier de lard. Les couches de la Royne furẽt heureuſes, où i'eux l'honneur que

de la ſeruir comme i'auois touſiours fait.

L'ACCOVCHEMENT DE *la Royne, de Madame troiſieſme fille de France.*

MAdame, troiſieſme fille, naſquit à Paris dans le Louure, le Ieudy xxvj. Nouembre mil ſix cens neuf, à dix heures & demie du ſoir: Le mal d'enfant print la Royne, ſur les cinq heures du ſoir. Madame de Guiſe la doüairiere, & Madame la Princeſſe de Cõty eſtoyẽt alors proches de ſa Majeſté, leſquelles ſe vouloyẽt retirer, à cauſe qu'elles ſçauoiẽt cõment aux autres couches, cela s'eſtoit paſſé: La Royne le permit à Madame la Princeſſe de Conty, à cauſe qu'elle eſtoit indiſpoſée: pour Madame ſa mere la Royne la retint aupres d'elle. Il y auoit quelque tẽps que la Royne auoit fait venir vn tourneur dans ſon Cabinet, qui faiſoit des

Chappelets du bois de sainct François,dont elle en donna aux Princesses, & à quelques Dames. Il fallut oster le tour, & tout l'equipage du faiseur de Chappelets. La Royne fit ses couches dans son grand cabinet; ce fut pendant ces couches là, que ie representay à Madame Conchine,la perte que ie faisois pendant deux mois, que ie demeurois proche de sa Majesté, pour les bonnes maisons de ceste ville,qui leur ayant manqué vne fois, ne me redemandoyent iamais, s'estant seruies d'vne autre, & que n'ayans autre chose que mes recompenses,vieillissant, ie demeurerois à ceste occasiõ auec peu de practique & de moyens. Elle me fit tant de grace que de le faire entendre à la Royne laquelle pria le Roy me dõner six cens escus de pension,en ceste consideration. Le Roy ne m'en voulut

donner que trois: Il me dit ie vous donne trois cens eſcus de penſion que vous aurés touſiours, & tous les ans ma femme accouchera, ſi c'eſt vn fils vous aurés cinq cens eſcus de mes coffres de recompenſe, auec vos trois cens eſcus de penſion, ce ſont huict cens eſcus que vous aurés, auec ce que vous gaignerés auec les Princes & autres Dames. Si ma femme ne fait qu'vne fille, vous aurés trois cens eſcus de recompenſe, & trois cens de penſion: il faut plus faire de recompenſe des fils que des filles. Dés la naiſſance du Roy, il ordõna cinq cens eſcus des fils, & trois des filles. La Royne me donnoit encor deux cẽs eſcus quelques fois. Le Roy me dit, mon fils ſera incontinẽt grand qui vous fera du bien outre tout cela, & à tous les voſtres: vous ne manquerés iamais, ayant ſi bien ſeruy ma femme. Ie fus donc miſe

ſur

ſur l'Eſtat des penſions, ayant eu le breuet du Roy, ce fut en Decembre, & le Roy mourut en May, où ie perdis tout à la fois, car deſpuis ie n'ay eu que la penſion. Ie n'ay pas ſujet de me plaindre, car ie n'ay rien ozé demander. Madame la Mareſchalle d'Ancre m'a fait donner de ſa grace vn des eſtats de porte-manteau de Monſieur, pour mon fils, qui a eu l'honneur d'en ioüir, & à l'heure que i'y ſongeois le moins, elle m'enuoya querir pour le me donner.

F I N.

CHAPITRE PARticulier, des naiſſances, & des Bapteſmes des enfans de France, ſous le Roy Henry IIII. de tres-glorieuſe memoire.

MONSEIGNEVR le Dauphin eſt nay le Ieudy vingt-ſeptieſme Septembre, mil ſix cens vn, à dix heures & demie du ſoir, à Fontaine-bleau, & a eſté baptisé le quatorzieſme Septembre mil ſix cens ſix audit Fontaine-bleau. Le Pape Paul cinquieſme eſt ſõ parrain, Monſieur le Cardinal de Ioyeuſe l'a tenu pour luy, Madame la Ducheſſe de Mantoüe eſt ſa marraine, elle y eſtoit en perſonne.

Madame eſt née le Vendredy vingt deuxieſme Nouembre mil ſix

cens deux, à neuf heures & demie du matin, à Fontaine bleau, & a esté baptisée le quatorziesme Septembre, mil six cens six, audit Fontaine-bleau, Madame l'Archiduchesse de Flandre est sa Marraine, & a nom Elizabeth; Madame d'Angoulesme l'a tenuë en son absence.

Madame la seconde est née le Vendredy dixiesme de Feurier, mil six cens six, à deux heures apres midy, au Louure à Paris, & a esté Baptizée le quatorziesme Septembre, mil six cẽs six, audit Fontaine-bleau: Monsieur le Duc de Lorraine est son parrain, & Madame la grand Duchesse de Florence est sa marraine, le sieur Don Ioüan l'a tenuë pour elle, & a nom CHRESTIENNE.

Monseigneur le Duc d'Orleans est nay le Lundy seiziesme Auril,

mil ſix cens ſept, à dix heures & demie du ſoir à Fontaine-bleau, il n'a point eu de nom, il eſt mort le Mecredy ſeizieſme iour de Nouembre mil ſix cens vnze, apres minuict, & eſt dans la caue de l'Egliſe S. Denis, pres du corps du Roy ſon pere, ſon cœur aux cœleſtins à Paris, & ſes entrailles deuant le grand Autel, à ſainct Germain en Laye.

Monſeigneur le Duc d'Anjou eſt nay le Vendredy ſeptieſme iour d'Auril, mil ſix cens huict, iour de ſainct Marc Euágeliſte, à neuf heures & demie du matin à Fontaine-bleau, & a eſté baptizé le quinzieſme iour de Iuin, mil ſix cens quatorze, en la Chapelle de la Royne, au Louure. La Royne Marguerite eſt ſa marrine, & Monſieur le Cardinal de Ioyeuſe eſt ſon parrain, & a nom Gaſton Iean Baptiſte : La Royne

Marguerite a donné le nom de Gaston, ſuyuant l'intention du Roy ſon pere, & Monſieur le Cardinal de Ioyeuſe Iean Baptiſte.

Madame derniere eſt née le Ieudy vingt-ſixieſme Nouembre mil ſix cens neuf, au Louure à Paris à dix heures & demie du ſoir, & a eſté Baptizée le quinzieſme Iuin mil ſix cens quatorze, en la Chapelle de la Royne au Louure : Madame Elizabeth ſa ſœur, eſt ſa marraine, & Monſieur le Cardinal de la Rochefoucaut eſt ſon parrin, & a nom HENRIETE MARIE.



INSTRVCTION *à ma fille.*

MA fille, si les excellences de tout ce qui se void au monde viennent de païs differents, ceux qui ont voyagé, sont capables d'en parler d'autre sorte que ceux qui n'ont fait que lire ou entendu dire. *Ie* vous diray donc, que chacune personne de iugement ne doit ignorer tout ce qui est de bon, au lieu dont il est nay pour en pouuoir seurement parler & rendre conte aux curieux qui le desireront sçauoir. Ie vous exhorte de vous rendre soigneuse, de faire exacte recherche de tout ce qui est du vostre. Ie vous diray donc d'ou vous estes & moy aussi, afin que vous suyuiés mes preceptes, & co-

gnoiſſiés voſtre païs: me treuuant embarquee dans vn meſnage, chargée d'enfans, accablee de guerre, & de perte de biens. La Sage Phanerote mere de ce grand Philoſophe Socrate prit pitié de moy, me conſola, & conſeilla d'embraſſer ſes ſciences, me repreſentant que toutes choſes concurroient à bien pour moy la croyant. Que à cauſe d'elle, dont ie ſerois fille adoptiue, tous les diſciples de ſon fils Socrate me ſeroyent fauorables. Que mon mary qui exerçoit les œuures manuelles de Chirurgie me guideroit. Comme Lucine Deeſſe des accouchemens, ialouſe d'honneur, vid que Phanerote m'auoit départy de ſi grandes faueurs, à l'enuie me deſpartit des ſiennes, m'apprit de quel pied il faut marcher en tel affaire, & à l'imiter en ſes veſtemens: Et commanda à Mercure de tout le pouuoir

que les Dieux luy auoient donné ſur luy, de me conduire en tous les lieux les plus illuſtres de ce Royaume, voire iuſques à la naiſſance des aſtres qui eſclaireront & la France, & les Eſpagnes, & autres plus grands Royaumes de la Chreſtienté. Aduiſés ma fille, ce que vous pouuez eſtre plus que moy, eſtant petite fille de Phanerote, diſciple de Lucine, maiſtreſſe de Mercure, a cauſe que Lucine l'a aſſujetti à voſtre mere. Vous eſtes née dans l'exercice que ceſte ſage m'a monſtré, & cinq mois auant la naiſſance du plus bel aſtre qui naſquit de cent ans en France, ou Mercure me guida dans les deſerts de Fontaine bleau, par l'entremiſe des ſages ſenfans de Socrate: vous rendãt capable de leur bien veuillance, vous n'en manquerés nullement, d'autant que vous eſtes enfant de famille, vn Docteur en Medecine eſt mary de

voſtre ſœur, voſtre mary fait ſon cours pour l'eſtre, l'vn de vos freres eſt Pharmacien, voſtre pere eſt Chirurgien, & moy ſage femme, le corps de la Medecine eſt entier dans noſtre maiſon, il faut que vous regardiez que iamais perſonne ne vous a induite a eſtre de ceſte vacation la au contraire, que vons y voyant reſolue, ie vous ay repreſenté toutes les peines que vous y pourries auoir, qui vous doit bien faire cognoiſtre que Dieu ſeul vous y a appellee en vn aage non ordinaire à toutes celles qui s'en meſlent, pour vous rendre admirable, ſi vous auez trois parties ſans leſquelles, vous ne feriez qu'vn auorton de toutes les ſciences requiſes à vn tel art. Il faut auoir la crainte de Dieu toute entiere, de laquelle vous procederont toutes ſortes de benedictions, l'entiere charité, & l'extreme enuie de bien faire, afin

qu'en voſtre art, vous imitiés ce grãd Medecin Duret, qui auant vingt-deux ans fut receu auec admiration de tous les Docteurs de ceſte celebre eſchole de Paris: & que l'on die de moy comme l'on fit de ſon pere, qu'il auoit bien inſtruit ſon fils, pour faire vn beau pourtrait, il faut diuers pinceaux, & pluſieurs couleurs. Quand ceux qui ont grandement voyagé, inſtruiſent ceux qu'ils ayment, des rencontres qu'ils ont fait, & comment ils ont eſchappé les perils; les diuers naturels & façons de faire des peuples, ils marchent tout d'vn autre air que les autres, & peuuent ſeruir de guide à ceux, en la cõpagnie deſquels ils cheminent. Apprenés iuſques au dernier iour de voſtre vie, & pour ce faire facilement, il faut vne tres-grande humilité: car les perſonnes orgueilleux ne gaignẽt pas le cœur de ceux qui ſçauent des

ſecrets. Ne vous hazardés en voſtre vie d'experimenter aucun remede que l'on vous aye enſeigné, ſur pauure ni riche; ſi vous n'eſtés aſſeurée de la qualité du remede, & qu'il ne puiſſe faire mal, tant pour eſtre pris que pour eſtre appliqué. Ne cachés les bons remedes que vous ſçaurés, aux Medecins & perſonnes ſages, autrement l'on les eſtimeroit auſſi peu comme comme des Charlatãs, qui ſe ſeruent d'vn remede, comme d'vne celle à tous cheuaux, & neantmoins diſent ſçauoir des merueilles, & ſe cachent en tout ce qu'ils font. Il faut librement parler de ce que l'on ſçait, & en donner raiſon. Il vous ſera aisé vous peinant vn petit, tout ce que ie ſçay vous eſt acquis ſans peine: ne le negligez pas; faites profiter le talent que ie vous laiſſe, & faites que l'on die de vous que vous eſtes plus capable que n'a ia-

mais esté vostre mere. Ie vous diray donc, que ce que vous aués entrepris est de merueilleuse importance, & qu'en c'est art, il y a deux chemins aisés à tenir, l'vn pour se sauuer & l'autre pour se damner; & celuy qui meine en Paradis est plus aisé à tenir que l'autre: c'est que pour tous les biens qui sont sur la terre, il ne faut que vous adheriés à vne seule meschanceté: comme font ces damnées, qui donnent les remedes pour faire auorter. Celles qui ont fait le mal, & ceux qui recherchēt le dam-nable remede, sont cruellemēt meschans! Mais c'est toute vne autre meschanceté à celles, qui n'estant aucunement engagées dans cét affaire, pour de l'argent tuent le corps & l'ame d'vn enfant! Ce n'est pas assés de refuser d'enseigner & donner remede, mais vous estes tenuë de vous deffier & prendre garde de

vous laiſſer tromper par des caute-leuſes perſonnes qui finement vous propoſeront des maladies de filles ou femmes, qu'ils diront fort hon-neſtes, leſquelles n'ont ce qu'il faut qu'elles ayent, eſperant de vous quelque remede pour les prouo-quer, & croyant qu'innocemment vous effectuerés leur damnable deſ-ſein : renuoyés-les aux Medecins; vous vous en pourrés honneſtemēt excuſer, comme cela n'eſtant pas de voſtre charge. Ne retenés iamais la membrane amnios (dit la coiffe de l'enfant, de laquelle aucuns en-fans viennent couuerts la teſte & les eſpaules) d'autant que les ſourciers s'en ſeruent.

Il s'eſt trouué quelques perſon-nes qui m'en ont demandé, que i'a-uois creu gens de bien iuſques alors. D'autres incognus m'en ont de-mandé, auec offres d'argent que

l'ay bien renuoyées. Lors que vous ferés appellée pour aller en vne maison, informés-vous soigneusement quelles gens ce sont, & s'ils sont de bonne renommee, fussent-ils les plus pauures du monde, serués-les de mesme affection, que si vous en deuiés receuoir grande recompense, & vous gardés bien si vous recognoissez de la pauureté d'en prendre vn denier, car à vne pauure personne peu est beaucoup; donnés-leur plustost que de prendre, Dieu le vous rendra auec grãd interest: & rendés graces à Dieu de quoy en ce iour-là il vous a fait ceste grace, de vous auoir esleuë pour le seruir en ses membres. Visités-les apres auec vn grand soing, afin quen ce peu de temps qu'elles demeurent au lict, vous contribuyés à ayder, à les fortifier, & recouurer leur santé, car la necessité

les chaſſe, pour aller tirer comme vn cheual de charruë. Il y a aſſés de ſages-femmes mal-ſages, pour aller aux lieux deshõneſtes ſans que les femmes de bien profanent leur hõneur d'aller aſſiſter telle canaille. Ne receués en voſtre vie, fille ny femme pour accoucher en voſtre maiſon, Ie le vous recommande: c'eſt vn maquerellage reueſtu de quelque couleur que l'on aproprie à charité, & meſme que l'on veut faire croire que voſtre art vous y oblige, ce qui n'eſt point: ſi c'eſtoit fille ou femme qui ne ſe fuſt encor jettée dans l'entiere paillardize, qu'il y euſt eſperance de la retirer de là, qui vous deſiraſt, tant pour voſtre ſuffiſance, que pour l'eſperance qu'elle auroit que vous tiendriés ſon peché caché, vous la pourrés aller accoucher en lieu honneſte. Vous eſtes tenuë de la conſoler s'elle s'afflige, & la re-
mettre

mettre doucement dans le bon chemin, en l'exhortant de iamais ne recomber en telle affaire, & vous meriterés grandement : mais de receuoir telles gens en vostre maison, ne pensés pas que ce soit moins de peché, que d'estre receleur des biens desrobés, que les receleurs donnent hardiesse aux larrons de desrobber. Ainsi les femmes qui se font appeller sages qui retirent telle puantise, aident à faire le mal qu'elles font : d'autant qu'elles sont asseurees du lieu où elles se doyuent aller descharger : Ioinct que c'est vne peine qui ne se peut exprimer, que de les garder de faire mal. Au commencement que ie fus de cet art, i'en ay reçeu deux en ma maison, l'vne de qualité, & l'autre moindre, toutes deux vefues, & fort repentantes d'auoir fait ceste faute ; Ie les voyois quelque fois en des desespoirs, que

i'auois grand' peine de les remettre, i'en estois inquietée iour & nuict; ceux desquels venoit le mal, par l'entremise desquels ie les auois, les venoyent voir, d'autāt qu'ils leur bailloyent dequoy viure, lesquels les remettoyent entre le bien & le mal, il me falloit tousiours tenir des gardes aupres d'elles, de peur qu'elles ne fissent du mal dās ma maison. Ie diray en somme qu'vne trouppe de pourceaux ne m'eust tant donné de peine à garder. Telles inquietudes ne doyuent point entrer en l'esprit d'vne sage-femme: son esprit doit estre tranquille & libre; outre ce que la coustume d'accoucher des femmes mal-viuantes, peut alterer vostre reputation; elle peut aussi ruyner vostre santé, & celle d'vne infinité de femmes d'honneur, que vous accoucherés. Ie vous diray à ce propos que i'ay cogneu

dans le faux-bourg sainct Germain vne sage femme honneste & assés entenduë, laquelle accoucha vne courtisane en cachette, laquelle estoit comme vn sepulchre reblanchy, (car elle ne paroissoit auoir aucun mal: Ce sont des femmes qui ont la verolle inueterée qu'elles pallient: elle donna la verolle sur la main droite de ceste pauure sage-femme aagée de pres de soixante ans, laquelle ignoroit que ce fut cela, il luy vint donc vne bube rougeastre, pour laquelle elle ne delaissoit d'accoucher des femmes à l'ordinaire: elle en gasta bien trente cinq mesnages: il ne fut iamais veu plus grande pitié auant que l'on eust recogneu d'où cela venoit: car les maris prindrēt la verolle de leurs fēmes, les enfans de leur mere; quelque cognoissance que les maris eussēt de la pudicité de leurs fēmes, eux

sçachans n'estre point coulpables du mal, le rejettoyent sur leurs femmes, elles aussi innocentes le rejettoyent sur leurs maris: Aduisés en quelle altercation ils estoyent. Ie cognois encor' vn homme & vne femme de deux diuers mesnages qui en furent gastés: il se passa beaucoup de temps auant que l'on eust descouuert la cause du mal, & maintes honnestes femmes en furent taxées, les mauuaises humeurs se jettẽt tousiours sur la partie la plus debile: l'on blasme plustost les femmes que les hõmes. Quelque aduisee voisine & de la sage-fẽme, & de quelque autre de celles qui estoyẽt en ceste misere, s'aduisa que les femmes où ce tourmẽt estoit, auoyẽt accouché depuis peu, toutes de la main d'vne mesme sage-femme: l'on luy mit vne main enueloppée, vne luy demãda qu'elle auoit à la main? elle dit que c'e-

ſtoit vne bube qu'elle auoit, il y auoit des-ja aſſés long-temps, qui ne s'en alloit point, l'autre luy dit qu'il eſtoit neceſſaire qu'elle fit voir ſi ce n'eſtoit point mauuais mal, elle le fit, l'on treuua ce que c'eſtoit. Elle fuſt priée de deux honneſtes filles qu'elle auoit mariée, de vouloir eſtre penſée, elle dit que non, & que iamais homme ne la verroit nuë, qu'elle aymoit beaucoup mieux mourir que leuer le voile à l'honneur, que tout ſon deſplaiſir n'eſtoit que d'auoir gaſté tant de familles, & demeura ferme en ceſte reſolution; ſes filles ſe mirent à genoux deuant elle; pour la ſupplier de ſe faire pẽſer, leurs pleurs euſſent eſté capables d'eſmouuoir vn cœur auſſi dur qu'vn rocher, ils ne la peurent gaigner en aucune ſorte que ce fuſt. Ses gendres s'aduiſerent, qu'à la ruë du colõbier de l'Abbaye ſainct Germain, il y auoit vn vieil

Chirurgien vefue, fort honneste homme, enuiron de ſon aage, lequel elle cognoiſſoit, ils le furent trouuer, pour luy demander ce qu'ils pourroyent faire à leur mere, ſi l'on ne la pouuoit guarir par remedes, ſans qu'elle fuſt veuë nuë, il dit qu'il n'en ſçauoit point, deſquels il voulſit aſſeurer, mais qu'il les aſſeuroit bien que ſi elle vouloit ſe laiſſer penſer à l'ordinaire, qu'il la rendroit auſſi ſaine qu'auparauãt, ils luy demanderẽt, Si vous auiés penſé vne femme, ne feriés-vous pas difficulté de l'eſpouſer, apres, ſi c'eſtoit voſtre aduancement, il dit que non. Ils luy dirent, nous n'aymons pas le bien de noſtre mere, cõme ſa vie, & ſa ſanté, ſi vous la voulés eſpouſer, & qu'elle le vueille, nous ferõs qu'elle vous aduãcera grandement ſelon ſes moyens, vous l'eſpouſeriés, & puis apres la penſeriés. Il s'y accorda, ils firent

par leurs amis & perſonnes d'Egliſe, repreſenter à ceſte femme qu'elle n'auoit plus d'excuſe cela eſtant, & que faiſant autrement, elle ſeroit homicide d'elle-meſme, elle s'y accorda, il l'eſpouſa & puis il la penſa. Ie les ay cogneu tous deux, vne grãde partie des femmes de ce temps ne donneroyent pas tant de peine à leurs amis, pour ſe faire toucher par les hommes, auec moins de beſoin que celle dont i'ay parlé. Monſieur Honoré en ſçauroit bien que dire: vne infinité de coquetes diſent, qu'elles ayment beaucoup mieux qu'aux accouchemens où l'enfant ſe preſente bien, qu'il les accouche, qu'vne femme: cela eſt à preſent de la mode. Ie vous diray (ma fille) ce que i'ay veu de mon ieune temps. Il n'y a pas plus de vingt cinq ans, que la plus grãde partie des femmes eſtoyent toutes d'vne autre humeur

que ie ne les voy, il y en a eu touſiours de mal-ſages, mais ce n'eſtoit ſi communement qu'à ceſte heure. I'ay tant penſé à la cauſe d'où pouuoit venir ceſte liberté, il m'a ſemblé que deux choſes y ont grandement contribué. L'vne que le temps paſſé ſi l'on marioit vne fille ieune, on la tenoit ſous le gouuernement de ſa mere, ou belle-mere, ou de quelque tante quelle craignoit, ou au deffaut de tout cela, l'on choiſiſſoit quelque femme vefue de grande reputation, à qui ſes parens la donnoyent en charge, & luy commandoyent de luy obeyr. Quand leurs maris voyoient leurs femmes triſtes, ils ne faiſoyent pas ſemblant de le voir, iugeant bien qu'elles auoyēt fait quelque tour de ieuneſſe, dont elles auoyent eſté tancées; elles ne s'en fuſſent oſé plaindre. Ces perſonnes-là les tenoyent en la crainte de Dieu,

& auoyent ſoin d'occuper leur eſprit à des ouurages: on les engageoit d'entreprẽdre quelque lict au point de tapiſſerie, des chaiſes, tapis, ou tentes de chambre, & cela ſe faiſoit à l'enuie les vnes des autres, & ſe voyant ne parloient que de leur ouurage: elles auoyent quelques honneſtes filles tapiſſieres, leſquelles tenoyent coup à l'ouurage, qui apprenoyent à leurs filles de chambre, elles n'auoyent autre choſe dans l'eſprit. Les maris faiſoyent eſtat de leurs ouurages, & attribuoyent tout l'honneur à leurs femmes, leur prometoyent que leur lict eſtant faict, qu'ils le feroyent magnifiquement monter, enſemble leurs autres ouurages, & qu'outre cela ils leur feroyent quelque beau preſent, de ce qu'ils ſçauoyent qu'elles euſſent deſiré. Cela leur faiſoit aymer leurs ouurages, d'autres faiſoyent faire leur

toile de mesnage c'estoit chose bel-le à voir, les maris estoyent plus ad-uisés que ceux de ce temps icy, que les femmes meinent à baguete, il semble qu'il se soit fait vn reuersis d'esprit, d'autant que le temps passé, les enfans estoyent long-temps en-fans, & les petits enfans d'a present, sont grandement fins: ils ressem-blent aux arbres qui fleurissent de bonne heure, que moindre peti-te froidure empesche d'apporter fruict. Tout le mal vient de la liber-té des ieunes femmes, elles sont auſ-ſi libres comme les Biches des bois: ce sont ieunes poulines, à qui l'on met la bride sur le col. Vous diriés auſſi voyant leurs maris de plu-sieurs, accablés de leurs despences, & mauuais mesnages, secs & mai-gres, iaune comme cire; ainsi com-me vn mauuais Matelot, qui faute de sçauoir conduire son vaisseau, le

laiſſe aller à la mercy des vents, c'eſt où les eſcumeurs de mer font leur profit, quand ils trouuent des marchans qui ne ſe ſçauent pas deffendre. Elles ne ſe ſeruent plus de ſeruantes anciennes, i'entends de filles nourries, d'enfans dans les maiſons de leur mere ou parente, comme l'on ſouloit; que quand l'vne eſtoit mariable on en prenoit vne ieune, pour eſtre faite de ſa main. L'on ne regardoit iamais la maiſtreſſe, à cauſe de ſa ſeruante; comme à ceſte heure, qu'aux plus honneſtes maiſons de la ville l'on ſe ſert de tout ce qui eſt rejetté de toutes les Prouinces. C'eſt bien enfermer le loup dans la bergerie: cela ruyne vn nombre infiny de ieunes femmes, & de filles de bonne maiſon; elles en font aſſés ſouuent marchandiſe, leur diſant qu'vn

galant hõme de leur pays les a recognëuës sur la porte, qui leur a tât dit de bien d'elles; qu'il ne cognoist fille ny femme à Paris de si bonne grace ou si belle. Cela chatoüille leurs oreilles: ces rusées de seruantes sçauent prendre leur temps pour le reste selon qu'elles auront veu leurs paroles bié ou mal reçeuës. Ces personnes-là sont profitables dans les maisons, cõme des confitures faites d'escume de succre dãs le corps d'vn malade. Elles ont merueilleusement le vẽt à gré maintenant, d'autât que la pluspart des Damoiselles ont, selon la mode qui court, vne Damoiselle : elles se vont enharnacher à la fripperie pour aller apres elles: elles sont plus corrompuës que les fesses d'vn postillon. Si elles deuiennẽt grosses, elles ont leur retraitte chez nos sages-femmes de nom. Les chambrieres de cuisine, & des per-

ſonnes meſnageres, qui n'ont tant de moyens ny d'artifice, võt accoucher à l'Hoſtel-Dieu. Voilà, comme vne partie du peuple de Paris eſt ſeruy. La plus grand' partie de celles dont ie viens de parler, ſe font nourrices pour nourrir ſur le lieu, les enfans ſont nourris d'vn bon laict? Les Dames & Damoiſelles diſent qu'il n'y a pas de danger pour des garçons, mais ie ne ſuis pas de leur aduis en cela, c'eſt vn doux poiſon qu'vn laict amoureux, qui empeſche vn enfant de faire vn bon fondement de vie, & le rend vicieux eſtant grãd; Ioint que l'on doit touſiours auoir peur qu'elle n'apporte du mal à l'enfãt, ou qu'elle ne ſoit groſſe. Ie mettrois autant de difference entre leur laict & celuy d'vne femme de bien, comme de l'eau d'vne fontaine à celle d'vne mare. Ces conſiderations n'entrent pas dans l'eſprit de nos

ieunes femmes, elles penſent eſtre plus ſages que ne furent iamais leur mere; à la verité! elles ont beaucoup de reſolution au prix de celles du temps paſſé, elles ont touſiours leur robbe à hanter compagnie, auſſi ſont-elles ſans ceſſe en viſite, où il ne manque de meſdiſance: c'eſt l'vne des pieces qu'elles ont le plus en vſage, ce qu'elles eſtiment, ne vallut-il pas vn trou de choux, elles le mettent au tiers ciel, & ce qu'elles veulent meſpriſer, fuſt-ce la meſme vertu, elles le rejetteront dans le cẽtre de la terre. Quand leurs diſcours (qui s'entretiennent comme crotes de cheure) leur manque, ilz ſe mettront à parler, à celles qu'elles viſitẽt s'elle eſt groſſe, de tous les malheurs qu'elles ont iamais entendu dire, qui peuuẽt arriuer à vne femme, & meſmes en inuentent qui ne furent iamais. Ie le ſçay pour auoir ſeruy vne

ieune Dame, laquelle ressembloit au bon oyseau, qui s'estoit fait de luy-mesme, car elle estoit demeurée ieune sans mere, & s'est si bien cōduite qu'elle est vn vray exemple de vertu; encor qu'elle fust de Cour & de qualité. La vanité n'estoit point logée chés elle. Les meschans contes que l'on luy auoit faits, estoient capables de la faire mourir de peur, si sa prudence ne s'y fust opposée. Ie ne croy pas que celles qui luy parloyent si mal à propos luy voulsissent mal, car elle ne desobligea en sa vie personne. Ces femmes là parlent selon leur ceruelle, sans penser l'importāce de ce qu'elles disēt, parce qu'elles ne visitent pas par affection, ce n'est que pour forme. Les visites anciennes ne se faisoyent pas de telle sorte, car s'estoyent parentes bien apprises, qui leur donnoient bon courage, & ne leur parloient iamais que d'heureux accouchemens.

Ie vous diray à ce propos combien l'apprehension est dangereuse à vne femme grosse. Ie fus vn iour priée d'vne ancienne & sage Damoiselle de qualité, d'aller voir sur l'heure auec elle, vne ieune femme en trauail, où l'on estoit bien empesché. I'y fus & trouuay vne ieune femme assise sur le bord d'vne grande chaise, que l'on tenoit à quatre, auec vne grande conuulsion, ie la fis mettre au trauers du lict, en la façon que le Chirurgien les fait scituer. Ie le fis afin de luy faire promptement rendre l'enfant qui estoit au couronnement : il y auoit vn Apothiquaire & deux Chirurgiens qui estoyent voisins, lesquels vouloyent tirer l'enfant par la teste auec vn crochet, l'on leur faisoit attendre Monsieur Honnoré: Dieu me fit la grace de receuoir son enfant, qui estoit vne fille viue & saine, & la deliuray heureusement
de

de son arriere-fais. Cela luy arriua d'vne grande peur, ainsi que i'appris depuis, elle auoit sa mere & plusieurs parentes, lesquelles pressoient la sage-femme de leur dire quand elle accoucheroit, chose assés difficile à iuger au iuste, d'vn premier enfant; lors que la sage femme vit que l'enfant s'estoit aduãcé plus en vne douleur, qu'il n'auoit fait en douze, elle pensa resiouïr la compagnie, dit que l'on luy donnast promptement du fil & des ciseaux, la pauure ieune femme l'entendit, qui estoit ieune & fort simple, creust que l'on la voulut couper & recoudre, commença à tressaillir, & tout à l'instant les conuulsions la prindrent, qui ne la quitterent iamais qu'elle ne fust morte, quelque secours que l'on luy peust apporter; c'est qu'il ne faut iamais qu'vne sage-femme soit sans fil, ny sans ciseaux, & ne faut iamais qu'elle

face, ny endure faire bruit, dans la chambre d'vne femme qui accouche, pendant ny aprés ſon accouchemẽt, quelque ioye que lon puiſſe receuoir de ſa deliurance, ny de voir l'enfant tel qu'on a deſiré. C'eſt l'indiſcretion d'vne grand partie du peuple, que de faire vn bruit deſeſperé, ſi toſt qu'vne femme eſt accouchee; auſſi cela fait-il ſouuent de grands maux aux femmes, qui ſe sẽtant deliurées d'vn ſi grãd mal, penſent eſtre exemptes de tous maux. Il faut dire le prouerbe des bonnes gens, qu'il n'eſt pas eſchappé qui traine ſon lien. L'on dira que les femmes accouchent aſſés ſouuent toutes ſeules, qui ne s'en treuuent pas mal. I'ay entendu dire qu'vne galante Damoiſelle & de bon lieu, ayant accouché de ſon premier enfant auec grand mal, de pluſieurs autres accouchoit inopinement,

& auec peu de peine, de ſorte, qu'en toute compagnie où elle viſitoit des accouchees, elle diſoit qu'elle n'auoit point de ſage femme, & n'en auoit nul affaire, que quelquefois ſa ſeruante de chambre eſtoit ſa ſage-femme, tantoſt celle de cuiſine ou de charge, ſelon l'endroit de ſa maiſon ou le mal la prenoit, & qu'elle ne vouloit en ſa vie cognoiſtre ny retenir ſage-femme, ç'a eſté à ſon grand dommage, car eſtāt groſſe il luy arriua vne petite perte de ſang, qu'elle negligea, & laiſſa gaigner ſur elle, & meſme s'alla promener en carroſſe; de ſorte que quand les foibleſſes luy commencerent à prendre, qui l'arreſterent, ſon mal ne fut plus remediable, elle & ſon enfant moururent : tous les trauaux d'vne femme, ny les groſſeſſes ne ſont pas ſemblables. Ie n'ay peu faire

vne comparaiſon plus ſignificatiue, pour repreſēter la groſſeſſe des femmes, & leurs accouchemens, que de l'accompagner à la nauigation. La femme a vn vaiſſeau de grande importance, chargé de perſonnes de qualité, la ſage-femme a vn grand Pilote maiſtre conducteur du vaiſſeau.

Ie diray donc, que quand telles perſonnes ont à faire voyage, la premiere choſe qu'ils doyuent faire, eſt de choiſir le plus habille homme que faire ſe peut, pour ſçauoir à propos faire tendre ou abbatre les voiles, & cognoiſtre ſi l'on eſt en terre où l'on puiſſe ancrer, pour laiſſer paſſer la tourmente, cognoiſtre parfaictement la carte marine & la bouſſole, à celle fin de ſçauoir à toutes les heures du iour & de la nuict, en quelle terre la tourmente a ietté le vaiſſeau. Cela eſt grandement ne-

ceſſaire puis qu'il va de la vie, d'abborder en Iſle ſauuage ou au païs des Turcs; il n'y va rien du moins que d'vne mort cruelle ou eſclauage perpetuel. Il n'y a point de comparaiſõ entre vne petite ramification de veine, auec la veine caue, auſſi n'y en a-il point entre la mer & vne riuiere, & neãtmoins faute de bateliers & voituriers ſur l'eau, ou peu experimentés, & eſtourdis, ou yurongnes, ſouuent au tẽps le plus calme, ſont cauſes de faire perdre des perſonnes, & de la marchandiſe. Cõbien vn marchant doit-il redouter de mettre ſa vie & ſon bien en telles mains. Ce ſont perſonnes qui n'ont poids ny meſure, qui n'entendent la charge du vaiſſeau qu'ils meinent, ils ont le bruit de faire meilleur marché que les autres, mais l'on l'achette plus cher qu'au poids de l'or. Ie deſirerois que l'on fiſt eſtat des bons maiſtres

de chacun eſtat, afin que chacun print peine de l'eſtre.

Ie vous diray ma fille qu'il ne faut point vous eſtonner, de voir meſpriſer l'eſtat de ſage-femme, ny que cela vous refroidiſſe d'en rechercher les perfections, leſquelles ſont incomprehenſibles à ceux qui les meſpriſent; ni ne vous eſtonner, ſi vous voyés en cét eſtat, des perſonnes ſi indignes du nō, cela n'amoindrit le ſçauoir ni l'honneur de celles qui le meritent. Cela vient que ceux qui les reçoyuent pour de l'argent, ſont cōme les hoſteliers de village, qui attachent des aſnes & des roſſes auec les bons cheuaux. Les bons cheuaux ne courent pas riſque d'eſtre bleſſés des aſnes ny des roſſes, mais ils pourroient bleſſer les autres. Quand vous trouuerés de ces retireuſes de garces, ne vous en accoſtés nullement, elles ſont trop oguetes,

& en quelque compagnie que vous alliés, ne parlés iamais d'elles. Car vous ressembleriés à l'escholier qui se voulut venger, d'vne harangere qui l'auoit iniuriée, il l'alla trouuer auec son calepin, en somme toutes les iniures, qu'il peut trouuer & en François & en Latin, ne parurent nõ plus contre elle , qu'vne mouche contre vn Elephant. Ne vous amusés qu'à bien faire, & à seruir celles qui vous appeleront, selon leur gré, pourueu que cela ne leur preiudicie, si ce qu'ils voudront leur fait dommage, deschargés vous-en à elles, & sur tout aux assistantes, afin de les persuader à ceder à la raison : la douceur d'vne sage-féme y sert de beaucoup plus que la rigueur, le mal d'accoucher est extreme: c'est pourquoy il le faut considerer, & s'accommoder (sans preiudice) à l'humeur de la malade, pour peine que vous

en puiſſiez receuoir ; vous n'y eſtes appellée que pour la ſecourir & ſeruir. Prenés vous garde entrant dans vne maiſon, en quel eſtat eſt la malade, ſi le mal eſt prompt, il faut luy donner bon courage, preparer auec celles qui s'entremettent, ou ſeule ce qui luy faict de beſoin, s'entend pour le premier ſon lict bien accommodé à la façon d'accoucher, luy mettre, ſi elle l'a aggreable la petite chemiſe, elaiſe, braſſieres & autres linges à ce neceſſaires, & ſi elle s'opiniaſtre à n'en vouloir point, apres luy auoir doucement fait entendre, que cela eſt pour le mieux, à cauſe que cela luy ſeroit vne trop grand' peine apres. Cedés-luy, car d'vne mauuaiſe debteil en faut tirer ce que l'on peut. Vous deués donner ordre s'il faut quelque choſe de chés l'Apoticaire auec ſon conſentement, ou ſi elle eſt ieune, de ſes proches ;

vous deués aussi prier, que l'on luy face preparatif d'vn bon boüillon, pour en vser au trauail s'il est long, & pour en prẽdre deux heures apres l'accouchement. Sur tout ie vous recommande que quelques affaires qu'il y puisse auoir, n'en faites iamais l'empeschée: Car il n'y a rien de si des-aggreable à voir que ces quatre mesnages qui font les enhazées: Ne vous estonnés iamais, si quelque chose ne va pas bien; car l'espouuente trouble les sens, vne personne qui demeure en soy-mesme, sans se troubler, est capable de remedier à des grandes affaires, & sur tout à celles-là où les affaires võt pied à pied, nature fait des merueilles, lors que l'on y pense le moins: Il la faut considerer, & si elle deffaut, il la faut ayder. Il faut estre prudente, & sur tout au siecle ou nous sommes; il ne faut guere de colloquinte

à rendre quelque chose de bon, fort amer & desagreable au goust. C'est pourquoy ie vous en diray ce que i'en ay recogneu. Il se trouue bien peu de femmes qui affectionnent leurs sages-femmes, comme elles faisoyent le temps passé, que quand les sages-femmes mouroiẽt elles en menoiẽt grãd dueil, & prioiẽt Dieu de ne leur plus enuoyer d'enfans, (qui n'estoit pas bien faict, mais leur affection les portoit à cela; maintenant plusieurs s'en seruent, comme d'vne femme de vendange, où tous les ans on change de vendangeurs, tant tenu tant payé. Il faut bien de l'artifice à vne saulce pour la faire trouuer bonne, à vn malade bien degousté, comme sont nos ieunes femmes, qui dés leurs premiers enfans, font eslection d'vn hõme pour les accoucher, i'en rougis pour elles: car c'est vne effronterie trop grande

que se resoudre à cela sans besoin, ie m'asseure que leur mere, ni grand' mere ne s'en sont pas. seruies : Il se trouuera des fẽmes de mauuaise vie qui en feroient de la difficulté. Ie l'ay approuué & l'approuue auec besoin, & encor cela se doit faire, que la fẽme ne le voye ni ne le sçache, & que le Chirurgiẽ ne la voye nõ plus, cela est capable (le remonstrant) de faire rougir vne femme, iusques derriere les oreilles, & les maris ne deuroient auoir agreable (que sans extreme besoin) ceste piece fust communiquee à autres qu'à eux. Et à ce propos ie vous diray, que ie me trouuay vn iour à l'accouchement d'vne hõneste Damoiselle de mes bonnes amies, de laquelle le mary estoit absẽt, elle estoit assistee de trois ou quatre de ses amies, lesquelles me demanderẽt l'estat de sõ accouchemẽt, ie leur dis que l'enfant venoit mal, mais que ie l'aurois aydant Dieu,

ſans danger de la mere ny de l'enfant, elles me prierent d'auoir aggreable de la faire voir au Chirurgien, pour leur deſcharge, ie leur accorday, pourueu qu'elle ne le vid point, d'autant que ie ſçauois que cela eſtoit capable de la faire mourir d'apprehenſion, & de honte. Ie la perſuaday de ſe gliſſer aux pieds de ſon lict. Ie mis le cheuet au milieu du lict, & abbatis le iour du lict du coſté qu'il deuoit paſſer, & aux pieds il la toucha comme ie parlois, elle ne le vid point, & accoucha ſans artifice ny ayde, que de Dieu & de la nature. Celles qui font autrement croyent que Dieu amoindriſſe de puiſſance, comme elles ſont de confiance en luy. Quand des perſonnes ſe baignent, l'on ne court point à leur ſecours, ſi l'on ne les iuge en dáger. Deſpuis que ces meſfiances ſont venuës en vſage, il ſe trouue plus de

dangers que le temps passé, à quoy personnes capables de leur charge remedieront fort bien, pourueu que l'on les laisse faire. Mais la mesdisance est en tel vsage parmy vne partie du peuple, qu'il y a grand' peine à leur faire croire vne verité, & sur tout ou l'on ne doit pas faire grand proffit. Il y a très-grand peine, apprestés-vous à cela, auec les sages & honorables vous y trouuerés toute sorte de bien & de contentement. Veritablement les prudentes femmes que i'ay l'honneur de seruir, me font trouuer les autres monstrueuses. Vous irés en des maisons où il se trouue des persõnes qui fournissent à la maistresse du logis, de lunettes qui font voir ce qui n'est point, que si vous ne le caressés, vos affaires sont faites, prenés-y bien garde, cela ne vous couste rien qu'vn peu de soin, puis que cela est reduit en coustu-

me. Puis quand vous aurés fait vostre charge selon Dieu, mocqués-vous de tout ce que l'on pourra dire, vostre conscience est vn fort rẽpart. Il vous seroit aussi aisé d'empescher le cours des eaux, comme il seroit de vous rendre aggreable à tout le monde: car vn chacun a vn goust different, & personne pour accomply qu'il puisse estre ne l'a iamais peu faire. Ie voy de si galans Medecins, qui procedent auec tant de prudence & d'affection, les vns les loüent, & les autres les blasmẽt, en vne mesme maison. L'on voudroit qu'ils rẽdissent les personnes immortelles, ainsi que l'on voudroit que quelque indisposition que peut auoir vne femme, soit de mauuaise constitution qui fust en elle, soit qu'elle se fust blessée, & par sa faute tué son enfant dans son ventre, soit d'aller en carrosse, estre cheute, auoir dancé,

s'estre oubliée auec son mary, ou auoir eu quelque grande frayeur ou colere, l'on veut que la sage-femme soit le garend, & quand l'vne de toutes ces choses-là leur est arriuée, elle se peut bien asseurer d'en auoir le chat aux iambes, & sur tout si la femme accouche d'vn enfant nouuellement mort, que le derme & epiderme ne soient encor pourris, c'est à l heure que la femme qui ne veut pas aduoüer ce qu'elle a fait, de peur d'estre tācée, drape sur la pauure sage-fē-me la premiere; il se trouue bien encor d'autres sortes de mesdisances, dont il vous faut prendre garde. Il se trouue des femmes qui n'ont point d'enfans, qui en sont bien faschées, & comme i'ay dit au chapitre premier, cela est quelquesfois, que peu de remede les pourroit soulager, si elles faisoyent regnoistre à la sage-féme, d'où en peut

venir le deffaut, i'entends vne ſage-femme qui l'entende bien, non pas de ces ſages-femmes de balle, ces femmes-là apprennent, à force d'entendre parler celles qui portent des enfans, les ſignes de groſſeſſe ou l'õt leu: elles feignent quelquefois d'eſtre groſſes, pour eſtre mieux-vouluës de leurs maris, ou leur donner eſperance d'en auoir, elles enuoyeront querir vne ſage-femme, & luy feront mille feintes d'auoir tout ce que peut auoir vne femme groſſe pour la tromper, & que lors que le temps ſera paſſé d'accoucher, que la ſage-femme ſera appellée à garand, & ſe fera vn deſ-cry d'elle auſſi general que celuy des monnoyes, & dira-on qu'elle a fait accroire cela pour tirer de l'argent, encor qu'elle n'euſt pas eu de chacun voyage qu'elle auroit fait la valeur d'vn teſton, où l'on la couronnera d'vne couronne d'igno-

d'ignorance, ne l'vn ne l'autre ne ſont gueres agreables, il faut ſe garder de celà, comme de faire des reſponces pour autruy qui ruynent les maiſons en les payant, il faut vous deffier d'elles & ne croire nullement quelque choſe qu'elles diēt, ſi vous ne le voyez & cognoiſſez : & les faut entretenir ſans reſolution, iuſques à ce que l'enfant bouge & que vous le ſentiez à voſtre gré, d'autant qu'il n'y à regle ſi eſtroite, où il n'y ayt exception. Ce qui ſe treuue de pire pour les ſage-femmes, c'eſt que ces femmes là ont ordinairemēt la matrice pleine d'humeurs ou de vents, fermee & quelquefois relaxée. Si la ſage-femme (qui doit interpreter, veu les occurrences ſuſdites, le tout au mieux) donne la moindre eſperance, elle eſt auſſi attrappee par celle qui l'a appellee, comme vne perſonne qui auroit

fait vn grand peché mortel, l'eſt par l'ennemy, lequel s'abſoult en le confeſſant, mais cela eſt ſans remede, i'ay veu des femmes entre-groſſes à qui tous les ſignes de groſſeſſe auoient manqué, & cependant ie trouue bien plus de danger à aſſeurer à vne femme qu'elle n'eſt pas groſſe, que de l'aſſeurer qu'elle l'eſt par ce que de ſe garder il n'en peut mal-uenir, & luy diſant au contraire il en peut arriuer grand mal, teſmoing, ſans comparaiſon, vne femme qui fut deffaitte groſſe de cinq moys ou plus, qui fut portee aux eſcholes de Medecine, que l'on auoit iugee ne l'eſtre pas. Ie croy que ceux qui la iugerent ne l'eſtre pas le croyoient ainſi, bien qu'ils fuſſent trois hommes & deux femmes. Il y a des choſes plus difficiles à iuger les vnes que les autres. C'eſt pourquoy ſi vne femme s'en

doute, qu'elle se garde sans chercher caution pour luy donner de la peine, la reputation d'vne sage-fẽme ne doit pas despẽdre d'vne chose si occulte, elle doit dependre de faire du mal en ce qu'elle doit faire du bien & ignorer ce qui depend de l'accouchement.

Il s'en est trouué quelques-vnes, lesquelles ayant eu les palles-couleurs & n'en estant encore bien garies, qui auoient vn empeschement grand dans leur matrice, laquelle se trouuoit estroictement fermee, le gros sang aduste qui y estoit retenu, faisoit cela bien qu'elles eussent eu tousiours leurs moys: mais ce n'estoit que de l'eau rougie: & asseurant à vne sage-femme, qu'elles ne les auoient point depuis quelque temps, elle trouuant l'empeschement interieur & exterieur, les touchant sur le ventre elle s'y est

trompee. Et la plus habile femme du monde s'y peut tromper de meſme pour vn temps, le temps arriué de ſentir bouger l'enfant, la Sage-femme, demandant à la femme s'il a bougé l'aſſeure qu'ouy, mais que c'eſt plus la nuit que le iour, la ſage-femme ayant eſſayé par tous moyés de le faire bouger eſt contrainte de s'en raporter à ce que l'on luy en dit. Vne perſonne qui à vn deſſein en peut faire long-temps à croire & ſe contre-faire, i'en ſçay qui l'ont apris à leur deſpens, & ie ne ſçay qui auroit eſté celle qui n'y euſt eſté trompee pour les raiſons ſuſdites: auec celles qui y vont franchement & diſent ce qui eſt, il eſt ayſé d'en cognoiſtre la verité, & cependant il ſe dict des calomnies noin-pareilles qui ne furent iamais penſees, il les faut ſouffrir pour l'honneur de Dieu.

Ie vous rapporteray icy vne cho-

ſe fort veritable qui doit faire honte à vne partie des femmes de ce temps puis que de tout temps l'on a dict, quand vne perſonne ne teſmoigne à uoir guere d'eſprit, ny d'amitié, que c'eſt un vray oyſon ſoit vn homme, ou vne femme, que les femmes ingrates qui ne recongnoiſſent les bõs offices qu'elles ont receus à leurs accouchemens, ou elles ſont plus proches de la mort que de la vie, & neãtmoins elles ſont ſi peu reſouuenantes de tout cela, qu'elles n'en ayment non plus leurs ſages femmes, & ſont auſsi preſtes de les chãger que s'y elles ne les auoient iamais veuës, encores qu'elles les ayent parfaictement bien ſeruies ſans qu'elles les puiſſent accuſer d'auoir en rien manqué de leur deuoir. Reuenant à mõ propos ie cognois vne maiſon noble en Bretaigne, où il y à vn oyſon encor viuant lequel eſtant ieune fut recouru

d'vn renard par vne chienne du logis, du depuis l'oyson porta telle affection à cette chienne qu'estant reuenu de paistre auec les autres, suyuoit cette chienne par tout, soit qu'elle allast à la chambre de la Dame du logis, ou qu'elle fust en autre lieu, si elle se couchoit, aussi tost l'oyson se couchoit dessus, cela à bien duré six ans sans diminution d'amitié de l'oyson, vn iour toutes les oyes & les iarres du logis furent retenuës par l'vn des vassaux de la Dame, ainsi que l'on les cherchoit sans les pouuoir trouuer, la Dame s'aduisa de faire mener la chienne par toutes les maisons, ou l'oyson qui estoit enfermé dans vne Cour auec tous les autres, entendant la chienne, volla par dessus les murailles trouuer son amie, & ainsi toute la bande fut recouuerte. Il est arriué qu'vne seruante ayant mis vne espaule de mouton en lieu, ou la chienne la peut

ayſement prendre, la prit, la ſeruante en colere de cela fit moyen de mener la chienne ſur le bord d'vn eſtang, ou la flattant & amorçant, la jetta auec vne pierre au col, où elle fut noyee. L'oyſon qui l'auoit ſuyuie a demeuré bien 8. iours a crier tous les iours ſur les bords de l'eſtãg, tant qu'il le fallut enfermer pour luy faire oublier la chienne, la Dame en a eu vn grand deſplaiſir, de ſorte qu'elle euſt voulu auoir racheptè ſa chienne de beaucoup, pour le regret qu'elle auoit de voir la grande amitié de ces deux animaux rompuë. En ſomme ie diray que beaucoup de perſonnes ont moins d'amitié que les beſtes brutes, & que où il y va d'vn ſeruice qui concerne la vie, or, ny argent ne le peut recompenſer, que l'on ne demeure obligé d'aimer, ſelon Dieu premierement, & puis ſelon nature, puiſque les animaux les

moins raiſonnables nous l'aprennēt.

I'ay leu vne hiſtoire autrefois d'vn eſclaue lequel s'eſchapa en Turquie, & ſe refugia de peur d'eſtre repris dans des deſerts, ou cheminant il trouua vn Lyon ſur le bord de ſa cauerne qui ſe pleignoit & tenoit vne pate haulte, qu'il regardoit, dans laquelle eſtoit vne groſſe eſpine, l'eſclaue ſe hazarda de la luy oſter, le lyō recognoiſſant le bien qu'il luy auoit fait ſe mit à le lecher & le flatter, cōme en le priant d'entrer en ſa cauerne ou il le nourrit long-temps de la viande qu'il prenoit, en fin vn iour que le lyon fut allé à la chaſſe, il ſe reſolut de s'en aller. Le Lyon ne le trouuant plus fut faché, & le chercha fort par tous les boys, ou il fut pris & mis au lieu ou on iettoit les criminels, pour eſtre deuorez par les lyons : l'eſclaue fut repris qui fut ſelō la couſtume du pays condamné à cela, incontinent que le lyon à qui il auoit oſté l'eſpine

le vit, il s'alla mettre auprez de luy, comme en le prenant en sa sauue-gardé, de sorte qu'aucun autre ne luy osa faire mal, tellement que l'on demanda à l'esclaue d'ou venoit cela, lequel raconta le fait que dessus, en faueur dequoy il fut deliuré auec le lyon que l'on luy donna qu'il conduisoit comme vn chien par tout, sans qu'il fist aucun mal, & gaignoit sa vie par ce moyen, comme ceux qui meinent des ours. Voila du bon naturel de deux bestes bien differentes l'vne à l'autre, de la plus simple à la plus cruelle.

I'ay aussi à vous parler des accouchements que les Dames vont faire aux champs, & enuoyent querir des sage femmes à la ville. Les peu experimentees sont fort dangereuses, parce qu'il peut arriuer plusieurs accidẽs, à quoy elles ne sont pas capables de remedier, deuant, pendant & apres

l'accouchement, pour celles qui sont bien capables elles se ruynent d'y aller quelque recompense que l'on leur puisse faire, d'autant que toutes les femmes qu'elles laissent s'en faschent, tellement qu'elles les perdent pour iamais. Ce sont contracts de constitutions de rente cassez: petites sources font les grosses riuieres, feu Monsieur Hautin nous l'a apris, l'on fait tant sonner les recompenses qui ne sont en rien égales à la perte, que de merueilles, l'on a bien tost dependu en détail ce que l'õ a receu en gros: en se voyant regarder de costé par celles à qui l'on a mãqué, qui non contentes de se iamais seruir de vous en degoustent toutes les autres, disant qu'il n'y a point d'attente à vne femme qui fait estat d'aller aux champs. C'est pourquoy il faut faire toutes choses pour le mieux, & en bien faisant ne rien craindre. I'ay

creu de voir vous donner tous les aduis susdits, afin que vous n'ayez pas tant de peine à recongnoistre comme i'en ay eu. Et sur tout tenez que la plus grande finesse qu'il y ait au monde, c'est de n'estre point fine, craindre & aymer Dieu sur toutes choses, & y mettre vostre entiere confiãce, quoy qu'il vous arriue.

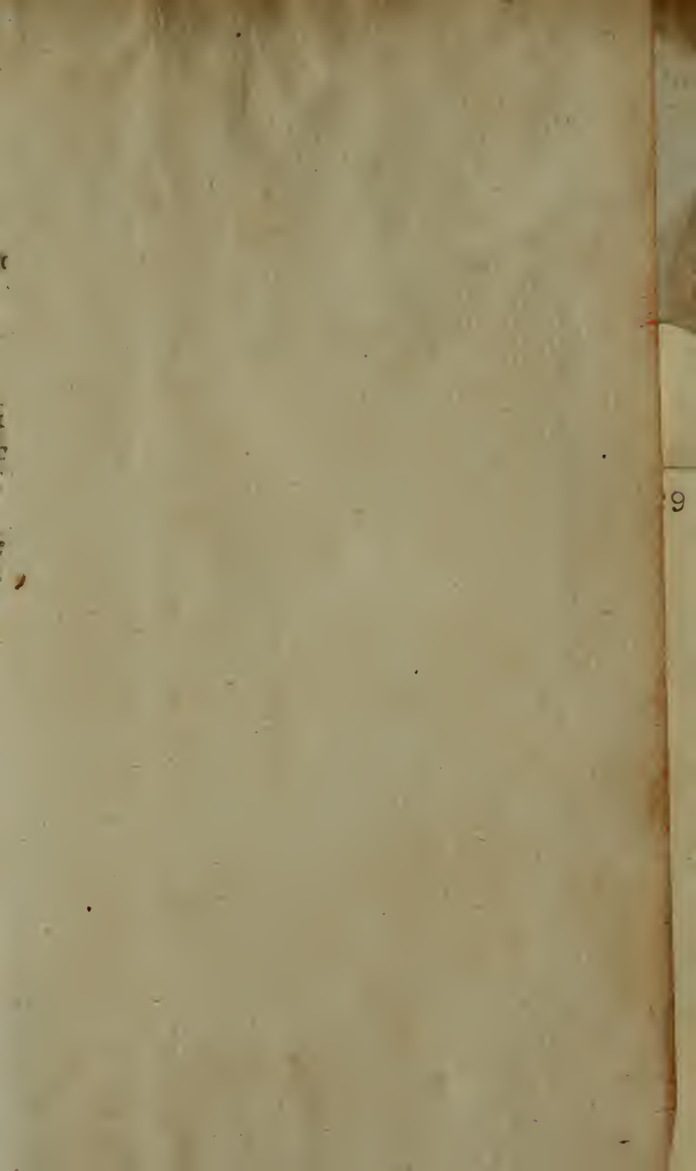
Depuis que le monde est, il y a tousiours eu vn grand discord entre la verité & le mensonge, mais quelques subtilitez que le mensonge aye peu aporter contre verité elle est demeuree victorieuse, biẽ que les mensonges l'ayent souuẽt terracee pour vn temps, la pensant étouffer: mais comme vn corps celeste elle s'est tousiours releuee & en fin à paru au dessus de tous les terrestres mensonges, & tout cela par la grace de Dieu: aux mains duquel vous aurez mis & remettez la conduitte de toutes vos affaires.

FIN.

TABLE DES CHOSES PLVS REMARQVABLES CONTENUËS EN CE DEUXIESME LIURE, D'OBSERUATIONS.

ET PREMIEREMENT.

Fin de la Table de ce deuxiesme Liure d'Obseruations.



Date Due

Bourgeois

Observations Diuerses

sur la Sterilite, ...

DATE	ISSUED TO


T W